Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16590 – 7,50 F - 1,13 EURO · SAMEDI 30 MAI 1998 · FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SUPPLÉMENT

- Festivals d'été
- Musique, arts, théâtre : 8 pages de programmes



■ EDF décharge trois réacteurs

Après la découverte d'un incident préoccupant, EDF a décidé de décharger le combustible irradié de trois réacteurs nucléaires à Civaux et Chooz. p. 32

■ Le chômage sous les 12 %

Le taux de chômage poursuit son recul, s'établissant à 11,9 % en avril. p. 32

■ Génocide arménien

L'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi reconnaissant le génocide arménien de 1915. p. 8

CLAUDE DITYVON

■ Mai 68, le roman

Vingt-troisième épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud. Mercredi 29 mai : le Général quitte l'Elysée et file vers Baden-Baden. p. 14 et 15

■ Le printemps de la CGT

La perte d'influence du Parti communiste, en dépit de sa participation au gouvernement, profite à la centrale syndicale. p. 6

■ Vedel et Orsenna sous la Coupole

Le doyen Georges Vedel et l'écrivain Erik Orsenna ont été élus, jeudi 28 mai, à l'Académie française. p. 12

DR

■ Verre de Venise

Reportage dans la fournaise de l'atelier Salviati, maître verrier réinstallé dans ses murs, à Murano. p. 25

■ Alpes : la fin du tunnel

Les projets de deux gigantesques tunnels sous les Alpes pourraient être abandonnés. p. 13

■ Disques

Jazz, rock, musiques du monde et classique : notre sélection hebdomadaire d'albums. p. 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

M 0147 - 530 - 7,50 F



L'arme nucléaire dessine un nouveau monde

● Après l'Inde, le Pakistan franchit le « seuil » atomique, en réalisant cinq essais souterrains ● Incapables de s'y opposer, les Etats-Unis essuient un nouvel échec diplomatique ● Au-delà du sous-continent indien, c'est l'équilibre des forces dans toute l'Asie qui se trouve modifié

UNE NOUVELLE ASIE vient d'émerger avec les cinq essais nucléaires réalisés, jeudi 28 mai, par le Pakistan dans le désert du Balouchistan. Après la série de tests indiens, les 11 et 13 mai, les deux « frères ennemis » du sous-continent appartiennent désormais au club des détenteurs de l'arme absolue, dessinant ainsi les frontières d'un nouveau paysage nucléaire international. Le premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif, a justifié les essais, déclarant qu'ils étaient une réponse à *« la militarisation du programme nucléaire indien »*. Alors que la tension entre New Delhi et Islamabad a monté d'un cran, le président pakistanais, Mohamed Rafic Tarar, a décrété l'état d'urgence *« en raison des menaces d'agressions sur la sécurité »* de son pays. Les tests pakistanais ont été accueillis sans surprise en Inde, où le premier ministre, Atal Behari Vajpayee, a jugé qu'ils *« prouvaient »* la justesse de la politique de New Delhi.

Les Etats-Unis ont réagi en annonçant des sanctions contre le Pakistan,



comme ils l'avaient fait contre l'Inde. Mais ils n'ont pas été suivis par leurs alliés, à l'exception du Japon. Malgré ces sanctions, qui pourraient affecter gravement une économie déjà à la dérive, ces tests nucléaires sont un motif de fierté pour le Pakistan.

L'ancien premier ministre Zulficar Ali Bhutto avait un jour promis *« la bombe »* à ses concitoyens, quitte, avait-il dit, à ce que les Pakistanais en soient réduits *« à manger de l'herbe »*. La réponse attendue d'Islamabad aux essais indiens souligne le degré d'hostilité qui rythme la turbulente relation des deux pays, un demi-siècle après le démantèlement de l'Empire des Indes britanniques.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 17

Air France annule ses vols mais cherche le dialogue avec les pilotes

AIR FRANCE a annulé la plupart de ses vols du lundi 1er au jeudi 4 juin après le préavis de grève déposé par les syndicats de pilotes. Les négociations ont échoué, jeudi 28 mai, malgré l'intervention de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports. Les pilotes refusent toujours les économies de 500 millions de francs par an sur leurs rémunérations que demande Jean-Cyril Spinetta, le président du groupe public. En échange d'une baisse de 15 % des salaires, la direction leur offre de détenir quelque 10 % du capital. Une paralysie de la compagnie semble inéluctable en début de semaine prochaine. Mais le SNPL, syndicat majoritaire, a ouvert une porte en évoquant la possibilité de limiter dans le temps l'échange salaires-actions. La SNCF pourrait aussi faire l'objet de grèves catégorielles et locales.

Lire page 18

Zoé Valdés et la France, du Festival de Cannes à la préfecture de police

LA SEMAINE dernière, l'écrivain Zoé Valdés gravissait, sous les flashes des photographes, les marches du Palais des festivals de Cannes. Cubaine installée en France depuis 1995, cette romancière à succès traduite en onze langues avait été choisie par Martin Scorsese pour participer au jury de la compétition. Hommage du cinéma à la littérature, du géant américain à la petite île des Caraïbes. Artistes de tous les pays...

Vendredi 29 mai, Zoé Valdés devait monter un autre escalier, à la préfecture de police de Paris, cette fois. Elle espère y décrocher cette carte de résident qu'elle réclame en vain depuis plusieurs années, sans trop d'illusions. *« Ils vont encore trouver quelque chose »*, soupire-t-elle, avec ce mélange de colère et d'incompréhension que connaissent des milliers d'étrangers. Son histoire ne relève ni du scandale ni de l'injustice criante. Beaucoup d'étrangers, munis comme elle d'un simple visa de touriste, aimeraient bien vivre en situation régulière, fût-ce avec une simple carte de séjour d'un an et sans autorisation de travail. Pourtant, à l'heure où le ministre de l'intérieur vante les mérites du *« cas par cas »*, comment ne pas trouver quelque absurdité dans le sort réservé au « dossier » de la famille Valdés ?

Trois mois après son arrivée en France, en janvier 1995, avec son mari et sa fille d'un an, l'écrivain publiait son premier roman. Depuis, cinq autres livres sont parus. Le dernier, sorti en septembre, *La Douleur du dollar*, s'est déjà vendu à près de 80 000 exemplaires en France, 200 000 exemplaires en Espagne, 50 000 en Allemagne. Les journalistes du monde entier viennent à Paris pour l'interviewer. Elle leur vante son amour de la France, joue les ambassadrices. Puis peste, en secret, contre le sort que lui réserve ce pays où elle a choisi de vivre et d'écrire. Sans compter ce qu'endure son mari.

Car si Zoé Valdés, malgré son statut précaire, vit confortablement de ses droits d'auteur, son époux, le réalisateur Ricardo Végа, peine davantage. Faute d'une autorisation de travail, il exerce ses compétences quasi clandestinement, bien que souvent au bénéfice d'employeurs très officiels. A la préfecture de police, il a ainsi exhibé une lettre de Pierre-André Boutang, conseiller du président d'Arte, indiquant le souhait de la chaîne franco-allemande de bénéficier de *« son talent et de son expérience »*. En vain. Le 26 mai, il a reçu un simple récépissé de demande de carte de séjour, l'employé du guichet réclamant qu'il fasse la preuve, d'ici un mois, de ressources suffisantes. Une situation absurde, compte tenu de la situation de sa femme, qui s'apprête à acquérir un appartement dans le quartier de la Bastille, à Paris.

La France la boude ? Reste l'Europe. Sur les conseils de son éditeur madrilène, Zoé Valdés a déposé, il y a un an, une demande de naturalisation en Espagne. La réponse du gouvernement conservateur de José-Maria Aznar est tombée en quatre mois : l'Espagne se déclarait fière de pouvoir l'accueillir. C'est donc munie d'un passeport espagnol que l'écrivain devait se rendre, vendredi, à la préfecture de police. Une simple formalité ? *« Pas du tout*, lui a-t-on indiqué au téléphone. *On étudie toujours au cas par cas. »*

Nathaniel Herzberg

Un statut pour les concubins

QUEL STATUT offrir aux couples qui ont choisi l'union libre ? Catherine Tasca, présidente de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a proposé, jeudi 28 mai, de créer un pacte civil de solidarité (PACS) ouvert aux concubins, hétérosexuels ou homosexuels. Le professeur de droit Jean Hauser avait suggéré, il y a deux mois, d'instituer un pacte d'intérêt commun (PIC), tandis que la sociologue Irène Théry préférerait une reconnaissance directe, dans le code civil, du concubinage. Le gouvernement doit choisir entre ces trois voies. En 1994, plus de quatre millions de personnes avaient choisi l'union libre, un fait social encore négligé par le droit.

Lire page 10

Le négationnisme fait recette au Japon



LE FILM japonais *Fierté, l'instant du destin*, qui a pour héros le général Hideki Tojo, premier ministre au moment de l'attaque surprise sur Pearl Harbor, exécuté en 1948 après avoir été condamné par le Tribunal international pour l'Extrême-Orient (pendant de celui de Nuremberg qui jugea les criminels de guerre nazis), vient de sortir dans un climat fiévreux.

La Chine s'insurge, le syndicat de la maison de production Toei, qui coproduit le film, dénonce une *« justification du militarisme »*, des journaux se font l'écho des polémiques qu'il suscite et du risque qu'il comporterait d'enflammer des passions malsaines en ces temps de récession propices, estime le quotidien des milieux d'affaires *Nihon keizai*, au réveil des sentiments nationalistes. Quant à la presse internationale, elle dénonce une nouvelle expression du négationnisme nippon, au moment où la visite à Londres de l'empereur Akihito a posé de nouveau la question de la reconnaissance par Tokyo de ses responsabilités dans la guerre (*Le Monde* du 28 mai).

Mais en dépit de la publicité, volontaire ou non, dont il est l'objet, le film est loin, pour l'instant, d'attirer les foules : le jour de sa sortie, une des salles où il était projeté en plein Ginza, à Tokyo, était aux deux tiers vide. Tiré du récit de la vie de Tojo par sa petite-fille, Yuko Iwanami, le film montre un homme ordinaire, bon grand-père et patriote, aimant cultiver les tomates avec sa femme, qui chercha au cours de son procès à protéger l'empereur en soutenant que celui-ci accepta à contrecœur de lancer le pays dans la guerre. Mais son message est avant tout politique : en redressant l'image de Tojo le « vilain », il s'agit de corriger les distorsions de l'histoire qui se seraient cristallisées sur le personnage depuis la défaite.

En dépit d'interprétations contestables ou de contre-vérités (par exemple le nombre des victimes du massacre des civils à Nankin en 1937, estimé à 300 000 par l'Américain Iris Chang dans son récent livre *The Rape of Nanjing*), le film soulève deux vrais problèmes : le soutien ambigu du Japon aux mouvements nationalistes asiatiques de l'époque et la nature du jugement rendu par le tribunal de Tokyo qui, par bien des aspects, releva du déni de justice.

Philippe Pons

Lire la suite page 17

De Mitterrand à Arp



CLAUDE GUBLER

ANCIEN MÉDECIN personnel de François Mitterrand, le docteur Claude Gubler a hérité d'une collection d'œuvres de Hans Arp, léguée par la nièce de l'artiste. Alors qu'il s'apprête à la disperser, l'une des trois fondations Arp, sise à Rolandseck, en Allemagne, et défendue par Me Georges Kiejman, conteste le testament l'instituant légataire universel et veut empêcher la vente devant le tribunal de Paris.

Lire page 27

DÉFENSE Le Pakistan a procédé, jeudi 28 mai, à cinq essais nucléaires *« réussis »* au Baloutchistan. L'état d'urgence a été imposé dans la nuit par le président, Mohammad Rafic Tarar, *« en raison des menaces d'agressions sur la sécurité »* du pays. Le premier ministre, Nawaz Sharif, a justifié les tests en dénonçant *« la militarisation du programme nucléaire indien »*. ● LES ÉTATS-UNIS ont aussitôt annoncé l'imposition de sanctions contre le Pakistan. Mais la décision d'Islamabad souligne la faible influence de Washington en Asie du Sud. ● DEPUIS DIX ANS, notamment grâce à l'aide de la Chine et de la Corée du Nord, les experts soupçonnaient Islamabad de s'être doté de charges nucléaires. Les cinq essais de jeudi, réponse à ceux de l'Inde, symbolisent l'hostilité ininterrompue de deux pays qui se sont affrontés par trois fois depuis la partition de 1947. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

Après l'Inde, le Pakistan franchit le « seuil » nucléaire

Le gouvernement d'Islamabad a réalisé, jeudi 28 mai, cinq essais dans le désert du Baloutchistan. Les Américains sont isolés dans leur choix d'imposer des mesures répressives aux deux nouveaux venus dans le club des grandes puissances

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Puissance nucléaire après ces cinq essais souterrains « réussis », le Pakistan s'est réveillé, vendredi 29 mai, sous état d'urgence. Dans la nuit, le président Mohammad Rafic Tarar a annoncé cette décision *« avec effet immédiat en raison des menaces d'agressions sur la sécurité du Pakistan »*. Les droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression, la libre circulation, le droit de manifester ou de tenir des réunions politiques sont suspendus. L'ordonnance présidentielle prévoit des restrictions sur les échanges en devises. Le gouvernement, qui a décrété un congé ce vendredi dans les banques, a gelé tous les comptes en devises étrangères pour éviter une fuite des capitaux qui avait déjà commencé depuis les premiers essais nucléaires indiens le 11 mai.

Ces décisions pourraient ternir la joie manifestée par les Pakistanais à l'annonce, jeudi après-midi, du *« succès »* des essais nucléaires, les premiers jamais effectués dans l'histoire du Pakistan. Des foules en liesse sont descendues dans les rues des principales villes du pays, chantant et dansant pour célébrer l'événement. Des tonnes de sucreries ont été distribuées dans les rues et les Pakistanais s'arrachaient les premières éditions spéciales des journaux. *« Le Pakistan est devenu le premier Etat nucléaire islamique »*, titrait ainsi le journal *Ausaf*, faisant écho aux cris d'*« Allah Akbar »* (Dieu est grand) entendus dans les rues.

MOLLESSE INTERNATIONALE

La liesse populaire contrastait avec la solennité de l'adresse à la nation du premier ministre, Nawaz Sharif. Assis à son bureau devant un portrait de Mohammed Ali Jinnah, le fondateur du Pakistan, le visage très composé, il a annoncé que cinq essais souterrains avaient eu lieu à 15 h 23 (heure locale) sur le site de Chagaï, dans le désert occidental du Balouchistan. Pendant une demi-heure, M. Sharif a expliqué à ses compatriotes les tenants et les aboutissants de cette *« décision historique »*, déclarant : *« Nous avons égalé l'Inde* (avec cinq essais de chaque côté). *C'est un jour béni d'une importance historique. »* M. Sharif a justifié les essais par les menaces nées de la nucléarisation de l'Inde et la mollesse des réactions internationales qui ont suivi. *« Le Pakistan a été obligé d'exercer son option nucléaire du fait de la militarisation du programme nucléaire indien. Celle-ci a détruit la dissuasion et a radicalement bouleversé l'équilibre stratégique de notre région,* a-t-il dit. *Notre sécurité, la paix et la stabilité de toute la région étaient gravement menacées. Nous n'avions pas le choix »*, a-t-il ajouté. *« La réponse internationale aux tests nucléaires indiens n'a pas été à la hauteur de la situation*, a encore déclaré M. Sharif. *Alors que l'on nous demandait d'exercer notre retenue, des voix puissantes poussaient à accepter la militarisation nucléaire de l'Inde comme un fait accompli. Je ne suis pas le représentant d'une nation lâche.. »*

Comme l'avait fait le premier ministre indien, M. Atal Behari Vajpayee, après les tests indiens, M. Sharif a cependant tendu la main à l'Inde en affirmant : *« Nous sommes prêts à reprendre le dialogue indo-pakistanais pour discuter de tous nos différends, y compris la question centrale du Cachemire, aussi bien que la paix et la sécurité. »* M. Sharif a réitéré l'offre d'un pacte de non-agression à l'Inde *« sur la base d'un juste règlement de la question du Cachemire »*. Faite à la tribune des Nations unies en septembre 1997, cette offre avait été jugée non avenue par New Delhi.

M. Sharif a plaidé la responsabilité de son gouvernement : *« Nous n'avons pas tranféré et nous ne transférerons pas de technologie sensible à d'autres pays ou groupes mais nous nous opposerons à tout embargo visant à empêcher le Pakistan d'exercer son droit de développer des technologies variées pour sa défense et des buts pacifiques. »* Le premier ministre a réitéré l'engagement du Pakistan à soutenir le désarmement nucléaire et la non-prolifération, affirmant : *« Nous sommes prêts à engager un dialogue constructif avec les autres pays, en particulier les grandes puissances, sur la manière de promouvoir ces buts dans le cadre de la situation nouvelle. »*

SOUTIEN DE L'IRAN

Pour faire face aux sanctions, M. Sharif a appellé ses compatriotes à *« se serrer la ceinture »* et voulu donner l'exemple : le président et lui-même quitteront leurs imposantes résidences de fonctions au cœur d'Islamabad. Interrogé jeudi soir sur l'effet des sanctions sur le Pakistan déjà au bord de la banqueroute, le ministre des finances, M. Sartaj Aziz, a affirmé : *« Il y aura des coupes budgétaires et des restrictions, mais notre sécurité n'a pas de prix. Notre développement sera affecté mais j'espère que nous serons capables de faire face à cela. »* M. Aziz a toutefois précisé que le budget de la défense ne serait pas affecté, au contraire.

Consulté avant ces essais, l'Iran aurait, selon le ministre du pétrole, M. Chaudhry Nisar Ali Khan, un proche de Nawaz Sharif, offert d'aider le Pakistan à faire face aux sanctions. D'autres pays musulmans que M. Ali Khan n'a pas nommés auraient aussi proposé leur aide.

Le Pakistan n'a donné aucun détail sur les cinq explosions. Selon, un institut géologique australien, qui a enregistré les cinq essais comme une seule explosion, la magnitude de celle-ci aurait atteint 5 degrés sur l'échelle de Richter, correspondant à une puissance de 5 à 20 kilotonnes. La presse pakistanaise spécule sur une puissance d'environ 40 kilotonnes. L'Inde avait fait exploser le 11 mai une bombe thermonucléaire suivie d'explosions d'une puissance de 53 kilotonnes.

Bien qu'attendus en Inde, les essais pakistanais y ont provoqués une vive polémique. Au Parlement, l'opposition a accusé les nationalistes hindous du Bharatiya Janata Party (BJP) au pouvoir d'avoir provoqué, par les essais indiens, cette réponse pakistanaise. Le premier ministre, M. Atal Behari Vajpayee, a répondu : *« Ceci prouve seulement que la politique indienne était correcte. Nous sommes prêts à répondre à tout défi. »* Le ministère des affaires étrangères a affirmé : *« Le gouvernement a pris toutes les mesures pour assurer la sécurité de la nation. Cet événement justifie notre jugement et notre politique ainsi que les mesures que nous avons prises. »* Au Cachemire, cœur du conflit indo-pakistanais pour lequel les deux pays se sont déjà affrontés à deux reprises, les explosions ont été saluées par des feux d'artifices.

« REGRETS » CHINOIS

Avertie avant les tests, la Chine, soupçonnée d'avoir contribué au programme nucléaire pakistanais, a exprimé ses *« ses profonds regrets »* et appelé *« tous les pays concernés en Asie du Sud à exercer la plus grande retenue et à abandonner immédiatement tous leurs programmes de développement d'armes nucléaires afin d'éviter une aggravation de la situation »*. Ce communiqué contraste singulièrement avec la ferme condamnation que les essais indiens avaient entraînée de la part de Pékin. Le premier ministre pakistanais qui, dès les essais indiens connus, avait envoyé un émissaire à Pékin, a, dans son adresse à la nation, *« loué »* les relations étroites entre le Pakistan et la Chine et s'est déclaré *« fier »* des relations de son pays avec ce *« grand »* voisin. Peu avant l'annonce officielle des tests, un porte-parole chinois avait rejeté la responsabilité de la situation sur l'Inde affirmant : *« La situation actuelle en Asie du Sud est causée par l'Inde et l'Inde seule. »*

A court terme, les essais vont apporter un sursaut de popularité au premier ministre pakistanais, M. Nawaz Sharif. C'est une situation qui pourrait lui permettre de prendre des décisions hardies pour tenter un dialogue réel avec l'Inde.

Françoise Chipaux

Moins de trente ans pour maîtriser l'arme atomique

C'EST à la suite de la guerre perdue contre l'Inde au Bangladesh, en 1971, que le Pakistan s'est lancé dans un programme nucléaire sur une initiative du premier ministre de l'époque, Ali Bhutto. Soit trois années avant que n'explose la première bombe indienne en mai 1974.

Ali Bhutto a alors réuni, à Multan, des physiciens pakistanais autour du président de la commission de l'énergie atomique, Ishrat Usmani, l'homologue, en quelque sorte, du savant indien Homi Bhabha, considéré comme le « père » du projet nucléaire indien. Mais, dès le départ, Ishrat Usmani déplore que le Pakistan s'oriente vers la recherche militaire et il démissionne. Le flambeau sera repris par Abdul Quadeer Khan qui va donner sa pleine puissance au projet, en prenant soin toutefois de l'entourer de pas mal d'ambiguïtés, voire de dénégations, qui ne trompèrent personne à l'époque, malgré des réalités concrètes de plus en plus évidentes sur le terrain.

A partir d'une demi-douzaine d'installations, dont des réacteurs de puissance canadiens, d'ateliers pilotes de retraitement, à Sihala, et de deux usines de production d'eau lourde à Multan et près de Karachi, une usine d'enrichissement par ultra-centrifugation à Kohat, dans le nord du pays, commence à produire de l'uranium enrichi en 1984. Un réacteur de recherche fonctionne à Nilore. Islamabad reçoit une forte assistance de la Chine. Pour autant, le Pakistan affirme, en 1989-1990, avoir interrompu unilatéralement sa production d'uranium enrichi.

Puis, dans les années 1990-1992, nouveau revirement : Abdul Quadeer Khan se porte garant du fait, face à des soupçons de la communauté internationale, que son pays n'a fabriqué que des charges nucléaires en plusieurs tronçons et qu'il n'en a assemblé aucune à des fins opérationnelles. La raison en est que le Pakistan tient à rassurer les Etats-Unis, pour continuer à bénéficier de leur aide économique, en laissant ses charges suffisamment dissociées pour être inoffensives et pour ne pas tomber entre des mains étrangères.

Mais, en réalité, les experts ont acquis la conviction qu'Islamabad détient des charges nucléaires, en kit, depuis 1987 et que son effort, entamé à partir de 1991, pour obtenir des missiles de la Chine (le M 11, d'une portée de 300 kilomètres) et de la Corée du Nord (le Ghauri, d'une portée de 1 500 kilomètres) témoigne de sa volonté de dissiper le doute sur sa capacité à déployer un arsenal de dissuasion face aux Indiens.

Entre-temps, le Pakistan s'est toujours refusé, sur le plan de sa doctrine de défense, à respecter un quelconque engagement international sur le non-emploi en premier des armes nucléaires. Il a même préconisé l'utilisation des moyens nucléaires à des fins tactiques, c'est-à-dire sur des concentrations de blindés, des nœuds de ravitaillement ou de communications, ou sur des centres de commandement et de contrôle, de façon à pouvoir compenser son infériorité militaire classique sur le champ de bataille. Ce qui suppose que les Pakistanais seraient parvenus à miniaturiser leurs têtes nucléaires et à rendre précis leurs vecteurs.

MEMBRE DU CLUB

En 1995-1996, en pleins préparatifs – suspendus suite à une intervention de Washington – de ses essais par New Delhi, le Pakistan avait laissé croire qu'il ne répondrait pas du tac au tac à chaque explosion indienne.

Ce qui contredisait déjà les observations entreprises par des analystes occidentaux sur de curieux travaux menés, depuis quelques mois, sur les sites d'expérimentation dans le désert du Baloutchistan. Désormais, le Pakistan cesse d'être un *« pays du seuil »*, comme on le dit des Etats suspectés d'être proches de détenir des armes nucléaires opérationnelles sans avoir pratiqué des essais au vu et au su du monde entier. Islamabad, après l'Inde qui a confirmé, les 11 et 13 mai, son accession au « club » des puissances nucléaires acquise depuis son expérimentation de 1974, vient de franchir ledit « seuil » en faisant officiellement reconnaître une capacité militaire que certains observateurs avaient cru pouvoir parfois lui dénier.

Cette notion même de « seuil », déjà assez théorique, va devenir, dans les faits, de plus en plus contestable, et s'avérer inquiétante s'agissant de pays dont le comportement demeure ambigu. Il en est ainsi, par exemple, du cas d'Israël. Cet Etat partage avec l'Inde et le Pakistan le fait de n'avoir pas signé le traité de non-prolifération (TNP). Du même coup, Israël entretient l'équivoque, une équivoque qui ne trompe personne. Il ne vient pas à l'esprit, en effet, de nier le fait qu'Israël est *de facto* une puissance nucléaire. Soit que les Etats-Unis aient fait, en son temps, des expériences secrètes pour le compte des Israéliens. Soit qu'Israël et l'Afrique du Sud aient réalisé ensemble, en 1979, un essai détecté par un satellite américain et resté encore mystérieux à ce jour. Depuis, avant même l'arrivée au pouvoir de Nelson Mandela, Pretoria a annoncé que ses ingénieurs ont démantelé les *six* têtes nucléaires que l'Afrique du Sud avait avoué avoir conçues.

Jacques Isnard

Un sérieux revers diplomatique pour Washington

Bill Clinton a annoncé des sanctions économiques

WASHINGTON
de notre correspondant

Les services de renseignement américains n'ont pas été pris de court par la série d'essais nucléaires pakistanais comme ils l'avaient été pour l'Inde, mais ces essais jettent une lumière crue sur le peu d'influence de l'Amérique en Asie du Sud. Ni les menaces de sanctions ni les promesses de « récompenses » d'ordre économique et militaire n'ont dissuadé le Pakistan. La capacité de Washington à dominer les crises internationales paraît tout à coup érodée.

C'est avec regret que Bill Clinton a annoncé, jeudi 28 mai, des sanctions économiques contre Islamabad. Cette décision était aussi inévitable que dans le cas de l'Inde, en raison du caractère quasi automatique des dispositions de la loi Glenn-Symington de 1976. M. Clinton a reconnu que le Pakistan n'a fait qu'emboîter le pas à l'Inde, et que son premier ministre, Nawaz Sharif, était soumis à de fortes pressions politiques, mais il a souligné que ces circonstances ne pouvaient servir de justification.

Le camouflet infligé à l'administration démocrate est d'autant plus net que d'intenses efforts diplomatiques se poursuivaient. Dans la soirée de mercredi, Bill Clinton avait encore eu une conversation téléphonique avec Nawaz Sharif. L'administration avait laissé entrevoir qu'elle encouragerait le Congrès à revenir sur l'« amendement Pressler » qui, depuis 1985, impose déjà des sanctions à Islamabad. A l'époque, le Congrès avait voulu porter un coup d'arrêt aux efforts déployés par le Pakistan pour se doter de l'arme nucléaire.

Washington était prêt à reprendre une importante aide militaire et économique : dans les années 80, celle-ci atteignait 600 millions de dollars par an, faisant du Pakistan le troisième bénéficiaire de l'assistance américaine, après Israël et l'Egypte. Le Congrès n'aurait cependant accepté d'« effacer » l'amendement Pressler qu'en échange d'un engagement formel et permanent du Pakistan de ne pas procéder à des essais. D'autre part, l'administration Clinton n'était pas disposée à fournir à Islamabad un « parapluie » de sécurité.

Les responsables américains récusent tout parallèle entre l'« équilibre de la terreur » américano-soviétique et le nouveau statut nucléaire de l'Inde et du Pakistan : l'animosité historique marquant les relations indo-pakistanaises crée selon eux une situation infiniment plus volatile et dangereuse.

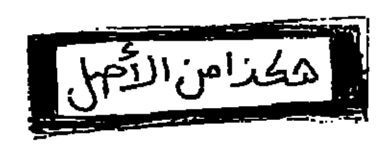
Cette escalade nucléaire a enfin pour conséquence de compliquer davantage le voyage de Bill Clinton en Chine à la fin du mois prochain. Bien que Pékin ait assuré avoir mis fin à sa coopération nucléaire avec le Pakistan, c'est grâce à celle-ci qu'Islamabad est parvenu à entrer dans le « club atomique ». De même, l'expertise et la technologie chinoises (et nord-coréenne) ont été déterminantes pour la mise au point du missile pakistanais Ghauri, qui a servi de prétexte à l'Inde pour procéder à ses essais nucléaires.

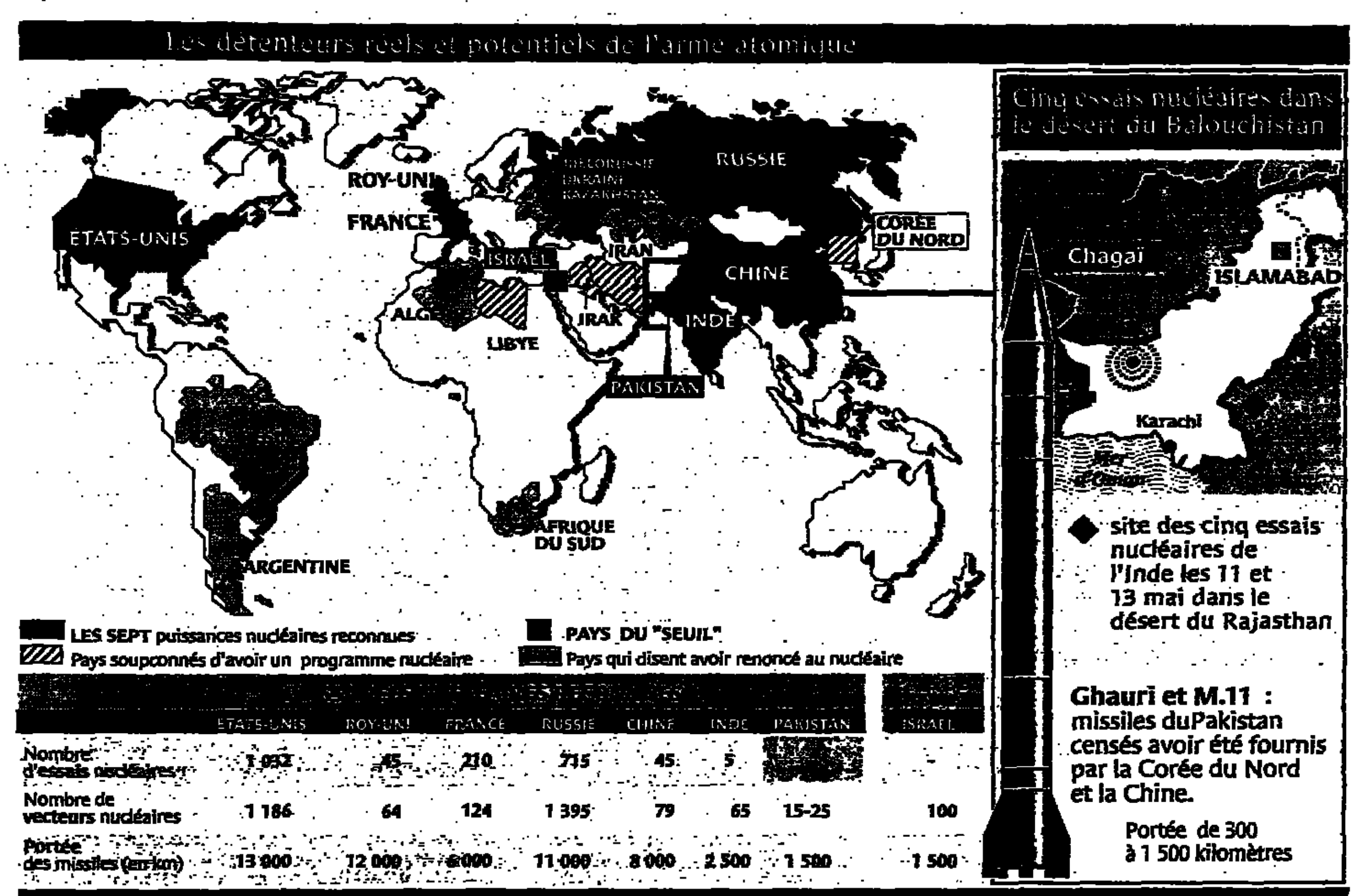
Laurent Zecchini

L'Europe n'envisage pas de sanctions

Contrairement aux Etats-Unis, l'Union européenne n'envisage pas de sanctions contre le Pakistan. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, en a écarté l'idée jeudi en indiquant qu'elles *« ne permettraient pas de revenir en arrière »*. L'ancienne puissance coloniale, la Grande-Bretagne, a réagi vivement par la voix du secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, selon qui l'Inde et le Pakistan feraient mieux de se concentrer sur l'alphabétisation plutôt que de chercher à s'équiper en armes nucléaires. Paris *« déplore »* et *« condamne »* les essais nucléaires. *« La France regrette que le Pakistan n'ait pas tenu compte des appels à la retenue qui lui avaient été adressés »*, mais il n'est pas question de sanctions.

Le Japon, en revanche, a annoncé vendredi qu'il suspendait *« l'ensemble des nouveaux prêts au développement au Pakistan, de même que les dons, à l'exception des aides d'urgence et des aides à caractère humanitaire »*. Tokyo va d'autre part réexaminer tous ses prêts octroyés au Pakistan par l'intermédiaire des institutions internationales, comme la Banque mondiale. Le Japon est le premier pays contributeur d'aides au Pakistan. Ses dons ont totalisé 6,1 milliards de yens (261 millions de francs), tandis que ses prêts au développement se sont élevés à 59,6 milliards de yens en 1997. – *(AFP.)*





	ETATS-UNIS	ROY-UNI	FRANCE	RUSSIE	CHINE	INDE	PAKISTAN	ISRAEL
Nombre d'essais nucléaires	1 032	45	210	715	45	5	[illegible]	-
Nombre de vecteurs nucléaires	1 186	64	124	1 395	79	65	15-25	100
Portée des missiles (en km)	13 000	12 000	6 000	11 000	8 000	2 500	1 500	1 500

Entre New Delhi et Islamabad, un demi-siècle d'hostilité absolue

ANALYSE

Le malentendu de départ : le Pakistan a été créé sur un concept

ŒIL POUR ŒIL, dent pour dent. La nature même des relations indo-pakistanaises, dont l'hostilité s'enracine dans une histoire antérieure à l'indépendance des deux pays, veut qu'un méfait ne demeure jamais impuni. La réponse nucléaire d'Islamabad, dix-sept jours après la première série de tests indiens, illustre jusqu'à la caricature cette loi du talion qui, depuis un demi-siècle, a conduit les deux frères ennemis à prolonger, dans la guerre ou la tension militaire, la politique par d'autres moyens...

Le chiffre ferait même sourire s'il ne s'agissait de nucléaire : l'Inde frappe, le 11 mai, les trois premiers coups, suivis, le 13 mai de deux nouveaux essais. Le Pakistan, après un temps d'hésitation, réplique en procédant à cinq tests d'un coup. Il ne sera pas dit, foi de Pakistanais, que le « pays des purs » serait en reste !

Un demi-siècle après le démantèlement du *British Raj*, c'est donc un peu comme si on en était revenu à la case départ quand, en octobre 1947, éclate le premier conflit sur la question du Cachemire, un royaume himalayen revendiqué par les deux pays.

L'Union indienne et la République islamique du Pakistan ont à peine une mousson d'existence que, déjà, leurs armées font parler la poudre. L'atmosphère est volatile : quelques mois plus tôt a eu lieu l'un des plus grands massacres de l'Histoire, la partition de l'Empire des Indes britanniques ayant provoqué la mort de plus de 500 000 personnes, victimes des tueries interconfessionnelles quand les musulmans fuient vers le Pakistan et les hindous vers l'Inde.

En l'occurrence, ce sont les Pakistanais qui vont tirer les premiers : sous couvert d'une invasion de tribus pathanes venues « libérer » le Cachemire, dont le souverain est hindou mais la population majoritairement musulmane, les Pakistanais finissent par intervenir directement et tentent de s'emparer de l'Etat. Les troupes aéroportées indiennes repoussent l'envahisseur.

Ce fut l'un des plus longs conflits de l'après-guerre. Un cessez le feu, le 1er janvier 1949. Mais le référendum prévu par une résolution de l'ONU n'eut jamais lieu et le Cachemire se retrouva divisé entre les deux puissances sous-continentales. Si l'Inde échoua à garder la totalité d'un Cachemire dont la portée émotionnelle était forte pour le Pandit Nehru ; les Pakistanais ne purent, eux non plus, s'emparer par la force d'un royaume qui leur tenait particulièrement à cœur.

Une nouvelle guerre éclate en août 1965. C'est un autre territoire disputé, le *Rann* de Kutch, situé sur la frontière entre l'Etat indien du Gujerat et la province pakistanaise du Sind qui en est, au départ, le théâtre. Mais le conflit s'étend une fois de plus au Cachemire. Les Pakistanais sont repoussés et, finalement, l'impression demeure que l'engagement a plutôt tourné à l'avantage de New Delhi.

L'année 1971 marquera un autre tournant. Depuis des mois, la révolte gronde au Pakistan oriental, la majorité bengalie refusant le « règne » imposé par les autorités du Pakistan occidental : culturellement, à l'exeption de l'Islam, tout sépare les Pendjabis, majoritaire dans le « West Pakistan » à leurs « frères » Bengalis, vivant dans cette étrange excroissance pakistanaise, 2 000 kilomètres plus à l'est... Des centaines de milliers de réfugiés fuient en Inde alors que la répression bat son plein et que se multiplient les escarmouches entre guérilleros et soldats pakistanais.

Indira Gandhi décide d'intervenir directement, se saisissant notamment du prétexte de l'afflux de réfugiés sur son territoire. En quelques semaines l'affaire est réglée. Dacca, capitale du futur Bengladesh, tombe aux mains de l'armée indienne le 16 décembre 1971. Pour les Pakistanais, c'est l'humiliation. Cette fois, le doute n'est plus permis : l'armée d'Islamabad a été écrasée par les Indiens et le Pakistan sortira brisé de ce dernier conflit.

L'hostilité quasi-ininterrompue qui a marqué cinquante ans de ce turbulent voisinage s'enracine dans un malentendu de départ. Avant la partition, le Pakistan n'est qu'un concept. Un rêve du grand poète Iqbal qui eût l'intuition que les musulmans du sous-continent méritaient une patrie pour eux seuls. La lutte d'indépendance anti-britannique sera marquée par cette volonté de créer deux entités au nom de la « théorie des deux nations », une théorie basée sur la différence religieuse : l'Inde, à majorité hindoue, le Pakistan à majorité musulmane.

A la différence du Pakistan, l'Inde est peut-être, elle aussi, une « idée » mais la patrie de Gandhi n'a, contrairement à son voisin, pas eu besoin de « renaître » à l'existence. L'Inde était déjà là, elle a continué sa route. Le Pakistan, lui, a dû arracher son existence au forceps, dont la partition sera le sanglant acte de naissance. Il n'avait alors d'autre choix que de se forger une identité négative contre son puissant voisin, allant même jusqu'à retrouver ses racines dans l'Histoire des empereurs de Samarkand, s'inventant une proximité avec le Proche-Orient pour nier sa culture profondément sous-continentale.

Pour de nombreux hindous d'aujourd'hui, et notamment les supporteurs de ce courant nationaliste et antimusulman qui vient d'arriver au pouvoir, l'heure de la revanche a donc sonné. Les essais nucléaires en sont l'expression. L'Inde a besoin de se réconcilier avec son passé, pour exorciser ces siècles de domination musulmane et britannique, quand les « étrangers » imposaient leurs diktats sur « *Bharat Mata* » (la mère Inde).

Comme nous le disait récemment le grand écrivain britannique d'origine indienne V. S. Naipaul, partisan des nationalistes : « *Pour la première fois, l'Inde a un gouvernement qui ne ment pas. L'Inde a un passé de pays vaincu. Pour la première fois depuis des milliers d'années, les non-musulmans ne se racontent plus d'histoires sur eux-mêmes. Ils relèvent la tête. Car les conséquences* [des invasions musulmanes] *sur l'Inde, c'est comme si Hitler avait gagné la guerre en Europe...* »

Bruno Philip

La « bombe » avantage le plus petit des protagonistes

DEPUIS la partition de 1947, trois guerres ont opposé les forces armées indiennes et pakistanaises et chaque conflit a été l'occasion de montrer la supériorité militaire des premières sur les secondes. De ce point de vue, la dissuasion nucléaire, par « *le pouvoir égalisateur de l'atome* » qu'elle manifeste dans la pratique politique, est une certaine façon de rétablir un semblant d'équilibre entre deux puissances inégales.

Globalement, les forces indiennes alignent deux fois plus d'hommes (1 145 000) et de moyens que les forces pakistanaises (587 000) avec, cependant, si besoin était, des masses de réservistes mobilisables, au moins dans l'armée de terre, relativement équivalentes. La différence entre les deux pays est encore plus sensible dans l'armée de l'air et dans la marine, qui sont deux armes grâce auxquelles l'Inde – davantage que le Pakistan – affiche sa volonté de devenir une puissance régionale.

La faible profondeur du territoire pakistanais et la relative proximité des grands centres urbains et économiques avec la frontière indo-pakistanaise accroissent la vulnérabilité et la fragilité du pays. Néanmoins, la variété de ses équipements et la qualité de l'instruction de ses cadres donnent à l'armée pakistanaise une aptitude à opérer aussi bien en zone montagneuse qu'en plaine ou sur les plateaux désertiques. L'hétérogénéité de l'équipement pakistanais tient au fait qu'Islamabad a d'abord cherché à jouer des concurrences entre ses deux fournisseurs principaux que sont, de longe date, les Etats-Unis et la Chine populaire.

De son côté, l'Inde, qui ne souhaite plus trop dépendre de l'ancienne URSS pour ses approvisionnements ni se jeter a contrario dans les bras des Américains, s'est lancée, depuis quelques années, dans une politique tous azimuts de renouvellement de ses matériels en présentant à des pays, tels les Etats européens, dont la France, des listes d'achats hors de proportion avec ses capacités de financement, assez limitées. Une telle politique est fondée sur le besoin de l'Inde d'établir des coopérations industrielles à long terme et sur l'obtention de compensations ou de transferts de technologies qui font que les engagements de New Delhi en la matière peuvent s'étaler sur des périodes de cinq à dix années.

C'est une manière de constater que l'Inde, en misant sur ses capacités à remplir par elle-même ses besoins de défense, a des difficultés dans la constitution d'une panoplie qui soit maintenue en état opérationnel.

Les deux armées sont suffisamment appréciées des experts militaires internationaux pour qu'il leur ait été demandé de participer à plusieurs contingents de l'ONU pour des opérations de maintien de la paix.

J. I.

Jonathan Eyal, du Royal United Services Institute

« Le Pakistan devrait défendre son statut de seule puissance nucléaire islamique »

« Comment peuvent réagir les grandes puissances nucléaires ?

– Elles sont placées devant un choix dramatique. Ou bien elles reconnaissent que l'Inde et le Pakistan font désormais partie du club nucléaire et les admettent en son sein pour empêcher la prolifération, ou bien elles s'y refusent, au risque de provoquer un regain de prolifération. Mais plus on admet de nouveaux pays, plus on risque d'en inciter d'autres à faire de même et de placer le reste du monde devant le fait accompli. Ce n'est pas un choix facile. Le meilleur moyen serait d'accueillir ces deux pays dans le club nucléaire en échange d'un engagement de leur part à signer les traités de non-prolifération et à se comporter de manière responsable. Mais je ne pense pas que la Chine – qui a largement aidé le Pakistan – accepte l'admission de l'Inde.

– Quelles peuvent être les conséquences au plan mondial ?

– Les essais pakistanais risquent paradoxalement d'avoir un impact plus important sur les pays occidentaux que sur l'Inde ou la Chine. Les sanctions imposées à l'Inde et aujourd'hui au Pakistan ne servent à rien. Une nouvelle Asie a vu le jour ces dernières semaines, avec un nouvel équilibre des forces entre deux grands pays, la Chine et l'Inde, tandis que deux autres – le Japon et la Corée – auront du mal à rester en dehors de cette lutte pour le pouvoir. Le véritable danger ne se situe pas dans le sous-continent indien mais dans l'équilibre des forces en Asie, en particulier en cette période de grave crise économique et sociale. Le Pakistan n'est qu'un comparse : le véritable ennemi de l'Inde, c'est la Chine, et beaucoup de pays qui ont peur de Pékin pourraient se rapprocher d'elle.

– Le risque de prolifération va-t-il s'accroître ?

– Maintenant qu'il dispose de l'arme nucléaire, le Pakistan devrait être de plus en plus réticent à exporter sa technologie. Il va profiter de son statut de seule puissance nucléaire islamique pour accroître son influence en Asie et au Proche-Orient et n'aura aucune envie d'aider des concurrents comme l'Irak ou l'Iran. Une fois en possession de l'arme atomique, ni l'Inde ni le Pakistan n'ont intérêt à la prolifération. Le prix qu'ils demandent – un siège dans le club – nous ne sommes pas encore prêts à le leur accorder. Nous risquons de passer les prochaines années à prétendre que le monde n'a pas changé.

« Il n'y a pas de pays ayant développé l'arme nucléaire qui aient décidé de s'en débarrasser »

» Le génie est sorti de sa bouteille. Il n'y a pas d'exemple, dans l'histoire, de pays ayant développé l'arme nucléaire qui aient décidé de s'en débarrasser. L'Afrique du Sud et l'Argentine étaient sur le point d'y parvenir lorsqu'elles ont abandonné leur projet ; l'Irak a vu ses installations détruites. L'Occident n'a pas réussi, malgré tous ses efforts, à convaincre Islamabad de renoncer. La politique de sanctions du président Clinton est un échec total. »

Propos recueillis par Patrice de Beer

L'OTAN va mener des manœuvres militaires en Macédoine et en Albanie pendant l'été

Pour Hubert Védrine, il faut être « prêt à toute éventualité » au Kosovo

La réunion semestrielle des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, jeudi 28 mai à Luxembourg, a vu son ordre du jour passablement bousculé par l'annonce des essais nucléaires pakistanais. Les seize pays membres de l'Alliance sont néanmoins parvenus à définir une position et un plan d'action communs face à la crise qui oppose, au Kosovo, les autorités de Belgrade à la communauté albanaise de souche.

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Les Seize se déclarent *« profondément préoccupés par la situation au Kosovo »*, et estiment que le regain de violence dont cette province serbe, peuplée à 90 % d'Albanais de souche, est actuellement le théâtre, *« risque de mettre en péril l'accord de paix en Bosnie-Herzégovine »*. Ils formulent le souhait que les protagonistes sur le terrain aboutissent à un accord politique qui *« préserve l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie et sauvegarde les droits de l'homme ainsi que les droits civiques de tous les habitants du Kosovo quelle que soit leur origine ethnique »*.

Les pays membres de l'OTAN sont néanmoins bien conscients que ces appels à la raison et à la négociation doivent être appuyés par des signes montrant sans ambiguïté que la communauté internationale ne restera pas inactive. Tout le monde le redoute mais personne n'exclut totalement que les efforts du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie et ceux de Richard Holbrooke, envoyé spécial américain dans la région, se révèlent impuissants à empêcher l'escalade : *« Nous ne voulons pas que se reproduise la situation d'impréparation devant laquelle nous nous sommes trouvés en 1991 au moment du déclenchement des affrontements en Yougoslavie*, expliquait Hubert Védrine, ministre français des affaires étrangères, *et nous devons être prêts à toute éventualité. »*

EMBÛCHES POLITIQUES

Hubert Védrine et ses collègues disposaient, pour éclairer leur choix, des premières études effectuées par le comité militaire de l'OTAN, qui évaluait les moyens en hommes et en matériels correspondant aux options possibles d'intervention. Celles-ci vont d'une simple action de formation des forces albanaises et macédoniennes pour *« sécuriser les frontières »* à un déploiement de troupes dans la région sur le modèle de la SFOR en Bosnie. Ces études, menées sous la direction du général Wesley Clark, commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, soulignent les difficultés d'intervention sur un terrain montagneux et dépourvu d'infrastructures. *« Cela ressemble à la piste Hô-Chi-Minh »*, estime ainsi Jamie Shea, porte-parole du secrétariat général de l'OTAN, qui signalait ainsi le peu d'enthousiasme des militaires, notamment américains, à se voir engagés sur un théâtre d'opérations qui leur évoque de si mauvais souvenirs.

Aux obstacles naturels s'ajoutent les embûches politiques qui se dressent lorsqu'il s'agit, pour l'Alliance, d'engager des moyens militaires hors de la zone de sécurité collective, ce qui est le cas pour l'ex-Yougoslavie. Il faudrait alors que le Conseil de sécurité de l'ONU se prononce sur un mandat confié aux forces de l'Alliance à l'image de celui pour la Bosnie. Evgueni Primakov, le ministre russe des affaires étrangères, qui était présent à Luxembourg pour la réunion du conseil conjoint de partenariat OTAN-Russie, a été très clair sur ce point. Moscou approuve aujourd'hui les mesures visant à fermer les frontières du Kosovo aux infiltrations d'hommes et d'armes destinées à soutenir les *« séparatistes »* (il désigne ainsi les habitants de souche albanaise de la province en révolte contre Belgrade), mais n'est pas disposé pour l'instant à donner son aval à des mesures plus radicales pour faire plier Slobodan Milosevic. On en restera donc à des manœuvres militaires ostentatoires menées par les forces de l'Alliance en Albanie et en Macédoine dans le courant de l'été.

Luc Rosenzweig

Les Danois entérinent le traité d'Amsterdam

Le royaume reste néanmoins divisé sur l'Europe : près de 45 % des électeurs ont voté « non » au référendum du 28 mai

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

Oui : 55,1 % des suffrages exprimés. Non : 44,9 %. Les partisans danois du traité d'Amsterdam l'ont emporté, mais l'ampleur de la victoire n'a rien d'exceptionnel pour la large coalition informelle ayant milité en faveur du traité, et qui regroupe le gouvernement de centre gauche, la droite traditionnelle, la puissante confédération syndicale (LO) et le patronat. D'autant plus que le document avait été présenté aux 5,3 millions de Danois comme étant *« le plus favorable qui soit »* à leurs intérêts et préoccupations. Que cela soit en matière d'environnement, de transparence, d'emploi ou de défense des droits de l'homme – autant de thèmes de prédilection sous ces latitudes –, il propose une action commune renforcée au niveau des Quinze. Le traité constitue en outre une étape vers l'élargissement de l'Union européenne, l'un des chevaux de bataille favoris des autorités danoises.

Or l'issue du référendum montre que le « non » a séduit un électorat bien plus large que celui des forces ouvertement eurosceptiques, situées aux deux extrêmes. *« Le pays reste divisé sur l'Europe »*, constate le politologue, Ole Tonsgaard. Par ailleurs, le taux de participation au scrutin (75 %) a été relativement faible pour le Danemark. *« J'interprète ce résultat comme un "oui" au traité d'Amsterdam, mais aussi comme un signal que le rythme d'approfondissement de la coopération européenne doit ralentir »* a déclaré le premier ministre social-démocrate, Poul Nyrup Rasmussen. *La bureaucratie de Bruxelles* [doit] *écouter ce que les populations lui disent ; ce ne sont pas à elles de s'adapter à Bruxelles, mais l'inverse »*. Une petite phrase qui n'aurait pas déparé dans la bouche d'un porte-parole des eurosceptiques danois.

M. Rasmussen a également laissé entendre qu'il n'y aurait pas de nouveau référendum avant plusieurs années, en dépit du souhait réitéré des « anti-UE ». Les quatre dérogations obtenues par le Danemark semblent donc avoir encore de beaux jours devant elles. Après leur rejet du traité de Maastricht en 1992, les Danois avaient été exemptés par leurs partenaires européens de monnaie unique, de défense commune, de citoyenneté européenne, ainsi que de coopération policière et judiciaire. Un régime spécial qui leur permit d'adopter le traité lors d'un nouveau référendum en 1993.

La dérogation susceptible de disparaître la première est celle concernant l'euro. Le chef du Parti libéral, la deuxième force politique du royaume, estime *« réaliste »* de soumettre son annulation au verdict populaire *« vers 2002 »*. Cette échéance, M. Rasmussen refuse de la commenter : *« Nous allons attendre de voir comment les choses vont se passer »* au sein de l'Union économique et monétaire (UEM). En attendant un référendum sur la question, son gouvernement voudrait lier sa devise, la couronne, à l'euro avec *« la plus faible marge de fluctuation possible »*, a précisé le ministre des finances, Mogens Lykketoft. Une marge d'environ 1 %.

« SMALL IS BEAUTIFUL »

Ce référendum prouve que le peuple danois reste toujours aussi méfiant vis-à-vis de la construction européenne. *« Les résultats sont dans la lignée de ceux de 1993*, fait remarquer, Lars Bille, professeur de sciences politiques, *ce qui signifie qu'en cinq ans, la population n'a pas penché davantage en faveur de l'UE. »* Nombreux sont ceux qui craignent de perdre leur identité dans cette vaste Union. D'où le glissement du débat observé pendant la campagne. Du contenu du traité d'Amsterdam, on est passé aux thèmes de la souveraineté et des frontières, que l'extrême droite et les mouvements de gauche « anti-UE » ont exploité.

« Nous sommes un petit pays ressentant très fortement le concept de nation, avec son cortège de symboles, tels le drapeau, la monnaie, la famille royale. En plus, nous n'avons pas connu d'immigration jusqu'à récemment », observe Steen Gade, un responsable des Socialistes du peuple, passé de la résistance à l'Europe à sa défense. Et ce barbu d'ajouter : *« Nous avons le sentiment de pouvoir vivre dans le confort et le bien-être, dans une société exemplaire, bien que nous ne soyons pas une superpuissance. En fait, pour de nombreux Danois,* "small is beautiful". »

Antoine Jacob

Dans l'ouest du Kosovo, des villages albanais attaqués, des maisons brûlées, des populations expulsées...

PEC (Kosovo)
de notre envoyé spécial

Les forces de sécurité serbes poursuivent leurs opérations visant à « nettoyer » les régions

REPORTAGE

Le but recherché est clair : empêcher le retour de ceux qui ont fui

ouest du Kosovo (à 90 % albanaises comme sur l'ensemble du pays). Celles-ci ont commencé la semaine passée et semblent s'intensifier. Les villages albanais sont attaqués, les populations expulsées et les maisons brûlées. Entre la ville de Pec et le chef-lieu du pays, Pristina, des colonnes de fumée s'élèvent dans le ciel. Le village de Dolovo (sud-ouest) a été rayé de la carte, celui de Grabanica (à 30 kilomètres à l'est de Pec) a subi le même sort. Une piste cahoteuse mène à ce hameau composé d'une trentaine d'exploitations agricoles réduites aujourd'hui à des décombres.



Le bétail est à l'abandon, des cadavres de chiens gisent sur le flanc. Au détour d'un virage, un véhicule blindé est à l'arrêt. Trois policiers serbes adossés à un muret interdisent le passage. D'autres policiers arpentent le chemin. Une opération est en cours. Des nuages noirs s'échappent à intervalles réguliers d'une cour de ferme. *« Vous ne devez pas rester là, l'UCK (Armée de libération du Kosovo) vient d'attaquer le village »*, ordonne un des policiers qui dit s'appeler Dragan Dguric. *« Ils peuvent se mettre à tirer à tout instant »*, ajoute-t-il.

Rien n'indique pourtant l'imminence d'un danger. Les policiers ne portent ni casque ni gilet pare-balles. Un paysan, serbe probablement, vaque dans un champ, à bord de son tracteur. Dragan Dguric précise en allumant une cigarette que les paysans de la Drenica étaient pour la plupart serbes. Les quelques pièces d'identité retrouvées dans les ruines des alentours attestent qu'ils étaient, au contraire, albanais.

SECTEUR BOUCLÉ

Ces actions qui tendent à se généraliser ressemblent dans leur déroulement à celles menées par les Serbes de Bosnie dès 1992. Une attaque massive est conduite, accompagnée d'une destruction systématique des habitations. Celles qui auraient échappé aux flammes sont méthodiquement brûlées quelques jours plus tard. Le but recherché est clair : empêcher le retour des populations qui ont fui.

Les forces serbes, après avoir paru fléchir ces dernières semaines face à la tactique de harassement de l'UCK – qui a fait plusieurs victimes parmi les civils (serbes) –, semblent regagner le terrain perdu. L'UCK a tenté de s'assurer une continuité territoriale allant des régions frontalières de l'Albanie, où elle s'approvisionne en munitions, jusqu'à la Drenica. Ce couloir lui aurait permis d'acheminer son armement en plein cœur du Kosovo. L'offensive serbe de la semaine passée a, semble-t-il, fait échouer ce plan. Le barrage érigé par l'UCK au lieu-dit d'Orlat, sur l'axe routier principal du pays menant de Pec à Pristina, vient d'être levé. Il n'y a pas eu d'échanges de tirs : l'UCK s'est apparemment repliée.

Dans le même temps, Belgrade renforce sa présence policière et militaire au Kosovo. Lundi soir, une colonne impressionnante de cinquante véhicules dont des blindés et des autobus remplis d'hommes cagoulés a été vue se dirigeant vers l'ouest du pays. Les combats font aujourd'hui rage autour de la région de Decane, au sud de Pec, et à quelques kilomètres de la frontière entre l'Albanie et le Kosovo. Le secteur a été bouclé par les policiers serbes qui empêchent les journalistes d'y pénétrer. *« Vous aurez accès à ce territoire lorsqu'il sera libéré »*, lâche un officier serbe à la sortie de Pec.

TRAUMATISMES

Les autorités serbes limitent aussi la liberté de mouvements des organisations humanitaires. Elles ne peuvent pas apporter assistance aux populations déplacées qui s'entassent dans les villes où continuent à se terrer dans les forêts. *« La situation n'est pas encore alarmante mais elle pourrait le devenir. Ces populations rurales ne pourront pas, dans l'état actuel des choses, travailler dans les champs cet été. On redoute une catastrophe lorsque l'hiver arrivera »*, prévient François Fille, le coordonnateur de Médecins sans frontières (MSF) à Pec. MSF, qui fournit en médicaments 80 dispensaires sur l'ensembe du pays a stoppé ses activités, faute d'autorisation pour circuler. *« Il existe des régions qui nous sont aujourd'hui inaccessibles comme celles autour de Dakovica* [sud-ouest] *qui représentent d'inquiétantes taches d'ombre »*, poursuit François Fille.

Handicap international, qui a pu se rendre récemment à Dakovica, s'est vu « confisquer » par les autorités locales serbes les 50 tonnes de vivres destinées aux personnes déplacées. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ne peut plus assurer les évacuations médicales des zones de combats vers les hôpitaux des villes. *« On a constaté que les populations dites fragiles, des enfants surtout, présentent de profonds traumatismes »*, avance Béatrice Weber, déléguée du CICR sur place. Elle précise que la plupart des allégations concernant les souffrances infligées aux civils albanais sont *« vérifiées »*.

Selon les observateurs, un déploiement rapide de forces internationales au Kosovo pourrait permettre de faire cesser les violences. Les pourparlers politiques qui ont débuté la semaine passée entre les deux camps – et qui devaient se poursuivre vendredi – semblent d'ores et déjà voués à l'échec. Alors que des régions sont la proie des flammes, les négociations en cours, voulues par la diplomatie américaine, apparaissent à beaucoup comme un jeu cynique.

Christian Lecomte

M. Jospin examine l'idée d'une ratification sous conditions

LA RATIFICATION par la France du traité d'Amsterdam est un nouveau casse-tête pour Lionel Jospin. Au sein de sa majorité, le Parti communiste, le Mouvement des citoyens – qui réclament un référendum – et les Verts ne cachent pas leur hostilité. Mais les turbulences risquent de venir aussi du Parti socialiste. Le premier, Jack Lang avait agité la menace d'un vote hostile au traité. Sous la pression de Laurent Fabius et de ses amis, le premier ministre, comme le PS, ont fait de cette réforme des institutions un préalable à l'élargissement de l'Union européenne. La Gauche socialiste réclame un référendum interne au PS contre le traité d'Amsterdam.

Conscient des écueils à venir, et sachant que la France risque d'être un des derniers pays à le faire, M. Jospin tente de baliser la voie de la ratification. Celle-ci nécessite deux étapes : en premier lieu, un projet de loi de révision constitutionnelle, qui passe par un accord entre Jacques Chirac et Lionel Jospin ; en second lieu, un projet de loi de ratification du traité. Le 25 avril, lors d'un séminaire du bureau national du PS à Saint-Germain-en-Laye, le premier ministre avait souligné que c'était d'abord à ceux qui avaient négocié le traité – M. Chirac et l'ancienne majorité – de s'engager pour sa ratification.

Mardi 26 mai à Matignon, M. Jospin a élargi le traditionnel petit déjeuner hebdomadaire des dirigeants socialistes avec François Hollande à M. Fabius et M. Lang. La discussion, exclusivement exploratoire, a porté sur le calendrier et *« l'accompagnement politique »* de la ratification du traité. Aucune décision n'a été prise, celle-ci étant subordonnée à un entretien entre M. Chirac et M. Jospin qui devrait avoir lieu prochainement. La révision de la Constitution, sous la forme d'une réunion du Congrès, devrait avoir lieu avant la fin de l'année ou au plus tard au début 1999, une date plus rapprochée étant difficile compte tenu du programme de la session. Le traité lui-même pourrait alors être ratifié par les députés et les sénateurs au premier trimestre 1999, l'objectif étant que le vote n'intervienne pas trop près des élections européennes de juin.

Un consensus s'est opéré, le 26 mai, sur l'idée d'une ratification conditionnelle. La France conditionnerait l'application du traité à un engagement de ses partenaires à reprendre le chantier de la réforme des institutions. La conditionnalité pourrait apparaître dans un article 2 du projet de ratification, plutôt que dans l'exposé des motifs, ce qui suppose, selon Matignon, *« une formule juridiquement et politiquement acceptable »*. L'autre solution serait que la France prenne parallèlement une initiative, avec plusieurs de ses partenaires, pour une nouvelle négociation sur la réforme des institutions.

Michel Noblecourt

هكذا من الاصل

Les Danois entérinent le traité d'Amsterdam

Le royaume [illegible] sur l'Europe [illegible] ont voté « non » [illegible] 28 mai

M. Jospin examin[illegible] d'une ratification [illegible]

Le Bundestag vote la réhabilitation des victimes de la justice nazie

BONN. Les députés du Bundestag ont voté, jeudi 28 mai, une loi réhabilitant globalement les victimes de la justice nazie, après des années de polémiques et d'atermoiements. Le texte a été largement adopté avec les voix de la majorité chrétienne-démocrate/libérale et de l'opposition sociale-démocrate, tandis que les Verts se sont abstenus au motif que le texte ne mentionne pas explicitement certaines catégories de victimes. La loi, qui devrait entrer en vigueur le 1er juillet, invalide globalement les condamnations prononcées *« pour des motifs politiques, militaires, racistes, religieux ou idéologiques »* et *« en violation des principes d'équité élémentaires »*.

Selon les estimations, entre 200 000 et 500 000 jugements rendus de 1933 à 1945 seront cassés, sans examen au cas par cas. Cette réhabilitation concernera aussi les déserteurs et les homosexuels condamnés sous le régime nazi ainsi que les victimes de stérilisation. Quelque 50 000 des 350 000 personnes victimes de stérilisation forcée vivent encore aujourd'hui. La loi ne donne cependant pas droit à des dédommagements financiers, ce problème étant suffisament traité par des lois déjà existantes, selon le Parlement. – *(AFP.)*

Au Royaume-Uni, un salaire minimum un peu inférieur au SMIC français

LONDRES. Les conditions de l'introduction d'un salaire horaire minimum au Royaume-Uni se précisent. Une commission indépendante sur les bas salaires propose, dans son rapport au Premier ministre britannique Tony Blair, que le montant brut de ce salaire soit de 3,60 livres, soit 34,90 francs (contre 39,43 francs en France). La principale organisation patronale, la Confédération de l'industrie britannique (CBI), a déclaré qu'il s'agissait d'un niveau *« acceptable »* pour les entreprises, alors que les secteurs à forte main-d'oeuvre bassement payée, comme le textile ou la restauration, s'inquiètent pour leur compétitivité et les risques d'inflation. Du côté des syndicats, les réactions sont mitigées. Selon John Monks, secrétaire général du Trade Union Congress (TUC), *« ce chiffre est un pas raisonnable dans la bonne direction »*, bien que son organisation ait affiché l'intention d'obtenir un salaire minimum supérieur à 4 livres.

L'instauration d'un salaire minimum – telle que la commission la préconise – ne bénéficiera qu'aux travailleurs de plus de vingt et un ans. Ceux de dix-huit à vingt et un ans ne devraient avoir droit qu'à 3,20 livres par heure, alors que les seize-dix-huit ans ne seront assurés d'aucun salaire minimum. Actuellement, environ 2,3 millions d'employés britanniques de plus de vingt et un ans gagnent moins de 3,6 livres par heure.– *(AFP.)*

L'OMC donne quinze mois à l'Europe pour prouver le danger des hormones

BRUXELLES. L'Union européenne pourrait être obligée de lever, à compter de la mi-juillet 1999, l'embargo qu'elle applique aux importations de viande bovine élevées aux hormones. L'interdiction porte sur les viandes produites aux Etats-Unis ou au Canada et qui ne sont pas certifiées provenant d'un élevage n'utilisant pas les anabolisants. L'Organisation mondiale du commerce a, le 28 mai, donné un délai de quinze mois à l'Union pour se mettre en règle avec la décision prise en février par son organe d'appel et démontrer scientifiquement l'existence d'un danger.

L'UE avait affirmé que la viande aux hormones pouvait être cancérigène, mais sans en apporter une preuve suffisante aux yeux de l'OMC. La Commission avait annoncé qu'elle allait engager une évaluation complémentaire. Aujourd'hui, elle se montre embarrassée, indiquant qu'il lui faudrait un an et demi à deux ans pour mener à son terme une enquête scientifique supplémentaire, dont rien ne dit de surcroît que l'OMC voudrait tenir compte.– *(Corresp.)*

Testament optimiste de l'Institut monétaire européen

FRANCFORT. Dans son dernier rapport annuel, avant de céder sa place à la Banque centrale européenne, le 1er juin à Francfort, l'Institut monétaire européen (IME) dresse un tableau globalement favorable de la conjoncture européenne pour 1998 et 1999. Ce rapport, publié le jeudi 28 mai, souligne que les perspectives de croissance dans l'UE sont favorables, que la demande intérieure devrait *« continuer de se raffermir »* et compenser en partie les effets de la crise asiatique.

L'IME note que la majorité des pays qualifiés pour l'euro *« ont déjà atteint des taux d'intérêt bas et étroitement alignés »*. *« Cela suggère,* indique le rapport, *qu'une politique monétaire commune commence* de facto *à émerger dans les pays qualifiés pour l'euro, sur fond de grande stabilité des prix et des cours de changes. »* La croissance du PIB dans les onze pays qualifiés pour l'euro a été de 2,5 % en 1997 et celle de l'ensemble des Quinze de 2,6 %, a par ailleurs fait savoir jeudi 28 mai Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne.– *(AFP/Reuter.)*

Une Convention facilitant le divorce dans l'Union européenne est signée

BRUXELLES. Les ministres de la justice des Quinze ont signé, jeudi 28 mai à Bruxelles, une convention visant à faciliter le divorce entre ressortissants de différentes nationalités au sein de l'Union européenne. Après plus de trois ans de discussions, les ministres ont adopté le texte de cette convention qui permettra d'identifier le tribunal compétent pour traiter une demande de divorce et garantira la reconnaissance de l'exécution d'une décision d'un Etat membre dans les autres pays de l'Union, à l'exception des décisions concernant les couples d'homosexuels qui ne sont pas encore reconnus uniformément partout.

La France et l'Allemagne, a annoncé la garde des sceaux française, Elisabeth Guigou, mettront ces dispositions en application de manière anticipée, dès que ces deux pays auront ratifié la convention, ce qui devrait intervenir avant la fin de l'année. L'enjeu est devenu très politique entre les deux pays, une centaine de couples franco-allemands connaissant actuellement des difficultés pour obtenir le divorce soit en Allemagne soit en France, et pour se répartir la garde des enfants.– *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ISRAËL : une colonie controversée installée le 25 juin à Jérusalem-Est** a été démantelée, jeudi 28 mai. L'organisation d'ultra-droite israélienne Ateret Cohanim a cependant indiqué que les autorités juives avaient accepté le principe d'une *« présence »* sur le site. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : pour réclamer la libération de Vincent Cochetel,** pris en otage le 29 janvier en Ossétie du Nord où il effectuait une mission pour le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), une marche était organisée vendredi 29 mai à Tours, ville dont il est originaire.

Jacques Chirac, à Beyrouth, veut réaffirmer le soutien de la France au Liban

Le président de la République doit inaugurer l'ambassade de France restaurée

Jacques Chirac effectue une visite de trois jours au Liban, du 29 au 31 mai, au cours de laquelle il doit notamment inaugurer l'ambassade de France, entièrement restaurée après les dégâts causés par la guerre civile libanaise. M. Chirac doit réaffirmer à cette occasion le soutien de la France au Liban, notamment à propos de la proposition israélienne de retrait conditionnel de la zone occupée au sud du pays.

AUCUN autre pays n'aura eu droit à tant de sollicitude : en deux ans, le président de la République, Jacques Chirac, aura fait trois visites au Liban. Visites que des circonstances régionales particulières, les relations historiques franco-libanaises, une amitié personnelle avec le premier ministre, Rafic Hariri, expliquent en partie, mais qui sont surtout l'expression d'un acte de foi exceptionnel – tenant du pari, tant les vents semblent contraires – dans l'avenir du pays du Cèdre.

M. Chirac est l'hôte du Liban du 29 au 31 mai. L'occasion – l'inauguration, samedi, de la Résidence des pins, demeure de l'ambassadeur de France à Beyrouth, entièrement restaurée après avoir été très sérieusement endommagée durant la guerre – pouvait difficilement être manquée.

Le lieu est hautement symbolique de l'intimité des relations entre Beyrouth et Paris. C'est là que résidait, avant l'indépendance, le haut commissaire français. De là, le général de Gaulle lança en 1941 un message à la France libre. C'est près de la résidence que l'ambassadeur Louis Delamare a été assassiné le 4 septembre 1981. C'est là que François Mitterrand est allé s'incliner devant les dépouilles des soldats français membres de la Force multinationale pour le Liban, victimes d'un attentat en 1983.

Mais M. Chirac ne se rend pas à Beyrouth pour cultiver la nostalgie. Il veut faire de ce passé un tremplin pour l'avenir et réaffirmer aux Libanais, qui doutent d'eux-mêmes et des autres tant leur pays semble être le parent pauvre de la région, qu'ils peuvent compter sur la France. M. Chirac est aussi convaincu que le Liban, par ailleurs membre historique de l'Association des pays ayant le français en partage, est une bonne porte d'accès pour la France dans la région.

POUR UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Le président de la République doit également rassurer ses hôtes à propos de la position de la France sur la désormais fameuse résolution 425 du Conseil de sécurité des Nations unies, vieille de vingt ans, relative au retrait de l'armée israélienne du Liban sud. Cette résolution, jamais appliquée, a été remise à l'ordre du jour par Israël, qui a annoncé début mars qu'il l'acceptait sous condition.

M. Chirac devait rappeler que pour Paris, la résolution 425 doit être appliquée à la lettre, c'est-à-dire sans conditions. Et dans la mesure où la Syrie, tuteur internationalement reconnu du Liban, veille, M. Chirac ne devait pas manquer de rappeler que la paix ne pourra être que globale. Ce qui implique que Damas doit recouvrer sa souveraineté sur le Golan, et que les besoins d'Israël en matière de sécurité doivent être satisfaits.

Quant au retrait des troupes syriennes du Liban, que tous les Libanais espèrent à haute voix ou mezza voce, il devrait, selon M. Chirac, aller de soi, une fois que l'armée et les forces de sécurité libanaises auront rétabli la souveraineté de l'Etat sur la bande frontalière et que la paix aura été rétablie. A tort ou à raison, nombre de Libanais n'en sont pas si sûrs.

M. Chirac, enfin, devait profiter de l'occasion pour relancer une idée lancée avec son homologue égyptien, Hosni Moubarak : la convocation d'une *« conférence des pays résolus à sauver la paix »*, qui *« maintiendrait et confirmerait tous les principes et accords déjà existants »* et dont les parties prenantes au processus de paix seraient *« saisies »* pour relancer un processus de paix en grave danger de mort.

Mouna Naïm

Jean et Xavière Tiberi présents au Liban

Au cours de son séjour à Beyrouth, dimanche 31 mai, Jacques Chirac va ouvrir les travaux de l'Association internationale des maires de France (AIMF), qu'il a contribué à créer il y a une vingtaine d'années. M. Chirac retrouvera à cette occasion Alain Juppé, maire de Bordeaux, et Jean Tiberi, maire de Paris. M. Tiberi sera accompagné de son épouse, Xavière, visée par une enquête judiciaire préliminaire.

GAUCHE Alors que, sous la houlette de Robert Hue et Louis Viannet, les directions du PCF et de la CGT évoluent dans le sens de la réforme et de l'ouverture, des poches de résistance se confirment au sein des deux organisations. ● DANS LE LOIR-ET-CHER, des communistes se sont mis en rupture de la fédération pour dénoncer les *« renoncements »* de leurs dirigeants. ● L'ARRIVÉE DE BERNARD THIBAULT, le jeune leader des cheminots, à la tête de la CGT, en février 1999 ravive les craintes des conservateurs, au sein de la centrale, qui pourraient constituer un courant. L'action syndicale devient le refuge de communistes échaudés par la participation gouvernementale. ● LES TENSIONS pourraient s'aviver à propos d'Air France, ou de la *« réforme de la réforme »* de la SNCF. Le ministre communiste des transports, Jean-Claude Gayssot, cherche à établir une doctrine de la gestion publique.

La CGT bénéficie de la perte d'influence du Parti communiste français

Les communistes échaudés par la participation gouvernementale se réfugient dans la centrale syndicale. L'arrivée de Bernard Thibault, à la tête de la CGT, en février 1999, confirme, sur fond de tensions, une évolution dans le sens de l'ouverture

C'EST ÉCRIT, noir sur blanc, dans *L'Humanité* du 7 mai. Avec ce mélange de contrition et de bonne volonté qui devient presque une politique. L'article rend compte d'une réunion des secrétaires départementaux, place du Colonel-Fabien, devant Robert Hue. *« Il y a des blocages dans le parti »*, dit l'un. *« Trop de communistes ne participent plus à l'activité du parti et, a fortiori, à son ouverture »*, ajoute un autre. *« Le parti n'est pas attrayant »*, enchaîne un troisième. Et un autre encore évoque le chemin de croix du nouvel adhérent dans une *« cellule où se poursuit depuis des années une conversation codée, apparemment très éloignée de ses motivations »*...

Même si la direction veut et sait se servir de ces confessions, ces témoignages révèlent un malaise et un découragement. Le « Parti » ne se porte pas bien. Si Jean-Claude Gayssot et Marie-George Buffet, au gouvernement, font exister les « camarades », si son secrétaire national, Robert Hue, sait – jusqu'à l'excès – attirer l'attention des médias, les forces militantes et la réflexion font défaut. Alors, tout naturellement, cette perte d'influence profite à la CGT.

Lorsque, en décembre 1996, lors du 29e congrès du PCF, le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, décide de quitter le bureau national du PCF, les deux hommes ont en mémoire les grèves de décembre 1995, au cours desquelles Bernard Thibault, le jeune patron des cheminots CGT, est apparu comme le chef de file de cette gauche qu'on nomme depuis le *« mouvement social »*. A l'époque, M. Hue songeait déjà aux élections législatives de mars 1998, après lesquelles il souhaitait imposer à ses troupes l'idée de ministres communistes. Une *« séparation »* entre parti et syndicat rendra plus facile la participation gouvernementale ; la CGT aura les coudées plus franches. Les ministres communistes seront les *« relais citoyens »* d'un mécontentement de moins en moins canalisé par les organisations traditionnelles, tandis que, face à Lionel Jospin, le secrétaire national du PCF pourra se targuer de liens – toujours réels – avec la CGT. Chacun sait, en outre, à Montreuil comme place du Colonel-Fabien, que M. Thibault, qui devrait succéder à M. Viannet en février 1999, était, bien plus que Maryse Dumas, le candidat de M. Hue...



Plus unitaires, plus ouverts aux nouvelles réalités de la société et de l'économie, le parti et le syndicat opèrent des évolutions parallèles. Dans le même temps, l'annonce de l'arrivée de M. Thibault à la direction de la centrale a ravivé les inquiétudes de ceux qui, en décembre 1995, lors du 45e congrès de la CGT, s'étaient comptés sur le vote modifiant l'article 1er des statuts de la centrale : un tiers des délégués présents avaient alors refusé que la CGT ne s'assigne plus comme but la *« suppression de l'exploitation capitaliste »*. Après le départ de la Fédération syndicale mondiale, imposé lors du même congrès, ce score avait conforté les conservateurs du parti : plus qu'entre « durs » et « mous », ou réformistes, le clivage qui traverse la CGT oppose en effet ces derniers aux modernistes.

Sans véritables chefs de file, ces cégétistes, souvent aussi membres du parti, ont consacré toute leur vie à militer au sein de ces deux organisations. En région parisienne, dans le Val-de-Marne, les Bouches-du-Rhône, la région Centre, ces fiefs recouvrent ceux du PCF. Pas un hasard si l'association *« Continuer la CGT »* – un courant qui peut regrouper 15 % de sympathisants » – a été lancée à Lens (Pas-de-Calais), dans les locaux du parti : puisque le PCF est devenu réformiste, jugent ses sympathisants, la seule action qui vaille passe par la CGT.

L'apparition et la structuration d'une force conservatrice au sein de la CGT est un des enjeux du prochain congrès. Au printemps 1997, a circulé au sein de la CGT, un « appel des 1 000 », contre l'adhésion de la CGT à la Confédération européenne des syndicats, un des buts poursuivis par M. Viannet. En mars, un manifeste appelant à *« coordonner les courants de gauche des principales centrales syndicales, face à l'offensive néolibérale dans toute l'Europe occidentale »*, signé notamment par Jean-Pierre Page, responsable du secteur international de la CGT, « fuite » sur le réseau interne de la centrale. Au cours du comité confédéral de mai, Georges Hervo, le conservateur patron de la fédération de la chimie, et Marcel Carbasse, secrétaire de l'union départementale de Marseille, critiquent le travail du bureau confédéral sortant.

Ces conflits pourraient s'aviver, prochainement, autour de la *« réforme de la réforme »* de la SNCF, ou sur la défense d'Air France, contre le désengagement de l'Etat. MM. Hue et Gayssot, d'un côté, MM. Viannet et Thibault, de l'autre, devront cohabiter. Le 6 avril, dans une tribune au vitriol publiée par *L'Humanité*, Claude Billard, député du Val-de-Marne – l'ancienne circonscription de Georges Marchais –, membre du bureau national et chargé du secteur public Place du Colonel-Fabien, dénonce la *« privatisation »* de la compagnie et prévient : *« Les communistes d'Air France s'inquiètent des décisions d'ouverture du capital de la compagnie nationale (...). Les syndicats unanimes rejettent toute forme de participation des agents au capital de la compagnie (...). Pourquoi le gouvernement – qui déclare exclure la privatisation – ne sort-il pas officiellement Air France du champ de la loi Balladur dressant la liste des "privatisables" ? »* Quelques jours plus tôt, le ministre des transports avait reçu discrètement M. Billard, avec quelques parlementaires communistes, pour leur suggérer de déposer un amendement proposant de « sortir » Air France de cette liste. Un entretien sans suite. En attaquant le ministre dans *L'Humanité*, M. Billard s'est fait le porte-parole des résistances communistes et cégétistes...

Alain Beuve-Méry et Ariane Chemin

« Robert, tu me fends le cœur ! »

« *Vous allez assister à une étonnante partie de cartes* », avait promis Jean-Pierre Foucault, samedi 18 avril. TF1 fêtait la centième de « Navarro ». Robert Hue, qui doit beaucoup à Roger Hanin – le beau-frère de François Mitterrand ne lui avait pas ménagé son soutien lors de l'élection présidentielle de 1995, puis, à Argenteuil, pendant la campagne législative, en 1997, du député du Val-d'Oise –, avait accepté de jouer avec Jack Lang et Michel Charasse la célèbre partie de cartes de Marcel Pagnol. M. Hue n'a pas apprécié la narration qu'en a faite l'*Humanité Hebdo*, le 23 avril, dans un billet intitulé « Tu me fends le cœur ! ». « *Une partie de tricheurs. D'où un certain malaise. Etaient-ils à leur place ?* », s'interrogeait le chroniqueur télé du magazine communiste, en commentant la prestation de M. Hue, qui jouait Panisse, avant de conclure : « *Qui penserait à féliciter un homme politique pour ses talents de comédien ?* »

Des ministres « enchaînés aux fauteuils des salons socialistes »

BLOIS
de notre correspondant

A la fédération de Loir-et-Cher du Parti communiste français, *« on est zen »*. Jean-Louis Le Moing, tout juste quarante ans, secrétaire fédéral depuis 1985, le dit et l'affiche d'un sourire. Permanent depuis l'âge de dix-huit ans, entré au comité national en 1996, cet homme d'appareil se plaît à incarner le militant communiste ouvert et pragmatique. Avec une courtoisie qui ne se dément jamais, le nouveau conseiller régional, élu en mars sur la liste « plurielle » emmenée par Jack Lang, répète sereinement que la *« démarche nouvelle »* des communistes appelle *« réflexion, discussion, débat, créativité, imagination... »*.

Pourtant, il y aurait de quoi perdre sa sérénité. En trois mois, les quarante et un signataires de l'« Appel des 41 » sont devenus quatre-vingt-dix, en rupture ou en « grève des timbres », qui dénoncent les *« renoncements »* d'un parti « Canada Dry ». *« Il [en] a encore le nom et s'efforce de maintenir quelques signes extérieurs de reconnaissance... »* affirment ces adhérents de la fédération, qui en revendique huit cents. *« Plus de 10 % ! Ce serait déjà beaucoup »*, ironise Armand Villa, ex-secrétaire national des fonctionnaires CGT, un des premiers signataires de l'appel, parmi lesquels figure Thérèse Hirzberg, ancienne dirigeante des fonctionnaires CGT qui, en 1981, s'était opposée à l'entrée de ministres communistes au gouvernement.

« LE PARTI EST EN DANGER »

Les « 41 » préparent, le 10 juin, les *« assises des communistes de Loir-et-Cher »*. Une phrase de Maurice Thorez fait le bandeau de la tribune libre de leur bulletin : *« Que les bouches s'ouvrent ! »* Et elles s'ouvrent : *« Oui, le Parti est en danger, regardons ce que Gorbatchev en a fait en URSS »* ; les ministres communistes sont *« enchaînés aux fauteuils des salons socialistes »* ; *« Comment pourrais-je être militant syndical CGT me battant contre la privatisation des services publics et militer en même temps au PCF, qui prône la mixité des capitaux à France Télécom ? »* écrit Dominique Hervelet, postier à Blois.

« Ce sont des gens avec qui nous souhaitons travailler », assure M. Le Moing. S'il distingue *« les meneurs qui s'opposent de longue date aux mutations du Parti et ont appelé à voter nul dès 1997 »* des autres signataires, dont il *« comprend les impatiences »*, il n'exclut personne de la discussion.

Pour les « 41 », ce serait *« un vote politique pour la direction fédérale de ne pas participer à ces assises »*. Le patriarche de la fédération, Roger Leclerc, cinquante-six ans de parti, des lustres de comité central et une chasse à l'ours ratée avec Brejnev, grommelle : *« Quand la route devient caillouteuse, il y en a toujours qui s'écartent du chemin. »*

– Intérim

Jean-Claude Gayssot veille avec opiniâtreté sur le domaine public des transports

EN CONFIANT au principal ministre communiste de son gouvernement le secteur des transports, de l'équipement et du logement, le premier ministre, Lionel Jospin, a placé sous bonne garde communiste deux des principales entreprises publiques, la SNCF et Air France. Jean-Claude Gayssot a décidé d'en faire un véritable domaine réservé, qu'il s'applique à défendre, voire à étendre, en revendiquant un droit de regard sur les entreprises aéronautiques Aerospatiale et Snecma.

Le ministre communiste s'est employé à établir, par touches successives, une doctrine de la gestion publique. *« Je veux démontrer qu'une entreprise publique est tout aussi capable de performance et d'efficacité »*, repète-t-il souvent pour justifier la fin de non-recevoir qu'il oppose aux partenaires industriels européens de la France, réticents à s'allier à une entreprise contrôlée par l'Etat, ou aux PDG impatients de se débarrasser d'une tutelle contraignante.

Le bras de fer avec Christian Blanc, à l'été 1997, va lui donner l'occasion de marquer son autorité. Au président d'Air France qui réclamait la sortie de son groupe du périmètre étatique, M. Gayssot répond qu'il ne « [sera] *pas le ministre de la privatisation* ». Mais M. Blanc fait de la privatisation un principe, met son mandat en jeu et parvient à rallier à sa cause Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie. *« On s'est vraiment demandé pendant quelques jours dans quel sens le premier ministre allait arbitrer »*, confie aujourd'hui un conseiller de M. Gayssot. Mais le premier ministre est fidèle à la déclaration commune PS-PCF. M. Blanc démissionne et est remplacé par Jean-Cyril Spinetta. Neuf mois plus tard, l'accord de M. Gayssot pour l'ouverture minoritaire du capital d'Air France fera pourtant grincer quelques dents dans les rangs communistes.

APPÉTIT INTERVENTIONNISTE

Fort de ce premier succès sur la pérennité du secteur public, M. Gayssot veille jalousement sur son portefeuille industriel. Aux Etats-Unis, il se réjouit de constater que le géant General Electric n'exprime aucune réticence particulière à être allié, depuis vingt-cinq ans, au fabricant public de moteurs d'avion Snecma. Si le ministre des transports n'a rien pu faire contre la privatisation de l'entreprise d'électronique de défense Thomson-CSF, il revendique son titre de « ministre Airbus », pour faire savoir qu'il s'opposera à la privatisation d'Aerospatiale, dont le gouvernement a annoncé l'ouverture du capital, mercredi 27 mai.

Cet appétit interventionniste se retrouve sur le terrain social. Par goût de la négociation collective, et auréolé de son succès dans le conflit des chauffeurs routiers, le « ministre-président » d'Air France se retrouve aujourd'hui en première ligne dans le conflit des pilotes. *« Je vais laisser bouillir un peu la marmite et puis j'interviendrai »*, confiait le ministre il y a quelques semaines. Doublant le président de l'entreprise, en recevant directement les syndicats, il n'a pas le droit à l'erreur.

A la SNCF non plus. M. Gayssot n'a pas encore pris à bras-le-corps le délicat dossier de la réforme ferroviaire. Ancien cheminot, M. Gayssot part certes avec de sérieux atouts. Ils lui permettent d'être écouté aujourd'hui par la CGT. Le principal syndicat de la SNCF a endossé la *« logique de responsabilité »* du ministre et ne devrait pas perturber le déroulement du Mondial, malgré les tensions sociales dans l'entreprise. M. Gayssot a calmé le jeu en accordant d'emblée un désendettement supplémentaire de 28 milliards de francs, mais n'a toujours pas tenu sa promesse de *« réformer la réforme »*. Les cheminots attendent toujours des gages sur l'unicité du secteur ferroviaire, mise à mal par la création du Réseau ferré de France, propriétaire des voies et, surtout, qui décide aujourd'hui des investissements ferroviaires.

Christophe Jakubyszyn

Un partisan au parler clair du « renouveau syndical »

PORTRAIT
Bernard Thibault, cheminot et membre du PCF, succédera à Louis Viannet

L'HOMME a percé sur la scène médiatique pendant le conflit de novembre-décembre 1995. Dirigeant des cheminots CGT en grève, Bernard Thibault a totalement désarçonné le présentateur Daniel Bilalian, au cours d'un journal de 20 heures sur France 2. S'attendant à avoir en face de lui un pur apparatchik du syndicalisme, au langage convenu, le journaliste s'est retrouvé face à un dirigeant ouvert, jeune et décontracté, au parler clair. Bien plus que Marc Blondel, il fut alors le véritable chef d'orchestre du mouvement social et de la contestation du gouvernement d'Alain Juppé, née de la remise en cause des régimes spéciaux de retraite, et notamment celui de la SNCF.

Remarqué par Louis Viannet, triomphalement réélu le 8 décembre 1995, pour un second mandat à la tête de la CGT, il fut dans la foulée repéré par Robert Hue. Le secrétaire national du Parti communiste français a fait des pieds et des mains pour convaincre le jeune dirigeant cheminot d'entrer au comité national du PCF, en décembre 1996, au moment où M. Viannet quittait pourtant le bureau national du parti. Cet acte d'allégeance au parti fut diversement apprécié, alors qu'au sein de la CGT court une profonde ligne de clivage entre ceux qui sont persuadés que la centrale de Montreuil doit se réformer pour survivre et les partisans du statu quo.

Jusqu'à sa désignation, le 7 mai, à l'unanimité du bureau confédéral, pour prendre en main les destinées de la CGT, à partir de février 1999, Bernard Thibault est resté silencieux sur le sujet, se gardant bien de se prononcer. Rapporteur du projet de résolution générale, dont une première version était discutée, le 19 mai, au cours d'un comité confédéral national, le parlement de la centrale, il a alors publiquement lâché qu'*« il faut accélérer le processus de renouveau syndical »*. Dauphin souhaité par M. Viannet, il a longtemps fait attendre ce dernier avant de lui donner son accord.

L'OMBRE DE GEORGES SÉGUY

Très prudent, M. Thibault a en effet beaucoup hésité, pesant le pour et le contre, avant de se décider. Jeune – il est né en 1959 –, il sait qu'il risque d'en prendre pour une quinzaine d'années et d'exercer trois ou quatre mandats d'affilée à la tête de la centrale. A lui revient la lourde tâche de faire entrer la CGT dans le XXIe siècle. Or, bien que depuis peu au cœur du pouvoir cégétiste – il n'est au bureau confédéral que depuis un an –, il connaît les pesanteurs de l'appareil syndical et la complexité de ses rouages. Entre autres atouts, M. Thibault a son passé de cheminot. Il reste plus marqué par la culture de la SNCF que par celle du parti, auquel il a adhéré en 1986. Entré au dépôt de Paris-Est à l'âge de dix-huit ans, après un certificat d'aptitude professionnelle de mécanique générale, il est issu d'une des trois ou quatre fédérations qui comptent au sein de la CGT, avec l'énergie, la métallurgie et la poste. Sur son parcours, plane l'ombre bienveillante de Georges Séguy, cheminot comme lui et catapulté au même âge à la tête de la CGT, à la veille de mai 68. M. Séguy, qui chasse dans le Loiret en compagnie de M. Viannet, assure avoir beaucoup fait pour rapprocher les deux hommes.

Direct, M. Thibault n'a ni les manières ni le discours d'un syndicaliste traditionnel. Il apparaît en phase avec les nouvelles orientations que la CGT met en avant. En décembre 1997 et en janvier, il a participé aux manifestations des associations de chômeurs et des comités CGT. Auparavant, il avait participé à l'action menée par la CGT contre les lois sur l'immigration et pour la défense des sans-papiers. Sa légitimité reposant sur l'épreuve de force remportée à la SNCF, en 1995, il a rappelé, mercredi 28 mai, au congrès de la Fédération des industries chimiques CGT, que le mouvement social avait *« bel et bien montré un second souffle depuis 1995 »*.

A. B.-M.

هكذا زمن الإصل

rti communiste français

nt dans la centrale syndicale

ons, une évolution dans le sens de l'ouverture

« Robert,

tu me fends le cœur »

n parler clair du « renouveau »

L'Assemblée nationale proclame : « La France reconnaît le génocide arménien de 1915 »

Le gouvernement s'inquiète des réactions d'Ankara après le vote d'un texte symbolique

Les députés ont voté, vendredi 29 mai, une proposition de loi d'origine socialiste reconnaissant le génocide arménien. Ce texte qui « *ne réjouit pas* » l'Hotel Matignon,n'a qu'une portée symbolique et, accessoirement, permet au Parlement d'adopter une pétition de principe, ce qui, formellement, lui est interdit depuis 1958. Les autorités turques ont fait part de leur mécontentement.

UN PÉRILLEUX exercice diplomatique attendait le gouvernement, vendredi 29 mai, lors de l'examen à l'Assemblée nationale de la proposition de loi reconnaissant le génocide arménien de 1915. Cette initiative parlementaire *« ne réjouit pas »* Matignon, qui redoute des conséquences politiques et économiques avec la Turquie, reconnaît l'entourage de Lionel Jospin. L'article unique du texte est aussi bref que symbolique : *« La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915. »* Comment s'opposer à un texte qui suscite la quasi-unanimité au Parlement, s'interroge un ministre? De son côté, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a tenu à rassurer son homologue turc : dans sa réponse à la lettre que lui a adressée Hikmet Cetin, président de la Grande Assemblée nationale de Turquie, M. Fabius précise que cette proposition de loi ne constitue *« en rien un geste dirigé contre la Turquie actuelle »*, mais il ajoute qu'il n'entre pas dans ses prérogatives *« d'interrompre cette procédure »*, comme M. Cetin l'y a invité.

C'est à force d'*« obstination »* que les députés ont fini par inscrire cette proposition à l'ordre du jour, alors que les tentatives de leurs prédécesseurs, depuis de nombreuses années, n'avaient jamais abouti, explique Jean-Paul Bret (PS, Rhône), l'un des initiateurs du texte, avec René Rouquet (PS, Val-de-Marne), rapporteur et maire d'Alfortville, qui compte une importante communauté arménienne.

« UN PRÉCÉDENT INTÉRESSANT »

A l'approche de la date anniversaire du génocide (le 24 avril), deux questions d'actualité avaient été posées à Pierre Moscovici, le 21 avril, puis une troisième à Hubert Védrine, le lendemain (*Le Monde* daté 26-27 avril) : le ministre délégué aux affaires européennes avait reconnu le caractère de génocide du peuple arménien, mais seulement *« à titre personnel »*, tandis que le ministre des affaires étrangères utilisait le terme de *« massacres »*, comme devait le faire le premier ministre, le 24 avril, dans un communiqué officiel... Pourtant, lors de la campagne présidentielle de 1995, M. Jospin avait exprimé son soutien à la reconnaissance du génocide.

M. Bret avait prévenu le gouvernement que le groupe socialiste utiliserait *« toutes les ressources »* du règlement de l'Assemblée nationale pour *« faire aboutir »* sa proposition. Le 22 avril, en réunion de groupe, les députés socialistes avaient décidé de ne pas se satisfaire de la *« platitude des réponses* [gouvernementales] *de la veille »*, explique M. Bret, qui précise que, dans cette affaire, Jean-Marc Ayrault, le président du groupe, a donné un *« coup de pouce »* décisif. Une semaine plus tard, les élus socialistes décidaient, à la quasi-unanimité, l'inscription de la proposition de loi dans la niche parlementaire, prévue le 29 mai. Seul Serge Blisko (Paris) avait été d'un avis contraire.

Quelques rares députés critiquent ouvertement cette initiative. Jacques Myard (RPR, Yvelines) estime que la loi n'a pas *« pour fonction de codifier l'histoire »* ; *« Pourquoi ne pas, aussi, reconnaître le génocide des Tsiganes et de tous les peuples victimes d'un massacre ? »*, lance-t-il. *« On met le doigt dans un engrenage un peu dangereux »*, juge, de même, Paul Dhaille (PS, Seine-Maritime), qui doute aussi de la portée d'un texte purement déclaratif : *« Il y aura un vote au Parlement, et après ? »*

En fait, cette proposition de loi s'apparente à une proposition de résolution, une procédure parlementaire interdite aux députés et aux sénateurs par la Constitution de la V[e] République. Seules, depuis 1993, les propositions de résolution qui portent sur des actes européens *« comportant des dispositions de nature législative »* sont désormais autorisées par la Loi fondamentale. L'adoption du texte sur le génocide arménien, qui ne fait guère de doute, est aussi un moyen de ressusciter ce pouvoir parlementaire : ce serait un *« précédent intéressant »*, a résumé Jack Lang (PS, Loir-et-Cher), président de la commission des affaires étrangères, mardi 26 mai. En votant ce texte, les députés feront d'une pierre deux coups.

Clarisse Fabre

La Turquie a mis en garde les autorités françaises

ISTANBUL
de notre correspondante

Au beau fixe depuis plusieurs années, les relations bilatérales entre la France et la Turquie pourraient entrer dans une zone de turbulences. Le ministre des affaires étrangères, Ismail Cem, lors d'une cérémonie commémorant les trente-quatre Turcs victimes des attentats de l'Armée de libération de l'Arménie (Asala), durant les années 70 et 80, a dénoncé, mercredi, *« ceux qui encouragent et ravivent la haine... pour pouvoir recueillir trois voix supplémentaires »*.

La tragédie de 1915 demeure un sujet délicat en Turquie, où la version arménienne des événements n'a jamais été acceptée. Les autorités d'Ankara reconnaissent que des déportations et des atrocités ont eu lieu à cette époque dans l'est du pays mais elles rejettent catégoriquement le concept de génocide. Les Turcs – qui démentent les chiffres de plus d'un million de victimes arméniennes, estimant que les pertes se situent autour de 300 000 personnes – soulignent que, dans le cadre du conflit qui opposait alors la Russie et la Turquie, des atrocités ont été commises dans tous les camps.

Une proposition de loi similaire, introduite par le sénateur républicain Bob Dole, avait assombri, il y a quelques années, les relations entre la Turquie et les Etats-Unis. Les diplomates turcs déplorent qu'une telle initiative viennent s'interposer entre Ankara et Paris à un moment où les liens entre les deux pays, dont les échanges commerciaux se montaient à 24,3 milliards de francs en 1997, sont sur le point de prendre un nouvel essor dans le cadre de l'accord France-Turquie 2000.

« C'EST DU DOMAINE DES HISTORIENS »

« Après la visite du président Demirel, nous avons mis sur pied un plan de partenariat stratégique. Tout est là pour encourager le développement à long terme », déclare l'ambassadeur turc à Paris, Sonmez Koksal, qui trouve *« difficile à comprendre »*, dans ce contexte de relations harmonieuses, la démarche des députés français. Certains attribuent cette initiative à l'arrivée au pouvoir en Arménie, fin mars, de Robert Kotcharian qui, dans sa campagne électorale, avait signalé son intention de mobiliser la diaspora arménienne pour faire pression sur la Turquie et obtenir d'elle la reconnaissance formelle du génocide. Les autorités turques ont mis en garde les autorités françaises sur les conséquences de cette prise de position. Dans un message adressé à son homologue français, le premier ministre Mesut Yilmaz a rappelé les tensions dans les relations entre la France et la Turquie, au début des années 80, alors que l'Asala était active. *« Il a fallu des années pour ramener nos liens au point où ils en sont »*, explique un responsable turc. *« Ce débat relève du domaine des historiens, il n'y a pas de raison que les politiciens s'en mêlent »*, explique-t-on au ministère des affaires étrangères turc. *« Ce n'est pas avec deux lignes de loi qu'ils pourront trancher cette question. En plus, nous n'avons même pas la parole dans ce débat. »*

Pour l'instant, les autorités turques, qui parlent d'un *« problème sérieux »* mais continuent d'espérer que la proposition de loi sera rejetée, se refusent à révéler en quoi les relations bilatérales seraient affectées. Mais, compte tenu de leur sensibilité particulière à ce sujet, il est difficile d'imaginer qu'elles resteront sans réaction.

Nicole Pope

Les textes sur le cumul des mandats sont « bruts de décoffrage », selon M. Chevènement

LES DÉPUTÉS ont adopté en première lecture, jeudi 28 mai, le projet de loi ordinaire limitant le cumul des mandats. Ainsi qu'ils l'avaient fait la nuit précédente, lors du vote sur le projet de loi organique (*Le Monde* du 29 mai), les députés socialistes, communistes et Verts se sont prononcés pour, tandis que l'opposition RPR-UDF a voté contre, à l'exception de Dominique Paillé (UDF, Deux-Sèvres) qui s'est abstenu.

L'Assemblée nationale a ainsi adopté deux textes *« bruts de décoffrage »*, selon l'expression du ministre de l'intérieur, qui n'a pas manqué de souligner que l'examen de ces projets de loi au Sénat, prévu à l'automne, serait l'occasion d'*« ouvrir de nouvelles perspectives »*. Ces quelques mots ont mis un peu de baume au cœur des nombreux « députés-maires » de la majorité qui ont très difficilement accepté de voter la suppression, à terme, du cumul des mandats qu'ils détiennent aujourd'hui. Tout en apportant au second texte du gouvernement – qui concerne le cumul des mandats des élus locaux et européens – des modifications conformes aux amendements qu'ils avaient votés lors de l'examen du projet de loi organique, les députés ont tenté d'avancer simultanément dans plusieurs autres directions.

Soucieux de revaloriser le statut de l'élu, ils ont adopté un amendement du gouvernement augmentant les indemnités des maires, qui reprend une proposition du groupe socialiste. Les députés socialistes et Verts, ainsi que M. Paillé, ont voté pour cette revalorisation. Les communistes ont voté contre cette disposition, dont de nombreux députés craignent qu'elle soit mal comprise par l'opinion, Jacques Brunhes (Hauts-de-Seine) exprimant le souhait que soit débattue *« une vraie loi sur le statut des élus »*. *« Je crains que cette revalorisation des indemnités des maires ne fasse que renvoyer ce débat aux calendes »*, a-t-il précisé. Le RPR s'est abstenu, de même que Pierre Albertini (UDF, Seine-Maritime). Les députés ont également adopté deux amendements de Guy Hascoët (Vert, Nord) étendant aux maires des communes de plus de 3 500 habitants le crédit d'heures dont bénéficient, pour les besoins de leur mandat, les maires de communes de plus de 100 000 habitants.

Après s'en être remis à la *« sagesse »* de l'Assemblée sur ces propositions qu'il a ironiquement qualifiées de *« sympathiques »*, le ministre de l'intérieur a manifesté son hostilité à plusieurs autres amendements visant à revaloriser le rôle du Parlement, soulignant qu'ils ne relevaient pas du texte en cours d'examen, et, pour certains, qu'ils risquaient d'être censurés par le Conseil constitutionnel. Contre l'avis du gouvernement, les députés ont adopté plusieurs amendements sur les conditions d'information, par le gouvernement, des commissions permanentes de l'Assemblée, qui deviendraient notamment *« destinataires des décrets d'application des lois, préalablement à leur publication »*. *« Un tel amendement ruine la distinction entre pouvoir exécutif et pouvoir législatif ! »*, s'est exclamé M. Chevènement, qui a indiqué qu'il serait dans *« l'intérêt du Parlement de savoir contrôler sa démarche »*.

La droite, qui avait regretté la *« confusion »* entretenue par l'examen de ces amendements dans le cadre du projet de loi sur le cumul des mandats, a également tenté de relancer un autre débat qui lui tient à cœur : la *« sur-représentation »* de la fonction publique parmi les députés. Eric Doligé (RPR, Loiret) l'a estimée contraire à l'exposé des motifs des projets du gouvernement, qui invoquent, a-t-il souligné, *« l'égalité, la disponibilité, l'accessibilité du Parlement pour tous les Français »*.

Trois élus RPR avaient ainsi déposé un amendement, qui a été rejeté, prévoyant notamment qu'un fonctionnaire qui devient parlementaire ou président d'un exécutif d'une collectivité locale de plus de 20 000 habitants est placé en disponibilité pendant la durée de son mandat. Le même amendement précisait qu'au terme du premier de ces mandats, l'élu *« sollicite sa réintégration de droit »* dans la fonction publique, à défaut de quoi il est *« rayé des cadres à l'expiration de la période de disponibilité »*. Le ministre de l'intérieur a toutefois reconnu qu'il existait *« un vrai problème d'égalité pour nos concitoyens face à l'élection, selon qu'ils sont issus du secteur privé ou du secteur public »*. *« Il faut essayer de le traiter*, a-t-il ajouté, *afin de parvenir à une représentation nationale plus conforme à la réalité sociologique de notre pays. »*

Jean-Baptiste de Montvalon

Les indemnités des maires

Aux termes de l'amendement du gouvernement, adopté jeudi 28 mai à l'Assemblée nationale, mais dont le sort est lié à l'adoption définitive du projet de loi organique sur le cumul des mandats, les maires pourraient voir leurs indemnités augmenter dans les proportions suivantes.

● **Jusqu'à 10 000 habitants :** pour une commune de moins de 500 habitants, le maire percevrait 3 804 francs (au lieu de 2 685 actuellement). De 500 à 999 habitants, il percevrait 6 937 francs (au lieu de 3 804). De 1 000 à 3 499 habitants, il percevrait 9 622 francs (au lieu de 6 937). De 3 500 à 9 999 habitants, il percevrait 12 308 francs (au lieu de 9 622).

● **De 10 000 à 99 999 habitants :** pour les communes de 10 000 à 19 999 habitants, le maire percevrait 14 546 francs (au lieu de 12 308). De 20 000 à 49 999 habitants, il percevrait 20 140 francs (au lieu de 14 546). De 50 000 à 99 999 habitants, il percevrait 24 616 francs (au lieu de 16 783).

● **Au-delà de 100 000 habitants :** pour les communes de 100 000 à 200 000 habitants, le maire percevrait 32 448 francs (au lieu de 20 140). Les maires de communes de plus de 200 000 habitants percevront 32 448 francs (au lieu de 21 529, ou de 25 734 pour les maires de Paris, Marseille et Lyon).

Ces chiffres sont des montants bruts mensuels, communiqués par le cabinet du ministre de l'intérieur.

Mobilisation en Picardie contre l'alliance de la droite avec le Front national

Une manifestation est organisée le 13 juin

AMIENS
de notre correspondant

La Picardie, où le président du conseil régional a été élu avec les voix du Front national, se mobilise contre l'extrême droite. Le 20 mars, Charles Baur (exclu depuis de l'UDF) acceptait les voix du FN qui lui permettaient de conserver la présidence de la région. Dès le 2 avril, l'association Picardie citoyenne lançait un appel pour rassembler tous ceux qui, individuellement ou au sein d'organisations, refusent cette élection.

Michel Caullier, responsable de Picardie citoyenne, affirme : *« Il s'agit de reconstruire la digue qui protégeait des idées de l'extrême droite. En concluant un accord avec le FN, Charles Baur ouvre la voie à la banalisation et à l'institutionnalisation d'une extrême droite raciste et xénophobe qu'il sort de la marginalité. »* M. Caullier explique aussi que, *« pour contribuer à faire plier Charles Baur et ses colistiers, qui ont accepté de mêler leurs voix à celles des élus du FN »*, un grand rassemblement aura lieu le samedi 13 juin à Amiens dans le cadre d'une opération appelée « Douze heures pour la fraternité ».

« La question fondamentale, affirme M. Caullier et les militants qui œuvrent avec lui, *c'est que le FN n'est pas un parti comme les autres. »* Ils expliquent que leur démarche les amènent à s'adresser *« à tous les élus républicains comme à tous les citoyens »*. Ils insistent sur le fait que leur mobilisation est *« de portée nationale »* : le rassemblement est construit de telle sorte que *« l'ensemble des républicains puissent y trouver leur place »*. Ils soulignent le fait qu'il est *« indispensable de donner aux inquiets, en ce qui concerne le FN, l'occasion de se rassembler »*. La question est posée par les militants de « Picardie citoyenne » : *« Quelle culture désormais pour notre région ? Qu'est-ce qui va se passer pour le mouvement associatif ? »*

Ils *« exigent »* la démission de Charles Baur. Non seulement la « Picardie citoyenne » alerte tous les médias, mais par surcroît, elle achète une page dans *Le Courrier picard*, le quotidien régional. *L'Aisne nouvelle*, tri-hebdomadaire couvrant le nord de l'Aisne et appartenant au groupe de *La Voix du Nord*, a refusé cette insertion publicitaire. La distribution de 450 000 tracts est prévue. Les organisateurs de la journée du 13 juin espèrent ainsi une forte mobilisation.

Michel Curie

M. Chirac en accord avec M. Jospin sur la parité

LE PRÉSIDENT de la République a exprimé son accord avec le premier ministre, jeudi 28 mai, sur la réforme constitutionnelle qui doit permettre d'établir la parité – ou plutôt *« l'égalité »* – entre hommes et femmes dans la vie publique. Présidant une réunion de travail à laquelle participaient notamment la philosophe Elisabeth Badinter, la députée Roselyne Bachelot (RPR) et l'avocate Gisèle Halimi, Jacques Chirac s'est montré réservé sur l'inscription de la parité hommes-femmes dans l'article premier de la Constitution. En revanche, le chef de l'Etat s'est dit prêt à *« se rallier »* à une réforme de l'article 34 de la Constitution qui fixe le domaine de la loi. Dans le projet de loi constitutionnelle que le premier ministre a récemment remis à M. Chirac, il est proposé de préciser, à l'article 34, que *« la loi ou la loi organique peut fixer des règles favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques, professionnelles ou sociales »*.

La majorité municipale de Paris se réorganise

JEAN TIBERI a réuni, jeudi 28 mai, les présidents de chacun des trois groupes de la majorité municipale de Paris, Roger Romani (RPR), Jacques Dominati (UDF) et Jacques Toubon (PARIS), afin de mettre en œuvre le *dispositif qui* a mis fin au conflit opposant le maire de Paris à celui du 13[e] arrondissement. Le « conseil politique », composé de treize membres (le maire, le premier adjoint, l'adjoint aux finances, trois représentants de chaque groupe et un indépendant), devrait être constitué avant la prochaine séance du conseil, le 8 juin. Quant à l'intergroupe Alliance pour Paris, présidé de droit par le maire, et dont le premier président délégué sera, pendant un an, M. Dominati, il devrait se réunir rapidement. MM. Toubon et Tiberi se sont par ailleurs entretenus de la réorganisation de la fédération RPR, prévue dans l'accord, dont le maire est le secrétaire départemental.

DÉPÊCHES

■ **DROITE : Jacques Chirac a reçu Alain Madelin,** président de Démocratie libérale, jeudi 28 mai, et il devrait s'entretenir prochainement avec François Léotard et François Bayrou. Cette rencontre intervient au moment où la formation de M. Madelin a décidé de créer son propre groupe à l'Assemblée nationale. Le président de la République avait déploré cette initiative.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : Nidoish Naisseline, cosignataire des accords de Matignon de 1988, a été réélu,** vendredi 29 mai, président de la province des îles Loyauté, par une majorité d'élus indépendantistes. En 1995, il avait passé un accord de gestion avec les anti-indépendantistes. Ce renversement d'alliance est une conséquence du récent accord de Nouméa.

■ **EMPLOIS FICTIFS : Michel Charasse, sénateur (PS)** et ancien collaborateur de François Mitterrand à l'Elysée, affirme, dans un entretien publié vendredi 29 mai dans *L'Est républicain* que *« L'Elysée ne fonctionne qu'avec des emplois fictifs »*. *« Il est normal*, affirme M. Charasse, *que le président de la République puisse choisir librement ses collaborateurs et qu'il les fasse payer par l'Etat*, via *les ministères ou les entreprises publiques. »*

■ **GOUVERNEMENT : Lionel Jospin** qui participait, jeudi 28 mai, à un dîner républicain à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), a déclaré : *« Si je devais dire en deux mots ce que nous avons essayé de faire depuis un an, j'utiliserais deux verbes : gouverner et réformer. » « Gouverner, c'est d'abord traiter les dossiers »*, a indiqué le premier ministre, *« et je suis frappé de voir le nombre de dossiers que les deux gouvernements précédents ont laissé sans les avoir traités, parfois les ayant ouverts en ayant été incapables de les refermer. »*

هكذا من الإصل

Mobilisation en Picardie contre l'alliance de la droite avec le Front national

Une manifestation est organisée le ...

M. Chirac en accord avec M. Jospin sur la ...

La majorité municipale à ... se réorganise

VIE A DEUX Le Pacte civil de solidarité (PACS), proposition des députés Jean-Pierre Michel (MDC) et Patrick Bloche (PS) a été *rendu public* jeudi 28 mai. Ce texte propose un *« cadre juridique nouveau »* pour les concubins hétérosexuels et homosexuels. ● CETTE PROPOSITION *S'AJOUTE aux deux suggestions* faites, ces dernières semaines, sur le statut des couples non mariés : celle du professeur de droit Jean Hauser et celle de la sociologue Irène Théry. ● *LE CONCUBINAGE n'a pas encore* de statut légal. La multiplication de ces situations de fait – en 1994, 14 % des couples n'étaient pas mariés – a cependant entraîné des effets en *matière de droit social et fiscal*. ● DANS UN RAPPORT remis à Martine Aubry, Michèle André, ancienne secrétaire d'Etat aux droits de la femme, insiste sur la nécessité d'une politique sociale en faveur des familles.

Trois voies pour offrir un statut aux couples non mariés

Catherine Tasca a présenté le Pacte civil de solidarité, qui crée un cadre juridique pour les concubins. Le professeur de droit Jean Hauser proposait, lui, un Pacte d'intérêt commun et la sociologue Irène Théry une reconnaissance du concubinage. Le gouvernement doit désormais choisir

ET DE TROIS ! En rendant public, jeudi 28 mai, le rapport des parlementaires Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et Patrick Bloche (PS, Paris) proposant la création d'un Pacte civil de solidarité (PACS), Catherine Tasca, présidente de la commission des lois de l'Assemblée nationale, apporte un *nouvel élément dans le débat* sur la reconnaissance du concubinage. Ce texte s'ajoute aux deux *suggestions faites* ces dernières semaines afin d'accorder un statut aux couples non mariés : celle du professeur de droit Jean Hauser, qui propose la création d'un Pacte d'intérêt commun (PIC), permettant à deux personnes d'organiser tout ou partie de leurs relations pécuniaires et patrimoniales, et celle de la sociologue Irène Théry, qui souhaite que l'on reconnaisse *le concubinage comme « une situation de fait, créatrice de droits »*.

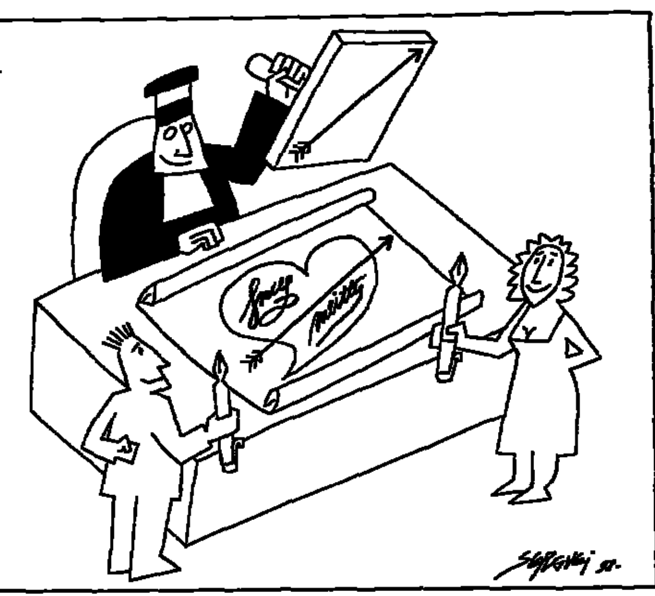
Ces trois propositions ont des points communs : elles ne font aucune distinction entre les couples hétérosexuels et les couples homosexuels et elles évitent de s'aventurer sur le terrain controversé de la filiation, de l'adoption et des techniques de procréation médicale assistée pour les concubins de même sexe.

En revanche, le PIC, le PACS et la proposition d'Irène Théry présentent des différences très profondes. Le Pacte d'intérêt commun, du professeur Hauser, est la formule minimale : il ne propose aucune nouvelle reconnaissance *juridique du couple et ne* traite que des liens financiers entre deux partenaires, qu'ils soient concubins, frères et sœurs, personnes mariées par ailleurs ou amis. Irène Théry va plus loin puisqu'elle reconnaît le phénomène social du concubinage mais elle ne *crée aucune nouvelle forme* d'union : elle souhaite simplement que le code civil reconnaisse, par le biais d'un nouvel article, les couples non mariés présentant *« une communauté de toit et de lit »*. Enfin, le Pacte civil de solidarité franchit un pas supplémentaire puisqu'il accorde un véritable statut aux deux partenaires qui l'auront signé.

● Le Pacte civil de solidarité (PACS)

Le *projet élaboré* par les *deux* parlementaires *« n'a pour objet ni de concurrencer le mariage ni d'accorder des droits particuliers aux couples homosexuels »*, insistent les députés Jean-Pierre Michel et Patrick Bloche. Ce *« cadre juridique nouveau »* est ouvert aux hétérosexuels et aux homosexuels qui ne sont pas mariés par ailleurs, mais il est interdit aux frères et sœurs, aux parents et enfants.

Les personnes ayant décidé de se lier doivent faire une déclaration à la mairie, sans qu'il soit question de la présence d'un officier d'état civil, comme dans la première proposition de Contrat d'union sociale. Cette déclaration transcrite dans un registre spécial est transmise à la mairie de naissance des contractants, afin de vérifier *que les partenaires ne sont* pas déjà mariés, et n'ont pas déjà conclu un autre pacte. Le pacte prend fin par le décès ou la volonté de l'un des partenaires. A défaut d'accord, le juge en prononce la rupture. Un PACS ne peut être rompu dans les douze mois qui



suivent son enregistrement. Le PACS est générateur d'obligations. *Les contractants s'engagent* à vivre en commun et à se soutenir matériellement et moralement. Ils sont solidairement responsables des dettes contractées par l'un d'entre eux. A défaut de disposition contraire, leurs biens sont soumis au régime de la communauté réduite aux acquêts.

Les droits ouverts par le PACS sont assujettis à certaines condi*tions de durée. Deux ans sont né*cessaires pour que les contractants rédigent une déclaration d'impôts commune. En cas de décès de l'un des partenaires dans les cinq ans, le survivant bénéficie de droits particuliers lors de la succession, moins avantageux que ceux des conjoints mariés : un abattement de 330 000 francs, comme pour les *couples mariés, est proposé sur* l'héritage, mais le taux d'imposition de 60 % aujourd'hui applicable entre concubins demeure pour le restant. Les partenaires peuvent par ailleurs se faire des donations ou bénéficier de legs.

Concernant le logement, en cas d'abandon du domicile par le locataire, le contrat de location est transféré au partenaire qui a signé *un pacte depuis plus* d'un an. Il en est de même en cas de décès. Le même délai est nécessaire pour que l'un des partenaires devienne ayant droit de l'autre vis-à-vis de la Sécurité sociale. Les fonctionnaires ayant signé un PACS depuis plus d'un an peuvent se prévaloir du pacte pour obtenir leur affectation. Enfin, c'est sur les droits des partenaires étrangers que le texte est très novateur, *puisqu'il* propose qu'un étranger, lié à un Français par un PACS depuis plus d'un an, soit considéré comme *ayant* des liens personnels en France pris en compte pour la délivrance d'un titre de séjour, à condition que son entrée sur le territoire ait été régulière. A ce terme, l'étranger est *« réputé remplir la condition d'assimilation à la communauté française s'il fait une demande de naturalisation »*.

● Le Pacte d'intérêt commun (PIC)

Ce pacte se contente de régler les problèmes matériels rencontrés en dehors du mariage. *« L'avantage (ou l'inconvénient) de la méthode,* écrit Jean Hauser, *est d'éliminer en partie la charge idéologique de la question. »* Il propose de créer un nouveau titre dans le code civil, non pas dans la partie *relative aux personnes, mais entre* celle sur les sociétés et celle sur l'indivision.

Le PIC est un acte privé, rédigé en deux exemplaires datés et signés, qui ne nécessite pas de passage devant le maire ou le notaire pour le valider. Il peut être rompu par l'un des contractants mais, en cas de désaccord sur les conséquences de la rupture, le tribunal *de grande instance est compétent*. Le droit au bail appartient aux deux partenaires. Les droits fiscaux, l'imposition commune notamment, ne sont ouverts que dans la deuxième année de conclusion. Concernant les successions, un abattement de 150 000 francs est proposé, le taux de 60 % d'imposition s'appliquant pour le restant. Il ouvre droit, après un délai *équivalent* à celui imposé au couple marié, à une pension de reversion, à l'assurance-maladie et, *deux ans après sa conclusion*, à la majoration des pensions de retraite. Enfin, l'adoption serait ouverte aux partenaires *hétéro*sexuels ayant conclu un PIC depuis plus de deux ans.

● La proposition d'Irène Théry

La sociologue suggère de reconnaître le concubinage sans créer de nouveau pacte. Il suffirait pour cela d'intégrer dans le code civil la formule suivante : *« Le concubinage se constate par la possession d'état de couple naturel, que les concubins soient ou non de sexe différent. »* Les droits dérivés des régimes d'assurance-invalidité, vieillesse-veuvage, décès et accident du travail seraient ouverts aux concubins après un certain délai. Les concubins seraient directe*ment concernés* par l'ambitieuse réforme du droit des successions qu'elle propose. Sous condition minimale de durée de leur union, elle recommande d'accorder au concubin survivant le régime successoral des époux, à condition qu'un testament confirme cette volonté.

En revanche, la sociologue propose de conserver une imposition *fiscale séparée, mais de considérer* toutes les familles (c'est-à-dire les couples mariés avec des enfants et les concubins avec des enfants) de la même manière en leur accordant une imposition commune.

Michèle Aulagnon

Les réactions

● **La Lesbian and Gay Pride-Paris** se félicite de la proposition de pacte civil de solidarité (PACS), qualifiée de *« texte de grande modernité sociale* (...) *qui reprend largement les grandes lignes du contrat d'union sociale »*. Elle demande qu'avant la manifestation en faveur des droits des homosexuels qui aura lieu samedi 20 juin à Paris, le premier ministre *« prenne un engagement ferme »* quant à une prochaine discussion de ce texte à l'Assemblée nationale.

● **Le Collectif pour le CUS** (contrat d'union sociale), qui s'intitule désormais le Collectif pour le CUS et le PACS, considère que si le PACS est adopté *« la France aura connu une évolution non négligeable dans le sens de la reconnaissance de la diversité des modes de vie et aura renforcé la cohésion sociale en son sein »*.

● **Le Centre Gay et Lesbian** indique que *« le principe d'égalité ne* [lui] *semble pas être le postulat du PACS »*, car cette proposition n'empêchera pas que *« les couples homosexuels soient exclus du concubinage et du mariage »*.

● **Le Collectif des maires de France pour le mariage républicain**, dont les 13 000 membres ont signé un texte qui assimile le contrat d'union sociale à un *« véritable mariage homosexuel »* (*Le Monde* du 22 avril), indique que *« les maires signataires refusent* [la proposition de PACS] *cette caricature de mariage laïc »* et demande que *« les droits de la famille soient protégés par la loi »*.

● **La députée Christine Boutin (UDF, Yvelines)** a qualifié le pacte civil de solidarité de *« véritable imposture qui, si le texte est adopté, ébranlera tous les fondements de notre société »*. Selon la présidente de l'Alliance pour les droits de la vie, il s'agit d'*« un mariage bis qui attribue les mêmes droits que les personnes mariées aux personnes homosexuelles »*.

L'union libre, ces millions de couples encore négligés par le droit

LA VIE de couple hors mariage n'a pas encore de statut légal. Longtemps ignorée du droit pour des raisons morales, parce qu'elle remettait en cause l'institution maritale, l'union libre revêt des formes si diverses – jeunes, divorcés, personnes âgées, homosexuels, *avec ou sans enfants – que la loi n'a* pas encore pu les appréhender dans leur complexité. Certains juristes et concubins eux-mêmes n'ont pas souhaité la reconnaissance de cette forme de cohabitation, l'engagement étant personnel, privé, libre, et incompatible par nature avec une quelconque institutionnalisation.

Ce choix de vie à deux, qui échappe aujourd'hui à toute qualification juridique, a pourtant séduit un nombre croissant de femmes et d'hommes. En 1994, 14 % des personnes vivant en couple n'étaient pas mariées – 4,2 millions de personnes sur 29,4 millions – *contre 11,4 % en 1980. Actuellement, plus de* la moitié des premiers enfants naissent hors mariage.

Aucun lien juridique n'existe aujourd'hui entre les concubins, qui ne se doivent ni assistance, ni secours, ni fidélité, et peuvent reprendre *leur liberté* quand bon leur semble. La multiplication de ces situations de fait a cependant entraîné des effets de droit, en premier lieu de droit social (assurance-maladie-maternité, prestations familiales), puis fiscal (la notion de « concubinage notoire » a été introduite, mais sans aucune définition). Le code civil a, quant à lui, timidement intégré la notion de concubinage via la question de la filiation, de l'autorité parentale et des *enfants naturels*.

MODESTES AVANTAGES

La jurisprudence s'est montrée *plus* audacieuse. Suivant l'évolution des mœurs, elle a élaboré peu à peu un cadre juridique à la vie hors mariage, centré sur la démonstration d'une *« communauté de vie »*. Ses deux composantes sont la communauté de toit, avec une cohabitation ayant duré *« suffisamment »* longtemps, et la communauté de lit, avec des relations affectives et sexuelles. Les avantages procurés par le concubinage restent modestes : ouverture d'un compte *joint, assurance-maladie, allocations familiales*, congés de naissance, etc.

Depuis janvier 1995, le régime fiscal des concubins avec *enfants, auparavant plus* favorable, a été aligné sur celui des parents mariés. La mesure n'est sans doute pas étrangère à la reprise des mariages constatés en 1996. Le 17 novembre 1997, les députés ont, en outre, adopté un amendement autorisant, à compter du 1er janvier 1999, les concubins *« ayant obtenu pendant deux années consécutives une attestation de concubinage notoire »* à remplir une déclaration commune de leurs revenus.

La preuve du concubinage peut actuellement être apportée par tous moyens (témoi*gnages, attestations, quittances*, etc.). Les mairies sont également habilitées à établir des certificats de concubinage, aussi appelés « certificats de vie *maritale* » ou « attestations d'union libre », qui n'ont aucune valeur juridique. En cas de refus du maire, les candidats au concubinage peuvent se tourner vers le tribunal d'instance pour obtenir un certificat de notoriété équivalent. Enfin, si les prétendants ont reconnu un enfant ensemble l'année de sa naissance et s'ils exercent conjointement l'autorité parentale, ils peuvent demander au juge des affaires familiales un acte de communauté de vie.

En cas de rupture, le principe de l'indivision prévaut. Si un inventaire des biens de chacun des concubins n'a pas été dressé devant notaire et si le partage des *biens* achetés en commun ne peut se faire à l'amiable, un juge peut être saisi. Le titulaire du bail ou seul propriétaire du logement peut demander à l'autre de quitter les lieux, mais, dans le cas d'un logement soumis à la loi du 6 juillet 1989, le contrat de location peut être transféré au *« concubin notoire »* qui vivait là depuis au moins un an.

Le juge aux affaires familiales est, quant à lui, compétent pour régler le devenir des enfants. Les tribunaux peuvent accorder une réparation du préjudice subi par un concubin *délaissé si la rupture revêt « un caractère fautif »*. En cas de décès, le survivant d'un couple non marié reste assimilé à un étranger : au-delà de 10 000 francs, les droits de succession entre concubins sont en effet taxés à 60 % de la valeur des biens (entre époux, la taxation n'intervient qu'au-delà de 330 000 francs).

Seuls les couples constitués d'un homme et d'une femme peuvent aujourd'hui prétendre, en vertu de la jurisprudence, au concubinage. La Cour de cassation a, en effet, considéré, dans deux arrêts du 11 juillet 1989, confirmés par un arrêt du 17 décembre 1997, que *« le concubinage ne pouvait résulter que d'une relation stable et continue ayant l'apparence du mariage, donc entre un homme et une femme »*. En combattant sans relâche cette discrimination fondée sur *le* sexe, les concubins homosexuels ont déclenché un processus qui devrait bénéficier à des millions de couples hétérosexuels encore négligés par le droit.

Laurence Folléa

Un rapport prône une politique familiale allant au-delà des prestations sociales

LA POLITIQUE de la famille ne se réduit pas aux seules prestations familiales : telle est l'idée maîtresse de Michèle André, ancienne secrétaire d'Etat aux droits de la femme et maire adjoint de Clermont-Ferrand. Son rapport sur « La vie quotidienne des familles » *commandé par Martine* Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, dans la perspective de la conférence de la famille qui doit avoir lieu le 12 juin, insiste sur la nécessité de *« développer une véritable politique de reconstruction du lien social »*.

Michèle André propose de rééquilibrer les dépenses liées au versement de prestations (160 milliards de francs) et celles qui sont liées à l'action sociale (12 milliards de francs). Elle estime que les conditions de vie, comme le logement et l'accès aux services collectifs, *« jouent un rôle tout aussi primordial »* que les prestations directement attribuées aux familles. Cette éventuelle réorientation suppose *« une réflexion et une concertation approfondies, tant au niveau politique qu'avec les organismes et mouvements concernés »*.

Afin que la *dimension familiale* soit mieux prise en compte dans les politiques publiques, Mme An*dré suggère la création d'un poste* de délégué interministériel à la famille, la mise en place d'un comité interministériel et *« l'obligation de produire une fiche d'impact "famille" »* avant l'adoption de certaines mesures. L'exercice de la parentalité devenant de plus en plus difficile, elle estime qu'il convient d'aider les parents, et plus particulièrement les pères, à assurer leur rôle. Pour ce faire, il faut les encourager à participer à la vie de la cité, étendre les réseaux d'écoute et de conseil, accompagner les ruptures par le biais de la médiation familiale, et généraliser la création d'associations d'écoles impliquant les personnels scolaires et les familles.

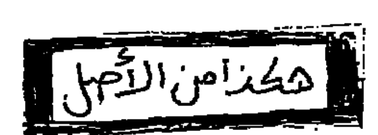
« DISPOSITIFS NOVATEURS »

Mme André estime qu'une politique d'ensemble de la famille doit *s'appuyer sur le réseau associatif* afin de passer d'*« une logique de catalogue »* (consommation d'activités par les familles) à une *« logique de projets »* élaborés avec les personnes à impliquer dans les activités sociales, éducatives, sportives, etc. Aussi faut-il encourager le renforcement d'un réseau fort d'associations, d'autant que *« les acteurs de terrain n'ont pas tant besoin de nouvelles lois et de nouvelles dispositions réglementaires que de souplesse pour mettre en œuvre des dispositifs rénovés ou novateurs »*.

Le rapport énumère une série de propositions en matière de logement : simplification des aides, actualisation trimestrielle des situations familiales, encouragement de la mixité sociale en HLM. Mais *il s'étend surtout sur la conciliation* vie professionnelle-vie familiale et donc sur les aides pu*bliques en faveur* de l'accueil des jeunes enfants. Mme André suggère, entre autres, de déconnecter l'allocation de garde d'enfants à domicile et les déductions fiscales liées aux emplois à domicile ; de corriger les inégalités produites par l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle, qui provoquent la désaffection des crèches ; d'instaurer un *« crédit d'heures »* pour les parents d'enfants de moins de six ans qui travaillent et s'investissent dans la vie extrafamiliale de leur enfant.

Enfin, il convient, selon *elle*, d'occuper le temps libre des enfants et des jeunes, qui peut deve*nir « le temps de l'ennui, de l'exclusion, de la violence urbaine et de la toxicomanie »*. Cible privilégiée : les 6-16 ans, qui sont les *« laissés-pour-compte »* de la politique familiale. Dès septembre, il faudrait, selon Mme André, étendre au niveau local le contrat temps libre initié par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), qui s'adresse aux 6-16 ans. Ce contrat, qui concerne les loisirs de *proximité* et les départs en vacances, est élaboré par différents partenaires, *qui sont encouragés* à élaborer les projets avec les enfants et les familles.

Marie-Pierre Subtil



L'univers de violence des « petits gars » de la « bande du Macama »

Les charges s'accumulent contre Lucien Ferri, qui avait avoué en garde à vue avoir tué Yann Piat

La cour d'assises du Var, présidée par Dominique Bréjoux, a entendu, jeudi 28 mai, les amies des jeunes de la « bande du Macama », qui comparaissent devant la justice pour l'assassinat de la députée (UDF-PR) Yann Piat, le 25 février 1994. Depuis quelques jours, le cliché des « petits gars bien » s'est passablement écorné à la suite des témoignages sur des vols, des incendies volontaires, des rixes et des cambriolages.

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

C'est un festival de talons hauts et de semelles compensées. La mode, selon une demi-douzaine de jeunes Varoises. Dans le box, les accusés n'y résistent pas, sourient, se cachent, chuchotent entre eux. Curieuse atmosphère que celle de la cour d'assises du Var, jeudi 28 mai, qui se familiarise avec l'univers « juvénile » de la « bande du Macama ».


PROCÈS

Nul besoin d'être grand clerc pour comprendre. Pour ces jeunes femmes à peine sorties de l'adolescence, les accusés qui sont dans le box, étaient, en 1993 ou 1994, leurs hommes à elles. Le président Dominique Bréjoux tente de les mettre en confiance. Peine perdue. Elles ont *« oublié »*, ne se souviennent plus. C'était il y a quatre ans...

Pourtant, il y a quatre ans, leurs dépositions parlaient d'elles-mêmes. Myriam Viardin, qui *« sortait »* avec Olivier Tomassone, l'un des co-accusés, rapportait que Virginie Ben Azra, l'une des petites amies de Marco Di Caro, s'était confiée après avoir appris de ce dernier qu'il était l'auteur de l'assassinat de Yann Piat, avec Lucien Ferri, *« pour le compte de Gérard Finale (...); un ami de Joseph Sercia,* [qui] *était probablement mêlé à l'affaire puisqu'il était le rival de Yann Piat »*. *« Avec Virginie, il fallait en prendre et en laisser »*, note aujourd'hui Myriam Viardin.

Ces jeunes femmes avouent qu'elles ont vu ici un 357 Magnum, là un fusil à canons sciés, sous l'oreiller. L'une d'elles confirme qu'un soir de « sorties en boîte », Lucien Ferri, irascible, a tiré sur une voiture... qui refusait une priorité. Il y a plusieurs jours, maintenant, que le cliché des « petits gars bien » de Gérard Finale s'est détérioré. Vols de moto, rixes, cambriolages, incendie volontaire... *« Chacun voit la vie comme il veut »*, résume, assez philosophe, un ami de la « bande ».

L'effigie de l'« honnête limonadier », Gérard Finale, a, elle aussi, été passablement écornée. Si l'on en croit Patrick Véron, condamné et détenu, c'est à lui que s'est adressé un restaurateur en mal d'hommes de main pour commettre un incendie au préjudice d'un concurrent. C'est lui qui a dit aux *« petits »* du Macama qu'il y avait *« de l'argent »* chez son *« ami Gerbotto »*, un entrepreneur hyérois également restaurateur. C'est encore lui qui a revendu *« en terrasse »* les bijoux dérobés au domicile de son *« ami »*.

La cour et les jurés ont été édifiés, mercredi 27 mai, par la violence du vol à main armé, commis en décembre 1993 par trois hommes cagoulés et armés de fusils à canons sciés et d'un couteau, raconté par les époux Gerbotto : coups de crosse sur la tête, de pied dans les côtes, gifles, menaces de sodomie avec armes, victimes ligotées, bâillonnées avec de l'adhésif... Marco Di Caro, Romain Gressier, Lucien Ferri et Gérard Finale ont été mis en examen pour ces faits. Ils se retrouvent également impliqués, à des titres divers, dans l'assassinat, en octobre 1993, d'un autre patron de bar, Henri Diana, et dans la tentative d'assassinat, en janvier 1994, de José Ordioni, *« truand notoire ayant des intérêts dans des établissements hyérois »*, selon l'accusation.

« IL ME L'A DIT »

Pour nombre de témoins, Lucien Ferri était le chef de la *« bande »*, lui-même fidèle affidé de Gérard Finale. A travers les dépositions des jeunes femmes, la cour revient sur les aveux passés par Lucien Ferri en garde à vue, alors qu'il reconnaissait avoir tiré sur Yann Piat. Le président Bréjoux observe qu'il admet désormais avoir demandé à sa compagne d'alors, Sylvie Gazula, sur le point d'accoucher, de porter une mention sur son agenda comme quoi il avait dîné chez elle le soir des faits, à l'heure du crime. *« Pourquoi ? »* L'explication se perd dans des canaux illogiques.

Puis le juge lit la transcription d'une écoute téléphonique effectuée le 15 juin 1994, au petit matin, alors que Sylvie Gazula sortait de garde à vue. La jeune femme se précipitait pour joindre sa sœur et son beau-frère et leur annoncer la mise en examen de son compagnon. Son beau-frère tentait de la rassurer. *« Il a avoué peut-être sur la panique aussi ? »* « Non, répondait-elle. *Les inspecteurs me l'ont dit. Après, Lucien est venu, il m'a parlé et tout, il me l'a dit.* » Le président remarque : *« Là, il n'y avait pas de policiers. Il était avec vous. Il vous l'a dit. »*

Jean-Michel Dumay

A la cour d'assises du Puy-de-Dôme, le mafieux repenti accable l'institutrice à la retraite

RIOM
de notre envoyé spécial

Salvatore Caruso s'est fait attendre devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme, jeudi 28 mai. Mafieux repenti, il a « balancé » aux carabiniers italiens les noms du commanditaire et de l'équipe de tueurs calabrais qui, le 26 novembre 1991, ont assassiné de cinq balles de beretta 7,65 Françoise Rouhalde à son domicile de Clermont-Ferrand (*Le Monde* du 29 mai). Va-t-il enfin éclairer les juges français sur le rôle exact de Christiane Séguin, soixante-six ans, l'amie de Bernard Rouhalde, mari de la victime et commanditaire de l'exécution ? Depuis l'ouverture de son procès pour complicité d'assassinat, mardi 26 mai, cette institutrice à la retraite redoutait cette audition capitale.

Viendra, viendra pas ? Salvatore Caruso, celui qu'en Italie on surnomme « le mort qui marche », craint pour sa vie et, jusqu'au dernier moment, il a hésité à venir en France pour témoigner. Dès qu'il prend la parole, le repenti est catégorique : *« La Séguin a donné un appui à des membres de la mafia calabraise venus exécuter Françoise Rouhalde. Elle les a hébergés, les a conduits jusqu'au domicile de la victime pour des repérages, puis, le crime commis, a remis aux tueurs un paquet contenant de l'argent en échange de l'arme. »* Salvatore Caruso précise son accusation : *« Sans elle, l'assassinat n'aurait pas été possible. »* Murmures dans la salle.

La « balance » n'en dira guère plus. Avant lui, les enquêteurs italiens qui ont recueilli la confession de Bernard Rouhalde, le commanditaire retrouvé « suicidé » dans sa cellule de la prison d'Aoste (Italie), et les aveux partiels d'Antonio Sorrento, l'un des tueurs, se sont montrés plus prolixes. *« Il ne fait aucun doute que Mme Séguin était au courant de ce qui se préparait,* commence Luigi di Bella, maréchal-chef des carabiniers d'Aoste. *C'est elle qui donne aux Calabrais le pistolet et les cartouches. (...) Elle leur avait même demandé de ne pas faire de bruit entre 8 heures et 10 heures car elle recevait la visite d'un paysan du village qui venait nourrir ses poules. »* M. di Bella confirme aussi que Christiane Séguin a bien remis aux tueurs un paquet contenant un acompte de 8 millions de lires (environ 25 000 francs à l'époque) après le crime.

Au total, Bernard Rouhalde aurait payé 110 millions de lires (environ 350 000 francs) au commando mafieux. Une somme qui jette une ombre sur le mobile réel de l'assassinat. En instance de divorce, le docteur Rouhalde, stomatologue de profession, voulait-il seulement éviter d'avoir à payer à sa femme une prestation compensatoire de 550 000 francs, ou bien voulait-il faire taire un témoin qui en savait trop sur ses trafics entre l'Italie, la France et la Suisse ?

VENDETTA

Une chose est sûre, les mafieux, eux, n'ont pas hésité longtemps avant d'accepter le contrat. *« En Calabre, 110 millions de lires, c'est beaucoup, on tue en général pour beaucoup moins »*, précise dans un sourire Pasquale Longarini, substitut du procureur d'Aoste. Engagés dans une vendetta contre un autre clan de leur village de Taurianova, qui a déjà fait une trentaine de morts, les mafieux avaient besoin d'acquérir de nouvelles armes. Selon Salvatore Caruso, l'argent du contrat devait permettre de régler son compte au parrain du camp adverse.

Dans le box des accusés, Christiane Séguin écoute attentivement les révélations des uns et des autres. Quand, pour la énième fois, le président Joël Montcriol lui redonne la parole, elle ne change pas de système de défense. *« Personnellement, je ne vais pas contredire un policier, il sait ce qu'il dit, à vous de voir. »* Plus tard, elle insiste : *« Je ne suis au courant de rien, je n'ai jamais eu de pistolet chez moi. »*

L'accusée n'a *« pas non plus de certitude »* sur l'implication de Bernard Rouhalde comme commanditaire et des Calabrais comme tueurs. *« C'est tellement embrouillé, il y a tellement de contradictions. »* *« Si par hypothèse M. Rouhalde avait bien commandité l'assassinat de sa femme, vous en penseriez quoi ? »*, interroge le président. *« S'il l'a fait, il avait sans doute ses raisons »*, lâche Christiane Séguin, visiblement fatiguée.

Acacio Pereira

Des taux de dioxines très élevés découverts dans le lait maternel

SELON LA REVUE *Que Choisir ?* datée du mois de juin, les taux de dioxines présents dans le lait maternel dépassent largement la dose journalière admissible (DJA) en vigueur en France. La revue, publiée par l'Union fédérale des consommateurs, révèle des analyses faisant état d'une teneur moyenne en dioxines de 21 picogrammes (pg) par gramme de matière grasse sur quinze laits maternels prélevés chez des femmes d'une trentaine d'années vivant dans différentes régions. Ces teneurs dépassent nettement la norme préconisée par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France, qui est de 1 pg par kilo de poids corporel. La teneur la plus élevée a été relevée dans la Manche (35,2 pg/g), suivie du Nord (28,4 et 25,6), de l'Hérault (23,6), de la Corrèze (23), de la Savoie (22) et de la Vienne (20,6). Paris est à 19 pg/g et le Val-de-Marne à 14,8. Une étude nationale, confiée au Réseau national de santé publique et à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, devrait rendre ses résultats en 1999.

■ **FAIT DIVERS : Guy Georges, l'homme suspecté d'avoir tué plusieurs femmes dans l'Est parisien ces dernières années, a reconnu,** jeudi 28 mai, devant le juge parisien Gilbert Thiel, avoir violé et tué trois nouvelles jeunes femmes. Ces aveux portent à cinq le nombre des victimes attribuées à cet homme de trente-cinq ans, identifié grâce à des analyses d'empreintes génétiques.

■ **JUSTICE : neuf médecins de la clinique lyonnaise La Sauvegarde, impliqués dans une affaire d'escroquerie à la Sécurité sociale,** ont été condamnés, jeudi 28 mai, par le tribunal correctionnel de Lyon, à des peines de prison avec sursis et des amendes. Entre 1990 et 1995, ils avaient facturé des actes médicaux qu'ils n'avaient pas réalisés, pour un préjudice estimé à 35 millions de francs.

■ **VIOLENCE : six élèves du collège Gabriel-Péri de Bezons (Val-d'Oise) ont été interpellés** pour violences et outrages, jeudi 28 mai, et l'établissement a été fermé provisoirement sur décision du principal. Mardi, un adolescent agressé dans la cour par une quinzaine d'élèves avait été placé en observation à l'hôpital et cinq élèves avaient été exclus du collège. Jeudi, des élèves ont réclamé la réintégration des exclus, menacé et insulté le conseiller d'éducation et des policiers, venus pour rétablir l'ordre. Six jeunes ont été emmenés au commissariat, avant d'être remis à leurs parents.

DISPARITION

Albert Grand

Un compagnon de la Libération

LE COLONEL Albert Grand, compagnon de la Libération, est mort, mardi 26 mai, à Vichy (Allier), dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Né le 5 octobre 1914 à Leffond (Haute-Saône), Albert Grand se rallie au général de Gaulle dès après avoir entendu, au Tchad, où il sert comme sous-officier, l'appel du 18 juin 1940. Chef de pièce, il est artilleur à Koufra sous les ordres du futur maréchal Philippe Leclerc de Hauteclocque. Il sera blessé en avril 1943, en Tunisie, en se portant au secours d'une position, devant Djebel Garci, attaquée par l'artillerie ennemie, ce qui lui vaudra d'être promu au feu adjudant-chef à titre exceptionnel. Il participe ensuite à la campagne de France, au cours de laquelle il effectue plusieurs liaisons tactiques et commande de nombreuses patrouilles de « nettoyage » et de capture de prisonniers allemands, en novembre 1944, pendant la traversée des Vosges.

Il termine la guerre sous-lieutenant. Il est fait compagnon de la Libération le 17 novembre 1945 au titre du 3e régiment d'artillerie coloniale. Albert Grand est affecté successivement au Maroc, au Cameroun, au Tonkin, au Sénégal et au Sahara. Promu lieutenant-colonel, il devient chef de poste de la Sécurité militaire à la 8e division basée à Compiègne (Oise). Admis à la retraite en 1972, il sera directeur d'une clinique à Saint-Etienne jusqu'en 1975. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, des TOE et de plusieurs décorations étrangères, Albert Grand était grand officier dans l'ordre national du Mérite et commandeur de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

NOMINATIONS

Erik Orsenna et Georges Vedel élus à l'Académie française

ERIK ORSENNA ET GEORGES VEDEL ont été élus, jeudi 28 mai, à l'Académie française. Le doyen Vedel a été élu au fauteuil de René Huyghe (Le Monde *du 29 mai), dès le premier tour, par dix-neuf voix sur vingt-cinq, une voix allant à l'auteur de théâtre Jean Bodin-Millançay, le linguiste Jean Camion n'en obtenant aucune.*

L'élection de l'écrivain Erik Orsenna au fauteuil du commandant Cousteau ne s'est faite qu'au troisième tour de scrutin, par quatorze voix contre quatre au paléontologue Yves Coppens. Ils avaient respectivement obtenu douze et neuf voix au premier tour, et douze et sept au deuxième. Il reste deux fauteuils à pourvoir, ceux de François Furet (l'élection aura lieu le 18 juin) et de Maurice Schumann.

D'aucuns ont pu s'étonner de voir Erik Orsenna briguer une place sous la Coupole. Ici même, comme pour s'excuser du plaisir qu'il avait pris à lire *L'Amour de l'humanité*, de Bertrand Poirot-Delpech, n'affirmait-il pas naguère que *« la quête de l'habit vert n'entr*[ait] *pas dans* [s]*es préoccupations »* ? Sans doute l'espiègle romancier doit-il à son esprit corsaire d'avoir tenté l'aventure, nouveau visage de cette *« folie »* qui est pour cet amoureux impénitent de la littérature la vraie vie. Admis dès sa première candidature au sein de l'illustre assemblée, Erik Orsenna en sera l'un des benjamins ; autant par le respect des calendriers – il a eu cinquante et un ans le 22 mars – que par cette juvénile allégresse dont il ne se départit jamais. Santé gaillarde que le parcours universitaire et politique d'Erik Arnoult – son état civil d'origine – ne suppose pas : diplômé de l'Institut des sciences politiques de Paris, docteur ès sciences économiques, maître de conférences à Normale Sup, conseiller ministériel sous les gouvernements Mauroy, conseiller culturel à la présidence de la République enfin (1983-1985), Orsenna est maître des requêtes au Conseil d'Etat. Mais ce *« fou de littérature »* est avant tout un romancier gourmand d'une insatiable curiosité. De *Loyola's Blues* (1974) à *Longtemps* (1998), Orsenna a su séduire un public toujours plus large sans s'aliéner la critique. Prix Nimier pour *La Vie comme à Lausanne* (1977), Prix Goncourt pour *L'Exposition coloniale* (1988), Erik Orsenna se reconnaît avec malice comme *« un vieil enfant gâté »*. Président de l'Ecole nationale du paysage et du Centre international de la mer – ce qui le prédisposait à succéder à Jacques-Yves Cousteau –, membre du comité de lecture de la Comédie-Française, Orsenna papillonne avec ivresse comme un de ces lépidoptères chers à son maître Nabokov. Une école d'impertinence joyeuse rarement reconnue quai Conti.

Philippe-Jean Catinchi

[Né le 5 juillet 1910 à Auch (Gers), Georges Vedel est agrégé des facultés de droit (droit public) et licencié en philosophie. Il a été professeur de droit à Poitiers (1937), Toulouse (1939) et Paris (1948). En 1962, il est devenu doyen (doyen honoraire depuis 1968) de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris et a été professeur à l'Institut d'études politiques de Paris de 1950 à 1980. Georges Vedel a travaillé dans les cabinets ministériels de la IVe République. Membre du Conseil économique et social (1969-1979), où il présida le groupe des personnalités qualifiées, il dirigea par ailleurs le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) de 1976 à 1980. Membre du Conseil constitutionnel de 1980 à 1989, il s'est vu confier la présidence de la Commission pour la réforme du mode de scrutin pour les élections législatives (juin 1992) et la présidence du Comité consultatif pour la révision de la Constitution en décembre 1992. Auteur de nombreux ouvrages de droit constitutionnel et de droit administratif, Georges Vedel a souvent écrit dans *Le Monde* et est associé de la SARL Le Monde depuis 1965.]

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 27 mai a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Marine.** Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral **Yves Naquet-Radiguet**, nommé commandant la zone maritime Atlantique, commandant la région maritime Atlantique et préfet maritime à Brest.

Sont nommés : commandant la zone maritime océan Indien, le contre-amiral **Jean-Louis Battet** ; sous-chef d'état-major « plans » à l'état-major des armées, le contre-amiral **Stéphane Legrix de La Salle** ; commandant l'aviation navale, le contre-amiral **Alain Oudot de Dainville**.

Est mis à la disposition du chef d'état-major de la marine, le contre-amiral **Bernard Durand**.

● **Terre.** Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Joël Judeaux, Bruno Ossent** et **Michel Muriel** ; général de brigade, les colonels **André Bach, Philippe Mounier, Michel Vautravers, Dominique Caussou** (nommé adjoint au général commandant la région militaire de défense Atlantique et la circonscription militaire de défense de Bordeaux) et **Hubert Lorioz** (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Lyon, commandant la région militaire de défense Méditerranée et la circonscription militaire de défense de Lyon).

Sont nommés : adjoint au général commandant la force d'action terrestre, le général de division **Jean-Michel de Widerspach-Thor** ; adjoint défense « sol-air » du général commandant la force d'action terrestre, le général de division **Jacques Conq** ; chef d'état-major du général commandant la force d'action terrestre, le général de brigade **Marcel Valentin** ; commandant la brigade du génie, le général de brigade **Jean-Claude de Wilde** ; commandant l'école supérieure et d'application du matériel, le général de brigade **Jean-Marc Renucci** ; commandant la brigade d'artillerie, le général de brigade **Jacques Grenier** ; commandant la 1re brigade logistique, le général de brigade **Gilbert Le Guen** ; commandant la brigade de transmissions, le général de brigade **Gérard Viallet** ; adjoint au général commandant la brigade de renseignement, le général de brigade **Jean-Pierre Meyer** ; conseiller militaire à la délégation générale pour l'armement, le général de brigade **Bernard Le Roy** ; commandant la 2e brigade logistique, le général de brigade **Claude Martin**.

● **Air.** Sont promus : commissaire général de division aérienne, le commissaire général de brigade aérienne **Jean-Paul Bernabeu** (détaché au secrétariat général de la défense nationale) ; général de brigade aérienne, les colonels **Bernard Lavigne** et **Edouard Castagnet-Cazalis** (nommé chef de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées du nord-ouest de l'Europe) ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel **Jean-Michel Golfier** (nommé directeur local du commissariat en région aérienne Méditerranée).

Est nommé chef de la division « organisation-logistique » à l'état-major des armées, le général de brigade aérienne **Yves Jourdan**.

● **Gendarmerie.** Est promu général de brigade, le colonel **Jean-Louis de Raspide**.

Sont nommés : chef du service des ressources humaines à la direction générale de la gendarmerie nationale, le général de brigade **Gérard Desjardins** ; commandant l'école des officiers de la gendarmerie nationale, le général de brigade **Jean-Louis Fournaise**.

● **Service de santé.** Est promu médecin général inspecteur, le médecin général **Antonin Seigneuric**.

Est nommé directeur du service de santé dans le commandement militaire d'Ile-de-France, le médecin général **Jean Flageat**.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 28 mai est publié :

● **Europe** : un décret portant nomination de Klaus Hänsch comme président du groupement d'intérêt public dénommé Centre des études européennes de Strasbourg.

Au *Journal officiel* du vendredi 29 mai sont publiés :

● **Téléphone** : deux arrêtés autorisant les sociétés Infotel et Belgacom Téléport SA à établir et exploiter un réseau de télécommunications ouvert au public, et autorisant ces deux sociétés ainsi que Primus Télécommunications SA à fournir le service téléphonique au public.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Philbert de PARSEVAL
et
Geneviève DELAISI DE PARSEVAL
sont heureux d'annoncer la naissance de

Lucas DUPONT DE PARSEVAL,

le 15 mai 1998, chez Estelle et Pascal,
et de

Benoît CLEMENCEAU,

frère d'Alice,

le 28 mai 1998, chez Nathalie et David.

118, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire à notre

Horrible préféré.

Lili British,
Chouchou Bergamote,
Sissy Bisontin
et Milou de mai.

Décès

– Sa famille,
Et ses proches
font part du décès de

Henri AVON,

né à Oran (Algérie).

209, rue du Bosc,
34380 Saint-Gely-du-Fesc.

– Le conseil d'administration,
Josette Mayeur
et Annick Demouy,
Et tout le personnel du laboratoire Bride,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René BRIDE,
pharmacien,
président du laboratoire Bride,

survenu mardi 26 mai 1998.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Jacques, vendredi 29 mai, à 10 h 30.

Laboratoire Bride,
263 C, avenue de Laon,
51100 Reims.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Simone Léon DEUTSCH,

dans sa cent troisième année.

De la part de
Sa famille et de ses amis.

– Mme Etienne Istria,
son épouse,
M. et Mme Roland Istria
et leurs filles,
M. Bernard Istria,
ses enfants,
Mme Marie Casoni,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne ISTRIA,
ingénieur en chef des MM,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé du Mérite maritime,
médaille de la Résistance,
croix du Combattant,

survenu à Toulon, le 27 mai 1998.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le samedi 30 mai, à Toulon.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

11, rue de l'Armorique,
75015 Paris.

– Joe et Jeanine Essaye,
Eve et René Amirkhanian,
Guy Yelda,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Evelyn YELDA,
née MESSAYEH,

décédée le 26 mai 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 juin, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Bougival, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux, à 14 heures.

Une pensée ou une prière est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

« Sorti nu du ventre de ma mère,
nu j'y retournerai.
Le Seigneur a donné,
le Seigneur a ôté.
Que le nom du Seigneur soit béni ! »

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, Janus Court,
Willowdale (Canada).
22, avenue du Chesnay,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
813 N. Camden Drive,
Beverly Hills, Ca. (USA).

– M. Albert Knobel,
M. et Mme Marc Knobel,
Mme Jeannette Sfez,
M. et Mme Max Sfez,
Les familles et alliées,
Sfez, Meslati, Benkemoun, Shemouny, Knobel, Farhi et Mouyal,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Claudine-Sarah KNOBEL,
née SFEZ.

« Elle avait toutes les beautés et senteurs du jasmin, elle était forte et fragile comme une hirondelle, elle était fille de l'Ariana, en Tunisie, et est morte dans la grisaille parisienne, le jeudi 28 mai 1998.
Son fils, Marc.

– Mme Christine-Claire Lemaître-Radulesco,
M. et Mme Bendjaballah
et leurs filles,
Mlle Florence Lemaître,
font part dans l'Espérance du rappel à Dieu de

Mme Henri LEMAÎTRE,
née Gabrielle TARDY,

le 27 mai 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 30 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

– Vertou. Saint-Aignan.

Mme Lucienne Stephan,
son épouse,
fait part du décès de

M. Lucien STÉPHAN.

Les obsèques ont eu lieu le 25 mai 1998.

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans, le 30 mai 1995,

Thomas GOSSET

passait sur l'autre rive.

Il reste à jamais présent dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

« Ce qui fut, fut pour toujours. »

– A la mémoire de

Patrice MALTERRE,
ingénieur Inseet,
administrateur, chargé de mission,
rénovateur du tramway en France,
cofondateur gérant de Métram.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Son épouse,
Sa tante et marraine,
Ses cousins,
Quelques amis.

Assemblées générales

LANGUES ORIENTALES

Les Anciens Elèves et Amis des Langues'O sont invités à la prochaine assemblée générale de leur association qui se tiendra le lundi 8 juin 1998, à 18 heures, dans les salons de l'Inalco, 2, rue de Lille, Paris-7e :

Rapport moral et financier.
Adoption du règlement intérieur.
Mot du président de l'Inalco.
Renouvellement du conseil.
Questions diverses.

هكذا من الأصل

Les Alpes aperçoivent la fin du tunnel

Un rapport au ministre des transports recommande d'améliorer les équipements existants plutôt que de percer de nouvelles voies. Les deux gigantesques projets de tunnel du Mercantour et du TGV Lyon-Turin ne sont plus considérés comme des priorités

IL EST URGENT d'attendre l'évolution du contexte international – principalement en Suisse et en Autriche – et, d'ici là, tirer le meilleur parti ou améliorer les équipements existants, avant d'entreprendre un nouveau percement sous les Alpes. Tel est l'enseignement principal que devrait tirer Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, du rapport sur *« La politique française des transports terrestres dans les Alpes »* établi à sa demande par Christian Brossier (président du Comité des directeurs de transports), Jean-Didier Blanchet et Michel Gérard, et rendu public vendredi 29 mai.

Si les recommandations formulées par ces trois « sages » du Conseil général des ponts et chaussées sont prises en considération – comme tout semble l'indiquer –, c'est un infléchissement important qui sera donné à la politique des transports dans une zone stratégique pour les échanges internationaux. La nature transfrontalière du trafic dans les Alpes est d'ailleurs au cœur d'un rapport à dimension résolument européenne.

Les suggestions du rapport Brossier peuvent se décomposer en trois parties concernant les liaisons transfrontalières dans les Alpes du Nord, dans les Alpes du Sud et les flux nationaux nord-sud (continuité de l'autoroute A 51 entre Grenoble et Sisteron).

● **Alpes du Nord.** Les experts prennent en compte la stratégie de la Suisse qui d'ici dix ans devrait transférer sur le rail la totalité du trafic de transit routier, en réalisant deux nouvelles traversées ferroviaires empruntant deux tunnels de basse altitude, l'un au Loetschberg (33 km) l'autre au Saint-Gothard (51 km). Si ces « autoroutes roulantes » peuvent effectivement offrir 1 400 000 places par an aux camions, jusqu'à présent interdits de passage en Suisse au-delà de 28 tonnes, les routes alpines en France connaîtront une baisse sensible de la pression. Actuellement, les tunnels routiers du Mont-Blanc et du Fréjus, qui se répartissent à égalité 25 millions de tonnes transportées par an, disposent de marges de capacité importantes, même si elles ne pourront pas forcément être mobilisées, en raison de l'impact que cela aurait sur l'environnement. Parallèlement, la liaison ferroviaire sous le Mont-Cenis absorbe près de 10 millions de tonnes par an.

Considérant que le projet gigantesque de creuser un tunnel pour permettre le passage d'un TGV et d'une autoroute ferroviaire reliant Lyon à Turin – dont le coût est estimé à 90 milliards de francs – n'est pas une priorité, la mission propose plutôt de conforter l'axe existant du Mont-Cenis en *« mettant tout en œuvre pour en développer la capacité fret »* (jusqu'à 16 millions de tonnes par an) entre Ambérieu (Ain) et la banlieue de Turin. Les moyens préconisés sont les suivants : *« Réorganisation de la gare de Modane, utilisation de locomotives tricourant pour éviter le changement de locomotive à Modane, mise au gabarit B du tunnel du Fréjus et de la ligne jusqu'à Turin, amélioration entre Culoz et Chambéry, troisième voie dans la traversée de Chambéry, etc. »* Et les trois experts d'insister pour qu'un accord bilatéral France-Italie soit signé, garantissant un nombre journalier de sillons pour le fret, faute de quoi *« la capacité du tunnel actuel ne pourrait être utilisée complètement durant la période cruciale qui nous sépare de l'ouverture des tunnels suisses »*.

Concernant le TGV, la mission recommande à l'Etat de s'engager dans la prolongation de la ligne à grande vitesse entre Satolas et Saint-André-le-Gaz (pour gagner dix minutes en direction de Grenoble) d'une part, et Lépin, sous le massif de l'Epine, d'autre part (coût estimé : 3 milliards de francs). Cette seconde branche qui permettrait de gagner dix-huit minutes pour atteindre Chambéry, pourrait emprunter le tunnel de Lépin qui serait mis à deux voies, ce qui éviterait le percement d'un tunnel sous le massif de la Chartreuse. La Tarentaise et la Maurienne seraient mieux desservies, la partie française du Lyon-Turin serait amorcée dans les conditions les plus économiques et des sillons pour le fret seraient dégagés sur la ligne actuelle. La région Rhône-Alpes devrait assurer un effort financier important.

Toujours pour le TGV, entre Macon et la Suisse, la mission encourage la rénovation de la ligne abandonnée entre Bourg-en-Bresse et Bellegarde *via* Nantua qui, en court-circuitant la ligne actuelle, permettrait de gagner à moindre coût (avec une part de financement suisse), une demi-heure entre Paris et Genève et, là encore, de libérer, indirectement, de précieux sillons pour le fret sur l'axe Metz-Modane.

● **Alpes du Sud.** Le percement d'un tunnel routier de 17 km sous le col de la Lombarde (appelé naguère tunnel du Mercantour ; coût estimé : 8 milliards de francs) entre Isola et Vinadio est très loin d'apparaître comme une priorité à la mission. Celle-ci d'ailleurs *« s'est longuement interrogée sur les prémisses du raisonnement qui avait amené à le préconiser puis à le valider officiellement »*. Sur l'axe Nice-Turin, le rapport préconise, plutôt que la construction d'un nouveau tunnel à péage (coût 800 millions de francs), le « retubage » du tunnel de Tende, l'un des plus anciens tunnels d'Europe, mais sans améliorer ses caratéristiques, afin de ne pas favoriser un trafic poids lourds qui viendrait *« perturber une vallée alpine fort pittoresque et fragile, celle de la Roya »*. La mission Brossier propose que *« la commission intergouvernementale sud, très focalisée sur le projet de la Lombarde, évolue vers un examen plus vaste des questions de transports, depuis le col de Montgenèvre jusqu'à la côte »*.

Le délestage des autoroutes côtières italiennes et françaises du trafic poids lourds ne serait pas aussi pertinent qu'on le croyait, puisque celui-ci, largement local, ne représente que 8 % du trafic total. Côté français, c'est la congestion de la conurbation, de Mandelieu à Menton, par les véhicules légers, qui devra être résolue, notamment par la mise en place de transports collectifs.

● **Autoroute A 51 :** la mission déconseille de reprendre la procédure d'enquête publique pour la partie centrale du tronçon Grenoble-Sisteron là où elle avait été arrêtée par le ministre, à la mi-1997, mais suggère de « remettre à plat » les études, d'ici fin 1999, en portant *« au même niveau de précision »* que la solution par l'est de Gap, l'examen d'un passage par Lus-la-Croix-Haute.. Des solutions innovantes seront étudiées à l'occasion : celle d'une autoroute à aménagement progressif sur les tronçons routiers (la RN 75), avec une hypothèse de péage à faible coût ou à coût nul pour les transports courts et, surtout, une option *« radicalement nouvelle »*, tenant compte du caractère alpin de la liaison (100 km à une altitude de près de 800 m), celle d'une autoroute réservée à la circulation des seuls véhicules légers. Compte tenu des normes VL, sa construction serait beaucoup moins coûteuse, et le bouclage de l'autoroute Dole-Aix-en-Provence, dont l'une des vocations est de délester les autoroutes de la vallée du Rhône, aurait des chances d'être relancée.

Les experts insistent sur le fait que des solutions devront être préconisées pour la desserte de Gap et des stations de sports d'hiver, mais aussi pour le passage *« dans ou à proximité de la conurbation de Grenoble »* jusqu'ici négligé.

Robert Belleret

Les premières décisions de Jean-Claude Gayssot

Au moment où le rapport Brossier est rendu public, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, annonce une série de décisions mettant en pratique plusieurs des recommandations des experts : prolongation du travail de cette « mission alpine » pour analyser l'évolution des transports terrestres à travers l'arc alpin ; élargissement de l'aire d'étude du nœud ferroviaire de Chambéry ; relance des études sur l'A 51 selon les modalités suggérées par la mission (et notamment l'autoroute dédiée aux véhicules légers), mais n'excluant pas la possibilité d'un aménagement de la RN 75 en route express à 2 × 2 voies ; étude comparée entre le réaménagement de l'actuel tunnel de Tende et la réalisation d'une construction neuve.

L'autoroute A 19 relancée

LIONEL JOSPIN vient de trancher en faveur de la construction de l'autoroute A 19. Le « barreau » Courtenay-Artenay doit assurer sur 100 kilomètres, à travers le Loiret, la liaison entre l'A 6 et l'A 10. Il constitue le maillon manquant d'une transversale autoroutière européenne reliant la façade atlantique à l'Allemagne.

Devant les lenteurs du projet né dans les années 80 et face aux réserves finales du ministère de l'environnement, les élus du Loiret, emmenés par le président du conseil général, Eric Doligé (RPR), étaient venus protester il y a quelques semaines à la porte de Matignon. Le dossier devrait être à présent transmis au Conseil d'Etat, puis faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique en août, date butoir pour que l'enquête actuelle reste valable. Un collectif hostile à l'A 19 milite pour la mise à quatre voies de la RN 60, dont l'aménagement, selon ses responsables, est bloqué en attente de la réalisation de l'autoroute. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **AUVERGNE : la Commission européenne vient de confirmer** l'attribution d'une subvention de 75 millions de francs au projet du centre européen du volcanisme, Vulcania, qui devrait ouvrir en 2000 dans le parc naturel des volcans d'Auvergne. L'Etat doit apporter sa propre subvention de 27,5 millions. Par ailleurs, le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a examiné, jeudi 28 mai, un nouveau recours des associations opposées au projet.

■ **TOULOUSE : le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, vient de charger le préfet de** Haute-Garonne d'une étude sur l'opportunité d'un deuxième aéroport dans un rayon de 20 à 35 kilomètres autour de Toulouse. – *(Corresp.)*

23 LES AVENTURES DE MAI

Le Général en rase-mottes

par Patrick Rambaud

MERCREDI 29 MAI 1968

UNE sale ambiance régnait dans le commissariat ; les gardiens de la paix grognaient car ils se sentaient reniés par leurs chefs. Déjà, au plus fort de la bagarre, des officiers ôtaient en douce leurs barettes voyantes pour ne pas devenir la cible principale des émeutiers ; dans ce cas les hommes renâclaient, ils refusaient de charger ou de courir après ces jeunes plus véloces qui portaient des chaussures de sport au lieu des pesants croquenots. Les journaux étaient truffés d'articulets méchants ; ils dénonçaient les brutalités policières : « Après avoir déshabillé un étudiant, pour s'amuser, les CRS lui ont glissé une grenade offensive dans le slip. » Et la violence des émeutiers ? Pavés lancés à bout portant, jets de produits chimiques qui brûlaient le visage ou les mains ? Oui, on se blessait entre soi pendant la mêlée, bourrades, crocs-en-jambe, coups de coude et de matraque, puisqu'on avançait en lignes trop compactes, en poussant des cris de Sioux pour effrayer un adversaire qui se marrait ; sans oublier les chevilles foulées et les genoux écorchés quand on sautait des barricades. La gratitude des supérieurs, dans tout ça ? Et puis, le bouquet, cette lettre dactylographiée du préfet de police, envoyée ce matin et affichée près de la porte :

> Je m'adresse aujourd'hui à toute la Maison : aux gardiens comme aux gradés, aux officiers comme aux patrons, et je veux leur parler d'un sujet que nous n'avons pas le droit de passer sous silence : c'est celui des excès de l'emploi de la force…

Les hommes avaient lu en maugréant, et le brigadier avait mis ses lunettes. On s'irritait.

– Bravo pour le soutien ! disait le gardien Misson.

– Un bourge, le Grimaud, enchaînait Pelley, comme ces p'tits cons de la Sorbonne !

– Il les défend, eux, et nous laisse tomber !

– A l'école, mon gamin s'est fait traiter de fils de flic.

– Moi, mes voisins me lorgnent de travers, dans l'immeuble. Avant, ils me saluaient pour que je leur fasse sauter leurs contredanses !

– Si on se croisait les bras ? Ils verraient, en haut, qui c'est l'plus fort.

– A ! t'as raison, Misson. Sans nous, les cocos arrivent à l'Elysée en moins d'deux.

– Qu'est-ce que j'entends ? dit le commissaire Lambrini en entrant dans la salle.

– Monsieur Grimaud nous lâche, dit Pelley.

– Sûrement pas !

– Lisez, Monsieur Lambrini…

Le commissaire s'approcha des deux pages punaisées au mur et lut à haute voix un passage encadré au crayon :

> Frapper un manifestant tombé à terre, c'est se frapper soi-même en apparaissant sous un jour qui atteint la fonction policière. Il est encore plus grave de frapper des manifestants après arrestation et lorsqu'ils sont conduits dans des locaux de police pour être interrogés…

– Que voyez-vous à redire aux consignes de Monsieur le Préfet ?

– On nous donne pas les moyens, voilà !

– Moi, dit Pelley, je m'souviens de Monsieur Papon. Pendant nos opérations contre les bicots, il savait nous commander, lui. Pour un coup reçu, nous en rendrons dix, qu'il disait. Ça nous gonflait le moral.

– Assez ! dit le commissaire. Vos syndicats sont en train de négocier avec le ministère de l'Intérieur. Braillez et vous perdez tout ! On parle d'une augmentation de salaire de 20 % ; les règlements internes seront assouplis, vos indices remontés… Vous voulez tout gâcher ?

Le commissaire savait qu'au sommet on avait peur. La police n'avait pas le droit de faillir. Tout à l'heure, rue de Lille, une bombe avait explosé dans les locaux de *La Nation*, le quotidien de la majorité. Comme plusieurs compagnies de CRS avaient dû rejoindre la province pour y contenir des révoltes, l'Elysée songeait au renfort de l'armée. Des commandos de marine se tenaient prêts au camp de Frileuse ; la gendarmerie blindée attendait à Satory, mille hommes pourvus de chars AMX-13, et deux autres divisions à Rambouillet, à Verdun ; des parachutistes venus de Castres et de Carcassonne cantonnaient à Pontoise, à Montlhéry, aux Invalides. Tous en alerte. Le 24 mai, les cartouchières des gendarmes mobiles avaient été cousues, mais maintenant ? La CGT organisait cet après-midi une importante manifestation entre la Bastille et Saint-Lazare : comment cela allait-il tourner ? A l'Intérieur, on prétendait que des armes à feu avaient été distribuées aux militants cégétistes. S'ils marchaient sur l'Elysée ?

Le Général, costume gris, traits tirés, tendu, grimpa dans une Alouette-III de l'armée avec Madame de Gaulle et son aide de camp en uniforme

DEPUIS une semaine, le Général dormait peu ou mal. Il avait prévenu un Georges Pompidou peu convaincu qu'il partait se reposer à Colombey ; il était crevé, il avait besoin de prendre l'air et du recul. Le conseil des ministres avait été repoussé au lendemain jeudi, à l'heure habituelle. Pourtant, le Général avait confié à l'intention de son fils Philippe, dans une enveloppe, ses dernières volontés ; il lui avait ensuite fait demander de se préparer à le rejoindre en dehors de Paris, avec son épouse et ses enfants. Où ? Il le lui ferait savoir au moment choisi. Qu'il boucle leurs bagages pour un séjour, disons, prolongé. Puis le Général décommanda le déjeuner prévu à l'Elysée et s'enquit auprès de son chef d'état-major personnel du moral de l'armée. Le contingent ? Les troupes d'élite ? Pouvait-il compter dessus ? Les soldats étaient remontés contre les grèves, consignés dans leurs casernes, sans courrier, sans téléphone. Il y avait eu des coupures d'électricité, ce matin, pendant plus d'une heure : que voulait la CGT ? Et les communistes ? Comment allait s'achever leur manifestation de l'après-midi, de la Bastille à Saint-Lazare ? Il suffisait qu'une bande d'excités crie « A l'Elysée ! », comme autrefois « A Versailles ! », pour que la foule investisse le Palais. Eh bien, le Palais serait vide ; au moins, il n'y aurait pas de sang et le président de la République ne servirait pas d'otage.

La DS noire franchit la grille du Coq, au bout du jardin, à onze heures trente, puis tourna dans l'avenue Gabriel ; suivie par l'escorte, elle roula jusqu'à Issy-les-Moulineaux. Des hélicoptères attendaient. Le Général, costume gris, traits tirés, tendu, grimpa dans une *Alouette-III* de l'armée avec Madame de Gaulle et son aide de camp en uniforme. Ils avaient trois valises, une grosse et deux petites, plus que pour un week-end ordinaire à la Boisserie. L'appareil décolla et fit route vers l'Est, précédé par un hélicoptère de la gendarmerie et suivi par une autre Alouette où avaient pris place un commissaire, un gorille et le médecin du Président avec son matériel encombrant. Il était midi moins le quart.

Au lieu de se poser à Colombey, les trois hélicoptères se posèrent à Saint-Dizier pour refaire le plein de kérosène ; ils repartirent en direction des Ardennes. Soudain, sur un ordre préparé, le pilote piqua vers le sol tandis que l'engin des gendarmes poursuivait sa route. L'Alouette du Général et celle qui la suivait volèrent en rase-mottes, à cent mètres du sol, pour éviter les radars et une possible collision puisqu'il n'y avait pas de plan de vol déposé. On traversa l'Alsace, on survola le Rhin. Dans le boucan, en cabine on ne s'entendait pas, aussi le Général griffonna-t-il au dos d'une enveloppe un mot pour son aide de camp, assis devant, à côté du pilote ; c'était la destination « Résidence du général commandant en chef nos forces d'Allemagne », autant dire Massu, à Baden-Baden, que la grève des Postes avait empêché de joindre plus tôt.

Après une dernière halte sur l'aérodrome de Baden-Oos, où l'on réussit à avertir Massu, on repartit. Le général Massu, en pull-over, faisait la sieste sur un sofa, avec un magazine sur le nez. Il se leva vite, malgré sa gueule de bois, car la veille au soir, jusque très tard, il avait éclusé par mal de vodka en compagnie de son homologue soviétique. Il ordonna qu'on balise une piste, sur sa pelouse, avec des fumigènes. Juste à temps. Voici les Alouette. Dans le vent des pales qui ralentissaient, le Général descendit et marcha à grands pas vers Massu au garde-à-vous :

– Tout est foutu, dit-il.

– Mon Général ?

– Le pays est paralysé, les communistes occupent la rue ; je viens réfléchir chez vous.



IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon

هكذا من الإهمال

– Est-ce si grave ?

– Hier, à un feu rouge, ma femme a été insultée par un automobiliste. On ne veut plus de moi. C'est perdu.

Ils continuèrent ce tête-à-tête dans le bureau de Massu. Le Général était déprimé et parlait de tout lâcher. Même des gaullistes souhaitaient qu'il se retire et faisaient les yeux doux à Mendès France, son vieil ennemi.

– Vous ne pouvez pas renoncer, disait Massu.

– Si, je le peux.

– Vous démissionnerez si le peuple vous désapprouve dans des élections. Là, vous donnez l'impression de fuir !

– Oui, ça y ressemble beaucoup. J'ai soixante-dix-huit ans, Massu, ma femme serait enchantée que je me retire, et elle n'est pas la seule.

Après des heures de vol éprouvantes, le Général accepta de se restaurer, et la conversation se poursuivit devant une omelette, un verre d'eau et des cafés. Il était un peu plus de quinze heures.

– Qui avez-vous prévenu de votre visite chez moi ?

– Personne. Oh oui, je suppose qu'ils doivent s'affoler, à Paris. Tant mieux.

– Que décidez-vous ? demanda Massu.

– Certains m'imaginent déjà dans un couvent...

– Mon Général, vous ne pouvez pas renoncer ! Allons ! vous en avez vu d'autres !

– Continuez, Massu, continuez.

– Faites face ! Vous êtes dans la merde, restez-y encore, retournez à Paris et gouvernez !

– Prévenez notre ambassadeur à Bonn que je suis en Allemagne, voulez-vous ?

Massu s'absenta quelques minutes en pestant : « Quelle tête de mule ! », mais quand il revint dans son bureau le Général était debout, lui donna l'accolade et dit seulement :

– Je repars.

A dix huit heures, de Gaulle et sa femme arrivaient à Colombey, dans leur grosse maison, à bord d'une 404 de la gendarmerie. Il partit se promener dans le parc avec son aide de camp :

– « *Le Rhin, triste témoin d'éternelles alarmes*
Roule un flot toujours prêt à recueillir des larmes. »
De qui est-ce ? Vous le savez ?

– Euh, dit l'aide de camp. De Hugo ?

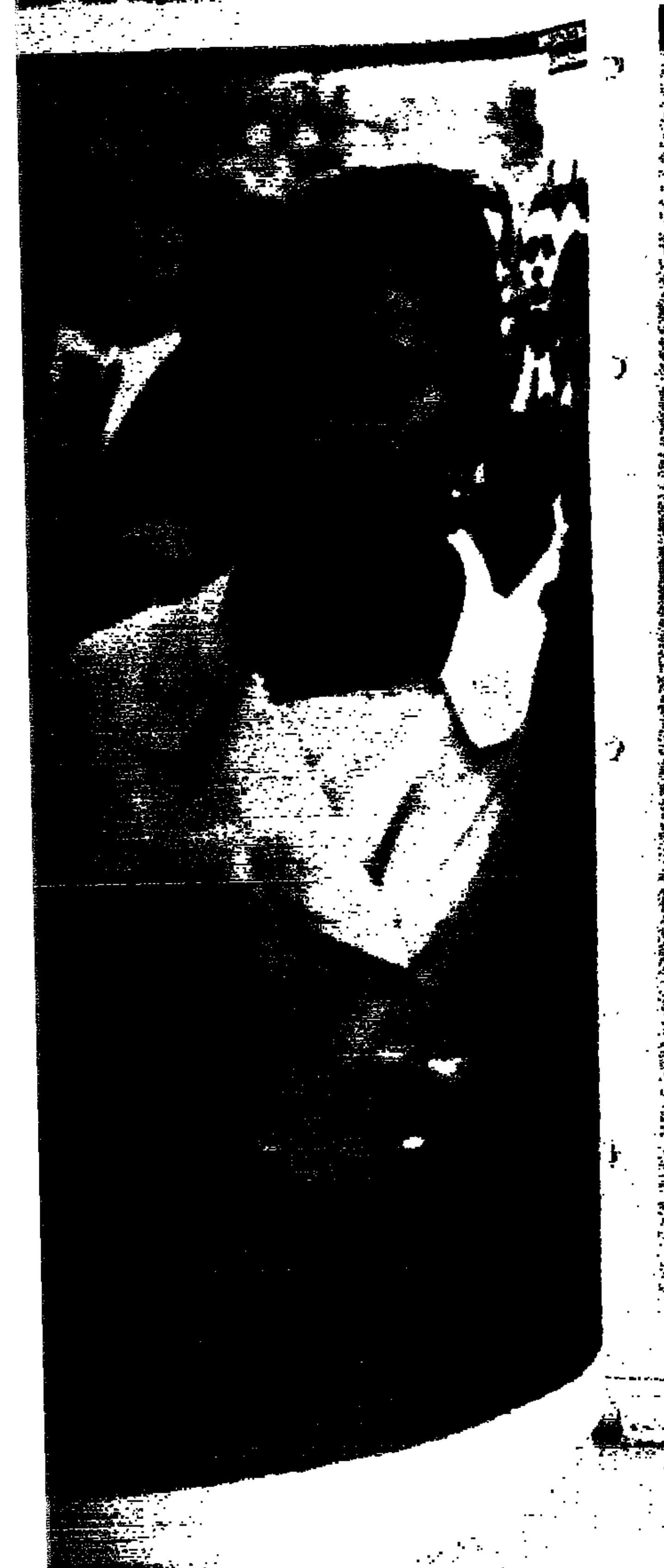
– Non.

– De Lamartine ?

– De moi. Comment l'auriez-vous su ?

Et de Gaulle sourit en regardant les arbres.

TOUT était possible. L'information courait dans la foule : de Gaulle avait fui, le gouvernement allait s'effondrer sous la pression du peuple. A la Bastille, une multitude y croyait, des vieilles dames juchées sur les bancs applaudissaient, des étudiants déployaient leur banderole sur le socle de la colonne de Juillet : « Gouvernement populaire, oui ! Mitterrand, non ! » Un semblant de cortège se formait à l'orée du boulevard Beaumarchais ; Georges Séguy et les communistes acceptaient ce jour-là des slogans plus politiques : « De Gaulle démission ! » ou, sans cesse, « Gouvernement populaire ! » La CGT n'avait pu s'opposer à la volonté de sa base et se contentait de maintenir cette armée hétéroclite des mécontents où se mélangeaient les générations. D'innombrables drapeaux rouges flottaient au-dessus des têtes, dont certains bricolés avec des bâtons et des foulards. On chantait les versets les plus connus de *L'Internationale*, on se donnait la main pour ne pas se perdre dans le flot. On entendit quelques « A bas de Gaulle ! », et les étudiants, venus se joindre de leur propre initiative à cette démonstration, répétaient d'heureuses nouvelles ; d'autres défilés parcouraient les rues de Nice, Lyon, Saint-Etienne, Caen, Limoges ; le mouvement gagnait l'étranger, l'exemple français provoquait des remous dans la jeunesse de Berlin, Madrid, Genève, Rome, Buenos Aires, Dakar, Londres, jusqu'au Pérou. On allait gagner, et sur l'ensemble de la planète. Partout, la vieille autorité croulait.



Place de l'Etoile
30 mai

Marianne et Eric Thévenon, avec leur groupe de maos, s'excitaient à l'unisson des communistes, qui se méfiaient d'eux. La *Pravda* avait déclaré que ces têtes brûlées menaçaient la classe ouvrière, en des termes qui ressemblaient à ceux d'un tract gaulliste du jour : on y expliquait que les partisans d'une révolution à la chinoise voulaient détruire les partis et les syndicats ; Marianne s'en agaçait.

– Ils ont raison, commentait Thévenon.

– Et si on poussait vers l'Elysée ?

– Les chiens de garde laisseront pas faire.

Le jeune homme montrait le service d'ordre de la CGT, des malabars qui portaient un brassard vert au bras gauche. Avec cent mille autres, Marianne et Thévenon marchèrent au pas sur les grands boulevards, dont la manifestation occupait la largeur, et des drapeaux rouges sortaient sur les toits, et les riverains agitaient des mouchoirs à leurs balcons quand les jeunes hurlaient : « De Gaulle au poteau ! »

(à suivre)

DES JOURS AUX NUITS

MERCREDI 29 MAI

■ 8 heures : le général de Gaulle, qui s'est levé tôt comme d'habitude, confie au général Lalande, chef d'état-major de l'Elysée, la mission d'aller voir les généraux commandant les forces de l'Est afin de s'enquérir de leur état d'esprit.

■ 9 h 15 : le général décide de reporter de vingt-quatre heures le conseil des ministres convoqué, comme chaque mercredi, à 10 heures. Il s'entretient avec le général de Boissieu.

■ 11 heures : le général appelle Georges Pompidou. Il se dit très fatigué et désireux de réfléchir calmement.

■ 11 h 24 : Il quitte l'Elysée avec son épouse par la grille du Coq.

■ 12 heures : Il part d'Issy-les-Moulineaux en hélicoptère vers Colombey-les-Deux-Eglises.

■ L'Alouette-III du général se pose à Saint-Dizier pour faire le plein et repart vers l'est, en rase-mottes, pour échapper aux radars.

■ 14 h 45 : le général Massu, commandant en chef des troupes françaises d'Allemagne, est informé de l'arrivée imminente du général de Gaulle à Baden-Baden.

■ 15 heures-16 heures : le général de Gaulle, d'abord abattu, semblant prêt à démissionner et à demander l'hospitalité à l'Allemagne, décide de faire front. Manœuvre ou préméditation ? Les deux thèses coexistent. Il rentre en France.

■ 18 h 15 : il arrive à Colombey. Il téléphone au premier ministre pour lui confirmer son retour le lendemain matin et le maintien du conseil des ministres à 15 heures. Il va ensuite faire une longue promenade dans le parc de la Boisserie.

PENDANT CE TEMPS À PARIS

■ 14 h 30 : Georges Pompidou, recevant les bureaux des deux groupes de la majorité (UD-Ve et les Républicains indépendants), déclare ignorer la destination du général et annonce qu'il fera une déclaration le lendemain, jeudi après-midi. Le bruit du départ du chef de l'Etat se répand. Georges Pompidou n'apprendra qu'à 18 heures où se trouve le chef de l'Etat.

■ 15 heures : la CGT appelle à une grande manifestation, de la Bastille à la gare Saint-Lazare, pour démontrer sa force sur le terrain. La participation de l'UNEF, qui n'est pas officielle, est loin d'être massive. Pendant cinq heures, plusieurs centaines de milliers de personnes canalisées par un service d'ordre important défilent dans le calme. Les jeunes sont nombreux. Les slogans mêlent revendications matérielles (*« Abrogez les ordonnances ! », « Augmentez les salaires ! », « Nos quarante heures ! »*) et exigences politiques (*« De Gaulle, démission ! », « A Colombey, qu'il y reste ! », « Gouvernement populaire ! »*).

■ La 2e brigade blindée de Rambouillet, rentrant de manœuvres par route à cause des grèves, traverse Fresnes et Issy-les-Moulineaux. La rumeur d'une mise en alerte de l'armée se répand.

■ 16 h 30 : Eugène Descamps, secrétaire général de la CFDT, lance un appel à Pierre Mendès France pour qu'il accepte de prendre le pouvoir.

■ 18 heures : au Palais-Bourbon, les députés gaullistes annoncent pour le lendemain l'organisation d'une manifestation publique et mettent au point avec les républicains indépendants le texte d'une adresse au président de la République et au premier ministre demandant *« un gouvernement d'unité française »* et des élections.

■ 19 heures : l'agitation politique redouble dans les couloirs de l'Assemblée.

■ 20 heures : au journal télévisé, toujours en grève, un présentateur annonce le retour du général de Gaulle à Colombey.

■ 21 h 30 : dans la salle de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mendès France déclare : *« Je ne refuserai pas les responsabilités qui pourraient m'être confiées par toute la gauche réunie. »* Il avait au préalable rencontré François Mitterrand, rue de Rivoli, chez Georges Dayan, ami du président de la FGDS.

Réalisation : documentation du *Monde*.

PASSÉ-PRÉSENT

Pierre Rousset
Le permanent de la Ligue

Michel Braudeau

LE résistant David Rousset, gaulliste de gauche, qui devait être élu apparenté gaulliste, en juin 1968, dans la « chambre des godillots », passait pour avoir un caractère ombrageux. Ses trois garçons en héritèrent, chacun selon son grade, de l'aîné, Marc, au benjamin, Luc, en passant par le cadet, Pierre, né en 1946, *« retour de camps »*, comme dit sobrement ce fils de l'auteur de *L'Univers concentrationnaire* et des *Jours de notre mort*. Pierre Rousset a commencé sa vie d'étudiant à la faculté d'Assas, haut lieu du groupuscule fascisant d'Alain Madelin, Occident. Très rapidement, il n'a plus été en mesure de s'y rendre sans s'exposer à des représailles physiques. Il oblique sur l'histoire et la géographie, milite beaucoup à l'Union des étudiants communistes, avant d'en être viré, en 1966, avec le secteur lettres. Il participe à la création de la Jeunesse communiste révolutionnaire et devient membre de la IVe Internationale.

L'année suivante, devant le lycée Voltaire, lors d'une manifestation contre la guerre au Vietnam, le groupe Occident lui fracasse le crâne. Il est trépané. Peu après, les « camarades » du Parti communiste lui cassent un bras alors qu'il distribue des tracts devant un centre des PTT. Mais l'homme est coriace et reprend le combat, dès février 1968, à la grande manifestation de Berlin, avec Rudi Dutschke.

En mai, il se fait arrêter à la Sorbonne, dans la première fournée. *« C'est une ironie de l'histoire. On avait perçu que la radicalité du mouvement étudiant pouvait avoir un écho chez les ouvriers. Il y avait des signes ; les étudiants pouvaient servir d'étincelles. Mais le préfet de police était malin : jusqu'en mai, il n'y a eu aucun accident. A ce moment-là, on pensait que c'était cuit pour cette année : il y avait les examens, on verrait à la rentrée. Je révisais en catastrophe et il me manquait un polycopié. Je vais le chercher à la Sorbonne, je vois un petit meeting, je m'arrête et on se fait coffrer par la police. Complètement par hasard. »*

La nuit des barricades, en essayant de renvoyer une grenade offensive, il est blessé aux yeux, aveuglé pour huit jours avant de rejoindre le mouvement. *« La différence avec d'autres, c'est que je faisais partie des gens qui se demandaient : qu'est-ce qu'on fait demain ? Mais j'étais un cadre de deuxième zone, pas de ceux qui décident. »*

Quand il parle de 68, Pierre Rousset semble curieusement serein, moins exalté que d'autres à l'évocation des jours de tumulte. Il a mis les événements à leur juste distance. *« 68 a été le point d'inflexion entre la période où le mouvement de l'extrême gauche était montant chez les étudiants et le moment où, après la grève générale, on se demande quoi faire demain. On a compris que la force de frappe symbolique des étudiants était épuisée. On est allé au bout de ce qu'on pouvait espérer avec les étudiants et même au-delà. Et après ? Comment dépasser le cadre étudiant ? »* Après la grève générale, c'est l'interdiction de plusieurs mouvements d'extrême gauche. Pierre Rousset sera arrêté et emprisonné pendant l'été 1968. *« J'ai été emprisonné trois fois deux mois : un abonné. »*

En 1969, on constate que la solidarité avec le Vietnam n'est plus aussi unie. Une partie des énergies s'est tournée vers les luttes en France et les conflits de classes à venir. *« Il a fallu recréer des solidarités. J'ai été un des fondateurs du Front de solidarité Indochine. En 1973, j'ai été investi dans le travail de la IVe Internationale, et je me suis tourné vers l'Est, les mouvements révolutionnaires d'Asie. J'ai voyagé en Thaïlande, à Hongkong, au Japon, et j'ai rencontré ma femme, Sally, aux Philippines. Au départ, je pensais m'"établir" en usine, après deux ou trois ans d'international. Les trois ans sont devenus vingt ans. Puis je me suis occupé d'un institut de formation militante à Amsterdam. »*

En 1993, il rentre à Paris et travaille au journal *Rouge*. Après avoir été un peu maître auxiliaire, il est donc devenu permanent de la Ligue communiste, de la IVe Internationale, puis de la LCR depuis presque trente ans, pour, aujourd'hui, 7 500 francs par mois.

Ne court-on pas le risque de se couper de la vie en étant permanent de longue durée, de passer à côté d'une certaine diversité ? Il ne le croit pas. Il a toujours travaillé avec des gens qui ne sont pas de sa « famille ». Il s'intéresse aussi à d'autres choses qu'à la politique : à l'ornithologie, par exemple. *« C'est l'influence de ma mère anglaise. Elle nous a donnés, à mes frères et à moi, un rapport avec la nature très différent de celui qu'on a en général en France, instrumental et pauvre. Dans la culture française, la nature est vue de façon utilitaire. Les animaux sont utiles, nuisibles, ou inutiles. Dans les trois cas, on peut les tuer : pour les manger, s'en débarrasser, ou par sport. Ma passion en dehors de faire Rouge, c'est l'ornithologie. J'ai une grande dette de reconnaissance à l'égard des Verts, parce qu'ils ont donné leurs lettres de noblesse politique à l'écologie. »* Maintenant, savoir si les Verts auront les reins assez solides, collectivement et individuellement, pour tenir le cap, c'est autre chose.

Mai 68 a ainsi ouvert une brèche pour une critique de la société où l'écologie avait sa place, mais les organisations d'extrême gauche, trop occupées à s'enraciner durablement hors du seul cadre étudiant, dans la classe ouvrière, ont délaissé une partie du potentiel critique de 1968. *« On n'a pas joué un rôle direct entre la critique de la civilisation et la perception de la question écologique. C'est venu beaucoup plus tard. On a d'abord assisté à des tremblements de terre dans la société, tels que le mouvement des femmes ; cela affectait absolument tout le monde. Maintenant on sait voir plus large, penser que l'origine des catastrophes qui touchent la biosphère est, dans l'activité humaine, une conséquence du développement industriel. Les "rouges" ont un défi : quel marxisme intégrera l'écologie ? »* Et ainsi, dans un petit coin de Montreuil, du mode de production au chant des oiseaux, de la notion d'histoire ouverte au prix des fleurs en Israël, un fil se noue, patient, têtu, qui tente à nouveau de donner un sens à ce monde qui, pour beaucoup, n'en a plus guère depuis longtemps. *« Là où on s'est rendu compte qu'on avait intégré le fait que les rythmes de l'histoire n'étaient pas ceux qu'on pensait, c'est quand l'un d'entre nous, parmi les permanents, a dit : "Et à propos, les retraites ?" »*



MARC RIBOUD

S'engageant sur les traces de son père, David, journaliste, écrivain et résistant, décédé le 13 décembre 1997, Pierre Rousset n'a jamais quitté « le camp des fous qui veulent changer le monde ».

PAROLES

« Je me suis mis d'accord avec mes arrière-pensées. »
Le général de Gaulle à Bernard Tricot, secrétaire général de l'Elysée, à son retour de Baden-Baden

« Demain, nous serons des journalistes de l'ex-ORTF, ou des ex-journalistes de l'ORTF. »
Journalistes de l'ORTF, grand amphithéâtre de la Sorbonne

« Un homme de cinquante ans vous dit : "Merci, les gars !" »
Roger Couderc

« On n'est rien dans la société actuelle.
Elle n'est pas chic pour nous, la société.
Elle défigure l'individu.
Mais on n'a jamais rien vu de pareil comme aujourd'hui.
Nous allons voir ensemble ce qu'on peut faire.
On est venu spontanément ici. »
Un ouvrier, à Censier, lors d'une réunion du « comité mixte de travail RATP-étudiants »

Monsieur Nétanyahou, laissez une chance à Israël !

par Théo Klein

DEUX *années* déjà depuis que la désastreuse campagne militaire au Liban de Shimon Pérès, les attentats odieux *du Hamas* et l'habileté de votre conseil en image, M. Finkelstein, de New York, ont fait de vous le premier chef de gouvernement israélien élu directement au *suffrage universel.*

Vous vivez et survivez ainsi aux côtés d'un Parlement israélien élu en même temps que vous et lié à votre sort : votre chute entraînerait sa dissolution. Mais qu'avez-vous fait de ce pouvoir nouveau et renforcé dont vous êtes légitimement investi ? A lire la presse israélienne, à entendre même des membres de votre parti, vous vous seriez beaucoup agité sans *rien résoudre. D'erreurs en dé*mentis, vous auriez confondu l'art de la politique avec le théâtre d'ombres. En politique intérieure, vous auriez encouragé la marche *des orthodoxes vers le rêve d'un* Etat théocratique. En politique extérieure, brisé l'élan du processus d'Oslo, né de l'intelligence de Shimon Pérès et du courage politique d'Itzhak Rabin.

Je connais et respecte vos liens profonds, sociologiques et culturels avec les Etats-Unis, ce grand pays dont vous auriez failli, dit-on, être citoyen. Mais est-ce bien par un débat entre sénateurs républicains et président démocrate que vous pensez résoudre le problème majeur d'Israël : sa coexistence avec ses voisins arabes et, au premier chef, avec les Palestiniens ? Ces derniers sont – pourquoi ne pas le reconnaître ? – les copropriétaires de cette terre d'Eretz Israël-Palestine, votre terre, ma terre, mais aussi celle d'Arafat et de Ziad Kawas, mon ami.

Est-ce le dynamisme, un peu trop électoraliste, du sénateur D'Amato qui va apporter à une *population palestinienne privée*, à nouveau, d'espérance les signes et la réalité des gestes reconnaissant son droit et sa liberté d'être elle-même selon ses lois et ses cou*tumes ? Faut-il que ce soit le pré*sident des Etats-Unis qui nous confronte au souvenir de notre propre combat pour le droit et la liberté d'être *« un peuple libre sur sa terre ? »*.

J'imaginais, au lendemain de votre élection, que, à quarante-six ans, pensant à un long avenir politique, vous auriez le souci de mener, au-delà de l'idéologie conquérante de votre parti, une *politique qui conduise le peuple* israélien vers une sécurité fondée sur la paix, c'est-à-dire sur le dialogue et la cœxistence. J'imaginais que vous voudriez construire *votre carrière politique sur l'ave*nir et non pas la noyer dans le passé.

Or votre politique s'enferme dans une perspective sécuritaire *nourrie de peurs. Vous jouez sur* nos vieux réflexes du ghetto, résu*més dans ce slogan mortel : « Tous sont tous contre nous. »* Tous : les chrétiens, les musulmans, tous ceux qui, à travers le monde, s'étonnent et pour beaucoup s'indignent de votre politique.

> Si vous ne voulez pas changer de politique, alors il vaudrait mieux que vous renonciez à porter un fardeau sous lequel votre intelligence politique et votre courage moral paraissent succomber

Sur quoi est donc fondée votre politique ? Comment concevez-vous l'avenir de ce pays et de cette population que vous gouvernez ? Menahem Begin, votre prédécesseur à la tête de votre *parti et du gouvernement d'Israël* avait, à Camp David, reconnu les *« droits légitimes des Palestiniens »*. Existerait-il, à votre avis, un droit plus légitime que le droit *à l'indépendance* et à la liberté d'organiser sa vie collective ? Croyez-vous qu'en morcelant le modeste territoire que vous songez à lui abandonner, la soif d'in*dépendance* de la population palestinienne sera apaisée ? Voulez-vous rejeter cette population vers l'autre rive du Jourdain que, jadis, votre parti proclamait comme terre juive ?

Auriez-vous vraiment fait le choix délibéré d'enfermer ce peuple dans une autonomie sous contrôle israélien, c'est-à-dire de perpétuer le conflit jusqu'à l'absurde finalité de l'autodestruction. Prenez garde ! Vous agissez comme si l'avenir ne devait *sourdre que de l'assassinat d'Itz*hak Rabin ! L'histoire pourrait, alors, vous confondre, un jour, avec ceux qui ont nourri ce crime. Arrêtez cette chute vers les vertiges d'un rêve fou d'une terre où seul le Juif serait citoyen et l'Arabe un simple résident auto*nomisé.*

Quittez les sénateurs des rives du Potomac. Abandonnez les illusions messianiques. Remontez vers les monts de Judée et l'abondante Galilée. Reconnaissez l'humaine réalité de cette terre d'Eretz Israël-Palestine dont nous avons été séparés pendant plus de deux millénaires et où, en revenant, nous avons rencontré un peuple qui y habitait. Songez à *l'avenir de vos enfants* comme à celui de tous ceux, Israéliens et Palestiniens, qui vivent sur cette terre et l'aiment d'un égal amour. Elle est le berceau commun de *nos deux peuples* ; *Isaac et Ismael* y sont nés, tous deux. Nous devons la partager sans jamais, pour autant, renoncer à la considérer dans toutes ses parties, comme la terre qui *féconde l'histoire, la* culture et la vie de nos deux peuples. Son extraordinaire appel spirituel doit nous encourager à une cohabitation pacifique, au-delà des deux souverainetés reconnues. Il faudrait inventer un *pacte* de respect mutuel, une alliance pour le développement sur cette terre commune, construire *une existence où* chacun, chez l'autre, serait aussi un peu chez soi.

Je sais bien : il y a le terrorisme, lâche et criminel. Il y a les cris de haine, les drapeaux brûlés, les clauses non respectées des accords conclus, les faits accomplis au-delà du statu quo. Mais qui est responsable, serait-ce seulement l'Autorité palestinienne ?

Si, pour vous, gouverner ce « vieux nouveau pays » c'est ressasser de vieux arguments mêlés de craintes obsessionnelles et méprisantes sans jamais élever votre pensée politique au-dessus des querelles de votre majorité ; si vous ne pouvez même pas écouter les informations et les conseils de vos services de sécurité ; si, décidément, vous ne voulez pas *changer de politique*, alors il vaudrait mieux que vous renonciez à porter un fardeau sous lequel votre intelligence politique et votre courage moral paraissent *succomber.*

Pour l'amour que, sans aucun doute, vous lui portez, laissez une chance au peuple d'Israël !

***Théo Klein** est avocat, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).*

Plus vite, avec le commerce électronique

par Philippe Lemoine

L'ÉCONOMIE n'est pas qu'une *affaire de taille.* L'économie doit, avant tout, être rapide. Ce thème du temps marque depuis quelques années les stratégies d'entreprise. Avec le développement d'Internet et du commerce électronique, *il devient un facteur* clé de la compétition entre les nations.

Ce qu'il est convenu d'appeler *« commerce électronique »* représente une étape importante dans l'histoire de l'informatisation. *Avant-hier*, les technologies d'information bouleversaient les usines et le monde de la production. Hier, l'informatique et les télécommunications pénétraient les bureaux. Aujourd'hui, les réseaux transforment l'univers de *l'échange.*

Cela amène à changer complètement la manière de penser les interactions entre technologie, économie et société. Il faut mettre l'accent sur la notion de vitesse.

Les meilleures pratiques à prendre en compte sont d'abord celles des entreprises américaines qui réalisent d'ores et déjà plus de 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires sur Internet. Elles sont une dizaine, dont une moitié opère dans le commerce interentreprises tandis que l'autre vend au consommateur.

Le point commun de ces diffé*rentes entreprises* (Cisco, GE, Intel, Dell, Comp-U-Card, Charles Schwab, Auto-by-Tel, etc.), ce n'est pas seulement d'avoir misé résolument sur la technologie et sur le marché *mondial. C'est avant tout* l'audace marketing dont elles font preuve, en utilisant la technologie en support d'une approche du marché qui n'a plus rien à voir avec la consommation *de masse. Les* micro-ordinateurs sont désormais partout, la technologie est aux mains des personnes, et le commerce électronique qui marche est *celui qui fait remonter* une demande personnalisée vers les entreprises et vers la production.

Auto-By-Tel, par exemple, fonctionne moins comme un commerçant classique que comme un courtier au bénéfice des personnes. Il permet aux Américains de définir le type d'automobile qu'ils recherchent et de lancer des sortes d'appels d'offres auprès des garagistes. Auto-By-Tel *ne perçoit* pas de commission sur les ventes ; il se rémunère par les droits que payent les garagistes pour recevoir les demandes. Chiffre d'affaires ac*tuel : 800 millions de dollars par* mois !

Autre exemple : Dell. Son site réalise 5 millions de dollars de ventes par jour et il ambitionne de faire d'ici quelques années la moitié de son chiffre d'affaires par Internet. Cet inventeur du « direct » en matière d'informatique a fait le pari de donner à celui qui commande la possibilité de personnaliser totalement l'architecture de son micro-ordinateur. Clé du système : l'entreprise fonctionne sans stocks, en renvoyant les commandes directement sur les ordinateurs de ses fournisseurs industriels. Ceux-ci fabriquent à la commande et livrent en huit jours. *La filière de la micro-informatique* où l'on avait souvent 60 à 70 jours de stocks commence à trembler.

> Il faut mettre notre moteur économique en conformité avec l'état actuel de la technologie, à la même vitesse que celui de nos concurrents. Et il faut le faire vite

Dans cette approche de la technologie, la priorité est la rotation des stocks et le service aux *clients. Le lien entre la technologie* et l'emploi est ainsi fondamentalement différent de celui qui résulte d'une situation où la priorité est mise sur la productivité.

*Notre manière de poser les pro*blèmes est en porte-à-faux. La France est un pays à haut niveau de stocks et à faible niveau d'emploi. Nous concevons la moderni*sation comme un accent mis systé*matiquement sur la productivité du travail, rarement sur la productivité du capital circulant. Résultat : le niveau de chômage, que l'on connaît, et, *ce que l'on sait* moins, environ 27 F de stock pour faire 100 F de PIB, contre 19 aux Etats-Unis et 16 au Japon.

Il faut d'urgence apprendre à raisonner autrement. *Un hypermar*ché français moyen réalise 420 millions de chiffre d'affaires, avec une superproductivité du travail puisqu'il n'emploie que 250 salariés, alors qu'il n'optimise pas vraiment ses stocks : un client vient en *moyenne faire* ses courses tous les 13 jours, alors que l'hyper se réapprovisionne tous les 34 jours, les stocks tournant 10 fois dans l'année. Un superstore du leader américain Wal-Mart réalise le même chiffre d'affaires en moyenne. Mais son modèle de *rentabilité* est très différent. Il mise sur le service à la clientèle et emploie 450 salariés, tandis qu'il trouve sa rentabilité dans une informatisation poussée de ses flux marchandises. *Il* offre plus de choix ; pourtant ses stocks tournent 25 fois dans l'année.

Ces différences expliquent pour une grande part le constat selon lequel deux fois plus de personnes *travaillent dans le commerce aux* Etats-Unis qu'en France. Nous avons ainsi un gisement d'un million et demi d'emplois. Mais pour que nous sachions créer ces emplois, il ne faut pas regarder qu'un versant du problème : le coût du *travail. Il faut regarder les condi*tions de fonctionnement d'une économie moderne de services et comprendre que nous devons changer nos priorités.

Depuis des années, nous faisons, sans le savoir, l'éloge de la lenteur. Nous avons vu le développement du tertiaire comme une occasion de valoriser le tertiaire supérieur, celui de la connaissance et du savoir. Nous avons vu, en France et en Europe, la technologie *comme* un moyen de développer l'Immatériel avec un « i » majuscule. On glorifiait les marques, on recherchait en permanence la valeur ajoutée.

Toutes ces stratégies orgueilleuses sont prises à contre-pied par un mouvement technologique qui réconcilie le rapide, le « pas cher » *et le personnalisé. Le Minitel et* ses tarifs à 2 francs la minute est un bon symbole des travers dans lesquels nous nous sommes égarés. Pour créer de la richesse, nous *avons cru que l'on pouvait* faire tourner tous les compteurs de la consommation lentement, solennellement, à 2 francs la minute.

Il faut que l'on comprenne que le *principal enjeu est d'accélérer* l'économie. Est-ce que cela veut dire accroître encore la trépidation de la vie ? Grand Dieu, non ! Laissons de côté cet autre sujet, la vie *sociale ; gardons-nous des raison*nements sociologiques prématurés. L'Europe devrait parler un peu moins de « société de l'information » et avoir l'humilité de re*connaître que l'on ne sait pas en*core ce qu'elle sera. Il faut simplement mettre notre moteur économique en conformité avec l'état actuel de la technologie, à la même vitesse que celui de nos concurrents. Et il faut le faire vite.

***Philippe Lemoine** est président de LaSer-Lafayette services.*

Maîtriser l'impact des nouvelles technologies

par Philippe-Olivier Rousseau

AUX Etats-Unis, les technologies de l'information créent aujourd'hui environ 30 % de la croissance du PIB. Les plus beaux fleurons de l'industrie nord-américaine, tels Intel ou Microsoft, n'existaient pas il y a trente ans. Leur capitalisation se compare à celle de General Motors ou de Coca-Cola. Le nombre d'emplois créés au cours des cinq dernières années a entièrement compensé la destruction de la main-d'œuvre du secteur manu*facturier.*

Les entreprises tirent aujourd'hui avantage des restructurations sévères menées sous les présidences de Ronald Reagan puis de George Bush, qui ont permis un assainissement durable et *créé les conditions de nouvelles* embauches.

Le marché nord-américain est l'un des plus libres et des plus déréglementés du monde. Les entreprises nord-américaines ont, en large part, fait évoluer leurs structures hiérarchiques verticales. Elles ont intégré très rapidement les conséquences des nouvelles technologies dans leur structure même. Elles sont devenues des en*treprises-réseaux et ont opéré leur* révolution culturelle tant dans leur organisation interne que vis-à-vis de leurs fournisseurs et de leurs clients. Elles sont entrées de plain-pied *dans l'ère du commerce élec*tronique.

Les fonds de pension ont permis de développer les fonds de capital-risque. Des stock-options aux *fonds de pension, les salariés amé*ricains sont sans doute en passe de devenir les vrais propiétaires des entreprises américaines et internationales.

L'Etat, enfin, est peu présent et joue essentiellement un rôle incitatif. Il guide ; il observe le marché et tente de corriger ses imperfections ; il légifère aussi peu que *possible ; Il favorise le développe*ment des entreprises nationales sur le plan international.

En France, le paradoxe est grand : nous semblons craindre le *grand mouvement de mondialisa*tion de l'économie alors que nous en tirons de substantiels avantages.

Notre pays est le 4e exportateur *du monde, et le 5e importateur. Il* est le 2e exportateur de services. Sa balance commerciale présente régulièrement, depuis cinq ans, un excédent important. Nous *sommes enfin le 4e pays d'accueil* des investissements étrangers. Les investissements français sont dirigés à 80 % vers les pays de l'OCDE. L'actuelle crise économique des pays du Sud-Est asiatique démontrera l'importance cruciale de l'ouverture des marchés internationaux pour notre économie. La France et l'Europe *ont tout* à gagner d'une croissance stable et soutenue dans les pays émergents.

Le commerce entre les pays développés et les pays en développement représente environ 3 % de la richesse produite par les pays développés. Les emplois français ne sont pas détruits par les travailleurs à très bas salaire de Malaisie ou de Chine, mais par l'introduction des technologies de l'information dans nos entreprises.

Il serait hasardeux de ne considérer la mondialisation que sous l'angle de la libéralisation des flux de capitaux et du commerce international, qui sont des moyens et *non des objectifs.*

> Sans régulation politique, la société de l'information sera plus violente et plus inégalitaire que ne l'a été la société industrielle

De même, l'économie de marché est un outil et non une fin. La *mondialisation doit* s'inscrire dans un contexte beaucoup plus large qui prenne en compte les notions de solidarité sociale, de politique et de culture. Une mondialisation qui n'emporterait pas le « défi de l'inclusion » face aux pays pauvres *et aux pays émergents serait* bancale.

Sans action politique, les inégalités croîtront jusqu'à devenir insupportables.

Sur les 4,7 milliards d'habitants de pays en développement, 3 milliards vivent aujourd'hui avec moins de 2 dollars par jour : ce chiffre pourrait atteindre 5 mil*liards dans moins* de vingt-cinq ans. Le crime, la pollution, le terrorisme, la guerre, les épidémies, la famine connaîtront de moins en moins de frontières. Réussir la mondialisation implique la définition d'un nouveau pacte social : sans *régulation politique*, la société de l'information sera plus violente et plus inégalitaire que ne l'a été la société industrielle.

Le rôle d'un certain nombre d'organisations internationales – tels le FMI et la Banque mon*diale –, devra évoluer* pour prendre en compte ce nouveau contexte. De nouvelles structures devront émerger, qui prendront des responsabilités de nature politique.

Il convient donc de définir les conditions d'une maîtrise de l'impact de ces technologies, c'est-à-dire d'instaurer les conditions d'une régulation politique du marché.

*Le marché et la déréglementa*tion sont les conditions impératives du développement rapide de la société de l'information : ils ne sauraient pour autant être laissés hors de tout contrôle.

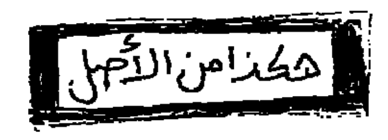
L'émergence de ce monde nou*veau n'ira pas sans tensions. Les* disparités économiques, culturelles et politiques entre les divers pays, les régions et les groupes sociaux constitueront un obstacle important au processus d'homogénéisation mondiale. La contradiction entre la pluralité des cultures et la logique intrinsèquement globalisante des ordres marchands et technologiques se manifestera avec vigueur.

Aucune frontière, aucune réglementation n'arrêtera les flux d'information, les mouvements de capitaux, les migrations des travailleurs et de leurs familles. *L'Europe, qui a* tant de difficultés pour mettre en place un modèle fédéral, qui vit encore sur le concept, directement hérité du XIXe siècle, des Etats-nations, devra bien s'adapter aux réalités de la globalisation économique.

Le repli nationaliste *et la* tentation identitaire ne peuvent être une réponse aux enjeux technologiques et économiques. Nos démocraties occidentales devront admettre que, *n'en déplaise aux* tenants de l'ordre ancien, l'hybridation, inéluctable conséquence *de la* mondialisation, est leur avenir. Comment ne pas prendre le risque d'une mutation *culturelle* profonde, puisque telle est la condition indispensable de notre existence dans une économie globalisée ?

Face au modèle *nord-américain* de société de marché, le modèle européen pourrait être celui d'une économie de marché encadrée par une régulation politique. Il nous faut donc *désormais* assumer et faire partager pleinement sur la scène internationale les valeurs de ce choix humaniste et libéral.

***Philippe-Olivier Rousseau** est membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel.*



Le Monde

SUPPLÉMENT



Quand le spectacle vient au public

D'abord consacré à un monarque que l'on honorait, à un grand événement politique que l'on célébrait, le festival s'est peu à peu émancipé des festivités solennelles et politiques qu'il accompagnait de ses splendeurs pour n'avoir d'autre but que faire partager, découvrir la musique, les arts et le théâtre par le plus grand nombre. L'hiver, il faut aller au spectacle, l'été il vient au devant du public, allant le débusquer au cœur du plus petit village. Aucun autre pays que la France ne peut se prévaloir de proposer un aussi vaste panorama d'activités culturelles estivales. Hier, on s'en étonnait ; aujourd'hui, il faut s'en réjouir, car, si le mélange des genres ne prévaut pas encore partout, il est réconfortant de voir les barrières peu à peu tomber entre des disciplines trop souvent repliées sur elles-mêmes, entre des publics trop occupés à suivre leurs artistes préférés pour se laisser tenter par l'inconnu mais qui, l'été venu, se laissent de plus en plus tenter par les artistes qui viennent à eux. On voit ainsi le jazz investir le Festival de la Roque d'Anthéron, la musique du XX[e] siècle rejoindre les Académies musicales de Saintes, des concerts de musique populaire et liturgique russes à Colmar, des festivals que l'on ne saurait ranger sous aucune bannière et qui associent les musiques du monde, le jazz, la chanson, le rock et la musique classique. La danse s'emparera de la scène du Théâtre de l'Archevêché d'Aix-en-Provence pour des productions très attendues du *Château de Barbe Bleue*, de Bela Bartok, et de *L'Orfeo*, de Monteverdi à l'occasion des cinquante ans d'un Festival international d'art lyrique qui s'est résolument engagé sur la voie d'une refondation intellectuelle et financière. Le Festival d'Aix s'appuiera désormais sur une Académie européenne de musique à laquelle participent des jeunes instrumentistes et chanteurs venus de l'Europe entière pour faire rayonner toute l'année l'esprit d'une troupe qui dès le mois d'août partira sur les routes pour présenter son travail au public européen et japonais.

Alain Lompech

Fêtes estivales sur « Le Monde en ligne »

Pour la deuxième année consécutive, *Le Monde en ligne* propose une sélection de plus de cinq cents spectacles en France et en Europe, des reportages, des photos et des archives. Dès le 10 juin, il sera présent aux grands rendez-vous de l'été : musique, danse et théâtre et les rencontres et débats organisés par *Le Monde* à Grignan (du 3 au 7 juillet), à Aix-en-Provence (du 6 au 14 juillet), à Avignon (du 10 au 24 juillet) et à Montpellier (du 15 au 19 juillet). Pendant plus de deux mois, l'équipe du *Monde en ligne* parcourra la France pour rendre compte au jour le jour de l'actualité culturelle de l'été et de ses coups de cœur à travers des reportages, des entretiens et des photographies originales. Et chaque jour, dès 17 heures, l'ensemble des articles parus dans *Le Monde* sera disponible en ligne.

★ www.lemonde.fr

Salzbourg, concert d'utopies

par André Tubeuf

C'est une question d'identité. Salzbourg est le plus grand festival de théâtre et de musique au monde. S'il n'en reste qu'un ce sera celui-là. Et la géographie et son histoire le commandent. Mais Salzbourg est-il resté Salzbourg ? Une première utopie est intacte, l'architecture au pied de la falaise, décor de théâtre déjà ; et un forum pour l'Europe, au nœud de toutes les routes. Mozart était prédestiné à ce pays où le nord devient le sud, l'orient l'occident, la germanité la latinité. Sans ce génie des lieux, aurait-il été, lui essentiellement compositeur, ce rassembleur prodigieux ?

L'utopie propre au festival est venue bien après. 14-18 allait tuer une civilisation : quelques semences en seraient rassemblées là et sauvées du déluge, le Mönchsberg serait cet Ararat. Déjà Hofmannsthal poète, Max Reinhardt régisseur, Strauss musicien avaient fait ensemble *Rosenkavalier* et *Ariadne Auf Naxos*, ce qui était continuer Mozart dans ce mélange des genres qui est une hospitalité, la tolérance exquise d'une culture accueillant ce qui lui est étranger et même opposé dans cet esprit *concertant* qui, en musique, est tout Mozart.

Leur utopie est textuellement dans le manifeste signé Reinhardt dès avant 1914 : « *La foi en l'Europe est le ciment de nos existences, notre sol à tous. Nous croyons à la paix par l'esprit. Nous ferons que Salzbourg serve l'héritage classique du monde.* » La modernité n'a plus à produire Mozart ; qu'au moins elle sache le faire entendre et, en l'attendant, retrouver son oreille. Festival a voulu dire : foi. Reinhardt n'a pas mis en scène d'opéra à Salzbourg. Il montait, outre Hofmannsthal (un *Jedermann* sur mesure), Goldoni, Schiller, Shakespeare, Molière et a construit pour Goethe au manège des Rochers une *Fauststadt*, Ville-Faust où va débuter en 1933, dirigeant la musique de scène, un autre enfant du pays : Karajan. A l'opéra, alors, un régisseur réglait les mouvements en musique ; et le *Bühnenbilder* imaginait la scène et l'aménageait. Alfred Roller avait été ce prophétique créateur d'espace pour Mahler à Vienne, la décision dernière étant évidemment musicale. Il continua à Salzbourg.

Au répertoire, après Mozart prioritaire, Strauss, Weber, Gluck, *Fidelio* de Beethoven ; Wagner aussi, contre Bayreuth voué au brun ; et même *Falstaff* de Verdi quand avec ce Bayreuth-là Toscanini rompit avec éclat. Credo : ce qui renouvelle un classique, ce n'est pas une quelconque nouveauté de l'approche, une *relecture*. C'est la lecture même, avec son fini musical et textuel, tous les éléments du spectacle concourant à la mise en évidence du style. L'âme de ce Salzbourg des années 30 fut dans la vision et dans la volonté des directeurs musicaux, Bruno Walter, Arturo Toscanini, Clemens Krauss. Le public cultivé et élégant afflua, Marlene Dietrich et François Mauriac, le couple Guitry-Delubac, les Windsor.

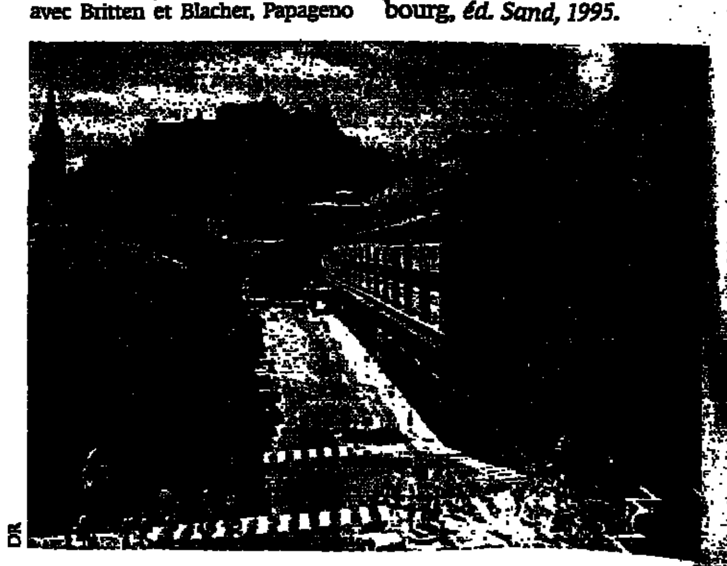
L'Anschluss assassina l'utopie. Salzbourg se vida de Walter, Reinhardt, Toscanini, Lehmann, Zweig aussi, hôte affable du *Mönchsberg*. Lorsque, en août 44, la guerre totale, fermant tous les théâtres, arrêta *L'Amour de Danaé* de Strauss à sa répétition générale, une Europe classique ayant pour Mozart une oreille et même une voix, disparaissait peut-être à jamais. « *Au revoir dans un monde meilleur, amis* », dit Strauss désespéré.

L'Autriche exsangue de l'après-guerre ne sera pas ce monde meilleur. Salzbourg reprit, localement. Qui, alors, eût voyagé pour la musique ? Mais 1948 vit deux prétendants sortir de l'ombre : Furtwängler dirige *Fidelio*, Karajan ouvre le Manège à l'opéra avec *Orphée*. L'aîné saura éliminer son remuant challenger, qui ne reviendra qu'en 57, maître absolu et, typiquement, dirigeant les mêmes *Fidelio* et *Falstaff* que Toscanini, vingt ans plus tôt. Oscar Fritz Schuh, Rennert seront les nouveaux régisseurs, exacts, agiles ; Kokoschka fera des décors pour *la Flûte* de Mozart ; Salzbourg va créer, *Dantons Tod* puis *Der Prozess* de Gottfried von Einem, *Antigone* d'Orff, *Penelope* de Liebermann, Mozart fraternise avec Britten et Blacher, Papageno trouve un frère en Wozzeck. Le TNP de Vilar, le New York City Ballet viennent en visite.

Mais les temps changent. Un festival peut se permettre de rester une utopie, une subvention y pourvoit, voire un mécène. Mais l'opéra, la musique, arts somptuaires, vont devoir devenir un business. Karajan est l'homme de ces temps nouveaux, patron de l'Opéra de Vienne, du Philharmonique de Berlin, de Salzbourg. Quand il y inaugure, en 1960, avec *Rosenkavalier* un Festspielhaus à la dimension d'oratorios distribués comme des *Trouvère*, Mozart est *déclassé*, restant dans l'ancien théâtre.

Lire la suite page II

André Tubeuf *est écrivain, conférencier et critique musical au* Point *et à* Diapason. *Il a publié* Le Festival de Salzbourg, *éd. Sand, 1995.*


DR

Une Europe de l'esprit

Fondé au lendemain de l'effondrement provoqué par la Grande Guerre, le Festival de Salzbourg reposait sur une utopie humaniste et culturelle qui se heurta, vingt ans plus tard, à une idée de l'Europe totalitaire, dont l'horreur indicible ne s'arrêta pas aux portes d'une manifestation qu'elle voulut utiliser comme vitrine de l'art aryen et plus encore germain. Mais le Troisième Reich n'était pas l'Allemagne. La mise au pas de l'autrichienne Salzbourg sera un fiasco que ne masquera pas le peuple méritant acheminé dans la cité natale de Mozart pour remplir les salles. Sans artistes libres, sans confrontations intellectuelles, sans heurt, sans adhésion, sans refus, sans un public volontaire, Salzbourg ne pouvait être ce que le poète Hofmannsthal, le régisseur Max Reinhardt et le musicien Richard Strauss avaient rêvé et réalisé dans le même geste créateur.

Jean Monnet, l'un des pères de l'Europe, disait : *« Si c'était à refaire, je commencerais par la culture ! »* La culture formatrice des nations ? Sans aucun doute. Formatrice des civilisations ? Plus encore. Car les civilisations ignorent les frontières militaires, politiques et idéologiques qui font des hommes qui regardent le même ciel, scrutent le même horizon les citoyens de pays différents.

Salzbourg n'a pas cessé d'en être, chaque été, la preuve, y compris quand la mort fauchait le monde. Aujourd'hui, cette Europe se construit politiquement et économiquement comme les guerres ont créé les pays, comme elles continuent d'opposer les hommes sur un continent que la barbarie et le fascisme hantent encore. Il faut, plus que jamais, regarder ce festival comme l'un des actes fondateurs d'une Europe de l'esprit, héritière de la démocratie qui devait naître sur l'Agora.

A. Lo.

Jérôme Clément, président de la Cinquième et d'Arte, et **Gérard Mortier**, directeur artistique du Festival de Salzbourg

« Les grands festivals européens cherchent la confrontation avec les autres cultures »

« Cet accord passé entre Arte, le Festival de Salzbourg et quelques grands festivals européens ne ressemblerait-il pas à un pôle voulant lutter contre la culture dominante produite par les industries musicales ?

– **Gérard Mortier** : Il est important de considérer l'emprise de cette industrie. Mais que constate-t-on depuis les débats et les prises de position qui ont accompagné la création de cette chaîne culturelle ? Les institutions culturelles européennes et une très grande partie du public pensent que l'on peut défendre la vraie mission de l'art, sans pour autant être élitiste. Notre accord ne résulte cependant pas d'une stratégie commune, mais de la mise en commun de réflexions personnelles. Dans les années qui viennent, cette collaboration sera très importante. Arte peut jouer un très grand rôle dans la diffusion et la création culturelles quand on voit les concentrations successives dans l'industrie du disque.

O. ANRATHER

– **Jérôme Clément** : Dès le départ, nous avons voulu nous situer en réaction contre l'emprise des télévisions commerciales, l'affadissement des programmes et la réduction de la part consacrée à la culture par la télévision. Mais la culture n'est pas seulement la défense du patrimoine, c'est aussi celle de la culture vivante, de la vitalité créatrice. Par ailleurs, nous avons nous avons engagé le pari d'être européens, avec les Allemands d'abord, puis avec d'autres. Dès l'origine, nous avions l'intention de trouver peu à peu des partenaires, de façon à bien montrer que la culture, c'est d'abord un métissage et l'association de talents venant de divers pays. Si Mozart n'avait pas voyagé dans toute l'Europe, si Wagner n'avait pas vécu un temps à Paris, auraient-ils été Mozart et Wagner ?

» Le deuxième pari portait sur le public : un public beaucoup plus intelligent que certains le pensent. Il est là quand liberté et exigence – deux mots que je répète sans cesse à mes collaborateurs –, quand qualité et audace se conjuguent. Certains responsables de télévision disent que cette éthique ne correspond pas à la demande du public. Il me semble, au contraire, que la demande se fabrique, se façonne. Le troisième pari consiste à penser qu'il est absolument vital de construire une Europe de la culture à un moment charnière de notre histoire : celui de la mondialisation et de l'emprise de groupes multinationaux dominés par les Américains. Il y a des années que l'on répète cela. Arte est la preuve que cela est possible. Cet accord passé avec de grands festivals européens prouve que nous ne nous contentons pas de déclarations d'intention. Mais cela ne serait pas possible sans un soutien public et politique fort. Le marché seul ne peut répondre à cette demande.

– Jean Monnet, l'un des pères de l'Europe, ne disait-il pas : *"Si c'était à refaire, je commencerais par la culture"* ?

– G. M. : Si l'on analyse la mythologie européenne, il est évident que l'on ne peut définir l'Europe par les seules géographie et politique. La Russie appartient-elle à l'Europe ? Si l'on pense à Tchekhov, à la littérature, ma question n'a plus de sens. L'Europe se définit, doit se définir par la culture. Arte et le Festival de Salzbourg peuvent créer dans la conscience des Européens ce sentiment que nous appartenons à une même culture. Pas pour être fort, mais pour comprendre pourquoi cette construction, cette intégration ne sont pas technocratiques, mais vivent dans notre âme bien que le XIXe siècle, ce siècle horrible, ait été dominé par le nationalisme, le colonialisme, l'impérialisme, cause de tous nos malheurs. Sans des médias européens, sans festivals européens, je crois qu'il serait plus difficile de rendre le public conscient de cela. Cela ne se fera pas en un jour, mais combien de temps a-t-il fallu pour faire l'euro ?

– J. C. : Je ne conçois pas non plus de culture qui soit uniquement nationale ; par définition, la culture est universelle, et il serait paradoxal qu'un pays comme la France n'ait qu'une ambition nationale. Nous sommes irrigués par le talent créatif des autres cultures dans tous les domaines. Si Arte était à Cannes, si nous avons financé, coproduit les films de Lars von Trier, Theo Angelopoulos, Ken Loach, Nanni Moretti, c'est parce que nous savons que nous avons besoin du cinéma danois, grec, britannique, italien... et que ces films ne peuvent pas vivre sans nous. C'est de ce métissage que naît la richesse culturelle. Il faut accueillir, intégrer la culture d'autres pays : ceux du Nord – et nos échanges avec les Allemands sont par exemple très enrichissants – aussi bien que des pays du Sud. Elle est constitutive de la créativité de demain.

– Il ne faudrait pas pour autant remplacer un folklore national par une culture européenne refermée sur elle-même...

– J. C. : Si le génie de Wagner, celui de Berlioz sont nationaux, et l'on pourrait citer quantité d'écrivains et de cinéastes, les enfermer dans un camp retranché, c'est les tuer. Le Russe Alexeï Guerman, l'Américain John Turturro, le Grec Theo Angelopoulos et le Danois Lars von Trier parlent de la réalité de leur pays et de leurs problèmes, mais dans leurs films cette réalité devient universelle. Pour atteindre cette universalité, il faut absolument qu'ils gardent une identité nationale forte. Angelopoulos n'existerait ni sans la Grèce, ni sans ses liens avec les Balkans, ni sans la difficulté du monde qui l'entoure. Son message nous touche, car il est universel. Ce qui m'intéresse dans la collaboration d'Arte et de Salzbourg, ce sont les artistes que Gérard Mortier invite, son travail de renouvellement théâtral, sa vision contemporaine d'une culture très classique. De voir comment elle va agir sur le public qui va la recevoir en direct chez lui sur son écran de télévision. On quitte le domaine de la conversation, du débat d'idées pour entrer dans celui de l'irrigation d'un esprit.

– G. M. : Il est certain que tous les grands artistes européens sont issus d'une certaine nationalité ou d'une régionalité, mais, dans la réflexion, ils sont ouverts aux autres cultures. Mozart parlait l'italien, le français, l'anglais et l'allemand. Nous ne pouvons pas nous enfermer dans un eurocentrisme. Le Festival d'Avignon est l'exemple parfait d'une grande ouverture vers l'Est. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine. Tous les grands festivals européens cherchent cette ouverture, cette confrontation avec les autres cultures. Il est curieux de voir que tant de gens adhèrent à la philosophie bouddhiste et s'intéressent d'une façon générale aux spiritualités orientales sans savoir que Goethe, Schopenhauer se sont déjà occupés de cela. Nous devons le leur rappeler. »

Propos recueillis par Alain Lompech

Concert d'utopies

Suite de la première page

C'est « son » Salzbourg que Karajan a en vue, celui de Pâques, fréquenté par ses seuls abonnés et commanditaires ; il va y réaliser « son » utopie, un *Ring* de Wagner avec les Berliner, dans une fosse pour la première fois, lui-même régisseur et, grâce à Siemens, magicien des lumières aussi. Verdi rejoignant Wagner à Pâques en débordera sur le Salzbourg d'été, un *Don Carlos*, un *Otello*, une *Aida* cosmopolites et faits pour le disque faisant l'événement. Une fois, pour Mozart, Karajan a voulu s'adjoindre Strehler : mais il voulait leur *Flûte* au format Festspielhaus, Strehler au format Landestheater. Clash ! heureusement, tout ce temps, pour servir Mozart il y a eu Ponnelle au Manège, la *Clemenza*, la *Flûte*, *Idoménée*, inoubliés.

Quelques années furent indéniablement solaires. Salzbourg rebaptisée Karajanopolis était la Mecque ou le Cannes d'une industrie du disque en plein boom et ambitionnant de s'ajouter la vidéo. Le festival était assez sûr de sa légitimité, Karajan de son énergie, pour supporter la contradiction, la provoquer peut-être. Autant l'opéra s'y voulait bon genre (Abbado, Muti, Ponnelle nouveaux venus sont essentiellement bon genre), autant le théâtre pouvait se montrer virulent. *Der Ignorant und der Wahnsinnige*, débuts de Thomas Bernhard à Salzbourg, sera stoppé en 1972 à l'issue de la première : toujours en équipe avec le régisseur Peymann, son *Am Ziel* le retrouvera en 1981 institutionnalisé. Toute une saison Strehler sera vouée en 1973 à Shakespeare (ses *Mächtige*) et Goldoni. Mais le fait est qu'au bout de trente ans de Karajan (la capacité de renouvellement de celui-ci minée par la maladie) Salzbourg n'était plus, musicalement, qu'un gigantesque produit de consommation, les taxis eux-mêmes y affichant les stars du moment. Le système put, dut durer autant que lui. Pas au-delà.

L'électrochoc fut de lui faire succéder l'anti-Karajan en personne, un Gérard Mortier affichant Monteverdi et Messiaen, mettant Boulez en résidence, livrant le théâtre à des régisseurs iconoclastes ou allumés et, pour certains, des classiques déjà : Bondy pour *Salomé*, Chéreau pour *Don Giovanni*, Sellars pour *Saint François*, Wilson pour *Barbe-Bleue*. Mais certes les belles dames de l'ère Karajan n'exposeront pas leurs parures à un *De la maison des morts* de toute façon sans entracte. Ce qui est plus grave, Hofmannsthal aurait haï, ou même interdit, le *Rosenkavalier* censément présenté pour les soixante-quinze ans du festival ! Mais Salzbourg vit sur dix fronts, on joue Pirandello sur une île, *Pierrot lunaire* dans un magasin, *Lulu* fait un tabac. Mozart adulte scéniquement n'a plus besoin du luxe des Wiener Philharmoniker. La réciproque est qu'il vient à un spectacle ou un concert de Salzbourg un air de Los Angeles, d'Amsterdam, d'où on voudra : qu'à ouvrir tous azimuts un centre, peut-être un sens s'est perdu ; que des coups fumants ne créent pas un style. Salzbourg a eu son utopie, puis sont affairisme. Voici le temps des coups de sonde, des interrogations. N'est-ce pas, au fait, la juste façon de refléter une troisième fois la situation de la culture, de la relancer ?

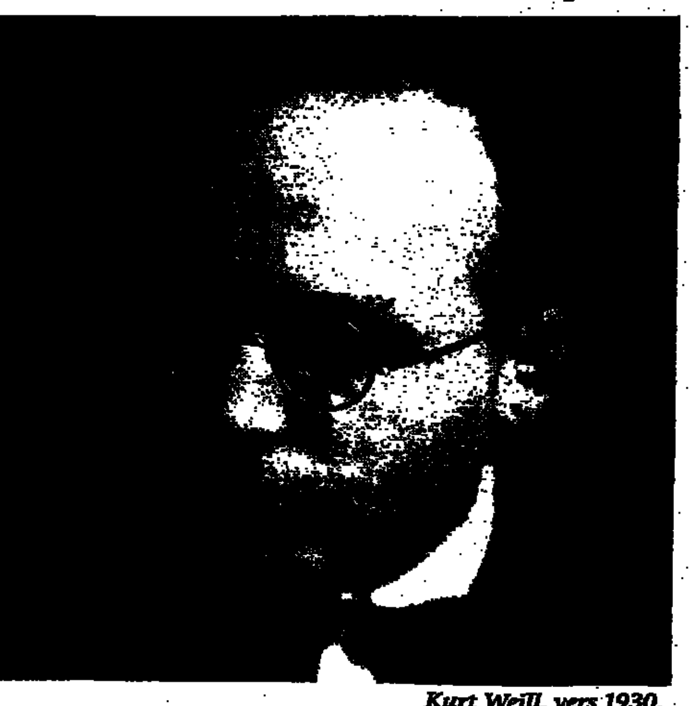
Stefan Zweig s'est tué parce que son monde mourait : naissant dans le nôtre, il prendrait d'abord le beau risque de l'essayer, et vivre. Salzbourg osait l'été dernier une *Flûte* où les Papageno reconnaissent sans malaise le cirque qu'est le monde, mais les Sarastros perdent rites et repères. Tant pis pour les pieux. Le théâtre n'est pas temple mais atelier. Aujourd'hui qu'il ne reste pas de Monteverdi à retrouver, reste à affûter nos réceptivités, tenues en alerte, inquiétées. On peut compter sur Mortier pour s'y employer jusqu'à 2001. Après, si les gens de finance décident un Salzbourg plus rassurant (sinon rentable), ils pourront toujours engager Domingo, il est chef d'orchestre et sait son monde. Pas plus que de Karajan-*bis* il ne pourra y avoir un Mortier-*bis*. Même Mortier reconduit...

André Tubeuf

La « trahison juste » de Kurt Weill par Pabst

Peer Raben, compositeur, notamment pour Rainer Fassbinder et Peter Zadek, disait que Kurt Weill était universel, parce qu'il avait inventé un art du folklore : l'émotion directe, un cri, un pleur, un rire, quelque chose de nomade, l'âme, le cœur des humains en perpétuel état de survivance, chez eux nulle part, partout chez eux. Une musique qui vient de loin, qui s'accroche aux souvenirs inconnus. Un peu comme certains tangos, certains blues, ou *Les Feuilles mortes*. On a l'impression d'en avoir toujours entendu l'air, de l'avoir fredonné dans des temps oubliés, et d'ailleurs, c'est dans le folklore d'Europe centrale que Joseph Kosma a puisé son inspiration.

On dit Kurt Weill et on pense d'abord à *L'Opéra de quat'sous*, aux *songs* – morceaux chantés autonomes, qui interviennent dans le cours de l'action comme une sorte de commentaire décalé. Ils ont largement contribué au triomphe berlinois, puis mondial de cette pièce de Brecht, qui depuis sa création en 1928 ne cesse d'être adaptée dans toutes les langues, montée sur toutes les scènes, y compris à Broadway – avec Sting, improbable Macky le surineur – mais principalement au Piccolo Teatro de Milan par Giorgio Strehler, à plusieurs reprises. La première version, qui date de 1955, a été accueillie au TNP de Vilar en 1960, la dernière a été créée au Châtelet en 1986.



AKG PHOTO

Kurt Weill, vers 1930.

En France, la liste est longue des metteurs en scène qui n'ont pas su résister à la tentation. Pourtant, c'est le cinéma qui a popularisé la musique, grâce au film de Georg Wilhelm Pabst, tourné en versions allemande et française, sorti en 1931, et qui demeure un classique. A vrai dire, de la pièce originale, restent surtout les *songs*, et Brecht a fait connaître son désaccord. Mais si, des deux côtés du Rhin, le film a connu des ennuis avec la censure, il n'en est pas responsable. Il pouvait d'ailleurs y reconnaître « l'esprit de Berlin » en ces temps dangereux de misère, de chômage intense, de désarroi, d'inflation géante, de prénazisme. Un esprit entre dérision furieuse et ironie affolée. Quant à Kurt Weill, il a dû être pour le moins déconcerté par le traitement français de sa musique, paraphrasant la goualante comme si elle avait été traduite en même temps que les paroles.

En tout cas, Albert Préjean (Macky) et Florelle (Polly) s'y sentaient à l'aise, pouvaient y apporter leur charme parigot-fleur-de-pavé, et ce n'est pas plus mal. C'est leur version que publiaient les « petits formats » pour amateurs et chanteurs de rue, et c'est leurs visages dans un bleu délavé qui ornaient la couverture. C'est en tout cas mieux que certaines contorsions de comédiens essayant de reproduire les saccades du rythme allemand, les passages d'un ton à l'autre, rien n'est plus facile à chanter faux qu'un *song* de Kurt Weill.

De même que Mozart ou Wagner, jusque récemment, se chantaient dans la langue du pays, de même Kurt Weill s'est adapté à toutes les modes, à tous les genres. Lys Gauty, Juliette Greco, Marianne Faithfull, les Doors... Chaque génération éprouve le besoin de s'y plonger. Louis Armstrong s'est approprié *La Complainte de Macky*, Franck Sinatra lui a donné son style de *crooner* voyou, Robert Redford en a fait le générique de son film *Quizz Show*, démonstration brechtienne des mécanismes sociaux – on peut même parler de conflit de classes – révélés par les magouilles autour des jeux télévisés.

Tandis que Pabst tournait son *Opéra de quat'sous* à la UFA, était créé *Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny* – longue marche et désillusions d'une bande de paumés en quête de bonheur et d'un Eldorado dans une Amérique de carte postale – qui jusqu'à présent n'a pas atteint une vraie portée populaire. Peut-être parce qu'il n'y a pas eu de Pabst pour trouver la « trahison juste », parce qu'il s'agit d'une grosse production, avec orchestre, un grand nombre de chanteurs, et pourquoi pas de choristes et de figurants – par exemple, à l'Opéra Bastille dans la mise en scène de Graham Vick. Dans la saison 1966-1967, Georges Wilson en a donné au TNP une interprétation plus modeste. Pia Colombo, chanteuse « réaliste engagée », interprétait les *songs*, dont *Moon of Alabama*. Les paroles sont directement écrites en anglais et, aux Etats-Unis, il entre dans le répertoire Kurt Weill. En France, non, à quelques exceptions près – dont Catherine Sauvage, Jean Guidoni, Anna Prucnal, qui a créé la version réduite de Pierre Barrat, dans un décor de théâtre forain – alors que *La Complainte de Macky* se joue à l'orgue de barbarie, que *La Fiancée du pirate* pourrait passer pour une chanson de marin.

Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny raconte, loin de toute compassion, une errance, un voyage au bout de l'espoir. En 1963, avec la bénédiction d'Helen Weigel, Manfred Karge et Matthias Langhoff faisaient leurs première armes avec *Le Petit Mahagonny* : quelques comédiens doublés par de grands mannequins de chiffon gris, le tout sur la plate-forme d'un camion courant les routes. Et les *songs*, accompagnant la brutalité de cette forme brève. Version reprise et adaptée en 1982 par Hans-Peter Cloos, aux Bouffes du Nord, où il s'était déjà fait connaître avec un *Opéra de quat'sous* cabaret punk, joué en français, chanté en allemand.

Pour célébrer le centenaire de Brecht, le Festival de Salzbourg a demandé à Peter Zadek son *Mahagonny*. De lui qui nous a donné un Othello manipulé par une famille de « petits Blancs » colonialistes, une Lulu déchirée par les hommes, courant à la mort sans prendre le temps de panser ses plaies, un Shylock de Wall Street trahi par l'hypocrisie d'une société où quoi qu'il fasse il n'a pas sa place, une famille déracinée, désagrégée, se débarrassant de *La Cerisaie* comme de souvenirs trop lourds, de ce metteur en scène sardonique, impitoyablement habité par son enfance d'exilé, on peut attendre la dérision furieuse, l'ironie affolée, l'esprit de Berlin.

Colette Godard

هكذا من الإصل



BERND UHLIG

Festival de Salzbourg

■ La richesse et la variété du programme du Festival de Salzbourg sont étonnantes cet été encore : théâtre, opéras, concerts d'orchestre, cycles consacrés à des compositeurs vivants, récitals, musique de chambre, cycles associant Beethoven au XXe siècle, Mozart à Stravinsky, plus qu'une simple addition de manifestations, cette programmation tient plus du projet artistique global que de l'événementiel.

Aller à Salzbourg est un rêve caressé par de nombreux mélomanes. Qui pensent que ce festival est hors de leur portée financière. Ce n'est pas toujours juste. Ce peut être un problème de choix. Chaque été, de nombreux jeunes en jeans hantent les salles de concerts du festival, car, si les places les plus chères... restent chères, les fauteuils à prix raisonnable sont abordables à qui voudrait passer des vacances culturelles. D'autant qu'il n'y a pas que des hôtels de grand luxe dans la ville natale de Mozart. Quantité de pensions de famille, de chambres chez l'habitant sont à environ 300 francs ou 400 francs la chambre double, et l'on a même rencontré des festivaliers qui dormaient sous la tente dans le terrain de camping local et avaient économisé toute l'année pour s'offrir un grand bain de musique et de théâtre.

Il est maintenant possible de se rendre à Salzbourg directement en avion. Air France propose un vol aller-retour pour environ 1 800 francs en tarif vacances et 5 250 francs plein tarif. Les restaurants salzbourgeois pratiquent, à classification identique, des prix comparables à ceux des métropoles françaises régionales. Et il est possible de louer une bicyclette pour se promener dans les alentours.

THÉÂTRE

La Mort de Danton, de Georg Büchner. Robert Wilson (mise en scène). 25, 27, 28, 29, 31 juillet, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 12, 15, 17, 18 et 20 août. 100 F à 800 F.
Troilus et Cressida, de Shakespeare. Stefan Bachmann (mise en scène). 13, 14, 15, 16, 118, 19, 21, 22, 23, 24, 28, 29 et 30 août. 100 F à 300 F.
Er nicht als er, d'Elfriede Jelinek. Jossi Wieler (mise en scène). 1er, 4, 5 ; 7, 8, 11, 13 et 15 août. 100 F à 300 F.
Jerderman, de Hugo von Hofmannsthal. Gernot Friedel (mise en scène). 25 juillet, 2, 9, 14, 19, 22, 27, 18 août. 150 F à 800 F.
Geometry of Miracles, de Robert Lepage. 20, 21, 22, 23, 25, 28, 29 août. 100 F à 300 F.

OPÉRAS

Soon, musical play, de Hal Hartley et Jim Coleman. 30 juillet, 31 juillet, 1er, 4, 5, 7, 8, 9, 11, 12, 13 et 14 août. 100 F à 300 F.
Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny, de Kurt Weill et Bertolt Brecht. Dennis Russell Davis (direction), Peter Zadek (mise en scène). 24 et 30 juillet, 5, 12, 17 et 25 août. 150 F à 2 200 F.
Katia Kabanova, de Leos Janacek. Sylvain Cambreling (direction), Christoph Marthaler (mise en scène). 26 et 29 juillet, 1er, 4 et 6 août. 100 F (debout) à 2 100 F.
Don Carlo, de Giuseppe Verdi. Lorin Maazel (direction), Herbert Wernicke (mise en scène). 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24 et 30 août. 150 F à 2 200 F.
L'Enlèvement au sérail, de Wolfgang Amadeus Mozart. Marc Minkowski (direction). François Abou Salem (mise en scène). 25, 28 et 31 juillet. 500 F à 1 700 F.
Les Noces de Figaro, de Wolfgang Amadeus Mozart. Charles Mackerras (direction), Luc Bondy (mise en scène). 2, 7, 9, 11, 14, 19, 22, 26 et 28 août. 100 F (debout) à 2 100 F.
Le Roi Roger, de Karol Szymanowski (version de concert). Simon Rattle (direction). 3 août. 200 F à 900 F.
Parsifal, de Richard Wagner (version de concert). Valery Gergiev (direction), avec Waltraud Meier et Placido Domingo. 3, 6 et 8 août. 150 F à 2 200 F.
Fidelio, de Ludwig van Beethoven. Michael Gielen (direction), Herbert Wernicke (mise en scène). 11, 15, 20, 23, 26 & 29 août. 150 F à 2 200 F.
Saint François d'Assise, d'Olivier Messiaen. Kent Nagano (direction). Peter Sellars (mise en scène). 16, 19, 22, 24, 28 et 30 août. 400 F à 2 100 F.

CONCERTS

« Next Generation » : œuvres d'Olga Neuwirth, Iannis Xenakis, Olga Ultvolskaïa, Edgar Varèse, Luigi Nono, John Blow, Helmut Lachenmann, Tristan Murail, par les ensembles Fa de Dominique My, Modern et Klangforum de Vienne. 8 et 10 août. 50 F à 300 F.
« Go for Kurt Weill » : œuvres de Kurt Weill, Joseph Haydn, Wolfgang Amadeus Mozart, Hans Eisler, Gottfried von Einem, avec Catherine Malfitano (soprano), Mariane Faithfull, Heinz Karl Gruber, Johanna Madroszkiewicz, Robert Tweten, les Virtuoses de Vienne, Klangforum de Vienne et l'Orchestre symphonique de la radio de Vienne, Martin Turnowsky, Sylvain Cambreling, Dennis Russel Davies (direction). 9, 14, 18 et 24 août. 100 F à 450 F.
Concerts de l'Orchestre philharmonique de Vienne : œuvres de Moussorgski, Prokofiev, Tchaïkovski, Mozart, Beethoven, Maazel, Richard Strauss, Berio et Rave, avec Dmitri Hvorostovski, Yefim Bronfman, Marianna Lipovsek, Neville Marriner, Lorin Maazel, Riccardo Muti et Mariss Jansons (direction). 26 juillet, 1er, 2, 14, 15, 19, 22, 29 et 30 août. 50 F à 110 F.
Concerts symphoniques : œuvres de Mozart, Biber, Wagner, Liszt, Vivaldi, Taverner, Chostakovitch, Schoenberg, Martinu, Elgar, Brahms, Haydn, Beethoven, Richard Strauss, Rihm, Monteverdi, Wimberger, Bruch, Bruckner, Mahler, Debussy et Varèse, par l'Orchestre du Festival de Budapest, l'Orchestre symphonique allemand de Berlin, la Philharmonie tchèque, les Virtuoses de Prague, le Chœur de chambre de Prague, la Camerata academica du Mozarteum de Salzbourg, l'Orchestre des jeunes Gustav Mahler, Hespèrion XX, l'Orchestre Hallé de Manchester, l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, le Chœur de l'Opéra de Vienne, Yo Yo Ma, Lynn Harrell, Rudolf Buchbinder, Renée Fleming, David Garrett, Gwyneth Jones, Sara Leonard (solistes), Ivan Fischer, Claudio Scimone, Vladimir Ashkenazy, Roger Norrington, Peter Schreier, Claudio Abbado, Jordi Savall, Hubert Soudant, Kent Nagano, Riccardo Chailly (direction). 23, 25, 30, 31 juillet, 1er, 3, 8, 9, 16, 18, 21, 26 et 28 août. 50 F à 900 F.
Cycle Beethoven - musique du XXe siècle : œuvres de Beethoven, Turnage, Matthews, Holt, Knusse, Birtwistle, avec l'Orchestre symphonique de la ville de Birmingham, Simon Rattle (direction). 16, 17, 19, 20 et 22 août. 100 F à 900 F.
Stravinsky et Mozart, avec la Camerata academica de Salzbourg, dirigée par Roger Norrington, Sylvain Cambreling et Franz Welser-Möst. 27 juillet, 5 et 13 août. 50 F à 900 F.
« Schumann le poète » : lieder et pièces pour piano, par Peter Schreier, Thomas Quasthoff, Monica Groop et Andras Schiff. Les 4, 11 et 13 août. 150 F à 450 F.
Récitals et soirées de lieder : Jessye Norman (le 28 juillet) ; Markus Hinterhäuser (piano) dans des œuvres de Cage, Scelsi, Ustvolskaïa (le 6 août) ; Barbara Boney, Matthias Goerne, Dmitri et Vladimir Ashkenazy dans Schubert et Schumann (le 7 août) ; Yevgeny Kissin (le 15 août) ; Maurizio Pollini (le 23 août) ; Catherine Malfitano et Robert Tweten dans des œuvres de Berlioz, Liszt et Weill (le 24 août) ; Pierre-Laurent Aimard dans les *Vingt regards sur l'enfant Jésus*, d'Olivier Messiaen (le 27 août) ; Alfred Brendel (le 29 août). 50 F à 600 F ; 50 F à 1 100 F pour Jessye Norman.
Musique de chambre : œuvres de Mozart, Wmberger, Dvorak, par le Sextuor à cordes de Vienne (le 12 août) ; œuvres de Berg, Brahms et Zemlinsky, par le Quatuor Artis (le 21 août) ; œuvres de Haydn, Haubenstock-Ramati, Schumann, par Till Fellner (piano) et le Quatuor Alban Berg (le 25 août) ; œuvres de Beethoven, par le Quatuor Alban Berg (le 29 août). 25 F à 300 F.
Matinées Mozart : œuvres de Mozart et Haydn, par Désirée Rancatore, Ingrid Haebler, Micaela Ursulearsa, Natalie Dessay, etc., l'Orchestre du Mozarteum, la Camerata acadmica du Mozarteum, le Chœur Arnold Schoenberg de Vienne, le Chœur Bach du Mozarteum, Hubert Soudant, Asher Fisch, Mark Wigglesworth, Trevor Pinnock, Erwin Ortner (direction). Les 25, 26, 1er et 2 août, 8 et 9, 15 et 16 ; 22 et 23 août. 50 F à 600 F.

Du 24 juillet au 30 août
Renseignements et réservations :
Salzburger Festspiele, postfach 140 -5010 Sazlburg-Autriche.
Tél. : 00-43-662-80-45-01.
Fax : 00-43-662-84-66-82.
Courrier électronique :
<info@salzb-fest. co. at>. Internet :
<www. salzb-fest. co. at. salzb-fest/>.
Office du tourisme de Salzbourg,
tél. : 00-43-662-88-987-314.





Classique

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART LYRIQUE D'AIX-EN-PROVENCE

■ Le Festival d'Aix-en-Provence fête ses cinquante ans en repensant sa mission. Stéphane Lissner, qui vient de présider aux destinées du Théâtre du Châtelet pendant dix ans, a voulu partir sur de nouvelles bases, plus conviviales, plus ancrées dans le tissu local et dans le même temps plus proches intellectuellement du festival imaginé par Gabriel Dussurget, son fondateur. Si cette cinquantième édition ouvre officiellement le 6 juillet avec *Didon et Enée*, de Purcell, présenté par les musiciens de l'Académie européenne de musique, le festival n'a en réalité... ni début ni fin. On travaillera désormais à Aix toute l'année, des Ateliers de Venelles, les productions partiront à l'assaut des scènes européennes pour exporter un savoir-faire et un esprit. Parallèlement aux opéras présentés sur la scène du tout nouveau Théâtre de l'Archevêché et sur celle de l'hôtel Maynier d'Oppède, soixante-dix concerts, ateliers, master-classes donnés dans divers lieux permettront aux festivaliers et aux Aixois de ne pas passer leurs journées en attendant les représentations du soir. Au programme également, des débats, des points-rencontres avec les artistes du festival et des personnalités du monde artistique.

Opéras
9, 10, 16, 17, 20, 21, 24, 26, 28 et 29 juillet, Théâtre de l'Archevêché, 21 heures : Mozart, *Don Giovanni*, par John Mark Ainsley, Nathan Berg, Gilles Cachemaille, Monica Colonna, Melanie Diener, Till Fechner, Véronique Gens, Chœur Académie européenne de musique et Orchestre de chambre Mahler, Claudio Abbado et Daniel Harding (direction en alternance), Peter Brook et Marie-Hélène Estienne (mise en scène). 250 F, 550 F et 900 F. Avant-premières, les 3, 4, 5 et 6 juillet à 21 heures, moitié prix.
6, 9, 11, 15, 17, 20, 22, 25, 27 et 30 juillet, hôtel Maynier d'Oppède, 22 heures : Purcell, *Didon et Enée*, par les Solistes, chœur et orchestre Académie européenne de musique, David Stern (direction), Marcel Bozonnet (mise en scène). 180 F et 280 F.
7, 10, 12, 16, 18, 21, 23, 26, 28 et 31 juillet, hôtel Maynier d'Oppède, 22 heures : Britten, *Curlew River*, par les Solistes, chœur et orchestre Académie européenne de musique, David Stern (direction), Yoshi Oida (mise en scène). 180 F et 280 F.
14, 15, 18 et 19 juillet, Théâtre de l'Archevêché, horaire à préciser : Monteverdi, *L'Orfeo*, par Carlo Vincenzo Allemano, Yann Beuron, John Bowen, Anne Cambier, Martina Dike, Paul Gérimon, Simon Keenlyside, Collegium et Concerto Vocale, René Jacobs (direction), Trisha Brown Company, Trisha Brown (mise en scène et chorégraphie). 250 F, 550 F et 900 F.
25, 27, 30 et 31 juillet, Théâtre de l'Archevêché, 22 heures : Bartok, *Le Château de Barbe-Bleue*, par Laszlo Polgar, Violetta Urmana et l'Orchestre des jeunes Gustav-Mahler, Pierre Boulez (direction), Compagnie Pina Bausch, Pina Bausch (mise en scène et chorégraphie). 250 F, 550 F et 900 F.

Concerts de l'Académie européenne de musique
6 juin, Mozart et Ravel, par Jian Wang. 9, Bartok et Fauré. 12, Brahms et Rossini, par Jian Wang. 15, Schubert, Zavaro et Demar. 16, Debussy, Saint-Saëns et Chausson, par Augustin Dumay. 18, Verdi et Jeanneau. 22, Mozart, par Reinhard Goebel (direction). 25, Tchaïkovski et F. Strauss.
1er juillet, Tosi, Takemitsu et Tchaïkovski. 8, Schubert, par Renaud Capuçon. 17, Strauss, Rameau et Schubert par l'Orchestre de chambre Gustav-Mahler, Daniel Harding (direction). 17, musique sacrée autour de Monteverdi par Bernard Foccroule (orgue), René Jacobs (haute-contre), et les chanteurs de l'Académie. 18, Crumb et Mendelssohn, par Renaud Capuçon. 19, Schubert par les Solistes de l'Orchestre de chambre Gustav-Mahler, Daniel Harding (direction). 22, Debussy, Saint-Saëns et Chausson, Académie, David Stern (direction). 25, Ravel et Kodaly, par Renaud Capuçon, Jean-Guihem Queyras. 27, Mozart, par l'Orchestre de chambre Gustav-Mahler, Daniel Harding (direction). 29, Mozart : ouverture et airs de *La Flûte enchantée*, par l'Orchestre du conservatoire de musique d'Aix-en-Provence et l'Académie, David Stern (direction). 30, Bach et Richard Strauss, par Renaud Capuçon, David Stern (direction).

Récitals
7 juin, Mélodies de Purcell et de Britten, par les Solistes de l'Académie. 10, Haendel par les Solistes de l'Académie. 17, Caccini, Monteverdi, Peri et Purcell par Jay Bernfeld et l'Académie. 20, Schubert et Schumann, par l'Académie. 26, Mélodies et airs d'opéra, par l'Académie.
12 juillet, *Mélodies*, par les solistes de l'Atelier d'opéra, de *La Flûte enchantée*. 15, Solistes du Chœur de *Don Giovanni*.

Répétitions publiques
Du 3 juin au 24 juillet, Robert Tear, Jian Wang, Augustin Dumay, David Stern et Robert Tear, Jay Bernfeld, Reinhard Goebel, Renaud Capuçon, Régine Crespin, Stéphane Braunschweig
Les 6 et 7 juillet, atelier de composition chorégraphique, avec les compositeurs Alexandros Markeas et Juan Jose Eslava, les chorégraphes Jean-Vincent Boudic et José Maria Alves de Carvalho, les danseurs de la Compagnie Preljocaj et l'Ensemble Court-Circuit, Pierre-André Valade (direction).
Les 8 et 9 juillet, atelier de composition lyrique, avec les compositeurs Jonathan Golove, Juha T. Koskinen, Vsevolod Chmoulevitch, le metteur en espace Pierre Strosser, les chanteurs Rié Hamada, Hanna Schaer, Nicholas Isherwood et l'Ensemble Court-Circuit, Pierre André Valade (direction). Solistes du Mahler Chamber Orchestra, Daniel Harding (direction).

Ateliers concerts
8 juin, Marc-André Dalbavie. **13 juin**, Philippe Hurel. **27 juin**, Philippe Manoury, avec le support technique de l'Ircam. **30 juin**, Pierre Boulez par l'Ensemble Court Circuit, dir. P. A. Valade.

Master-Class
3 juillet, Yo-Yo Ma (violoncelle), autour de Brahms et Bach
Ces manifestations sont données à la Cité du livre, au Mignet, salle 6, dans la cour de l'hôtel de ville, au Théâtre du Jeu de paume, à l'église de Puyricard, au Creps, au Théâtre de l'Archevêché, à l'hôtel Maynier d'Oppède.

Arles
Le Méjan, soirée Purcell, Britten, Brahms. 17 h 30 récital, 18 h 30 buffet, 20 heures concert.
Du 6 juin au 31 juillet
Festival, palais de l'Ancien Archevêché, 13100 Aix-en-Provence. Renseignements et locations sur place : rez-de-chaussée du palais de l'Archevêché, 13100 Aix-en-Provence. Du lundi au dimanche, de 11 heures à 19 heures. Internet <www.aix-en-provence.com/festartlyrique/>. Tél. : 04-42-17-34-34. Passeport pour l'Académie : 100 F, pour toutes les manifestations sauf l'Opéra.

FESTIVAL DE RADIO-FRANCE ET MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON

■ Montpellier ? Le festival des laissés-pour-compte de la musique. Des oubliés qui ne manquent pas de talent, parfois pas de génie, et défendus par l'infatigable René Koering, dont les auditeurs de France-Musique connaissent le goût de la découverte... et le goût tout court qui ignore les diktats et se fie au bon plaisir de ce compositeur qui n'a pas hésité à composer un *Concert match pour deux orchestres et film France-Brésil 1986*. Il fallait François René Duchable, ses doigts imparables, sa gentillesse, son talent, son désir maintes fois avoué de jouer du piano sonorisé dans un stade de foot pour se lancer. Concerts diffusés sur France-Musique, cofondateur du festival le plus imaginatif et insolent qui soit.

14 juin, Opéra Berlioz et place de la Comédie, 19 heures : René Koering/Enrique Diemecke, *Concert match pour deux orchestres et film France-Brésil 1986* (création) par François-René Duchable (piano), Tamburo et l'Orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon, Enrique Diemecke, René Koering (direction). *15 juillet*, Haydn, *Sonates Hob XVI-32-Variations Hob XVII-6-Sonate Hob XVI-52* ; Schumann, *Scènes d'enfants* ; Mozart, *Sonate K 330* par Alfred Brendel (piano). 16, Schoeck, *Penthésilée* (création française, version concert) par Birgit Remmert, Michaela Kaune, Gundula Hintz, Tomas Möwes, Hanna Schaer, Jacque Trussel, Sibyl Zanganelli, Ralf Lukas, Chœur de la Radio lettone et Orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon, Enrique Diemecke (direction). 17, cour Jacques-Cœur, 22 heures : Paolo Conte. 18, Victor De Sabata, *Juventus* (création française) ; Poulenc, *Concerto pour 2 pianos* ; Chostakovitch, *Symphonie nº 5* par Katia et Marielle Labèque (pianos) et l'Orchestre philharmonique de Floride, James Judd (direction). 19, Castries, château, 21 h 30 : Berlioz, *Chasse royale et orage* ; Rossini, *Airs d'opéras* ; Beethoven, *Symphonie nº 7* par l'Orchestre philharmonique de Floride, James Judd (direction). 22, Koechlin, *Le Livre de la jungle* par Iris Vermillion, Jacque Trussel, Vincent Le Texier, Chœur des Opéras de Montpellier et Orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon, Steuart Bedford (direction). 23, Berlioz, *Roméo et Juliette* par Nathalie Stutzmann, Laurence Dale, Markus Hollop, Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction). 24, à 18 heures : Rachmaninov par François-Frédéric Guy (piano). Wagner, *Le Vaisseau fantôme* (version originale, 1841) ; Jolivet, *Concerto pour piano* ; Mendelssohn, *Symphonie nº 4 « Italienne »* (création française, version originale, 1832) par Fazil Say (piano) et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, Claus-Peter Flor (direction). 26, cour Jacques-Cœur, 22 heures : Gershwin/Gould, *Suite de Porgy and Bess* (création française) ; Villa-Lobos, *La Forêt d'Amazonie* (création française) par Luisa Maria Tamez (soprano), Chœur de la Radio lettone et Orchestre philharmonique de Radio-France, Enrique Diemecke (direction). 27, Adams, *Hallelujah Junction* (création française) ; Connesson/Koering/Zavaro/Di Tucci/Bosc, *Six Variations sur le thème de Zorro* (création) par H. K. Grüber (baryton), Kyunghee Yun (soprano), Philharmonie de chambre de Montpellier, René Bosc (direction). 28, Beethoven, *Léonore* (version de 1806, création française, version de concert) par Susan Anthony, Robert Künzli, Christiane Oelze, Alain Vernhes, Siegfried Vogel, Werner Güra, Ralf Lukas, Julien Israël, Chœur de la Radio lettone et Orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon, Enrique Diemecke (direction). 29, Svetlanov, *Ballade romantique* (création française) ; Miaskovski, *Concerto pour violoncelle* (création française) ; Dukas, *La Péri* ; Ravel, *Daphnis et Chloé, suite nº 2*, par Alexandre Kniazev (violoncelle) et l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, Evgueni Svetlanov (direction). 30, Mahler, *Symphonie nº 7*, par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, Evgueni Svetlanov (direction). Du 20 au 25 juillet, hôpitaux, 16 heures ; villages du district de Montpellier, 18 heures : Quartiers de piano, concerts par des pianistes des CNSM de Paris et de Lyon. 15 au 31 juillet, cour des Ursulines, 20 heures : jazz (sauf les dimanches).
Du 14 juin au 31 juillet
Festival le Corum 34043 Montpellier. Tél. : 04-67-02-02-01. Fax : 04-67-61-66-82. Tous les concerts ont lieu à Montpellier, à l'Opéra Berlioz, à 21 heures, sauf indication contraire.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE BAROQUE DE BEAUNE

■ Passage obligé pour tous les amateurs de musique ancienne et baroque, le Festival de Beaune panache, comme chaque année, découvertes et balises du répertoire. William Christie dans Rameau, Minkowski dans Haendel, Biondi dans Vivaldi sont des valeurs sûres qu'il ne faut pas pour autant négliger, mais à ceux qui ne connaîtraient pas le travail de l'Ensemble Discantus de Brigitte Lesne, nous ne pouvons que donner le conseil de filer à Beaune.

3 juillet, *basilique Notre-Dame* : Haendel, *Motets « romains »*, par Sandrine Piau, Magdalena Kozena et Les Musiciens du Louvre, Marc Minkowski (direction). 4, cour des Hospices : Vivaldi, *Atenaide, Concertos nos 2, 8 et 11 « L'Estro Armonico »*, par Maria Constanza Nocentini, Laura Polverelli et L'Europa Galante, Fabio Biondi (violon et direction). 5, Hospices, salle des Pôvres : chants des moniales, par l'Ensemble Discantus, Brigitte Lesne (direction) ; chants de troubadours, par Anne Azéma (soprano), Joan-Luc Madier (ténor), Joël Cohen (luth) et Dominique Regee (vièle, rebec) ; *chants de croisades*, par Alla Francesca. 10, basilique Notre-Dame : Scarlatti, *Stabat Mater*, par Sophie Daneman (soprano) et Il Seminario Musicale, Gérard Lesne (alto et direction). 11, cour des Hospices : Rameau, *Zoroastre*, par Jean-Paul Fouchécourt, Gaëlle Méchalie, Anna-Maria Panzarella, Clive Bailey, Thierry Felix et Les Arts Florissants, William Christie (direction). 17, cour des Hospices : opéra-bouffe napolitain, par Roberto Invernizzi, Roberta Andalo, Emanuela Galli, Risa Dominguez, Daniela del Monaco et La Cappella de Turchini, Antonio Florio (direction). 18, cour des Hospices : Haendel, *Admeto*, par Susan Bickley, Deborah York, Sandrine Piau, Hilary Summers, Olivier Lallouette et Les Talens Lyriques, Christophe Rousset (direction). 19, Hospices, salle des Pôvres : Desprez, *Missa Gaudeamus* ; *Motets à la Vierge*, par A Sei Voci, Bernard Fabre-Garrus (direction). 24, basilique Notre-Dame : Mozart, *Exultate Jubilate* ; *Airs de concerts* ; Krauss, *symphonies*, par Sandrine Piau (soprano) et le Concerto Köln. 25, basilique Notre-Dame : musique à la cour de Naples sous les rois d'Aragon, par La Capella Reial et Hespèrion XX, Jordi Savall (direction). 26, basilique Notre-Dame : Vivaldi, *motets*, par Sara Mingardo (alto), Maria Constanza Nocentini (soprano) et le Concerto Italiano, Rinaldo Alessandrini (direction). 31, Hospices, salle des Pôvres : mâtines à la chapelle royale de Madrid au XVIIIe siècle, par Marta Almajano (soprano), Carlos Mena (haute-contre) et Al Ayre Espagnol, Eduardo Lopez Banzo (direction). 1er août, cour des Hospices : Haendel, *Solomon*, par Andreas Scholl, Susan Bickley, Alison Hagley, Paul Agnew, Peter Harvey et le Gabrieli Choir, Consort & Players, Paul Mac Creesh (direction).
Du 3 juillet au 1er août
Tous les concerts commencent à 21 heures. Renseignements et réservations : office du tourisme, 21200 Beaune. Tél. : 03-80-26-21-30 ; fax : 03-80-26-21-39.



FESTIVAL INTERNATIONAL DE COLMAR

■ Les Russes ont envahi Colmar au son du violon de Vladimir Spivakov, qui a su entraîner sur son sillage maints artistes russes... ou pas. Paata Burchuladze sera là, ainsi que Van Dam, Semyon Bychkov, Serguei Leiferkus, Vladimir Viardo, les Virtuoses de Moscou, Philippe Bianconi, Michel Plasson et Nikolay Lugansky, un pianiste de 26 ans qui doit être tenu pour l'un des plus grands de notre époque. Les programmes sont à dominance slave. Qui s'en plaindrait ?

3 juillet, grande salle du théâtre, 21 heures : Brahms, Strauss, Fauré, Duparc et Ibert, par José Van Dam (basse) et Maciej Pikulski (piano). 4, grande salle du théâtre, 18 h 15 : Tchaïkovski, Glinka, Rachmaninov, Moussorgski et Verdi, par Paata Burchuladze (basse) et Ludmilla Ivanova (piano). 6, synagogue, 18 h 15 : Mendelssohn, Balakirev, Tchaïkovski et Haendel par Les Virtuoses de Moscou ; grande salle du théâtre, 21 heures : Dargomijski, Borodine, Tchaïkovski, Glinka et Rachmaninov, par Serguei Leiferkus (baryton) et Semyon Skigin (piano). 7, foyer du théâtre municipal, 18 h 15 : Schubert/Liszt, Debussy, Ginastera, par Vladimir Viardo (piano) ; église Saint-Matthieu, 21 heures : Rachmaninov, *Les Vêpres*, par l'Académie d'art choral de Moscou, Victor Popov (direction). 8, Koïfhus, 12 h 30 : Strauss, Schubert, Rachmaninov par Nora Gubisch (mezzo-soprano) et A. Altinoglu (piano) ; foyer du théâtre, 18 h 15 : Volkonski, Stravinsky, Ustvolskaia, Rabinovitch, Scriabine et Prokofiev, par Alexeï Lubimov (piano). 9, grande salle du théâtre, 18 h 15 : musique liturgique et populaire par Alexandre Anissimov (basse) et l'Académie d'art choral de Moscou, Victor Popov (direction) ; église Saint-Matthieu, 21 heures : Rachmaninov et Tchaïkovski, par Dmitri Alexeev (piano), l'Orchestre symphonique Tchaïkovski de Moscou, Vladimir Spivakov (direction). 10, église Saint-Matthieu, 21 heures : Moussorgski, Chostakovitch, Scriabine et Rachmaninov par Robert Holl (baryton basse) et Nikolaï Lugansky (piano) et l'Orchestre symphonique Tchaïkovski, Arnold Katz (direction). 11, église Saint-Matthieu, 21 heures : Mozart, par Philippe Bianconi (piano), Inva Mula (soprano), Elsa Maurus (mezzo-soprano), Laurence Dale (ténor), Feruccio Furnaletto (basse), l'Académie d'art choral de Moscou et Les Virtuoses de Moscou, Vladimir Spivakov (direction). 12, église Saint-Matthieu, 17 heures : Tchaïkovski, Moussorgski, Moussorgski/Ravel, par l'Orchestre symphonique Tchaïkovski de Moscou, Michel Plasson (direction). 13, Koïfhus, 12 h 30 : Schubert, Grieg, Strauss, par Elsa Maurus (mezzo-soprano) et Andreï Vieru (piano) ; église Saint-Matthieu, 21 heures : Glinka, Mozart et Rachmaninov, par Inva Mula (soprano) et l'Orchestre symphonique Tchaïkovski de Moscou, Semyon Bychkov (direction). 14, église Saint-Matthieu, 17 heures : Tchaïkovski par l'Orchestre symphonique Tchaïkovski de Moscou, Semyon Bychkov (direction).
Du 3 au 14 juillet
Office du tourisme 4, rue des Unterlinden, 68000 Colmar. Tél. : 03-89-20-68-94. Fax : 03-89-13-13.





ACADÉMIES MUSICALES DE SAINTES

■ Académie, pas festival... Le festival de Philippe Herreweghe tient de l'expérimentation, de l'art et essai. Ici on n'hésite pas à confronter Berio et Bach, des interprètes d'horizons divers, pratiquant ou pas les instruments anciens, mettre sur le chantier des œuvres pour les essayer, des jeunes interprètes pour les faire connaître. Succès non démenti depuis l'époque pionnière de la découverte en France du répertoire baroque.

3 juillet, 20 h 30 : Schütz-Johann, Johann Christoph et Johann Sebastian Bach, *Motets et psaumes* par le Collegium Vocale, Philippe Herreweghe. 4 au 11 juillet, 12 h 30 : *confrontation* d'une *Sequenza* de Berio et d'une cantate de Bach. 12 juillet, 12 h 30 : Bach/Czerny, Bach/Reger, par Leo Van Doeselaar (piano) ; 17 h 30 : Beethoven, *Symphonie nº 1* ; Mozart, *Concerto pour cor nº 3*, par Claude Maury (cor) et le Jeune Orchestre Atlantique, Benoît Weeger ; 20 h 30 : Bach, *Passion selon saint Jean*, par Johanette Zomer, Annette Markert, Mark Padmore, Max Ciolek, Petteri Salomaa, chœur de chambre RIAS, Chœur et Orchestre de La Chapelle royale, Philippe Herreweghe.
Du 3 au 12 juillet
Académies musicales de Saintes, abbaye aux Dames, BP 125, 17104 Saintes Cedex ; tél. : 05-46-97-48-48. Rochefort : 36 km, Royan : 40 km, Niort : 73 km

CHORÉGIES D'ORANGE

■ *L'opéra dans un théâtre antique ?* On a beau ne pas apprécier le principe de ces grandes machines, quand on est assis sur les gradins de pierres, on est pris par l'ambiance formidable d'un lieu intimidant mais fait pour communier avec le théâtre. Emporter quand même un coussin et un chandail, car la pierre est dure et le mistral réfrigérant.

10 et 13 juillet, Bizet, *Carmen*, par Béatrice Uria-Monzon, Leontina Vaduva, Anne-Sophie Schmidt, Marie-Ange Todorovitch, Sergeï Larin, Gino Quilico, Chœurs des Opéras de région et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Nicolas Joël (mise en scène). Reports en cas de mauvais temps, les 11 et 14 juillet. 1er et 4 août, Théâtre antique, Verdi, *Nabucco*, par Hasmik, Papian, Béatrice Uria-Monzon, Sandrine Eyglier, Alain Fondary, Roberto Scandiuzzi, Walter Fraccaro, Chœurs des Opéras de région et Orchestre national de France, Leonard Slatkin (direction), Stefano Vizioli (mise en scène). Reports en cas de mauvais temps, les 2 et 5 août.
Du 10 juillet au 4 août
Chorégies d'Orange, 18, place Silvain. 84100 Orange. Tél. : 04-90-34-24-24/15-52. Fax : 04-90-11-00-85. Carpentras : 23 kilomètres ; Avignon : 31 kilomètres. Les représentations ont lieu au Théâtre antique, à 21 h 30.

FESTIVAL DU PÉRIGORD NOIR

■ Le Périgord noir, s'est toujours équitablement partagé entre musique ancienne et romantique, qu'il confie toujours à des interprètes sans reproche. Les lieux des concerts sont parmi les plus beaux de France... dans une région dont l'habitat rural n'est pas le moins surprenant. Les amateurs pourront en profiter pour visiter les grottes de Lascaux – enfin, sa copie – qui sont sur la commune de Montignac, siège du festival.

16 juillet, Sarlat, abbaye Sainte-Claire, 21 heures : Milhaud, Varèse, Copland, Martinu et Poulenc par Emily Beynon (flûte) et Andrew West (piano). 19, Saint-Amand-de-Coly, Bach, Martin et Rautavaara par le Chœur Accentus, Laurence Equilbey (direction). 20, Saint-Amand-de-Coly, 18 heures : Bach et Haendel par Olivier Baumont (clavecin). 22, Plazac, 18 heures : Beethoven et Haydn par le Quatuor Turner.
17 août, Saint-Léon-sur-Vézère, Bruch, Schumann, Brahms et Schoenberg par Brigitte Engerer (piano), Olivier Charlier, Fernand Iaciu (violons), Gérard Caussé (alto), David Geringas (violoncelle), Paul Meyer (clarinette). 18, Saint-Léon-sur-Vézère, Tchaïkovski, Rachmaninov, Stravinsky, Chostakovitch et Prokofiev par Brigitte Engerer (piano), Olivier Charlier, Fernand Iaciu (violons), Gérard Caussé (alto), David Geringas (violoncelle), Paul Meyer (clarinette). 19, Saint-Léon-sur-Vézère, Les salons européens par Brigitte Engerer (piano), Olivier Charlier, Fernand Iaciu (violons), Gérard Caussé (alto), David Geringas (violoncelle). 20, Saint-Léon-sur-Vézère, Haydn, Glinka, Poulenc, Schumann et Rossini par Alexander Lonquich (piano), Maurice Bourgue (hautbois) et Diego Chenna (basson). 21, Thenon, Concerts de l'Académie, Maurice Bourgue (direction).
Du 16 juillet au 21 août
Festival du Périgord noir 49, rue du Général-Foy, 24290 Montignac. Tél. : 05-53-51-95-17. Fax : 05-53-50-87-00. Office de tourisme, tél. : 05-53-51-61-61. Sauf indication contraire, les concerts sont à 20 h 45.

RENCONTRES DE MUSIQUE MÉDIÉVALE DU THORONET

■ Sans le mettre en avant, le Thoronet a toujours pratiqué l'art de la rencontre. Entre les interprètes, mais cela se fait partout ailleurs, mais aussi, et c'est dorénavant la règle, entre les traditions religieuses occidentales et orientales dans un souci de respect pour ces cultures que l'industrie musicale n'a pas toujours.

16 juillet, chant soufi dans la tradition égyptienne, par Al-Adwar, Aïcha Redouane (direction) ; chansons lyriques d'Ouzbékistan, par Matlubeh Dadabayeya. 17, Les Arcs-sur-Argens, chapelle Sainte-Roseline : chants séfarades et monodies médiévales, par Françoise Atlan, Dominique Vellard (chant) et Keyvan Chemirani (percussions). 18, Ockeghem/Dufay/Compère, par l'Orlando Consort. 19, laudes vénitiennes et florentines du XVe siècle, par l'Ensemble Daedalus, Roberto Festa (direction). 20, Cannet-des-Maures, place : danses des jongleurs du Moyen Age, par l'Ensemble Convivencia, Bernard Revel (direction). 21, chansons du XVe siècle dans l'Europe du Nord, par le Ferrara Ensemble, Crawford Young (direction). 22, Bernard, Hildegard von Bingen, par l'Ensemble Gilles Binchois, Dominique Vellard (direction).
Du 16 au 22 juillet
Syndicat d'initiative, 23, rue Grande, 83340 Le Thoronet. Tél. : 04-94-60-10-94. Fax : 04-94-73-85-00. Toulon : 64 kilomètres. Sauf indications contraires, les concerts auront lieu à l'abbaye du Thoronet et commencent à 21 heures.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO DE LA ROQUE D'ANTHÉRON

■ Cadre de rêve, artistes à découvrir ou à retrouver, La Roque a souvent été surnommée la Mecque du piano. On y va certes avec dévotion, mais sans crainte, et il arrive qu'on y ait la révélation. Les nuits du piano permettront une fois encore d'explorer un aspect de la littérature de cet instrument, de découvrir des jeunes artistes et d'autres qui ne le sont pas mais restent peu connus en France.

25 juillet, François-René Duchable et l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, Evgueni Svetlanov (direction). 26, nuit du *piano-Chopin* : 20 heures : Bernard d'Ascoli, Philippe Giusiano et Nelson Goerner. 27, Les Aulnes, 21 h 30 : Rachmaninov : *Deuxième Concerto pour piano*, par Nikolaï Luganski et l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, Evgueni Svetlanov (direction). 28, Les Aulnes, étang : Brahms, *Concerto pour piano nº 1*, par Hélène Grimaud et l'Orchestre sym-

En juin dans « Le Monde de la musique »



Avec son édition de juin, *Le Monde de la musique* publie un guide de 100 pages donnant le programme de plus de deux cents festivals de musique classique et de musique du monde. Au sommaire du magazine, un entretien avec le pianiste Krystian Zimerman, un dossier sur la vie musicale canadienne, une enquête sur le concert que donneront les trois ténors au Champ-de-Mars, à Paris, une étude sur l'opportunité d'achever ou non les œuvres inachevées, des critiques de disques, de livres sur la musique, de spectacles... En kiosque début juin, *29 F*.

phonique d'Etat de Russie, chef à préciser. 29, 18 heures : Lars Ulrik Mortensen (clavecin). Moussorgski, Ravel et Debussy, par Brigitte Engerer. 30, Rognes, carrières : Michel Petrucciani. 31, 18 heures : Attilio Cremonesi (clavecin). Beethoven, Schubert, Rachmaninov et Liszt, par Leonid Kuzmin. 1er août, nuit du piano-Les derniers opus, 20 heures, par Marie-Josèphe Jude, Alain Planès et Jean-François Heisser. 2, Forbin, espace, 16 heures : Franck, Fauré et Chopin, par José Carlos Cocarelli. 18 heures : Beethoven, Chopin, Liszt, Wagner-Liszt et Horowitz, par Valéry Kuleshov. 21 h 30 : Schumann, Liszt, Rachmaninov, par Arcadi Volodos. 4, à partir de 11 h30 : Bach, *Le Clavier bien tempéré* (intégrale), par Blandine Verlet et Davitt Moroney (clavecin). 5, nuit du piano-Beethoven, 20 heures, par Emmanuel Strosser, François-Frédéric Guy, Frank Braley. 6, Liszt et Schubert/Liszt, par France Clidat (piano). 7, 18 heures : Gustav Leonhardt (clavecin). Ralf Gothoni et le Quatuor Ysaye, Schumann et Dvorak. 8, 16 heures : Piotr Anderszewski ; 18 heures, Markus Groh ; Fazil Say. 9, Cucuron, église, 17 heures : Jean-Charles Ablitzer (orgue). Mozart, Beethoven, Schumann, Chopin et Debussy, par Richard Goode. 11, Rachmaninov, par Elisso Virssaladze et l'Orchestre symphonique national de la Radio polonaise, Antoni Wit (direction). 12, le piano *dans tous ses éclats* : Thema en direct sur Arte : 20 heures et 21 h 30, Frank Braley, François-Frédéric Guy, Emmanuel Strosser et Alexandre Tharaud. 23 heures : Ahmad Jamal Quartet. 13, Les Aulnes, concertos de Ravel, par Kun Woo Paik et l'Orchestre symphonique national de la Radio polonaise, Antoni Wit (direction). 14, Les Aulnes, concertos de Chopin, par Elizabeth Leonskaja et l'Orchestre symphonique national de la Radio polonaise. 15, Nuit du jazz. 20 heures, Kenny Werner, Michel Camilo et Monty Alexander Trio. 16, 16 heures : Jérôme Ducros, Giovanni Belluci. Bach, Mozart et Beethoven, par Gianluca Cascioli. 18, Zoltan Kocsis. 19, Dukas, Schubert, par Marc-André Hamelin. 20, nuit du piano, 2 pianos et 4 mains. 20 heures : Abdel Rahman El Bacha et Anne Queffélec, Pascal Devoyon et Christian Ivaldi (pianos) et Jean-Claude Pennetier et Hüseyin Sermet. 21, Silvacane, abbaye, 17 heures : Andreas Staier (clavecin). 20 heures : Mozart, Haydn, par le Northern Sinfonia, Christian Zacharias (piano, direction). 22 heures : Fionnula McCarthy (soprano) et Christian Zacharias.

Du 25 juillet au 21 août
Festival, château de Florans, 13640 La Roque-d'Anthéron. Tél. : 04-42-50-51-15/51-16/44-79/46-65. Fax : 04-42-50-48-89. Adresse électronique : <festival. piano@provnet. fr>. Internet : <www. provnet. fr/Festival/>. Sauf mention contraire, les concerts sont à La Roque-d'Anthéron et à 21 h30.

PIANO AUX JACOBINS

■ Aîné d'une année du Festival de La Roque-d'Anthéron, Piano aux Jacobins s'est fait un nom envié et a toujours su inviter jeunes et vétérans. À noter, cette année la présence de Charles Rosen, un pianiste qui pense aussi bien qu'il joue du piano et dont les ouvrages de réflexion sur la musique ont fait passer la carrière au second plan. Comme si d'être savant empêchait de bien jouer.

8 septembre, Mozart, Beethoven, Chopin et Liszt, par Gyorgy Sebok. 10, Bach, Beethoven et Brahms, par Hélène Grimaud. 11, Bach, Schumann, Guarnieri, Villa-Lobos et Albeniz, par Nelson Freire. 15, Mozart, Beethoven, Schumann, Chopin et Debussy, par Richard Goode. 17, Beethoven, Messiaen, Liszt, par Roger Muraro. 18, Terence Wilson. 22, Schumann, Chopin, Scarlatti et Schubert, par Bruno Leonardo Gelber. 24, Beethoven, Chopin, Brahms, par Charles Rosen. 25, Bach/Busoni, Haydn, Mozart et Say, par Fazil Say.

Du 8 au 25 septembre
Festival, 61, rue de la Pomme, 31000 Toulouse. Tél. : 05-61-22-40-05. Fax : 05-61-21-74-20. Office du tourisme, donjon du Capitole. Tél. : 05-61-11-02-22. Les concerts ont lieu à Toulouse, dans le cloître des Jacobins.

Les Francos, c'est fou

Vins de Loire et plateaux de fruits de mer : les Francofolies de La Rochelle sont d'abord un rendez-vous de bons vivants où la musique et la flânerie estivale vont de pair, par contraste avec le plus important des festivals de musique populaire en France, le Printemps de Bourges, généralement pluvieux, et forcément militaire. Bourges c'est la nécessité du zapping constant, l'inconfort créatif créé par le choc des cultures et des tribus – francophones, anglo-saxonnes, dub, rap, house, chanson, folk, etc. Aux Francos, on fait terrasse. La Rochelle est à Bourges, ce que l'espadrille est à la chaussure de marche. La fête est ici familiale, apaisante comme la fin d'un repas dominical d'où les conflits ont été momentanément *bannis*.

Le 13 juillet, en ouverture, les Francos se payent le plus moyen réconciliateur commun, Michel Sardou, et transforment à cette occasion le vaste parking Saint-Jean-d'Acre en salle de concerts avec places numérotées. *« C'est fou, non ? »*, comme dirait Perrier, sponsor le plus en vue de la manifestation, avec France-Inter, radio du service public embarquée ici dans une opération de façade. Sur la même surface bétonnée du bord de bassin, la folie se poursuit avec Michel Delpech le 14 juillet, qui partage la scène avec Native et Axelle Red. Le 15, de la modernité en pagaille : Dubmatique, Sinclair et Passi. Le 16, Rachid Taha, les Têtes Raides et Louise Attaque, qui devra confirmer son succès en attirant les douze mille spectateurs que peut contenir le site de Saint-Jean-d'Acre. Le 17, Ray Lema, Johnny Clegg, Bernard Lavilliers, et une création pour fêter les 150 ans de l'abolition de l'esclavage imaginée par Jean-Louis Dauine. Le 18, *Lo'Jo, I Muvrini* (sous réserve), Julien Clerc.

Plus passionnante est la programmation du Grand Théâtre, salle principale de la Coursive : le 13, Le Soldat inconnu, La Tordue ; le 14, Allain Leprest ; le 15, Nilda Fernandez, Tekameli et Cyrius ; le 16, début de soirée consacré à la jeune scène québécoise, suivi de Rokia Traoré et une « fête » à M. ; fête encore le 17, à Brigitte Fontaine cette fois, mise en scène par Higelin et Daho, avant les concerts de Dick Annegarn et Thomas Fersen. Fontaine toujours le 18, Sally Nyollo en lever de rideau. La salle Bleue, trois cents places sous la coursive, offre quelques bonheurs dans une programmation parfois complaisante : Eric Lareine, le 14, Bia et Joseph Racaille le 15, *Au Bon*



Petit Charles de Serge Hureau le 16, Marc Lavoine, rétrogradé, le 17, Paris Combo le 18.

Excentré, le Carré Amelot accueille les travaux de groupuscules parfois courageux (la salle parisienne le Sentier des Halles qui présente Cornu et Théophile Minuit), voulant redonner à la chanson française sa vitalité, sans toutefois y réussir tout à fait : on y trouvera le Chantier de La Rochelle, les Voix du Sud d'Astaffort (fief de Francis Cabrel), l'association née du cabaret parisien ailleurs, la Pépinière. Excentré également, planté comme chaque année sur le parking du Gabut, en face de Saint-Jean-d'Acre, le Maki, salle-hangar réservée au rap sur lequel veille Ambre, la fille du patron des Francos, Jean-Louis Foulquier. Le 14, La Brigade, Guetto Prodige, *Kalibra*, *DJ'Nasser* ; le 15 Delavoix, Hasheen, Yaya Yaovi ; le 16, Expression Direkt ; le 17, Diam's, Shabazz The Disciple, Rocca ; le 18, Afrodiziac, Faudel.

Nouveauté aux Francos, la techno, sous forme d'une nuit appelée « Francophoniques » et réservée aux DJ *« francophones »*, du Suisse Mandraxx au Montpelliérain J. Pyt, programmée en collaboration avec Boréalis et Tutto va bene. *Enfin, le 15, reprise de La Nuit obscure*, d'après saint Jean de la Croix. Du 17 au 21 juillet, les Francofolies s'exportent, en une version modifiée, à Spa en Belgique (tél. : 00-332-87-79-53-53).

★ Les Francofolies de La Rochelle
Du 13 au 18 juillet.
Tél. : 05-46-28-28-28.
www. francofolies. fr

Musiques du monde chanson jazz rock

ALSACE

JAZZ À MULHOUSE

■ La Chapelle-Saint-Jean et l'Entrepôt *sont devenus les lieux principaux de jazz* à Mulhouse, festival très libre, très mouvementé, plutôt européen, où l'on entend des propositions fortes, un engagement. Avec Volapük, Elliott Sharp/Lê Quan Ninh, Iva Bittova, Double Jeu, Daunik Lazro, Michel Doneda, Mark Dresser, The Ex, Ernst Reijseger, l'Instant Composers Pool (avec Misha Mengelberg, Michael Moore, Han Bennink...), ou Peter Brötzmann pour la dernière soirée de l'une des manifestations les plus indispensables de l'été.
Du 19 au 22 août
Jazz à Mulhouse, BP 1335, 68056 Mulhouse Cedex. Tél. : 03-89-45-63-95.

AQUITAINE

LES NUITS ATYPIQUES DE LANGON

■ *Des mélanges très tentants* pour un festival plutôt dans le vent des musiques du monde qu'à proprement parler atypique : le 30, Viswanalh Das Bâul (Bengale), l'Occidentale de fanfare (Bretagne), Ray Barretto (Porto-Rico) ; le 31, Pascual Gallo (Espagne), Yuri Buenaventura (Colombie) ; le 1er août, Celso Machado (Brésil), Susana Baca (Pérou), Mamar Kassex (Niger) ; le 2, Compay Segundo (Cuba), Féo Gasy (Madagascar).
Du 30 juillet au 2 août.
Tél. : 05-56-62-34-00.

UZESTE MUSICAL

■ Laure Duthilleul, Bernard Lubat, André Minvielle et Patrick Auzier, soit la Compagnie Lubat au carrefour des défis d'Uzeste musical – jazz, scat, rap, théâtre, feux d'artifice, débats... –, dont le programme peut toujours évoluer au gré des événements de chaque jour, chaque heure. A Uzeste, il est trop tôt pour savoir qui sera présent. Pour mémoire, pour situer, Michel Portal, Cecil Taylor, Jac Berrocal, Louis Sclavis, Michel Doneda, Archie Shepp et quelques centaines d'autres y ont joué un jour ou l'autre.
Du 15 au 23 août
Maison du festival, Le Bourg, 33730 Uzeste. Tél. : 05-56-25-38-46.

EUSKAL HERRIA ZUZENEAN DE SAINT-MARTIN-D'ARROSSA

■ Près d'un petit village au cœur d'une petite vallée boisée, des concerts sous chapiteau et en plein air défendront *« l'Europe des peuples et des cultures »* qui n'entend pas se laisser écraser par le rouleau compresseur de l'uniformisation culturelle. Le vendredi sera consacré à la celtitude, avec Celtas Cortos, Soldat Louis, Red Cardell, Gwenc'hlan... Le samedi fêtera le rock basque avec La Polla, Joxe Ripiau, Mokoka, Bi Kate, Aire Ahizpak, Skunk, Zapozain... Quand le dimanche clôturera le week-end dans une fusion consensuelle avec des Corses, Canta U Populu Corsu, le raï slave de Rafik et les Dupuiz, les Italiens de Lou Dalphin ou les Andalous de Reincindentes...
Du 3 au 5 juillet.
Tél. : 05-59-25-73-03.

AUVERGNE

FESTIVAL DES CULTURES DU MONDE DE GANNAT

■ Ce festival à ranger dans la catégorie « danses et musiques » d'ailleurs, monté par des passionnés de folklore, cherche chaque année quelques raretés : un groupe de danseurs du carnaval de Sao Luis do Maranhao (Brésil), Tsaraela Ramparany (Madagascar), Shigeri et Naoko Matsusaka (Japon), font la fête avec l'Ensemble Abul Beka de Ronda (Andalousie), et aussi des Estoniens, Géorgiens, Grecs, et le Ballet national de Panama... Repas en plein air et bourrée gannatoise.
Du 16 au 26 juillet.
Tél. : 04-70-90-80-30.

ROCK AU MAX FESTIVAL CLERMONT-FERRAND

■ Sur le plan d'eau de Cournon, à 10 kilomètres de Clermont-Ferrand, deux premières journées vouées à une tradition rock – Little Rabbits, Dolly, Sixteen Horsepower, Louise Attaque, Jay-Jay Johanson le 17 juillet, Addict, Tortoise, Iggy Pop, Stereophonics le 18 –, et un dimanche à dorer sous le soleil de la Jamaïque avec les Skatalites, The Gladiators, The Wailers, LKJ, Lionrock, Audio Active...
Du 17 au 19 juillet.
Tél. : 04-73-90-12-44.

BOURGOGNE

FRUITS DE MHÈRE

■ Avec passion et des dizaines de nuits sans sommeil, le clarinettiste-batteur Jacques Di Donato et sa petite équipe installent dans un village du parc naturel régional du Morvan un Festival de musiques improvisées, classiques contemporaines et d'expériences diverses sur le bruit musical, la parole, le contact. On s'y montre curieux des arts et des hommes. Avec André Minvielle, les duos Kristoff K. Roll et Berthet/Le Junter, *Khoom*, opéra spatialisé de Giacinto Scelsi, Zang Num Num (acteur et percussion), Han Bennink (avec Montéra, Avenel et Di Donato), Etage 34, le Quintet Celea/Couturier Passagio 2, des films, la tendre poésie de Marc Perrone, un peu partout, un peu chaque jour.
Du 31 juillet au 2 août.
Le Bourg 58140 Mhère. Tél. : 03-86-22-76-33.

ATELIERS-RENCONTRES JAZZ DE CLUNY

■ En même temps que sa semaine d'Ateliers-Rencontres sur le jazz, le festival inventé par Didier Levallet propose un festival précieux pour la création. Avec Ramon Lopez, Palatino, le duo Trovesi/Coscia, Tao Saxophone Quartet, Marilyn Crispell, Christian Escoudé Trio, François Corneloup Trio, la chanteuse Elise Caron.
Du 22 au 29 août.
Office municipal de la culture, 71250 Cluny. Tél. : 03-85-59-10-96.

BRETAGNE

LES TOMBÉES DE LA NUIT DE RENNES

■ Toute la Bretagne répond présent à ce festival, qui est l'un des plus importants d'une région qui en compte plusieurs dizaines. Théâtre, danse, créations musicales et convivialité. Toute la Bretagne répond présent (Alan Stivell le 29 juin, et Denez Prigent, Roland Becker, Kevrenn Alre le 4 juillet), qui rencontrera la Corse dans un spectacle chorégraphique (avec Petru Guelfucci, Marie-Claude Pietragalla, le 30 juin). Deux soirées pour l'Andalousie (*La Nuit obscure* avec Vincente Pradal, le 1er juillet, un *Oratorio flamenco* (avec Carmen Linares et Mireille Quercia, le 2 juillet), une autre dédiée à Lisbonne, le 3. Contes, poésie, littérature, veillée de pays, une création de la compagnie de théâtre de rue les Arts Sauts, une autre de la Compagnie Xarxa de Barcelone.
Du 29 juin au 4 juillet.
Tél. : 02-99-79-01-98.

FESTIVAL DES VIEILLES CHARRUES DE CARHAIX-KARAEZ

■ Pied de nez d'amateurs éclairés au grand rassemblement marin de Brest 92, le festival des Vieilles Charrues ne cesse de prendre de l'ampleur. Qu'on en juge : vingt-cinq groupes sont programmés cette année, dont MC Solaar, Charles Trenet, The Wailers, Natacha Atlas, Pem da Benn.
Du 17 au 19 juillet.
Tél. : 02-98-99-25-45.

WEEK-END À SAINT-NOLFF

■ Sur un pré, à 8 kilomètres de Vannes, ce week-end avait accueilli, en 1997, plus de 10 000 personnes pour sa naissance. Pour cette deuxième édition, une scène proposera en plein air des rythmes ensoleillés (Bamboleo, Celtas Cortos), des chansons déchirantes (Portishead, Nick Cave) et des guitares explosives (Asian Dub Foundation, Silmarils, 16 Horsepower, Stereophonics, Louise Attaque) pendant que, sous une tente, on dansera au son de quelques-uns des samplers et platines techno, dub, ethno-house, big beat ou trip-hop les plus inventifs du moment (Dub Pistols, Autechre, Badmarsh and Shri, DJ Touche, Les Rythmes Digitales, J Matik...).
Le 25 juillet.
Tél. : 02-98-47-84-78.

FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT

■ L'Interceltique n'a cessé d'affirmer sa place de leader sur le marché de la celtitude. Défilés de bagadou, championnats de cornemuses et gaïtas galiciennes, cotriades sur le port, feux d'artifice, *festou-noz* rassembleurs de jeunes, l'Interceltique est un rendez-vous obligatoire de l'Ouest français. Il y a aussi des concerts et des créations : Alan Stivell, Celtic Procession, Didier Squiban, Dan Noz Vraz, Dan Ar Braz Liam O Flynn, De Dannan.
Du 7 au 16 août.
Tél. : 02-97-21-24-29.

LA ROUTE DU ROCK DE SAINT-MALO

■ En quelques années, grâce au parrainage de Hilda et de Bernard Lenoir (les programmateurs rock les plus pointus de France-Inter), La Route du rock s'est imposée comme le festival *« branché »* de l'été. On vient écouter à Saint-Malo (ou plutôt au charmant village de Saint-Père-Marc-en-Poulet) les stars de l'avant-garde rock – cette année, Jay-Jay Johanson, Cornershop (le 14), Portishead (le 15), PJ Harvey, Spiritualized (le 16) – et découvrir les futurs grands noms d'une esthétique *« pop indé »* souvent reçus ici en avant-première. Exemples : le 14 : Ash, Lo-Fidelity Allstars, Gomez, Sun House... Le 15 : Unbelievable Truth, The Aloof, Heather Nova, Solex, Dandy Warhols... Le 16 : The Olivia Tremor Control, Ultrasound, Cornelius, The Audience, Perry Blake...
Du 14 au 16 août.
Tél. : 01-42-58-28-62.

CENTRE

ORLÉANS JAZZ

■ Heureuse évolution d'Orléans Jazz, qui se dégage des festivals anonymes de tourneurs. Midi acoustiques au Temple, avec Corneloup/Kassap, Celea/Pifarély, Joëlle Léandre, Denis Colin, Achiary/Doneda, après-midi tout aussi chavirants, salle de l'Institut, avec Willem Breuker Kollektief, le trio Humair/Ducret/Chevillon, Clusone Trio, Louis Sclavis Trio, Claude Barthélémy avec Daunik Lazro. En soirée, au Campo Santo, Kocani Orkestar accueillera le public avant les concerts de Dianne Reeves, James Carter, la nuit pour Denis Badault, Carla Bley, Lester Bowie...
Du 1er au 5 juillet.
Office du tourisme, place Albert-Ier, 45040 Orléans. Tél. : 02-38-24-05-05.

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LUTHIERS ET MAÎTRES SONNEURS DE SAINT-CHARTIER

■ Imbattable, Saint-Chartier : hors de ces rencontres très courues, point de salut pour les militants et les amateurs de musiques traditionnelles françaises, y compris dans leurs formes les plus actuelles. Le 11, Les Haulz et Les Bas, Trio Patrick Bouffard ; le 12, Tradicelte, Erik Montbel, Erik Marchand et le Taraf de Caransebes ; le 13, Trio Grande (Allemagne), Rosapaeda (Italie), A Filetta (Corse), Tannahill Weavers (Ecosse). 14 juillet : Delos (Irlande), Nyckelharpsorkestern (Suède).
Du 11 au 14 juillet.
Tél. : 02-54-06-09-96.

CORSE

FESTIVOCE

■ L'endroit (le village de Pigna et ses environs) est splendide. Ce festival très soigné offre des créations (*Polyphonie théâtrale, le voyage d'Ulysse*, le 3 juillet), des reprises prestigieuses (*Laudario di Cortona*, par l'ensemble Organum, le 6), un récital inspiré de Farinelli (Manuella Custer, soprano, et Francesco Cera, au clavecin et à l'orgue, le 8), des voix du monde (l'Ouzbèque Mathubeh le 10) et une fête orchestrée par le compositeur Pierre Sauvageot (avec Ora Sittner, Aicha Redouane, Tavagna, La Talvera, Emmanuel Bonnardot..., le 13).
Du 16 au 20 septembre.
Tél. : 04-95-65-23-57

FRANCHE-COMTÉ

LES EUROCKÉENNES DE BELFORT

■ Après la déception de l'édition 1997, les Eurockéennes retrouvent l'ambition qui avait fait de ce festival l'équivalent des grandes messes estivales du rock anglo-saxon. Têtes d'affiche le 3 juillet : Texas et Prodigy, complétés entre autres de Gus Gus, CSI, Rammstein, Dolly... Le 4 : IAM, Iggy Pop, Passi, Louise Attaque et aussi Tortoise, Jean-Louis Aubert, K's Choice, Faudel... Le 5 : Portishead, Marilyn Manson, Underworld, Morcheeba, Pulp, Cornershop, Fonky Family, Jon Spencer Blues Explosion...
Du 3 au 5 juillet.
Tél. : 08-36-68-90-88 (2,23 F/mn).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

NUIT BORÉALIS DE MONTPELLIER

■ Après *l'impressionnant succès* de sa précédente édition, la Nuit boréalis investit à nouveau l'immense parc de Grammont pour fêter la diversité des musiques électroniques. Entre rave et festival, une orgie techno des plus fraternelles. Quatre scènes sont disséminées sur le pré. Plateau central, l'Olympe accueillera les numéros de DJ et les performances live de quelques-uns des plus fameux alchimistes du moment : Richard Dorfmeister, Bentley Rhythm Ace, Photek, Grooverider, Laurent Garnier, Darren Emerson... Scène house misant sur la convivialité, l'Eden sera animé entre autres par François Kevorkian, Jeff Craven, Philippe Zdar... Avec Jeff Mills, Marco Carola, Biker, Mann Le Malin ou Carl Lekebush, le Kabal vibrera de la techno la plus extrémiste. Pendant que le Kronogyre invitera de nouveaux talents (Booly, Citru, Anouck...) à faire leurs preuves.
Le 8 août.
Tél. : 01-40-35-72-07.

LORRAINE

ARENA FESTIVAL DE NANCY

■ Deux importants producteurs parisiens, SDG Warhead et Corida, se sont associés, pour proposer au Zénith de Nancy une des plus belles affiches de l'été. La veille des Eurockéennes de Belfort, on pourra ainsi engloutir d'une traite le néo-blues de Ben Harper, les inventions *rap* des *Beastie Boys, le rock* cybernétique de Garbage, le bruitisme cérébral de Sonic Youth, le swing trip-hop de Money Mark et Daft Punk invité à faire les DJ.
Le 2 juillet.
Tél. : 03-83-35-78-90.

LIMOUSIN

NUITS DE NACRE À TULLE

■ Pour sa 12e édition, le festival d'accordéon qui fut le plus complet de l'Hexagone a choisi le thème des accompagnateurs : une soirée est consacrée à ceux qui ont suivi Barbara, Piaf, Béart ou Renaud, enrichissant leur répertoire de ritournelles, d'harmonies inoubliables (le 19). Au programme, le multi-instrumentiste Yann Tiersen (et Les Elles, le 18), Marc Perrone...
Du 17 au 20 septembre.
Tél. : 05-55-93-74-42.

MIDI-PYRÉNÉES

JAZZ À LUZ

■ Le village de Luz-Saint-Sauveur fait venir à lui les musiques improvisées et le jazz avec un élan et une envie de découvertes salutaires. Les musiciens se promènent avec le public, il y a des plasticiens, le solo y est un art remuant. Avec les pianistes Christine Wodraska, Stephan Oliva et Benoît Delbecq, le Barondown de Joey Baron, Uri Caine et son étonnant Gustav Malher Project, le trio Charmasson/Francioli/Jaume, Bnet Houariyat, Kassalit, l'ARFI sous diverses formes et l'ONJ Levallet. Haute tenue.
Du 10 au 13 juillet.
Maison de la Vallée, 65120 Luz-Saint-Sauveur. Tél. : 05-62-92-38-38.

TEMPO LATINO À VIC-FEZENSAC

■ Cinq bougies pour ce festival né de l'esprit de la fête et d'une passion a priori bien peu gersoise : la salsa. Le Tempo Latino affirme ses choix : le 24, La Orquestra Aragon, Manny Oquendo & Libre, le 25, Ernesto Tito Puentes et Afro Cuban All Star, le 26, Oscar D'Leon et Celia Cruz. Irréprochable.
Vic-Fezensac (Gers), du 24 au 26 juillet. Tél. : 05-62-06-56-66.

JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS À ASSIER

■ Jardin dans tous ses états mêle les musiques improvisées, des installations, du théâtre, des performances pluridisciplinaires, etc., en parcourant les endroits secrets d'un village du Lot. Parmi les plaisirs annoncés : la Fanfare d'Assier, Denis Colin et les Arpenteurs, le collectif Mu, le trio Achiary/Donéda/Le Ninh Quan, Yves Robert et les improvisateurs réunis, Jean-Marc Padovani, Xavier Vidal qui réunit des improvisateurs et des conteurs, le danseur de bûto Masaki Iwana...
Du 4 au 6 août.
Association pour la renaissance du château d'Assier, La Gloriette, 46009 Assier. Tél. : 05-65-40-42-42.



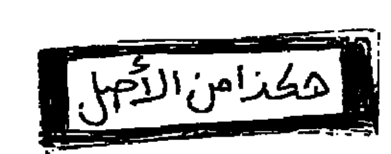
NORMANDIE

LE ROCK DANS TOUS SES ÉTATS À ÉVREUX

■ Ce solide festival normand aura attendu sa quinzième édition pour s'offrir une deuxième scène et doubler de fait sa programmation. Parmi les vingt-quatre invités de l'hippodrome de Navarre : Louise Attaque, Deftones, Perry Blake, Echo and the Bunnymen, Dolly, Cornu, Addict, Drugstore, Tanger, Fun Da Mental... Pour compléter cette frange rock puriste, deux nuits techno sont organisées par la Sir. cus Tribe (DJ Rheyi, DJ Man Hundal, Laurent Hô...). En préambule du festival, trois jours de débats (les 3, 4 et 5 juin) consacrés au thème « Musique et citoyenneté » (renseignements : 01-44-69-82-28).
Les 5 et 6 juin
Tél. : 02-32-39-16-24.

EXIL, CHERBOURG

■ A 3 kilomètres à l'est de Cherbourg, sur la commune de Tourlaville, un labyrinthe de dunes vertes face à la mer accueille la première édition d'un festival techno très prometteur. Cinq scènes pour dix-sept heures de musique électronique. Des live : Luke Slatter, Plastikman, Asian Dub Foundation, Dirty Beatnicks... Et d'innombrables sets de DJ célèbres : 4 Hero, Fred Galliano, Krush, Josh Wink, DJ Q, Carl Craig, Eric Borgo...
Le 18 juillet.
Tél. : 08-36-68-98-20 (2,23F la minute).



Le jazz prend l'air

Paris aurait pu – c'est arrivé il y a quelques années – n'être qu'une des étapes des tournées estivales. Une grande scène, des vedettes qui savent à peine où elles sont, et le tour est joué. Les responsables du Parc et de la Grande Halle de La Villette ont choisi, avec succès, de ne pas s'en contenter. C'est sur l'ensemble du site, à la Cité de la musique, à la Grande Halle – organisée en plusieurs lieux –, au Zénith, en plein air sur la prairie du Triangle, que s'étend ce festival qui dresse un panorama conséquent de la plupart des expressions du jazz aujourd'hui. Ainsi pourra-t-on entendre cette année Daniel Humair dans une série de rencontres comme il les affectionne, les formations actuelles de Laurent Dehors, Serge Lazarevitch, Ray Anderson, Philip Catherine, Kenny Werner, Sylvain Kassap, Enrico Rava, David S. Ware, Emmanuel Bex, Ravi Coltrane (qui a emballé récemment le club La Villa), des projets ambitieux comme le Grand Lousadzak de Claude Tchamitchian, l'un des temps forts de l'Europa Jazz Festival du Mans en avril, l'orchestre du POM (codirection François Jeanneau, Andy Emler et Philippe Macé), Jef Sicard avec des invités, le splendide Blue Phèdre de François Tusques, le Workshop de Lyon avec Ernst Reijseger et Noël Akchoté, Stephan Oliva en trio avec Paul Motian et Bruno Chevillon, Double Quartet de Django Bates et François Jeanneau...

A cette programmation de haute exigence, La Villette ajoute un soupçon de « stars » comme le Latin Orchestra de McCoy Tyner, Joe Zawinul Syndicate, Elvin Jones Jazz Machine (gratuit) ou Al Jarreau, une nuit du blues avec Taj Mahal, Clifton Chénier Jr., Mavis Staples, Lucky Peterson et B. B. King comblera les amateurs. Enfin deux événements spectaculaires : la recréation d'*Escalator Over the Hill* de Carla Bley en big band et *Jazz comme une image*, photographies projetées de Guy Le Querrec et jouées sur scène par le quartet Portal/Sclavis/Texier/Drouet. La Grande Halle restera ouverte vers l'extérieur avec des librairies, boutiques de disques, expositions et de nombreux concerts gratuits.

★ La Villette Jazz Festival
Du 1er au 10 juillet.
Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin.
Tél. : 08-03-30-63-06.

PAYS DE LA LOIRE

FESTIVAL D'ÉTÉ DE NANTES

■ L'un des meilleurs festivals de musiques du monde suit cette année les « Pistes africaines », à commencer par le Maghreb : les Tartits touaregs du Mali, Faudel, Orchestre national de Barbès, le 1er juillet. Le 2 est consacré aux femmes africaines : la Malienne Nahwa Doumbia, la Péruvienne noire Susana Baca, la Camerounaise Sally Nyolo. La nouvelle vague brésilienne suit (le 3, Chico César et Fernanda Abreu), puis les Africains de France (le 4, Régis Gisavo, Henri Dikongué, Ray Lema). En clôture, le 5 : reprise du concert, création du Parc de La Villette à Paris, commun des Bretons Carré Manchot et des Guadeloupéens Akiyo.
Du 1er au 5 juillet.
Tél. : 02-40-08-00-66.

LES ESCALES DE SAINT-NAZAIRE

■ Elles sont cette année dédiées à Cuba. Coups de cœur (Tipico Oriental, Los Naranjos), incontournables (NG La Banda, Orchesta Aragon, La Charanga Habanera, Alfredo Rodriguez) occupent deux jours durant le port de Saint-Nazaire.
Les 14 et 15 août.
Tél. : 02-51-10-00-00.

PARIS-ILE-DE-FRANCE

AFRICOLOR AUTOUR DU MONDE À SAINT-DENIS

■ Appendice d'été d'un festival qui se déroule en principe à Noël, cette soirée est placée sous le signe des voix de femmes : Susana Baca, Kamilya Jubran du groupe palestinien Sabreen et la Malienne Nahawa Doumbia.
Le 6 juillet.
Théâtre Gérard-Philipe.
Tél. : 01-48-13-70-00.

THE GREATEST ROCK'N'ROLL LEGENDS

■ Avant l'arrivée des Rolling Stones au Stade de France, leurs ancêtres – Jerry Lee Lewis, Chuck Berry, Little Richard – investissent le stade Charléty. En principe, l'affiche réunit les trois dernières légendes vivantes de l'origine du rock'n'roll. Quand on connaît leur parcours chaotique, leur propension à venir cachetonner en Europe accompagnés de musiciens de seconde zone, on peut craindre que le résultat ne soit pas à la hauteur du mythe. La tentation sera grande pourtant de voir et d'entendre les auteurs (même fossilisés) de *Great Balls Of Fire, Johnny Be Good et Lucille*, réunis sans doute pour une des dernières fois. En complément de programme un Festival francophone de Louisiane avec Zachary Richard, Doug Kershaw, Jo-El Sonnier et Big Al Downing, histoire de patienter en laissant « *le bon temps rouler* ».
Le 14 juillet
Stade Charléty, 99, boulevard Kellerman, Paris 13e.

JAZZ À L'HÔTEL D'ALBRET

■ L'endroit est intime et cossu, au cœur de Paris, il inspire les stars de son affiche, qui s'y montrent détendues, accessibles et chaleureuses. On démarre avec Michael Brecker, puis le groupe de David Linx et Diederick Wissels, André Ceccarelli en quartette, Pierre-Louis Garcia qui invite Marc Ducret, le duo Galliano/Portal, Enrico Pieranunzi en trio, Eric Le Lann. Final avec le trio, fondé ici même, qui réunit Jean-Paul Céléa, David Liebman et Wolgang Reisinger.
Du 27 juillet au 3 août.
Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois Paris 4e.
Tél. : 01-45-08-55-25.



PICARDIE

FESTIVAL DE LA CÔTE D'OPALE

■ Plus de vingt ans que, de Berck à Dunkerque, de Boulogne à Calais, en passant par Hardelot, Desvres, Etaples ou Wimereux, la côte d'Opale anime ses rivages d'une multitude de musiques. Le 17 juin à Berck, Jimmy Cliff étrennera les festivités de son reggae mélodieux. Et avant que Yann Tiersen ne les referme de ses miniatures musicales (le 26 juillet à Boulogne), de la chanson (Georges Moustaki, Jacques Higelin, Julien Clerc...), du rock (*Simple Minds*, Louise Attaque, Autour de Lucie...), du rap (Passi, Squeegee...), des rythmes latinos (Alabina, Yuri Buenaventura...) et du gospel (*Crenshaw Gospel Choir*) auront soufflé dans les voiles picardes.
Du 1er au 26 juillet.
Tél. : 03-21-30-40-33.

POITOU-CHARENTE

FESTIVAL DE CONFOLENS

■ Le festival de folklore de Confolens rend hommage à l'abolition de l'esclavage en invitant Manu Dibango et son Soul Makossa, et des chanteurs de gospel camerounais et réunionnais. Une création musicale, Celtitudes, avec Alain Pennec et ses quatorze musiciens bretons, et, comme attendu, ballets folkloriques (de Buenos Aires, d'Antioquia en Colombie, de Minturno en Italie), les ensembles (Ararat d'Erevan, Al Andalus de Cadiz).
Du 8 au 16 août.
Tél. : 05-45-84-00-77

DE BOUCHE À OREILLE À PARTHENAY ET EN GÂTINE

■ La première partie du festival est déployée en Gâtine, et consacrée à la voix (parlée, racontée, chantée). Puis c'est le tour du violon à être à l'honneur. En concert en ville : Joe Cormier (Québec), Väsen (Suède), le 19 ; Drailles, Ensemble de violons traditionnels poitevins (France), le 20 ; Christian Lanau (France), Kevin Burke (Irlande), Chants du monde, avec Jean-Marc Padovani, Keyvan Chemirani..., le 21 ; Jean-François Vrod, Nedim Nalbantoglu (Turquie), le 22.
Du 13 au 16 août en Gâtine
du 19 au 23 à Parthenay
Tél. : 05-49-94-90-70.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

LES RENCONTRES DU SUD À ARLES

■ Elles s'affinent d'année en année. Le cadre du Théâtre antique est superbe. On découvrira dans le bouquet 1998 *l'Allegro Barbaro*, symphonie urbaine de Pierre Sauvageot. On croisera des artistes en tournée festivalière (la Péruvienne Susana Baca), des stars (Ismaël Lô, Noa), des inconnus (Viagem samba, Chicuelo II, L'Orchestre en kit, Quilombo Urbano), des traditionnels français (Gacha Empega, Thierry Robin, Patrick Vaillant), de l'Espagne (Enrique Morente), du Liban (Marcel Kalife), de l'Arménie (Mannik Grigorian).
Du 13 au 19 juillet.
Tél. : 04-90-96-59-93

FESTIVAL DE MARSEILLE

■ Marseille et le foot, Marseille et la culture, Marseille face à soi : le festival débute le 11 juin par la reprise « *grandeur nature* » sur le Vieux-Port de *Marseille sur scène*, spectacle mis en scène par Serge Hureau à la Cité de la musique (avec Massilia Sound System, Jo Corbeau, Jan Mari Carlotti, Gacha Empaga, du hip-hop, du raï...). Le 14, Natacha Atlas, le 19, des danseurs hip-hop, le 22, le flamenco de Tomasa la Macanita, le 26, Jacky Micaelli et Hayet Ayad, le 5 juillet, création scénique de *Mozart l'Egyptien* de Hugues de Courson, le 6, Gus Gus. Beau programme de danse, animations, expositions et la performance de Jo Corbeau et DJ X Ray au Bar de la Mairie, *Dub a Monde*, commentaire dub en direct de sept matches de la Coupe du monde retransmis sur Radio-Grenouille.
Du 11 juin au 22 juillet.
Tél. : 04-91-99-00-20.

JAZZ À JUAN

■ La pinède de Jazz à Juan envers et contre tout – les avions, les scooters, les orchestres « exotiques » dans les restaurants alentour, le public bavard – avec la mer comme fond de décor et un programme de stars. Dee Dee Bridgewater, George Benson, B. B. King, Earth Wind and Fire, Herbie Hancock, Phil Woods, un hommage à Stéphane Grappelli, Dianne Reeves, Al Jarreau, Cesaria Evora, Youssou N'Dour...
Du 17 au 25 juillet.
Office du tourisme, 11, place Charles-de-Gaulle, 06600 Antibes. Tél. : 04-92-90-53-00.

NICE JAZZ FESTIVAL

■ Recentrage autour du jazz et des musiques latines à Nice. Affiche très fournie et astucieuses, avec entres autres : Eddie Palmieri, Tania Maria, Leon Parker, Diana Krall, Bootsy Collins, Bobby Byrd, Michel Leeb – crooner et programmateur de ce festival – avec le Big Band de Gérard Badini, Laurent de Wilde, Betty Carter, Michel Petrucciani, David Sanchez, Bireli Lagrene, Julien Lourau, Jean-Charles Capon, Erik Truffaz, Prysm, Bertrand Renaudin, David Murray, la Saint John Coltrane Church of San Francisco, chorale dédiée à la musique de Coltrane... Trois concerts simultanés avec plus de dix formations différentes chaque soir. Unique.
Du 12 au 19 juillet
Bureau du Festival à l'Office du tourisme, 5, promenade des Anglais, 06100 Nice.
Tél. : 04-93-87-19-18.

FESTIVAL MIMI

■ Organisé par l'association Aide aux musiques innovatrices (AMI), le festival MIMI permet d'entendre en France des formations que la quasi-totalité des festivals ignorent. On se demande pourquoi puisque chaque soirée fait le plein d'un public curieux, malin, critique, pour des musiques qui sont dans les mêmes dispositions. On viendra encore du monde entier pour le MIMI dont l'édition 1998 permettra de revoir ou découvrir le Moscow Composer Orchestra, Platzlinger, le Viellistic Orchestra, JAVA (avec un gamelan javanais), Mug, Aka Moon, Ujme Doma et un final dansant avec DJ Ritu et Terry Riley. Puissant.
Du 23 au 27 juillet.
Office du tourisme, 13200 Arles (tél. : 04-90-18-41-20) ou AMI Marseille (tél. : 04-91-11-42-52).

JAZZ AU FORT-NAPOLÉON

■ Chaque soir un musicien avec un projet ou un groupe avec des propositions impeccables : L'ONJ Didier Levallet, le pianiste Jaki Byard en trio, André Jaume et ses proches (Lazro, Olivier Clerc, Charmasson...), François Méchali, Daniel Humair, Henri Texier. En plus une exposition de peintures (Jacques Chesnel) et de photographies (Jean-Pierre Leloir) sur John Coltrane, des dessins de Basquiat.
Du 26 juillet au 1er août.
Service culturel, 2, rue Camille-Flamamarion, 83500 La Seyne-sur-Mer. Tél. : 04-94-06-84-00.

RHÔNE-ALPES

JAZZ À VIENNE

■ Jazz à Vienne domine les grandes machines de l'été. Volonté festive et liens des vedettes avec un lieu – le Théâtre antique –, une équipe et un public. Cette année Youssou N'Dour, l'ONB, Chick Corea, Manhattan Tranfer, George Benson, Buddy Guy, Taj Mahal, Carla Bley en très grand orchestre, *Phil Woods* également, Dee Dee Bridgewater, McCoy Tyner, Maria Schneider Jazz Orchestra, Gilberto Gil, la Banda Bananeira, une soirée flamenco... Au *Club de minuit* programme fouineur avec Jef Sicard, Sam Rivers, Prysm, Ray Anderson, Ingrid Jensen, Vibes, Sex Mob, Louis Sclavis.
Du 27 juin au 11 juillet
Renseignements au Théâtre de Vienne, 4, rue Chantelouve, 38200 Vienne.
Tél. : 04-74-85-00-05.

LES TEMPS CHAUDS, CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE

■ Ce festival qui s'étend dans toute la région croise les cultures en provoquant des rencontres entre les voix d'ici et les voix d'ailleurs. On y entendra des Français (Thierry Robin, A Filetta, Erick Marchand...) croiser leurs musiques avec des Italiens (Carlo Rizzo) ou des fanfares communicatives (Taraf de Caransebes, L'Occidentale de fanfare). Clôture avec l'Ensemble oriental d'Istanbul et Jacques Higelin.
Du 18 au 26 juillet.
Tél. : 04-74-55-03-70.

BELGIQUE

SFINKS

■ Pivot de la culture musicale mondialiste de l'année, le Festival de Sfinks aligne les scènes et les artistes dans une atmosphère bon enfant, festive, estivale au cœur des Flandres. Le balayage des tendances 1998 commence par la Brésilienne Daniela Mercury, se poursuit en Grèce avec Eleftheria Arvanitaki, passe par le Congo (Extra Musica), le Japon (Nenes), la Côte d'Ivoire (Monique Seka), revient vers la Finlande (Wimme).
Du 30 juillet au 2 août.
Boechout (région d'Anvers).
Tél. : 00-32-455-69-44.



SUISSE

PALÉO-FESTIVAL DE NYON

■ « La musique dans tous ses états, de Prodigy à Charles Trenet » : c'est presque un mot d'ordre. Rock, pop, chanson, rap, hip-hop, autour du monde, le Paléo n'est pas sectaire. Prodigy, Louise Attaque, Jean-Louis Aubert, le 21 : Portishead, Natacha Atlas, Jay-Jay Johanson, Eaggle Eyed Cherry, Denez Prigent, IAM, MC Solaar, LKJ, le 22 ; Charles Trénet, Les Tambours de Kodo, The Wailers, Afro-Cuban All Stars, Alan Stivell, Ladysmith Black Mambazo, Faudel, etc., le 23 ; Joe Cocker, Dolly, Herbie Hancock, le 24 ; Julien Clerc, les Têtes Raides, Yann Tiersen, Marcus Miller, Sinclair, l'Ensemble Al-Kindi, Habib Koïte, Bayete, le 25 ; Patricia Kaas, Claude Nougaro, Passi, Neneh Cherry, le 26.
Du 21 au 26 juillet.
Tél. : 00-41-223610101.

Art photographie

ALBI : MICHEL FRANÇOIS

■ Depuis 1983, l'association Cimaise et Portique organise des expositions d'art contemporain dans divers lieux du Tarn. Elle se fixe désormais aux Moulins albigeois, dans le centre d'Albi, avec une installation du Belge Michel François, mélange de photographies, de vidéos, de sculptures qui veut capter les rumeurs de l'activité humaine.
Du 27 juin au 27 septembre
Moulins albigeois, 41, rue Porta, 81000 Albi. Tél. : 05-63-77-32-13

ALTKIRCH : EMMANUEL SAULNIER

■ « Lever-Serrer » : ce sont les verbes que le sculpteur Emmanuel Saulnier a choisis pour titrer sa double exposition en Alsace. « Lever » correspond aux œuvres de 1985 à 1997 présentées à Altkirch, « Serrer » à celles toutes récentes, et inédites, montrées à Strasbourg.
Du 29 mai au 1er août
Centre rhénan d'art contemporain, 18, rue du Château, 68130 Altkirch. Tél. : 03-89-08-82-59. Ecole supérieure des arts décoratifs, 5, rue de la Manufacture-des-Tabacs, 67000 Strasbourg. Tél. : 03-88-35-38-58.

AMIENS : COULEURS D'ITALIE

■ Une exposition organisée à partir du fonds des collections espagnoles et italiennes, du XIVe au XXe siècle, du Musée de Picardie tente de faire le point sur la peinture méridionale, à travers les écoles vénitienne, florentine ou napolitaine, et quelques personnalités comme Le Greco ou Ribera.
Du 20 juin au 25 octobre
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens. Tél. : 03-22-97-14-00.

ANTIBES : GRAHAM SUTHERLAND

■ Le peintre anglais (1903-1980), qui aimait vivre dans le sud de la France, est connu, mais son œuvre n'a peut-être pas été suffisamment fouillée. Paysages anthropomorphes, crucifixions exacerbées, portraits fuyants... Sutherland, le romantique parent du surréalisme, voyait tout dans tout, en évolution.
Du 26 juin au 11 octobre
Musée Picasso, château Grimaldi, 06600 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20.

ARLES : LES RENCONTRES DE LA PHOTOGRAPHIE

■ Sous le titre « Un nouveau paysage humain », les 29es Rencontres internationales de la photographie d'Arles proposent seize expositions (les Hongrois restés au pays, la mode de David La Chapelle, pouvoirs et incertitudes, le monde du travail par Moreno Gentili et par Luc Choquer, le Marseille de Beat Streuli, Eugene Goldbeck) et six soirées (1968, Magnum dans le monde, le Mai 68 de Claude Dityvon, Oliviero Toscani, les Anglais vus par les Anglais).
Du 6 juillet au 16 août, soirées du 5 au 10 juillet
Maison des Rencontres, 10, rond-point des Arènes, 13200, Arles. Tél. : 04-90-96-76-06.

CAEN : LA HONGRIE DE L'AN MIL

■ Conçue par le Nemzeti Magyar Museum de Budapest, le musée national Hongrois, l'exposition montre les trésors archéologiques laissés par les nomades ougriens venus de Sibérie, qui s'installèrent dans la plaine de Pannonie à la fin du IXe siècle. L'histoire d'une *sédentarisation*, du bâton de chaman aux crucifix.
Du 25 juillet au 2 novembre
Musée de Normandie, salle de l'Echiquier des Ducs de Normandie, le château, 14000 Caen. Tél. : 02-31-86-06-24.

CAEN : STEFANO DELLA BELLA

■ 250 dessins et estampes qui constituent la première exposition en France d'un Florentin protégé des Médicis, peintre élégant et homme aventureux, qui accompagna l'ambassadeur de Toscane à Paris en 1639, bénéficia de l'appui de Richelieu et de Mazarin, et se révéla un dessinateur fécond et imaginatif.
Du 4 juillet au 5 octobre
Musée des Beaux-Arts, le château, 14000 Caen. Tél. : 02-31-85-28-63.

CAEN : LA COLLECTION GRIECO DU MUSÉE DE BARI

■ Une cinquantaine d'œuvres majeures qui témoignent des étapes de la modernité italienne, de 1860 à 1950, des « macchiaioli » à Morandi, en passant par Giorgio de Chirico. Mal connus en France, les « macchiaioli » voulaient, une dizaine d'années avant les impressionnistes qui les ont éclipsés, *« rendre au moyen de taches de couleur les impressions reçues de la réalité »*.
Du 11 juillet au 12 octobre
Musée des Beaux-Arts, le château, 14000 Caen. Tél. : 02-31-85-28-63.

DIJON : VAN DER MEULEN

■ D'origine flamande, en France depuis 1664, Van der Meulen est devenu le peintre officiel des guerres victorieuses de Louis XIV. Il travailla avec Le Brun, il participa à des projets de tentures et, surtout, se vit confier le décor du pavillon royal de Marly, auquel il doit son succès auprès de ses contemporains.
Du 7 juin au 28 septembre
Musée des beaux-arts, palais des Etats de Bourgogne, 21000 Dijon. Tél. : 03-80-74-52-70.

DOURVEN : FORTUYN/O'BRYEN

■ L'artiste hollandaise opère volontiers dans les jardins et les parcs, qui sont pour elle des lieux exemplaires où construire un « décor ». Pour son « été » au domaine de Dourven, elle dispose des moulages de souches d'arbres au pied des arbres du parc et dans la galerie d'exposition.
Du 20 juin au 5 septembre
Galeries du Dourven, 22300 Trédrez-Locquemeau. Tél. : 02-96-35-21-42.

ENGHIEN-LES-BAINS : BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN

■ Il n'est pas fréquent de pouvoir visiter une exposition d'art contemporain en pédalo. Ici, sur le lac d'Enghien, c'est un moyen de transport recommandé, pour passer de l'œuvre d'Erik Samakh installée sur l'île des Cygnes – sonore, elle s'entend de loin –, à celles de ses confrères réparties sur les berges. En tout, une dizaine d'artistes pour une des expériences les plus réussies, ces derniers temps, d'intervention en milieu urbain.
Du 12 juin au 30 septembre
Office de tourisme, place du Maréchal-Foch, 95880 Enghien-les-Bains. Tél. : 01-34-12-41-15.

LA COURNEUVE : ART GRANDEUR NATURE

■ Quatrième édition d'une des expositions *in situ* les plus originales et les plus vivifiantes à visiter, dans le parc départemental de La Courneuve. Mi-jeu de piste, mi-parcours muséal, elle permet de confronter l'art le plus contemporain, de Daniel Buren à Roman Signer, aux 400 hectares d'un des parcs paysagers les plus attachants de la région parisienne.
Du 1er mai au 30 septembre
Parc départemental de La Courneuve et Forum culturel du Blanc-Mesnil, avenue Waldeck-Rochet, 93120 La Courneuve. Tél. : 01-43-11-13-07.

GRENOBLE : GRAV

■ Un point sur le Groupe de recherche d'art visuel (GRAV) qui, de 1960 à 1968, a développé un travail expérimental collectif visant notamment à changer le rapport art-public. Le Magasin propose aussi, en contrepoint, des œuvres plus récentes d'artistes qui ont cherché à recharger le vocabulaire de l'Op'Art.
Du 7 juin au 6 septembre
Centre d'art contemporain de Grenoble, Magasin, 155, cours Berriat, 38028 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84.

GRENOBLE : LEON POLK SMITH

■ Les 34 collages exposés sont un cadeau de Leon Polk Smith au Musée de Grenoble à l'occasion de la rétrospective de 1989. Ils retracent les grandes périodes de l'artiste américain entre 1954 et 1986.
Du 20 juin au 21 septembre
Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, 38010 Grenoble Cedex 01. Tél. : 04-76-63-44-44.

LECTOURE : L'ÉTÉ PHOTOGRAPHIQUE

■ Six expositions dans la cité gersoise dont le travail de Jean-François Joly sur les « naufragés de la ville » et une commande autour des paysans de la région, « Gens d'Avezan et d'alentour ».
Du 18 juillet au 27 septembre
Centre de photographie, 5, rue Sainte-Claire, 32700 Lectoure. Tél. : 05-62-68-83-72.

LODÈVE : ALBERT MARQUET

■ Rétrospective en 90 tableaux d'un des fondateurs du mouvement qui fit scandale au Salon d'Automne de 1905 et entra dans l'histoire de l'art sous le nom de Fauves. Marquet fut un fauve gentil, timide, myope et boiteux, mais grand voyageur : de Dresde à Tanger, d'Algérie en Suède, peu de paysages lui ont échappé.
Du 27 juin au 1er novembre
Musée Fleury, square Georges-Auric, 34700 Lodève. Tél. : 04-67-88-86-10.

LYON : ROBERT IRWIN, ROBERT MORRIS

■ Avec le « site spécifique » que le Californien Robert Irwin a réalisé récemment pour le Musée d'art contemporain de Lyon, il s'agit d'une histoire de lumière captée et filtrée. Tandis qu'avec Robert Morris, dont le musée présente des œuvres des années 60 et 70, on plonge dans des miroirs.
Du 17 juin au 13 septembre
Musée d'art contemporain, 81, Cité internationale, quai Charles-de-Gaulle, 69006 Lyon. Tél. : 04-72-69-17-05.

MARSEILLE : RICHARD BAQUIÉ

■ Après Bordeaux, sa ville natale rend hommage à Richard Baquié (1952-1996), un as du recyclage poétique de portières de voiture, de carlingues d'avion, de ventilateurs à pales, et de moteurs pour faire du givre.
Jusqu'au 27 septembre
MAC, Galeries contemporaines des musées de Marseille, 69, rue d'Haïfa, 13005 Marseille. Tél. : 04-91-25-01-07.

MARSEILLE : CHEFS-D'ŒUVRE OCÉANIENS

■ Soixante-quinze morceaux choisis dans l'inépuisable collection du musée Barbier-Mueller de Genève retracent un panorama de l'art des mers du Sud, de Sumatra à l'île de Pâques, en passant par la Papouasie et la Polynésie.
Jusqu'à fin septembre
Chapelle de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille. Tél. : 04-91-14-58-80.

METZ : TADASHI KAWAMATA

■ Comme à la chapelle de la Salpêtrière à l'automne 1997, c'est en accumulant des chaises de bois et de paille que le Japonais Kawamata construit ses installations de Metz et de Delme. Il les relie par un chemin également ponctué de chaises.
Du 28 juin au 31 octobre
Hôtel Saint-Livier, 57000 Metz et Centre d'art de la synagogue de Delme, 31, rue Raymond-Poincaré, 57590 Delme. Tél. : 03-87-74-20-02.

MEYMAC : ALBERT IRVIN

■ Oblitérée par la tendance figurative de ce que certains nomment « l'école de Londres », avec Bacon et Freud en tête, l'abstraction britannique des années 50 est trop mal connue. Raison de plus de se réjouir de l'exposition de Irvin, né en 1922, membre du London Group de 1951 à 1960, et qui développe depuis une peinture expressive et subtile.
Du 11 juillet au 18 octobre
Abbaye Saint-André, Centre d'art contemporain, 19250 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30.

MONTBÉLIARD : DOMINIQUE ANGEL

■ Les grandes sculptures récentes sont à Belfort, une installation que l'artiste considère comme une *« composition d'atelier »*, ainsi que ses photographies de sculptures impossibles sont à Montbéliard, au Centre d'art et de plaisanterie et au Centre régional d'art contemporain.
Du 6 juin au 30 août.
Tour 46, rue de l'Ancien-Théâtre 90000 Belfort. Tél. : 03-84-54-25-51. Centre régional d'art contemporain, 19, avenue des Alliés 25200 Montbéliard. Tél. : 03-81-94-43-58.
Du 6 juin au 31 juillet
Centre d'art et de plaisanterie, Hôtel de Sponeck 25200 Montbéliard. Tél. : 03-81-91-37-11.

MORLAIX : FÉLIX VALLOTTON

■ On connaît mal Vallotton paysagiste. Le Musée de Morlaix nous le fait découvrir en une trentaine de peintures réalisées entre 1895 et 1922, sur les bords de la Manche, à Honfleur ou dans la baie de Morlaix.
Du 27 juin au 1er novembre
Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29600 Morlaix. Tél. : 02-98-88-68-88.

NANTES : GASTON CHAISSAC

■ Une rétrospective – il n'y en a pas eu depuis longtemps – du peintre du bocage (vendéen). Elle réunit quelques deux cents œuvres, peintures, collages, totems, dessins et travaux épistolaires, ceux-ci étant parfois indissociables de ceux-là. De quoi se régaler.
Du 12 juin au 27 septembre
Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-65.

NICE : ROBERT INDIANA

■ Indiana, du « rêve américain » au désenchantement, en une soixantaine de compositions héraldiques des années pop et d'aujourd'hui.
Du 27 juin au 22 novembre
Musée d'art moderne et contemporain de la Ville de Nice, promenade des Arts, 06300 Nice. Tél. : 04-93-62-61-62.

PARIS : CHASSEURS ET GUERRIERS

■ La chasse et la guerre, deux activités vieilles comme l'homme. Que l'Afrique a pratiquées comme le reste de l'humanité. L'exposition du musée Dapper présente quelques armes étranges et des effigies de conquérants chevauchant leur monture. Parmi celles-ci deux ou trois chefs-d'œuvre absolus – ces très belles terres cuites de Djenné, qui à elles seules méritent la visite.
Jusqu'au 30 septembre
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo 75116 Paris. Tél. : 01-45-00-01-50.

PERPIGNAN : VISA POUR L'IMAGE

■ C'est le dixième anniversaire de ce rendez-vous mondial du photojournalisme, autant pour son programme (vingt-trois expositions, six soirées projections), que son marché (photographes agences, journaux, laboratoires). A l'honneur, David Douglas Duncan, Stanley Greene, Chris Morris, les 150 ans d'Associated Press, Marie-Paule Nègre, les 50 ans de *Paris Match*. Et un hommage à Pierre Boulat (*Life*), disparu en janvier.
Expositions du 29 août au 13 septembre, soirées du 31 août au 5 septembre
Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan. Tél. : 04-68-66-18-00.

QUIMPER : NOËL DOLLA

■ Niçois, ancien de Supports-Surfaces, Noël Dolla continue d'explorer les territoires de la peinture sous toutes ses formes, et même hors cadre du tableau, avec un goût particulier pour la confrontation d'images et de plages abstraites.
Du 3 juillet au 27 septembre
Le Quartier, Centre d'art contemporain, 10, parc du 137e R. I., 29100 Quimper. Tél. : 02-98-55-55-77.

REIMS : RAINER OLDENDORF

■ Né en Allemagne en 1961, Oldendorf vit et travaille en France depuis 1991. L'exposition mêle des travaux récents, et d'autres qui le sont moins, qui empruntent à différentes techniques, de la photographie au cinéma en passant par les affiches, pour construire une vaste enquête sur l'autobiographie et la mémoire.
Du 19 juin au 31 août
FRAC Champagne-Ardenne, 1, place Museux, 51100 Reims. Tél. : 03-26-05-78-32.

LES SABLES-D'OLONNE : JACQUES MONORY

■ Une trentaine de peintures de grands formats pour vous immerger dans les bleus glacés ou électriques que l'artiste affectionne depuis l'époque de la figuration narrative. Elles ont été prises dans des séries peu connues réalisées au cours de ces dix dernières années.
Du 20 juin au 20 septembre
Musée de l'Abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100 Les Sables-d'Olonne. Tél : 02-51-32-01-16.

SAINT-ÉTIENNE : BERNAR VENET

■ Arcs, obliques et lignes indéterminées en une bonne vingtaine de pièces en acier lourd, des reliefs, des dessins : un hommage fidèle du musée stéphanois qui, depuis son acquisition du *Tas de charbon* de 1963, a engrangé nombre d'œuvres de Venet.
Du 21 juin au 6 septembre
Musée d'art moderne, la Terrasse, 42000 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52.

SAINT-SAVIN : LA PEINTURE COPTE EN ÉGYPTE

■ Mondialement célèbre par les fresques romanes de son église, Saint-Savin accueille une exposition sur le monde des monastères coptes, organisée par Mme Rassart-Debergh, archéologue, qui a fait reconstituer pour l'occasion un oratoire et son vestibule, avec son décor peint, et présente, à travers des objets et des photographies des campagnes de fouilles, la vie des premiers chrétiens d'Égypte.
Du 30 mai au 31 octobre
Centre international d'art mural, Abbaye de Saint-Savin, 86310 Saint-Savin. Tél. : 05-49-48-66-22.

STRASBOURG : TRÉSORS D'ITALIE DU SUD

■ Des petits bronzes, des terres cuites, des céramiques, des parures précieuses et des objets de la vie quotidienne évoquent la civilisation gréco-italique qui s'est développée dans le sud de l'Italie du VIIIe au IIIe siècle avant J.-C. Les œuvres proviennent de fouilles récemment effectuées.
Du 18 juin au 15 novembre
Galerie de l'Ancienne Douane, 1 a, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67000 Strasbourg. Tél. : 03-88-52-50-00.

TANLAY : LE CHAMP DES ILLUSIONS

■ François Loriot/Chantal Melia, Tjeerd Alkema, Bernard Voïta et Markus Raetz ont été choisis par le nouveau directeur du Centre d'art de Tanlay, Jacques Py, pour donner un aperçu du traitement de la troisième dimension aujourd'hui.
Jusqu'au 4 octobre
Centre d'art du château, 89430 Tanlay. Tél. : 03-86-75-76-33.

VILLEURBANNE : BASSERODE

■ Niçois de Paris né en 1958, Basserode développe une œuvre polymorphe faite de végétaux, de bois, de photographies, de musique, de mots, d'images. C'est sa première rétrospective.
Jusqu'au 14 août
Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard, 69605 Villeurbanne Cedex. Tél. : 04-78-03-47-00.

Le cas Dix

Otto Dix (1891-1969) était un artiste dégénéré. C'était du moins l'avis de ses compatriotes nazis (Goebbels excepté, qui lui commanda son portrait, que le peintre, courageusement, lui refusa) qui saisirent et se débarrassèrent de près de trois cents de ses œuvres, après l'avoir démis de son poste de professeur à l'école des beaux-arts de Dresde, coupable qu'il était d'avoir démoralisé l'armée et dégradé la femme allemande. Dix tentait simplement de restituer la réalité du monde, sans complaisance, tel qu'il le voyait. La guerre, l'Allemagne folle de Weimar, les mutilés, les marins, les prostituées et les chanteuses de beuglant. C'est ce qui le fit classer dans le groupe de la Nouvelle Objectivité, réuni pour la première fois par Gustav Hartlaub lors d'une exposition en 1925 à la Kunsthalle de Mannheim. Les tableaux de cette période, à la facture lisse et brillante, peints à la manière des primitifs allemands, sont parmi les plus célèbres de l'œuvre d'Otto Dix. Le triptyque *Metropolis* (1928), venu de Stuttgart, est la pièce majeure et éponyme de cette rétrospective spectaculaire qui ne réunit pas moins de cent cinquante peintures, gouaches et dessins, et les gravures du cycle de *La Guerre*. L'ensemble révèle, pour la première fois en France avec cette ampleur, un artiste passé de l'expressionnisme au dadaïsme, puis à la nouvelle objectivité, avant de se replier, durant le nazisme, dans un exil intérieur qui le poussa à peindre des paysages vides de toute présence humaine, tout droit sortis de l'histoire de l'art du bas Moyen Age. A la fois pessimiste et ironique, tendre et troublé, Dix construisit une bonne part de son œuvre pour exorciser le traumatisme de la première guerre mondiale, et jeta sur ses contemporains un regard acéré et sans concession, acceptant la laideur comme la beauté, parce que, disait-il, *« c'était comme ça, et pas autrement. »*

★ **Otto Dix, « Metropolis »**
Du 2 juillet au 18 octobre.
Fondation Maeght, 06570 Saint-Paul-de-Vence.
Tél. : 04-93-32-81-63.

Sélection réalisée par

Harry Bellet (arts plastiques)
Stéphane Davet (rock)
Dominique Frétard (danse)
Michel Guerrin (photographie)
Alain Lompech (musique classique)
Véronique Mortaigne (chanson et musique du monde)
Jean-Louis Perrier et Brigitte Salino (théâtre)
Sylvain Siclier (jazz)

Illustrations : Philippe Lagautrière

هكذا من الأصل

Théâtre

PRINTEMPS DES COMÉDIENS

■ A Montpellier, la 12e édition du Printemps des comédiens précède de quelques jours la saison des festivals de théâtre de l'été. Au programme cette année, on relèvera la triple création du Footsbarn Travelling Theatre qui présentera *The Winter's Tale* (Shakespeare, en anglais), *Don Juan* (Molière en français) et *L'Arbre à palabres*, un cabaret de sa façon. Autre création notable : celle de *L'Opéra de quat'sous*, mis en scène par Jean-Claude Fall. L'année Brecht sera également illustrée par des mises en scène de *Tambours dans la nuit* et du *Cercle de craie caucasien*. Sous le titre *Navrasa* sont rassemblés des spectacles venus d'Inde (chanteurs, jongleurs, marionnettistes, danseuses, acrobates). A l'occasion du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage seront également donnés un opéra et des cérémonies vaudoues. Pour ceux qui chercheraient réparation de leurs soirées théâtrales, des « siestes poétiques » sont prévues au programme.
Du 11 juin au 4 juillet
Tél. : 04-67-63-66-66.

THÉÂTRE EUROPÉEN À GRENOBLE

■ Fidèle à ses recherches à travers l'Europe, la XIVe édition invite plusieurs compagnies de l'ex-Yougoslavie et de Russie. Grenoble accueille le Théâtre Derevo d'Anton Adassinsky (*Once*), avec ses clowns entre théâtre et danse. U Nikitskikh Vorot Theatre présente une comédie musicale en russe et français, *La Pauvre Lisa*. La Bosnie, la Slovénie et la Macédoine sont représentées respectivement par la Compagnie Mappa Mundi, le Teatr Glej et le Bitola National Theatre. Le festival propose aussi des débats (« Mémoires de théâtre ») et des stages.
Du 27 juin au 4 juillet
Tél. : 04-76-44-60-92.

FESTIVAL D'AVIGNON

■ Deux créations dans la cour d'honneur : *Œdipe le tyran* de Sophocle dans la version d'Hölderlin, mise en scène par Jean-Louis Martinelli et Philippe Lacoue-Labarthe ; et *Vie et mort du roi Jean*, de Shakespeare, mis en scène par Laurent Pelly. Le premier festival de théâtre de France sera d'ailleurs largement dévolu à Shakespeare cette année, avec le *Hamlet* du Lituanien Nekrosius, le *Giulio Cesare* des Italiens de la Societas Rafaello Sanzio ; le *Et de toutes mes terres ne me reste que la longueur de mon corps* (d'après les drames historiques du barde) de la Belge Martine Wijckaert ; et le *Désir de royaume*, adaptation de *Macbeth* en style Opéra de Pékin par le Contemporary Legend Theater de Taïwan. L'île sera également présente avec des opéras classiques, des marionnettes, et de la danse. La danse sera également présente avec Claude Brumachon, Daniel Larrieu et Susan Buirge.
Du 10 juillet au 2 août
Tél. : 04-90-14-14-14.



FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE RUE D'AURILLAC

■ Chaque été, durant quatre jours, les rues d'Aurillac sont victimes d'un terrible et joyeux accès de fièvre, soigné par une fête réellement populaire (enfants et casse-croûte bienvenus). Le festival propose cette année un certain nombre de premières françaises. A commencer par la *Carmen* de Compagnie Off et *La Donation Schroeder* de Délices Dada, préparées en résidence dans la préfecture du Cantal. Les internationalistes convaincus pourront courir derrière les Australiens de Five Angry Men, qui présenteront *The Bells* ; les Israéliens de Arna Theater avec *Made in Israël* ; et les Russes de Lem Petrola embringués dans *Le Moulin russe*. Ceux qui ne connaissent pas encore les folies pianistiques du Catalan Carles Santos (*Pantera Imperial*) feront le détour par les rives de la Jordane, dont les eaux calmes n'éteindront pas les feux des Arts Sauts (*Kayassine*) ni du Phun (*Les Cent dessous*).
Du 19 au 22 août
Tél. : 04-71-45-47-47.

PARIS-QUARTIER D'ÉTÉ

■ C'est le grand rendez-vous parisien dans l'été. Dans la capitale, où les spectacles de qualité manquent souvent cruellement, Paris-Quartier d'été propose de la danse, de la musique, du théâtre et des promenades qui permettent de se livrer à un jeu de piste culturel et insolite à travers la ville (à des tarifs très raisonnables quand ce n'est pas gratuit). On pourra cette année visiter les cimetières, regarder le cirque de puces de Maria Fernada Cardoso, suivre Pippo Delbono qui joue avec les passants, découvrir une création théâtrale de Marie Pérez dans une piscine, et une du Napolitain Armando Pugliese dans la cour de la Sorbonne. On entendra du jazz à l'hôtel d'Albret, Pierre Henry à Cluny, des musique du monde au Luxembourg, Beethoven dans des jardins. Les compagnies de Jean-Claude Gallotta et de Daniel Larrieu danseront au Palais-Royal, où se déroulera la grande parade japonaise du Jidaï Matsuri.
Du 19 juillet au 9 août
Tél. : 01-44-94-98-00 et 01-49-87-50-50.

THÉÂTRE DU PEUPLE DE BUSSANG

■ On ne vantera jamais assez les mérites du théâtre du peuple de Bussang. Fondé par Maurice Pottecher, un des premiers adeptes du théâtre populaire en France, il propose chaque été une ou plusieurs pièces, jouées dans une extraordinaire salle en bois, dont le plateau ouvre sur les sapins de la vallée vosgienne. Bertolt Brecht est à l'honneur cette année, avec *Le Cercle de craie caucasien*, mis en scène par Jean-Claude Berutti. Formé à l'école du Théâtre national de Strasbourg, puis auprès de Patrice Chéreau, Jean-Claude Berutti travaille autant pour l'opéra que pour le théâtre.
Outre *Le Cercle de craie caucasien*, il propose une mise en scène de la *Confidence africaine* de Roger Martin du Gard, et une lecture par Philippe Caubère de *Ton temps viendra*, d'André Suarès.
Du 25 juillet au 24 août
Tél. : 03-29-61-50-48.

LES ARTS À LA RENCONTRE DU CIRQUE À NEXON

■ Pierre Etaix joue cette année le maître d'œuvre des rencontres de Nexon, qui permettent à ceux qui aiment voir du cirque, ou en faire, de se retrouver dans le bourg du Limousin où, pendant onze ans, Annie Fratellini donna sans compter son talent et son énergie. Les stages occupent une place de choix à Nexon, où l'on peut se roder à l'acrobatie, à l'équilibre, au fil, au trapèze, à la jonglerie, à la voltige. On peut aussi cette année découvrir l'art du domptage – avec un numéro de fauves (sept tigres et un puma) dirigé par Yann Gruss –, écouter des musiques de cirque jouées par le trio Rousseau-Tortiller-Vignon, admirer Fun Fly, sept trapézistes volants à dix mètres du sol, ou assister à une « *naissance du monde* » vue par le clown Marc Eyrolles.
Du 13 juillet au 23 août
Tél. : 05-55-58-34-43.

MIMOS À PÉRIGUEUX

■ Dans la rue ou sur scène, tous les théâtres sans paroles brillent pendant une semaine : mime, danse, masque, théâtre visuel... Les troupes viennent d'Italie, de Catalogne, de Tchécoslovaquie, de Pologne ou de Grande-Bretagne. La belle comédienne de rue, Ilka Schönbein, découverte à Mimos, revient avec un spectacle en salle, plutôt destiné aux enfants.
Du 3 au 9 août
Tél. : 05-53-53-18-71.



Danse

FESTIVAL ASIE/OCCIDENT DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

■ L'endroit sur la Loire est idyllique, et la programmation, essentiellement de la musique, mais aussi de la danse, toujours choisie avec acuité. Des spectacles que l'on doit au mélomane Pierre-Jean de San Bartolomé. Cette année, autour du thème du voyage de Marco Polo, Karine Saporta, envoyée spéciale à Canton, a créé pour la Guangdong Dance Company de Mei-Qi Yang *Nouvelles de Chine*. On verra le spectacle le 9, à 20 h 30, à la Maison de la culture de Nantes. Et Ana la China, danseuse de flamenco, rencontrera Ravi Shankar Mishra, danseur de kathak, le 15, à 20 h 30, à Angers, au Grand Théâtre.
Du 2 au 17 juin
49410 Saint-Florent-le-Vieil.
Tél. : 02-41-72-62-02. De 90 F à 145 F.

LE CHORÉ-GRAPHIQUE DE TOURS

■ La programmation de ce festival, organisé autour du centre chorégraphique de Daniel Larrieu, existe depuis cinq ans. Une profession de foi : favoriser l'inhabituel. Après l'ouverture des manifestations par le maître des lieux qui créera *On était si tranquille* (également à l'affiche du Festival d'Avignon), on pourra voir Odile Azagury (belle surprise), Amy Garmon, Bernard Glandier, Daniel Dobbels, Christine Gérard, Mark Tompkins, José Navas, Emio Greco, Emmanuelle Huynh, Paco Decina, Sidonie Rochon, et la dernière création d'Alain Platel sur des cantates de Bach.
Du 5 au 14 juin
CCN, 47, rue du Sergent-Leclerc, 37000 Tours. Tél. : 02-47-365-46-00.
Courrier électronique :
<ccnt@creaweb. fr>. De 40 F à 110 F.

FESTIVAL JUBILÉ DU BALLET ROYAL DE SUÈDE

■ Pour fêter ses 225 ans d'existence, le Royal Ballet de Suède offre une occasion unique de voir les fameux Ballets suédois de Jan Börlin reconstruits par l'équipe de rénovateurs de choc que forment les Américains Kenneth Archer et Millicent Hodson. Au programme également des ballets de John Neumeier, d'Ivo Kramer, de Kenneth McMillan.
Du 5 au 13 juin
Royal Swedish Opera, Stockholm.
Tél. : 00-46-8-791-43-00.

FESTIVAL DE SAINT-DENIS

■ Dans ce festival de théâtre, de musique, Philippe Decouflé, dont le lieu de travail, La Chaufferie, est à Saint-Denis, se taille une jolie place. Il a planté chapiteau, avec toute sa belle et talentueuse équipe, pour remonter *Triton* (1990), devenu pour l'occasion, *Triton et Petites Tritures*. On reconnaît là son esprit farceur. A l'extérieur, cabanes foraines avec attractions multiples et bizarreries en tout genre. Quel cirque !
Du 19 juin au 12 juillet
Square Casanova, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), 21 heures, le dimanche à 16 heures, relâche les lundis, et les 26 juin, 3 et 8 juillet. Tél. : 01-48-13-06-07.
De 90 F à 140 F.

FESTIVAL JULIDANS D'AMSTERDAM

■ Intéressant éventail des tendances actuelles internationales : Dumb Type, Kim Itoh, mais aussi Hush Hush Hush, Alain Platel, Pieter de Ruiter, Truus Bronkhorst en Marien Jongewaard, John Jasperse. Pour la France, Jean-François Duroure et Aktuel Force ont été sélectionnés.
Du 5 au 18 juillet
Salles Stadsschouwburg, Paradiso, Bellevue, Tél. : 00-31-20-62-423-11 /62-112-11.

FESTIVAL D'AVIGNON

■ Des moments de danse, plutôt des séquences, très différents les uns des autres. Sous le sigle général Désir d'Asie, le Festival recevra dans la Carrière Boulbon la série des Coréennes avec des musiques et des danses de cour, et sur le parvis du Palais des Papes la Parade de Samulnori (musiques, danses populaires). De Taïwan arrive un bouquet multiple : Shakespeare monté dans le style de l'Opéra de Pékin, des classiques chinois, des théâtres de marionnettes et d'ombres, des musiques de la dynastie Han. Et la très contemporaine Lin Li-Chen. Du raffinement et de la beauté. Du Japon, l'Américaine Susan Buirge apportera son cycle consacré aux saisons, débuté en 1994 à Kyoto. On pourra voir l'ensemble des saisons au cours de nuits spéciales. Méditation et modernité. De France, Daniel Larrieu arrive de Tours avec *On était si tranquille*, et Claude Brumachon de Nantes avec *Humains, dites-vous !* Et en final, Le Vif du sujet, manifestation lancée en 1997 par François Raffinot dans le cadre de ses fonctions de commissaire à la danse à la SACD, est reprise par Karine Saporta, nouveau commissaire : un interprète choisit un chorégraphe qui, lui-même, choisit un compositeur. Très belle idée de chaîne artistique autour du solo. Cette année, les trios sont : Michèle Prélonge/Marc Berrettini/Sabine Macher, Nasser Martin-Gousset/Wanda Golonka/Sun Weizhong, Gerùmaina Civera/Lluis Ayet/(compositeur non choisi), Christie Lehuédé/Mark Tompkins/Frédéric Leidgens.
Du 10 juillet au 2 août
Festival d'Avignon, service réservation BP 492-84073 Avignon Cedex (à partir du 22 juin). Bureau du Festival, 8, rue de Mons. Tél. : 04-90-14-14-26. De 110 F à 190 F.

FESTIVAL DE BERLIN

■ Le Théâtre du Hebbel est un des hauts lieux de la culture à Berlin. Son Festival de danse est à la hauteur de sa programmation annuelle. On pourra y voir Stephen Petronio, Urs Dietrich, Wim Vandekeybus, Emio Greco, Alain Platel, Marc Vanrunxt et Jan Fabre, Mark Tompkins, Jérôme Bel, le Nederlands, et quelques autres talents de la même qualité.
Du 7 au 28 août
Hebbel Theater, Stresemannstrasse 29, 10963 Berlin. Tél. : 00-30-259-004-0.

Montpellier danse

Après la dissolution de Châteauvallon, le déplacement en avril de Danse-à-Aix, Montpellier-Danse reste un des rares festivals exclusivement consacrés à l'art chorégraphique en France. Et quel festival ! Toujours inventif, toujours en avance dans la réflexion, dans la pensée, et qui a la chance d'être très soutenu par la mairie. Jean-Paul Montanari, qui le pilote sans aucun automatisme, a toute liberté pour organiser des programmes de découvertes, mais aussi de fidélités aux artistes qu'il sait être essentiels : ainsi verra-t-on *Ocean* de Merce Cunningham, créé en 1994 au Cirque royal de Bruxelles, et jamais vu en France, faute d'un programmateur un peu courageux. Non seulement l'injustice est réparée mais la pièce est offerte dans le cadre « Spectacle France 98 Coupe du monde de football à Montpellier ». Ambitieux, et bien dans le genre de la maison !

En découdre avec les muscles ? Patrice Barthès, chorégraphe de la ville, convie les spectateurs dans la somptueuse piscine olympique du quartier Antigone : *Dry wet*, annonce-t-il ! Avec Michel Redolfi, spécialiste des compositions musicales à écouter sous l'eau. Une surprise aquatique, sûrement éclaboussante. Autre jeune homme, très dans le courant, très gâté, Boris Charmatz invité avec l'ensemble de son tout jeune répertoire, c'est-à-dire quatre créations, dont deux duos. Au rayon découvertes, on trouvera les lauréats du concours de danse africaine contemporaine qui s'est déroulé en avril à Luanda (Angola), soit l'Ivoirien Victor Ahou Boua, la compagnie burkinabée Salia ni Seydou, et Opiyo Okach du Kenya. Penser également au Tunisien Imed Jemaa, lauréat des Rencontres de Seine-Saint-Denis. Voir aussi l'Américain John Jasperse, un urbain, très adrénaline. On se détendra avec Michel Lestrehan, ou Annette Leday, deux Français, qui créent inspirés par le souffle de l'Inde où ils vivent une partie de l'année.

Question bizarroïde, faire confiance à la troupe des Castafiore. Question répertoire classique, voir *Don Quichotte* chorégraphié, enfin, par un Espagnol, Victor Ullate. Question fidélité, le choix est bon : Gallotta est là avec la compagnie de danse qu'il a créée au Japon, à Shizuoka, entre mont Fuji et trafic en ville. Karine Saporta dont *La Fiancée aux yeux de bois* sera dansée par le Ballet d'Ekaterinbourg, arrivé tout droit de l'Oural. Et Mathilde Monnier, l'exigeante, qui dirige le Centre chorégraphique de Montpellier-Languedoc-Roussillon, reprend son *Antigone*, et crée *Les Non-Lieux (à suivre)*, début d'un journal chorégraphique et voyageur.

Ceux qui aiment la mer écouteront Charles Trenet.

Et Montpellier ne serait pas Montpellier sans un programme de méditation politique. Contre le racisme, l'antisémitisme, le film *Shoah* (1985) de Claude Lanzmann sera projeté en version intégrale.

★ Festival Montpellier-Danse
Du 22 juin au 5 juillet
Hôtel Assas, 6, rue de l'Aiguillerie, 34000 Montpellier.
Tél. : 04-67-60-07-40.
Fax : 04-67-60-83-06.
De 50 F à 230 F.

L'accord de Nour

Naufrage

Le négationnisme fait recette au Japon

sraël !

npact
s technologies

L'accord de Nouméa fait des envieux en Polynésie

L'ACCORD de Nouméa résonne sur toutes les terres d'outre-mer. Le président de la République, qui cultive de longue date une relation étroite avec les peuples de l'ancien empire colonial, a été le premier à dire qu'il avait *« compris »*.

Lors de la présentation en conseil des ministres, mercredi 27 mai, du projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie, Jacques Chirac a jugé *« nécessaire et légitime, dans les temps qui viennent, d'étudier pour la Polynésie une situation statutaire analogue à celle de la Nouvelle-Calédonie »*. Sans plus tarder, le chef de l'Etat devait d'ailleurs recevoir, vendredi 29 mai, son vieil ami Gaston Flosse, ancien député (RPR) et actuel président du gouvernement de Polynésie française, lequel ne cesse de réclamer toujours plus d'autonomie pour ce lointain territoire du Pacifique et, d'abord, pour lui-même.

A la différence des autres territoires d'outre-mer, la Polynésie dispose déjà de son hymne et de son drapeau. Elle bénéficie surtout d'une très large autonomie. Son dernier statut date d'avril 1996. Il avait été préparé, en un temps record, par le gouvernement d'Alain Juppé, quelques mois seulement après l'élection de M. Chirac à la présidence de la République, et il avait fallu beaucoup d'acharnement à Pierre Mazeaud, alors président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale et aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel, pour que, avec l'aide de quelques députés d'outre-mer « légitimistes », certaines des ambitions de M. Flosse puissent être limitées.

Le président du gouvernement territorial souhaitait ainsi, à l'époque, pouvoir se libérer du contrôle a posteriori du tribunal administratif de Papeete, constituer son propre Conseil supérieur de l'audiovisuel, voire négocier des accords internationaux dans la région du Pacifique. *In fine*, le Conseil constitutionnel avait encore censuré partiellement le statut de la Polynésie tel qu'il avait été voté par le Parlement.

PAS DE CONTRE-POUVOIR

La logique de Gaston Flosse est d'une cohérence absolue : sa revendication autonomiste vise à contenir la poussée du mouvement indépendantiste animé par Oscar Temaru, maire de Faaa, la commune la plus peuplée du territoire, et leader du Tavini Huiraatira – le « serviteur du peuple ». Le président du gouvernement de Polynésie a su aussi habilement jouer de la double émotion suscitée par la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique, décidée en juin 1995 par M. Chirac, puis par l'arrêt définitif des tirs, en obtenant le versement par l'Etat d'une dotation exceptionnelle de près de 1 milliard de francs par an pendant dix ans, destinée à compenser les flux financiers engendrés par le Centre d'expérimentations du Pacifique. Mais M. Flosse et sa majorité de droite ont surtout le souci de contrôler tout ce qui peut produire de l'argent, de l'exploration de l'immense domaine maritime à l'exploitation des casinos, en passant par les dessertes aériennes et les télécommunications.

Contrairement à la Nouvelle-Calédonie, où le découpage en trois provinces permet aux indépendantistes de gérer le nord de la Grande-Terre et les îles Loyauté et de contrebalancer ainsi le Congrès du territoire, dominé par les amis du député (RPR) Jacques Lafleur, nul contre-pouvoir n'existe en Polynésie. Soucieux d'établir un meilleur équilibre entre les collectivités et d'assurer une plus grande transparence dans l'utilisation des fonds publics, le gouvernement de M. Jospin vient d'ailleurs de présenter un projet de loi destiné à renforcer les moyens des 48 communes du territoire par rapport au gouvernement local.

Aussi est-il quelque peu paradoxal, dans ce contexte, que le chef de l'Etat, garant de l'intégrité du territoire, soit le premier à se saisir de l'accord de Nouméa pour accroître encore les pouvoirs de l'assemblée et du gouvernement de la Polynésie française.

L'accord du 21 avril conclu par l'Etat, le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), est le fruit d'une longue négociation entre les représentants politiques des deux principales communautés de Nouvelle-Calédonie. Ce n'est pas un cadeau *intuitu personnae*. Il est aussi le prolongement des accords de Matignon de 1988, lesquels avaient eux-mêmes mis fin à des années d'affrontements violents, dont le dernier en date fut, en mai 1988, sous le gouvernement de M. Chirac, le massacre d'Ouvéa.

INTÉRÊT ET INQUIÉTUDE

L'accord de Nouméa, c'est vrai, suscite beaucoup d'intérêt outre-mer. Il incite le Parti progressiste martiniquais (PPM), le parti d'Aimé Césaire, à revendiquer de *« nouvelles libertés »* dans les domaines de l'éducation, de la fiscalité, de la coopération interrégionale. Il permet à la gauche guadeloupéenne de réclamer une *« évolution statutaire »*. Il conforte les indépendantistes de Guyane, lesquels s'étaient rendu l'été dernier en Nouvelle-Calédonie, à l'invitation du FLNKS. Il inquiète aussi parfois, comme en témoigne le séjour actuel en métropole des chefs coutumiers de Wallis-et-Futuna : ceux-ci redoutent notamment que la communauté wallisienne fasse les frais de la priorité à l'emploi accordée aux Néo-Calédoniens.

Mais, en aucun cas, le processus de décolonisation engagé en Nouvelle-Calédonie par les gouvernements de Michel Rocard puis de Lionel Jospin ne peut servir de modèle pour renforcer le caractère de république bananière que présente, déjà, par bien des aspects, la Polynésie française.

Jean-Louis Saux

Naufrage *par Lionel Portier*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un nouveau monde

L'HEURE n'est plus à *« déplorer »*, *« condamner »*, à se dire *« profondément déçu »* ou *« inquiet »* devant la brusque poussée de fièvre nucléaire qui vient de saisir l'Asie du Sud. Ces émois sont superflus. Ils appartiennent à un XX[e] siècle *de facto* enterré. L'heure est à en tirer les conséquences. Tout de suite.

La planète compte désormais, avec la Chine, l'Inde et le Pakistan, trois puissances nucléaires avouées, à la fois limitrophes et hostiles ou méfiantes entre elles. Ce n'est qu'un début. Qu'on le veuille ou non, ce ne sont plus cinq *« vétérans »* de l'atome présumés raisonnables qui, d'ici quelques années, dicteront l'ordre mondial. Dix, douze ou quinze gouvernements seront plus ou moins aptes à déclencher la glaciation nucléaire définitive. Pour ne rien dire d'éventuels *fous* de l'atome, mafieux ou terroristes, encore moins dénombrables au plan international.

Conséquence numéro un : il faut immédiatement proclamer l'échec des efforts de désarmement des trente dernières années. Leur dernier rejeton, le traité d'interdiction complète des essais nucléaires, est quasi mort-né. Inutile, donc, de se raccrocher à ces bouées confectionnées sur des bases périmées, d'y apposer des rustines. Demain, tel ou tel Etat, démocratique ou non, agressé ou croyant l'être, conquérant ou simplement soucieux de garantir sa sécurité, peut s'estimer fondé à s'équiper de la bombe.

Bienvenue, donc – pour le pire autant que pour le meilleur –, dans le XXI[e] siècle ! Reste à en définir, si possible, un code de conduite. La notion même de *« club nucléaire »* est à proscrire, absolument. C'est cette notion qui a donné naissance aux bombes indienne et pakistanaise. La Chine a beau se dédouaner aujourd'hui, c'est elle, avant tout autre, qui a fourni l'arme à Islamabad. Ce faisant, elle a violé les règles dudit club (et pas seulement au Pakistan). Il est trop tard pour s'en étonner. Il ne l'est pas pour tenter d'imaginer des solutions afin de se prémunir d'une répétition de cette aventure.

C'est possible à la seule condition – conséquence numéro deux – de cesser de se bercer d'illusions. La plus dangereuse : qu'un monde *« multipolaire »* – l'expression est à la mode – serait intrinsèquement moins dangereux que le bipolaire d'antan ou le quasi-monopolaire qu'on a pu redouter. Le monde sera ce qu'en feront des gouvernements responsables qu'il faut souhaiter révocables par les populations qu'ils commandent : même fiers de la détenir, les peuples ne veulent pas utiliser la bombe.

La nostalgie pour un *« âge d'or »* de la dissuasion ne peut être d'une quelconque utilité désormais. Ce qu'il faut, c'est, tout spécialement de la part des pays qui ont garanti avec succès son application dans la seconde moitié du XX[e] siècle, une volonté politique d'imaginer un nouveau *modus vivendi* international. Ce qu'il faut, c'est prendre acte d'une réalité nouvelle et, impérieusement, l'affronter avec lucidité.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldoy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Le négationnisme fait recette au Japon

Suite de la première page

Les deux questions sont liées par la présence, parmi les juges du Tribunal de Tokyo, de l'Indien Radhabinod Pal, l'autre « héros » du film. Pal fut le seul à se dissocier du jugement en déclarant que les accusés, dont Tojo, n'étaient pas coupables, et en retournant les arguments de l'accusation contre les vainqueurs qui, à ses yeux, se seraient livrés, eux aussi, à des *« crimes indiscriminés »* contre des civils avec les bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.

Le Japon envahit des pays dont certains étaient des colonies occidentales, mais son soutien aux mouvements d'indépendance n'était pas dénué d'arrière-pensées (se substituer, sous couvert du mythe d'un panasiatisme rédempteur, à l'impérialisme blanc). Beaucoup de nationalistes (birmans, chinois ou philippins) se sentirent trahis par un Japon qu'ils avaient considéré comme le modèle de résistance au joug occidental.

Plus que son action « libératrice », c'est l'oppression à laquelle il se livra qui reste dans les mémoires des peuples de la région. L'attitude du juge Pal est révélatrice du sentiment de dette de certains à l'égard de Tokyo.

PROCÈS MANICHÉEN

Non sans frôler parfois la caricature, le film joue surtout sur le caractère inique du Tribunal de Tokyo. En cela, il n'innove guère : les historiens, américains entre autres, ont montré que celui-ci fut animé d'une volonté manichéenne de punir. Le modèle qui obnubilait les accusateurs était l'Allemagne nazie. Peu importait que, dans le cas japonais, les responsabilités fussent plus difficiles à établir et qu'en dépit d'incontestables atrocités (du sac de Nankin à celui de Manille en passant par les « femmes de réconfort » contraintes à se prostituer pour la soldatesque nippone) il n'y ait pas eu de génocide planifié. Les Alliés identifièrent vingt-huit coupables, civils et militaires, objets de 55 chefs d'accusation qui mêlent *« guerre d'agression »*, *« crimes de guerre »* et *« crimes contre l'humanité »*.

Censure des débats (notamment tout ce qui eut trait aux bombardements atomiques), contrôle des dépositions et refus du vindicatif procureur américain Joseph B. Kennan de convoquer des témoins gênants marqueront les débats. Plus grave : le jugement du Tribunal de Tokyo ne fut pas exempt de ce qui avait caractérisé, de part et d'autre, la guerre du Pacifique : un racisme mis en lumière pendant les années du conflit par l'historien américain John W. Dower (*War Without Mercy, Race and Power in the Pacific War*, 1986).

Une grande absence planera surtout sur le procès : celle de l'empereur Hirohito au nom duquel avait été menée la guerre. Prisonnière d'une vision culturaliste – et simpliste – du Japon, l'Amérique avait fait le choix politique (contre l'avis de la Chine, de l'URSS et du Commonwealth) d'épargner le monarque sans lequel, pensait-on à Washington, la société s'effondrerait. Les accusés joueront le jeu, à commencer par Tojo (au prix d'une crise de conscience qui prend dans le film une allure de « tempête sous un crâne ») pour laver Hirohito de toute responsabilité.

Si l'empereur avait été jugé, ou contraint à abdiquer, la question de la responsabilité politique et morale du Japon n'aurait pas été aussi aisément escamotée. En épargnant l'empereur, Washington faussa le procès (comme le souligna le juge français Henri Bernard qui siégeait au Tribunal de Tokyo) et contribua à détourner les Japonais d'un examen critique de l'origine de la guerre.

Les films révisionnistes nippons ne sont pas une nouveauté mais cette réhabilitation de Tojo est une première. Figure emblématique du militarisme pour les vainqueurs, Tojo, surnommé *« le Rasoir »* pour sa rigidité, ne peut être comparé à Hitler ou à Mussolini dont il n'eut ni le pouvoir ni l'aura démentielle. Il ne fut jamais, en outre, respecté par la droite nationaliste.

CLIMAT RÉVISIONNISTE

Son sort sert dans le film de prétexte à une mise en cause du procès de Tokyo cinquante ans après le jugement (novembre 1948). Qu'un film glorifiant Tojo, impensable il y a dix ans (le procès de Tokyo, en revanche, avait fait l'objet en 1983 d'un documentaire de quatre heures, *Tokyo Saiban*, de Masaki Kobayashi), soit réalisé par un metteur en scène connu, Shunya Ito, et avec, dans le rôle principal, un acteur populaire, Masahiko Tsugawa (qui joua dans les films du cinéaste Junzo Itami), est révélateur du climat révisionniste qui tend à gagner du terrain. Ses tenants, au Japon, ne manquent pas de moyens.

La crise du cinéma, la quête de l'audience par le sensationnalisme du sujet ou une nouvelle demande d'histoire sous forme biographique ne sont que des éléments d'explication de la production d'un tel film. L'essentiel de son coût (1,5 milliard de yens) est financé par une maison de production, Tokyo Eizo Seisaku, liée au mouvement qui dénonce la *« vision masochiste de l'histoire »* que véhiculeraient les manuels scolaires et qui conteste l'ampleur du problème des *« femmes de réconfort »*.

Le négationnisme fait donc recette au Japon. D'analyses qui feraient contrepoids sans sacrifier la complexité historique et l'ambivalence des actions humaines, pour l'instant, nulle trace.

Philippe Pons

RECTIFICATIFS

TOULON

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 13 mai à l'occasion du conflit pour la présidence de l'Association des présidents de conseils régionaux, la ville de Toulon n'est plus membre de l'Association des maires de grandes villes.

« MIDI LIBRE »

Alain Plombat, rédacteur en chef de *Midi libre*, nous demande de préciser que, s'il est exact qu'il y a eu des discussions au sein de la rédaction du quotidien, après l'élection de Jacques Blanc avec les voix du Front national (*Le Monde* du 16 mai), il réfute les termes de *« crise »* et de *« fracture »* dans l'équipe qu'il anime. Selon Alain Plombat, les trois articles jugés *« complaisants »* pour la stratégie de M. Blanc – et non pour le Front national, souligne-t-il – ne peuvent être assimilés à des éditoriaux ni incarner à eux seuls la ligne éditorale d'un quotidien qui se veut, depuis sa création, à la Libération, totalement indépendant.

SPHINX DE GUIZEH

La restauration du Sphinx de Guizeh aura coûté 20 millions de francs et non 20 000 millions, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 27 mai. Précisons d'autre part que c'est en 1858 qu'Auguste Mariette a été nommé directeur des Antiquités égyptiennes.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Autobussomanie

LUNDI prochain, le métro mettra en service une nouvelle ligne d'autobus. Pareille proposition, énoncée il y a dix ans, eût valu à son auteur commisération étonnée. Aujourd'hui, c'est là simple étape de notre redressement.

Le retour des autobus est certainement l'un des événements que les Parisiens apprécient le plus. Plutôt que de prendre le métro qui, en dix minutes et sans changement, les mènerait à 200 mètres de chez eux, ils préfèrent attendre trois quarts d'heure que passe un autobus enfin incomplet ; quitte du reste à se faire ravir leur place par une de ces priorités devant lesquelles on est aise de s'incliner lorsqu'elles sont féminines et maternelles, mais qui, masculines, agacent un tantinet.

L'autobussomanie gagne de plus en plus les diverses classes de la société. Il n'est que de voir quels attroupements prodigieux se forment, dès 6 heures du soir. *« J'en laisse passer deux et puis je prends le métro »*, disait hier non loin de moi cette jeune femme très new-look ; elle en attendit au moins douze, ce qui est une manière d'indiquer qu'on n'échappe pas toujours soi-même aux petits travers que l'on critique.

Tout aussi inexpugnable qu'il soit, l'autobus n'est pas sans présenter de sérieux avantages : on peut en l'attendant prendre l'air, contempler charmantes silhouettes et plaisantes vitrines. Et puis il fournit, à tous les retards, la plus incontestable excuse. Que dire au brave homme haletant qui se présente chez vous, à l'heure où tout le monde s'en va, bredouillant : *« Désolé, j'avais voulu prendre l'autobus »* ?

André Fontaine
(30-31 mai 1948.)

هكذا من الإهمال

TRANSPORTS Les négociations entre les pilotes d'Air France et la direction ont échoué, jeudi 28 mai. Le *Syndicat national des pilotes de ligne* (SNPL), majoritaire parmi les 3 200 pilotes de la compagnie, a déposé un préavis de grève de quinze jours renouvelable à compter du 1er juin. La direction a annulé entre 75 % et 90 % de ses vols entre le 1er et le 4 juin. ● TROIS autres organisations syndi*cales minoritaires* (SPAF, SNPNAC et SNPL Air Inter) ont appelé à cesser le travail. ● LE CONFLIT porte sur les salaires. La direction veut réduire de 500 millions de francs le coût salarial annuel des pilotes et propose une distribution d'actions en échange d'une baisse de 15 % de la masse salariale. ● UNE NÉGOCIATION pourrait s'ouvrir autour d'une limitation dans le temps de cet échange. ● LA SNCF pourrait également être perturbée par des grèves pendant le Mondial, malgré les consignes des responsables syndicaux.

Air France est paralysée mais le dialogue avec les pilotes pourrait reprendre

Un préavis de grève est déposé à compter du 1er juin. La direction annule ses vols de lundi à jeudi. Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) évoque une limitation dans le temps de l'échange salaires-actions que propose la direction

A MOINS d'un retournement de dernière minute que personne n'attend, les avions d'Air France seront cloués au sol lundi 1er juin. *Les syndicats de pilotes de la* compagnie publique qui ont appelé à la grève sont sortis, jeudi 28 mai au soir, d'une réunion de conciliation avec la direction – obligatoire dans le cas d'un dépôt de préavis de grève – en dénonçant *« l'absence d'avancée de la direction »*. Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire parmi les 3 200 pilotes d'Air France, a déposé un préavis de grève de quinze jours renouvelable à compter du 1er juin. Son président, Jean-Charles Corbet, a expliqué : *« On arrête de perdre du temps à discuter avec la direction et on prépare le conflit. »*

Trois autres organisations syndicales minoritaires (SPAF, SNPNAC et SNPL Air Inter) ont appelé à cesser le travail entre le 1er et le 4 juin et ont annoncé leur intention de déposer *« jour après jour un nouveau préavis »*. La direction d'Air France a regretté le *« refus de négocier »* du SNPL et a annoncé jeudi son intention d'annuler de 75 % à 90 % de ses vols du 1er au 4 juin.

Le SNPL refuse de négocier avec la direction tant que celle-ci n'est *pas revenue sur sa volonté d'abaisser* de 500 millions de francs le coût annuel des pilotes. Jean-Cyril Spinetta, le président d'Air France, considère que cet effort, qui s'inscrit dans le cadre d'un plan d'économies plus larges de 3 milliards de francs par an d'ici trois ans, considère que cet objectif est immuable : si Air France veut profiter de la croissance du transport aérien sans mettre en péril le redressement de ses comptes, il lui faut financer l'accroissement nécessaire de la flotte par des économies sur les coûts. Un surcroît d'endettement est interdit.

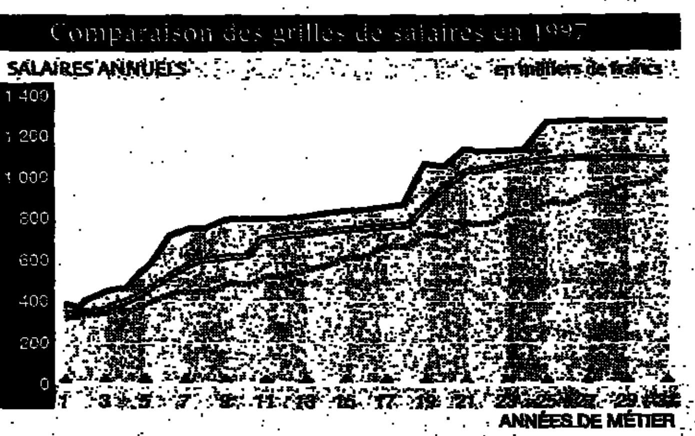
« OUVERTURE »

M. Spinetta a annoncé que la compagnie investirait 40 milliards de francs en cinq ans, essentiellement pour acheter 70 nouveaux avions. Les pilotes considèrent que cette politique de rigueur n'est pas nécessaire, ils soulignent qu'Air France a gagné, sur l'exercice clos au 31 mars 1998, 1,87 milliard de francs.Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a déclaré jeudi 28 mai, après avoir la veille et l'avant-veille reçu l'ensemble des syndicats d'Air France, que *« la lettre de mission du président Spinetta cosignée par Dominique Strauss-Kahn et* [lui-même] *a fixé à Air France un objectif de rattrapage de l'écart de compétitivité avec ses principaux concurrents »*. Il a assuré M. Spinetta de son soutien et a ajouté : *« Pour atteindre les objectifs fixés à propos du personnel navigant technique, je retire de mes entretiens les convictions suivantes : cela ne passe pas que par les efforts sur les salaires, cela doit se réaliser dans le temps, cela peut se faire par la mise en place d'une nouvelle grille unique et non d'une double échelle des salaires. »* Réagissant à ces propos, le SNPL a parlé d'*« ouverture »* de la part du ministre.

M. Gayssot reprenait pourtant ainsi une par une les propositions faites par M. Spinetta (*Le Monde* du 16 mai). Le président de la compagnie propose aux pilotes deux voies pour arriver aux économies souhaitées. La première permettrait à ceux qui le souhaitent de se voir attribuer des actions Air France, à l'occasion de l'ouverture du capital de la compagnie prévue en septembre, en échange d'une baisse des salaires de 15 %. La seconde permettrait à ceux qui ne veulent pas voir leur rémunération décroître de maintenir leurs revenus mais de se voir appliquées des règles d'évolution de leurs salaires plus lentes. Ce gel provisoire, qui pourrait durer jusqu'à cinq ans, permettrait à Air France de construire une nouvelle grille de rémunération des pilotes, calquée sur celle de Lufthansa, et de parvenir ainsi aux économies souhaitées. Cette nouvelle grille concernerait de facto les jeunes recrues d'Air France qui, depuis un an, sont embauchées à des conditions qui ne sont plus celles de leurs prédécesseurs. Ce dispositif réglerait le problème de la double échelle des salaires.

Après les déclarations du ministre, Jean-Charles Corbet a répété que *« la seule condition de la suppression de la grève »* était *« la suppression de l'économie de 500 millions de francs sur les salaires des pilotes »*. Mais, cherchant une porte de sortie, il a ajouté qu'il accepterait un échange salaire-actions à condition que celui-ci *« s'inscrive dans une durée limitée de quatre ou cinq ans et non sur toute la carrière »* sur le modèle de ce qui se fait aux Etats-Unis. Cette proposition rouvre une possibilité de négociation.

Virginie Malingre



L'écart entre les pilotes des compagnies européennes se [...] cinq ans de métier.

Des salaires qui restent supérieurs à ceux de la concurrence

PENDANT LONGTEMPS, on les a surnommés *« les seigneurs »* : les descendants de Jean Mermoz avaient tous les honneurs et touchaient un salaire important. Puis la déréglementation du ciel, dès 1978 aux Etats-Unis et ces dernières années en Europe, et la guerre du Golfe, qui a fait plonger le trafic aérien, ont forcé les compagnies a abaisser leurs coûts. Si les pilotes restent les aristocrates du transport aérien, ils ont dû se plier à la concurrence et consentir des sacrifices importants sur leur temps de travail et leur rémunération.

Après les Etats-Unis, ces révisions ont eu lieu en Europe, mais la France reste en retard. Air France conserve un différentiel de coûts important par rapport à ses principales concurrentes. Ses pilotes coûtent 40 % plus cher que ceux de Lufthansa et 19 % de plus que ceux de British Airways, selon l'audit qui vient d'être réalisé par l'US Alpa, le principal syndicat américain de pilotes, à la demande du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) lui-même.

Dans la compagnie tricolore, un jeune pilote tout juste sorti d'école débute, en théorie, sa carrière avec une rémunération brute annuelle de 240 000 francs. Telle a été la décision prise par Christian Blanc, président d'Air France en septembre 1997, il y a un an, alors que les salaires annuels d'embauche étaient jusque-là de 350 000 francs.

DÉCROCHAGES

Dans la pratique, Air France paie pourtant 320 000 francs par an ses recrues : la compagnie embauche des pilotes formés (à l'École nationale de l'aviation civile ou par ses soins) au début de la décennie et qui n'avaient pas trouvé de travail depuis, compte tenu de la conjoncture déprimée. Ces pilotes sont considérés comme ayant de l'expérience.

Le surcoût chez Air France s'explique ensuite par le niveau supérieur atteint en fin de carrière. Au-delà de vingt ans d'ancienneté, un pilote d'Air France est généralement commandant de bord sur long courrier et gagne plus de 1 million de francs brut par an. Il s'agit de rémunérations qui correspondent à une activité normale, sans compter la majoration habituelle de 3 % à 4 % pour les heures supplémentaires. Au total, la masse salariale des 3 200 pilotes qui travaillent à Air France représente 3,4 milliards de francs. Pour l'ensemble des 45 000 salariés de la compagnie, elle est de 18,3 milliards.

Le surcoût, enfin, provient d'une montée plus rapide des rémunérations. Au fur et à mesure qu'un pilote avance dans sa carrière, son salaire connaît trois décrochages importants : un premier quand il devient copilote sur long-courrier (généralement au bout de cinq à dix ans d'expérience) ; un deuxième quand il passe commandant de bord long-courrier (environ vingt ans d'ancienneté) et un dernier cinq ans plus tard quand il prend les commandes des plus gros avions de la flotte (Boeing 747-400 ou 777).

Ces décrochages n'existent pas chez Lufthansa, où la rémunération des pilotes dépend uniquement de l'ancienneté, et ils sont beaucoup moins marqués chez British Airways. Ces décrochages sont essentiellement dus à deux éléments : le premier tient dans la survalorisation des heures de nuit, et le second dans la prise en compte du poids de l'avion et de sa vitesse comme critère de rémunération. Plus l'avion est lourd, plus il va vite, et plus l'heure de vol d'un pilote est chère ; spécificité qui est propre à Air France.

A son arrivée à la tête d'Air France, fin 1993, Christian Blanc avait déjà souligné le surcoût des pilotes. Quatre ans après, le problème reste entier. Les pilotes ont pourtant, à l'image de l'ensemble des salariés de la compagnie, réalisé des gains de productivité de 30 % sur la période 1994-1996. Pendant trois ans, leurs salaires ont été gelés et les avancements ont également été partiellement bloqués.

Mais, depuis, les effets de ces mesures ont été en grande partie anéantis par le mécanisme très particulier de l'avancement. Chaque catégorie de pilote est divisée en classes. Il y en a, par exemple, cinq pour les commandants de bord, de la classe 5 pour les nouveaux à la classe 1 pour les plus anciens. Or, *« chacune de ces classes contient le même nombre de personnes. Au fur à mesure que les plus anciens partent en retraite et que des copilotes accèdent au poste de commandant de bord, les classes intermédiaires sont systématiquement aspirées vers le haut »*, explique-t-on chez Air France. Quand en 1997, cette évolution purement mécanique a repris son cours, il y a eu un fort effet d'aspiration compte tenu d'un grand nombre de départs à la retraite.

UN ÉCART PERSISTANT

Sur la période 1994-1996, les pilotes ont également accepté de travailler plus qu'avant. D'autant qu'il a aussi fallu compenser ainsi les départs à la retraite. Pendant ce temps, les promotions naturelles (de copilote moyen-courrier à copilote long-courrier, de copilote long-courrier à commandant de bord moyen-courrier, de commandant de bord moyen-courrier à commandant de bord long-courrier) ont continué. Conclusion, même si un système d'heures de vol gratuites a été mis en place, il en est résulté une augmentation du salaire moyen de ceux qui sont restés au sein de la compagnie, *« de plus de 10 % »*, précise un proche du dossier.

Finalement, même si les pilotes d'Air France sont aujourd'hui, grâce à l'ensemble de leurs efforts, aussi productifs que leurs principaux homologues européens, la construction de leur grille de rémunération, le système mécanique d'avancement et l'accroissement de leur rémunération ont empêché leur compétitivité de rattraper celle de la concurrence. C'est à cet écart persistant que souhaite s'attaquer Jean-Cyril Spinetta, aux commandes d'Air France depuis l'automne dernier.

Virginie Malingre

Retour de week-end perturbé

Air France ne maintiendra, à partir de lundi 1er juin, que 10 % de ses vols long-courriers. Les vols court et moyen courriers seront assurés à 25 % au départ de Roissy et à 17 % au départ d'Orly. Certaines destinations bénéficieront toutefois d'un service minimum (Corse, la Réunion, Antilles, ainsi que Lisbonne en raison de l'Exposition mondiale).

Renseignements :
- ● Air France : 0-802-802-802.
- ● AOM (0-803-00-12-34), partenaire d'Air France, prendra en charge, dans la mesure de ses disponibilités, les passagers dont les vols auront été annulés.
- ● Air Liberté (0-803-805-805) n'a, pour l'instant, rien prévu.
- ● SNCF : 0-836-35-35-35.

Des grèves catégorielles menacent la SNCF

LES CHEMINOTS suivent mal la logique de responsabilité prônée par leurs principaux leaders syndicaux. Alors que la CGT et la CFDT ont annoncé qu'elles ne perturberaient pas le déroulement de la Coupe du monde de football, plusieurs catégories de cheminots et certaines régions ont décidé de multiplier les mises en garde à quelques jours du premier coup de sifflet.

D'une part, une intersyndicale CGT-FO-CFTC a annoncé, jeudi 28 mai, qu'elle avait déposé un préavis de grève pour les contrôleurs du jeudi 4 juin au soir au samedi 6 juin au matin. L'an dernier, la grève des contrôleurs avait considérablement perturbé le trafic pendant près d'une semaine, les règlements de sécurité imposant la présence d'un contrôleur à bord des trains.

D'autre part, la Fédération autonome des agents de conduite SNCF (FGAAC) a annoncé qu'elle appellerait les conducteurs à une grève de 24 heures reconductible pour le 10 juin, premier jour du Mondial, si elle n'obtient pas l'ouverture de négociations sur ses revendications salariales. Le dernier mouvement de grève lancé par la seule FGAAC (30 % des conducteurs, mais 3 % toutes catégories confondues), le 24 avril, avait été suivi par 13 % des 17 000 agents de conduite.

Enfin, les cheminots de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont déposé, jeudi, un préavis de grève à partir du 3 juin 1998. Les cheminots indiquent avoir pris cette décision après avoir essuyé *« une fin de non-recevoir »* de la part de la direction régionale à leurs revendications *« sur l'emploi, les salaires et l'avenir du service public ferroviaire régional »*.

Le chef de file de la CGT-cheminots, Bernard Thibault, futur secrétaire général de la confédération, a rappelé, jeudi 28 mai, qu'il estimait *« nécessaire que la Coupe du monde se déroule dans de bonnes conditions »*.

Christophe Jakubyszyn

La Bourse coréenne rebondit après la grève

TOKYO
de notre correspondant

L'offensive des syndicats, les 27 et 28 mai, qui a paralysé une partie du secteur automobile, notamment chez Hyundai et Daewoo, ne devrait pas entamer la détermination du gouvernement sud-coréen à poursuivre des réformes qui *comportent des mesures d'austérité* et impliquent une augmentation du chômage.

Qualifiée par le président Kim Dae-jung de *« grave menace pesant sur le redressement du pays »*, cette première offensive syndicale depuis son arrivée au pouvoir n'a pas eu l'impact psychologique négatif qu'on aurait pu craindre. Jeudi, la Bourse a gagné 3,1 %, et elle progressait de 4,1 % vendredi, après avoir chuté en début de semaine à son niveau le plus bas depuis onze ans en raison des craintes d'instabilité sociale. L'annonce d'investissements par deux entreprises étrangères (l'américain AES Corp., qui a acquis pour 874 millions de dollars une unité du groupe Hanwha, et la Commerzbank allemande, qui a pris une participation de 250 millions de dollars dans Korea Exchange bank) est en outre arrivée fort à propos pour infirmer les craintes que l'instabilité sociale ne dissuade les investisseurs de s'implanter en Corée.

L'ordre de grève lancé par la militante Confédération coréenne des syndicats (KCTU), qui compte 500 000 adhérents, pour protester contre les licenciements chez Hyundai Motor a été suivi dans cent trente ateliers et usines à travers le pays. Selon les syndicats, 110 000 employés auraient débrayé. Le ministère du travail fait état d'une participation bien inférieure (36 000 grévistes). Les manifestations qui se sont déroulées dans la plupart des grandes villes, dont Séoul, n'ont pas donné lieu à des affrontements avec la police.

Les syndicats demandent le *maintien de l'emploi* et une plus grande participation dans la gestion des entreprises. Faisant valoir l'accord intervenu en février sur l'assouplissement des conditions de licenciement, le gouvernement a rejeté ces demandes, mais il s'est *engagé à accélérer son programme* d'assistance aux sans-emploi.

Une nouvelle grève est prévue pour le 10 juin, mais il semble que les syndicats ne soient plus, pour le moment du moins, dans la situation de force qui fut la leur au début de 1997, *lorsqu'ils menèrent* une action de plusieurs semaines qui contraignit le gouvernement à réviser les nouvelles dispositions sur les relations de travail.

Philippe Pons

MCI réduit son poids dans le domaine d'Internet

LES AUTORITÉS de réglementation américaine et européenne avaient clairement fixé les règles du jeu aux deux opérateurs américains de télécommunications WorldCom et MCI : s'ils voulaient pouvoir consommer leur mariage, officiellement annoncé le 10 novembre 1997, ils devaient d'abord réduire leur poids dans le domaine des infrastructures de télécommunications destinées au trafic Internet, jugé trop important et potentiellement dangereux pour la concurrence. Soit WorldCom cédait sa filiale UUNet, soit MCI vendait sa propre activité.

C'est la deuxième possibilité qui *a été* retenue. Jeudi 28 mai, MCI, qui a été l'un des pionniers du développement d'Internet aux Etats-Unis, a annoncé la vente d'une partie de ses infrastructures à l'opérateur britannique Cable & Wireless. L'opération lui rapportera 625 millions de dollars (3,7 milliards de francs). Les experts du secteur estiment que le réseau MCI véhicule 40 % du trafic mondial Internet. En l'état, la fusion avec WorldCom aurait conduit le nouvel ensemble à représenter 60 % de ce trafic.

PLAINTE

Les actifs cédés par MCI (évalués à 100 millions de dollars) ne représentent qu'une partie des activités du groupe liées à Internet. Il s'agit seulement des capacités de transmission vendues à prix de gros aux fournisseurs d'accès, soit un chiffre d'affaires de 220 millions de dollars cette année. *« Nous avons répondu aux attentes des autorités antitrust »*, a assuré Bert Roberts, le président de MCI. *« A condition qu'ils vendent bien tous leurs actifs Internet, ceci ira dans la bonne direction »*, déclarait-on, avec prudence, à la Commission européenne. Bruxelles doit se prononcer sur l'alliance MCI-WorldCom d'ici au 15 juillet. L'opérateur américain GTE, qui a tenté d'acheter MCI et a *déposé une plainte contre la fusion* envisagée avec WorldCom, a pour sa part jugé insuffisante cette vente, qu'il qualifie de partielle, des activités Internet annoncée par MCI.

Cable & Wireless prévoit d'intégrer les activités de MCI à ses propres activités aux Etats-Unis de téléphonie longue distance, pour lesquelles sa clientèle est essentiellement professionnelle. Le groupe britannique va ainsi devenir l'un des acteurs mondiaux de poids dans le transport de données et de services Internet, où, jusqu'à présent, il était surtout présent au Royaume-Uni, à Hongkong, en Australie et aux Caraïbes.

Philippe Le Cœur

Christian Pierret définit les grandes lignes du cadre stratégique de La Poste

Le secrétaire d'Etat à l'industrie révèle le contenu du contrat de Plan fixé avec l'exploitant public

Dans un entretien au *Monde*, M. Pierret révèle le contenu du *« contrat d'objectifs et de progrès »* que l'Etat et La Poste sont sur le point de signer après plusieurs mois de négociations. Celui-ci prévoit une stabilisation du prix du timbre et une diminution de certains tarifs postaux. Par ailleurs, La Poste obtient l'autonomie de gestion des fonds des CCP jusqu'ici centralisés au Trésor. Une partie de la dérive du coût des retraites sera prise en charge par l'Etat.

L'ETAT et La Poste ont bouclé le contrat de plan qui fixe les grandes lignes de la stratégie de l'exploitant public pour les années 1998-2001. Jeudi 28 mai, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, en a présenté les grandes lignes devant la Commission supérieure du service public des postes et des télécommunications. Vendredi, il devait transmettre officiellement le projet de contrat de plan aux parlementaires qui composent cette commission. Le même jour, il devait recevoir les organisations syndicales.

La commission dispose d'un peu moins d'un mois pour rendre son avis. Officiellement, le conseil d'administration de La Poste autorisera, le 25 juin, son président, Claude Bourmaud, à signer ce contrat. Pour M. Pierret, *« l'autonomie de gestion de l'exploitant public, condition indispensable du dynamisme de La Poste, ne peut s'exercer pleinement que si le cadre stratégique est clairement fixé et les grands équilibres financiers correctement assurés. C'est ce à quoi nous sommes parvenus aujourd'hui, avec La Poste »*. Pour M. Pierret, *« il faut assurer, pour tous les Français, un service public postal de qualité, moderne et performant, à l'écoute des besoins des clients, qui sait diversifier son offre en intégrant les nouvelles technologies ; un service dont les coûts sont maîtrisés. Le prix du timbre n'augmentera plus et il faut prévoir des baisses sur les prestations qui sont ou seront en concurrence »*.

Autre aspect du contrat de plan qui concernera le grand public : la présence en milieu rural et dans les zones sensibles. Pour *« assurer une meilleure qualité de service »*, le ministre estime qu'*« il faut, dans les zones rurales fragiles, moderniser la présence postale en recherchant des partenariats avec d'autres services publics, des administrations et avec les collectivités locales qui le souhaitent »*.

Alors que, sur 17 000 « points de contact » avec la clientèle, 5 000 ont moins de quatre heures d'activité par jour et 3 000 moins de deux heures, *« ce n'est pas seulement un souci de bonne gestion pour La Poste, c'est aussi et surtout le souci qu'a le gouvernement de faciliter les relations des concitoyens avec les services publics. Je crois beaucoup au développement des maisons de service public que souhaite encourager Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique »*. Dans les zones urbaines sensibles *« où la présence postale est notoirement insuffisante »*, elle devra être renforcée.

Moins spectaculaire, un des principaux enjeux de ce contrat concernait les retraites. La Poste paie l'intégralité des pensions des postiers. Pour de simples raisons démographiques, le montant des retraites, qui est actuellement de 12,6 milliards de francs, augmente de 500 à 600 millions par an. Pour une entreprise dont le résultat net frôle zéro, la situation est intenable. Pour M. Pierret, *« le projet de contrat, sur ce point, apporte un changement majeur : l'Etat s'engage à ce que les charges, hors inflation, n'augmentent pas. C'est un apport budgétaire considérable : près de 3 milliards de francs sur la période du contrat. Voilà un élément très fort de clarification et de stabilisation des relations financières entre l'Etat et La Poste. Pour les postiers, c'est une garantie nouvelle qu'ils attendaient et à laquelle ils seront très sensibles »*.

Un autre résultat du travail approfondi mené avec Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances, concerne les aides à la presse. Un accord est intervenu début 1997 entre la presse, La Poste et l'Etat. Le coût de distribution pour la presse augmentait, mais La Poste s'engageait à faire un effort de productivité et l'Etat maintenait son aide. Le contrat de plan prévoit que cette aide sera maintenue à 1,850 milliard de francs par an, ce qui correspond à 38 % du manque à gagner pour La Poste de la distribution de la presse. Certains membres de la Commission supérieure du service public ont souhaité que l'effort de l'Etat soit un peu plus important, puisque la distribution de la presse est, justement, une mission de service public. Ce sera un sujet de discussion ces prochaines semaines.

> La Poste continuera à procéder à plusieurs milliers d'embauches par an .(...) Mais il va de soi que cette capacité de recrutement repose d'abord sur l'amélioration de la performance globale

En revanche, La Poste ne touchera plus 1 milliard de francs par an pour la tenue des comptes publics. *« J'estime que les rémunérations forfaitaires ne sont pas saines. Elles n'incitent pas à l'amélioration du service et aux gains d'efficacité. Le coût, pour La Poste, du service qu'elle rend à l'Etat a fait l'objet d'un audit. Nous en tenons compte pour nous rapprocher de la réalité. Il ne s'agit pas là d'un élément du contrat de plan, mais de la mise en œuvre d'un principe de transparence et de sincérité des comptes »* En fait, l'inspection des finances avait estimé que cette tenue coûtait à La Poste 300 millions seulement. Pour 1999, La Poste touchera 600 millions. Aucune décision n'est prise pour les années suivantes.

Dans le domaine financier, La Poste a obtenu satisfaction sur un point important : la fin progressive de la centralisation obligatoire des fonds des CCP au Trésor. Dans cinq ans, La Poste poura gérer librement ces 150 milliards de francs. Si, politiquement, La Poste peut se réjouir de cette autonomie, ses comptes risquent, à court terme, de s'en ressentir. Il n'est pas évident qu'elle trouve des placements plus rémunérateurs que les 4,75 % qu'elle reçoit de l'Etat actuellement.

Dans le domaine de l'assurance, le contrat de plan n'apporte pas de bouleversement majeur. *« La Poste est déjà, avec la Caisse nationale de prévoyance. leader dans le domaine de l'assurance-vie. Elle pourra développer son offre dans le vaste domaine des assurances de personnes. Je pense notamment à la santé. Pour les autres risques, je suis soucieux de ne pas introduire de déséquilibres. Il n'est donc pas prévu que La Poste se développe sur le terrain de l'assurance-dommages qui est aujourd'hui bien couvert par les compagnies d'assurances et les mutuelles et où la compétition est rude et les marges faibles »*, estime M. Pierret.

Sur le plan social, l'avenir est marqué par les 35 heures sans aide de l'État. Comme M. Pierret devait le rappeler vendredi à ses interlocuteurs syndicaux, *« La Poste a déjà proposé aux organisations syndicales d'ouvrir une concertation sur le calendrier et la méthode. Il faut être dans ce domaine à la fois dynamique et responsable. La précipitation serait la pire des choses dans une entreprise de 310 000 personnes, dont les équilibres financiers doivent être surveillés attentivement. Par ailleurs, La Poste continuera à procéder à plusieurs milliers d'embauches par an. Et cela en plus des 5 000 emplois-jeunes qu'elle aura recrutés en 1997 et 1998. Mais il va de soi que cette capacité de recrutement repose d'abord sur l'amélioration de la performance globale de La Poste. La recherche d'un bon niveau de productivité. qui passe par le développement commercial de La Poste et l'augmentation de son chiffre d'affaires, est une condition indispensable pour conduire une bonne politique de l'emploi »*.

Frédéric Lemaître

Accord avec les postes américaine et canadienne

La Poste française a annoncé, jeudi 28 mai, la signature d'un accord de partenariat avec la société canadienne des postes et le United States postal service, c'est-à-dire la poste américaine. Selon le communiqué, cet accord va permettre de *« tester et d'introduire sur le marché une offre universelle d'échanges de documents électroniques pour répondre à la demande des clients concernant la transmission sécurisée de documents via Internet »*.

Nommé PostECS, ce service fournira le chiffrement de document, la protection par mot de passe et le suivi des étapes de l'échange en temps réel. La Poste cherche donc à conquérir un nouveau marché jusqu'ici occupé par les opérateurs téléphoniques : celui du marché des documents électroniques sécurisés.

GE Capital retire son offre pour la reprise du Crédit foncier

Les syndicats appellent à manifester le 4 juin

LE DOSSIER du Crédit foncier de France (CFF) est un véritable feuilleton à rebondissements. Il a connu, jeudi 28 mai, un nouvel épisode. Les candidatures à la reprise du CFF, en cours de privatisation, qui étaient une *« petite dizaine »* il y a quelques semaines, se comptent aujourd'hui sur les doigts d'une main. L'américain GE Capital, filiale du géant américain General Electric, a décidé, jeudi, de jeter l'éponge. *« GE Capital ne déposera pas d'offre révisée pour le Foncier comme il avait été invité à le faire »*, a indiqué un communiqué sibyllin du groupe outre-Atlantique. Il laisse ainsi supposer que sa première offre, déposée fin avril, n'a pas été considérée par les pouvoirs publics comme suffisamment élevée.

En d'autres termes, GE Capital ne remplissait pas les conditions demandées sur les éléments sociaux et le projet industriel, selon un observateur attentif. Il semble que l'américain avait plutôt une approche de démantèlement du Foncier, avec des dégraissages à la clé, ce qui n'était pas du tout du goût de Bercy. Plutôt que de se voir écarté, GE Capital a cette fois préféré prendre les devants. C'est le deuxième revers en peu de temps, puisqu'il avait été évincé par Bercy pour sa candidature au GAN le 14 mai. Il s'est déjà implanté en France en acquérant notamment le Crédit de l'Est, la Sovac, et la filiale immobilière du GAN, l'UIS. L'appétit des investisseurs américains pour l'Hexagone est féroce.

C'est l'autre américain en lice, General Motors Acceptance Corporation (GMAC), filiale financière du puissant constructeur automobile de Detroit, associé à l'investisseur texan Robert Bass (*Le Monde* du 13 mai), qui devrait emporter la majorité du Foncier. GMAC n'est pas présent en France et très peu en Europe. C'est aujourd'hui, de toute façon, la seule alternative. Tandis que les syndicats militent pour une solution avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) comme actionnaire de référence, celle-ci ne veut pas rester dans le tour de table. C'est la CDC qui avait avancé, à la demande de l'Etat, 2,4 milliards de francs pour reprendre 90 % du Foncier (70 francs par titre) fin 1996. Mais *« la banque de détail n'est pas dans le champ stratégique de la CDC »*, souligne un proche du dossier.

La solution GMAC-Bass est donc le seul schéma possible pour Bercy, qui souhaite une offre consortiale. Aux côtés de l'américain, il reste deux candidats possibles, minoritaires : les Caisses d'épargne, à 34 %, et le tandem La Poste-GMF, candidats pour reprendre 20 % chacun. Pour l'heure, l'hypothèse de La Poste semble plus ou moins écartée, selon des sources proches du dossier. L'intersyndicale s'interroge elle aussi : *« L'arrivée de La Poste dans le capital du Foncier serait tout à fait cohérente, mais il semblerait que cette candidature ne recueille pas la faveur du gouvernement »*, souligne Jean-Michel Lamy, membre de l'intersyndicale. Les banques AFB verraient cette solution d'un très mauvais œil.

Pour acquérir le Foncier, les candidats devront débourser au minimum 2,4 milliards de francs et recapitaliser l'établissement entre 4 et 6 milliards. L'intersyndicale du Foncier, favorable à une solution franco-française, s'inquiète. Elle a même adressé une lettre au premier ministre, Lionel Jospin, pour lui réclamer un entretien et *« obtenir toute la lumière sur le processus de reprise »*. Une manifestation est organisée devant l'hôtel Matignon, jeudi 4 juin. *« L'objectif est d'expliquer que la philosophie des groupes américains est antinomique avec celle du Foncier »*, a indiqué jeudi M. Lamy.

Rien n'est aujourd'hui complètement bouclé. Le gouvernement doit rendre sa décision avant la fin du mois de juin. Sa marge de manœuvre est étroite.

Pascale Santi

Groupama défend son projet pour le GAN

La première mutuelle française, candidate au rachat du GAN aux côtés de l'américain AIG, du suisse Swiss Life et du groupement européen Eureko, a défendu jeudi son projet. *« En additionnant leurs forces, le GAN et Groupama constitueront le 2e groupe généraliste en assurances en France »*, souligne Bernard Delas, directeur général. Mais surtout, les dirigeants de Groupama assurent qu'ils *« pourront maintenir et créer des emplois à condition de prendre le pari du développement des réseaux traditionnels de distribution du GAN »*. Si Groupama l'emporte, le GAN sera *« un ensemble de multidistribution de produits d'assurances sous sa propre marque »*, a précisé M. Delas. Quant au prix, Groupama assure disposer de 20 milliards de francs de fonds propres « libres », et se félicite de ne pas avoir d'endettement. Sans parler de recapitalisation, l'assureur estime qu'il faudrait entre 5 et 10 milliards pour une remise en ligne de l'organigramme financier du GAN.

La BNP se renforce aux Etats-Unis avec la First Hawaiian

APRÈS L'ÉCHEC de sa seconde tentative pour prendre le contrôle du CIC, la BNP se console en se développant dans la banque de proximité aux Etats-Unis. L'établissement présidé par Michel Pébereau a annoncé, vendredi 29 mai, qu'il allait apporter la totalité du capital de sa très rentable filiale californienne, Bank of the West, à une autre banque américaine cotée en Bourse à New York sur le Nasdaq, la First Hawaiian. La BNP va se retrouver à la tête de 45 % du nouvel ensemble appellé BancWest Corp. qui devrait peser plus de 2 milliards de dollars (12 milliards de francs) de capitalisation boursière et 15 milliards de dollars de total de bilan.

La Bank of the West, qui est la cinquième banque californienne et possède 105 agences, est plus petite mais plus rentable que la First Hawaiian, forte de 110 agences et surtout de 40 % du marché de l'Etat américain de Hawaï. La Bank of the West, valorisée dans le rapprochement à plus d'un milliard de dollars, a dégagé l'an dernier un résultat net de 57,6 millions de dollars et la First Hawaiian de 27,4 millions de dollars. Le nouvel ensemble est présent dans six Etats américains : Hawaï, la Californie, l'Oregon, Washington, l'Idaho et Guam. Les agences qui ne sont pas situées à Hawaï prendront toutes l'enseigne Bank of the West. La fusion devrait permettre dans les deux à trois ans de dégager 50 millions de dollars de résultats supplémentaires pour le nouvel ensemble en réduisant les coûts et en utilisant les synergies commerciales entre les deux banques.

Pour la BNP, ce changement de dimension aux Etats-Unis n'est qu'une étape. L'établissement français a manifestement des ambitions importantes dans la banque de proximité dans l'Ouest américain. Le fait d'être maintenant l'actionnaire de référence d'un établissement coté et d'une dimension déjà respectable (plus important que le Crédit du Nord et pas très éloigné du CIC) devrait permettre de procéder à de nouveaux rapprochements par échange de titres.

Eric Les[illegible]

La communication d'entreprise cherche à mieux utiliser le multimédia

Au Festival de Biarritz, du 26 au 29 mai, 3 000 publicitaires et annonceurs ont pris le pouls du marché du film d'entreprise, désormais concurrencé par la création sur Internet et sur CD-ROM. Mais les annonceurs privilégient encore l'audiovisuel pour communiquer « l'émotion »

CINQ CENTS ENTREPRISES ont présenté pendant quatre jours dans les salles obscures du Palais des festivals et du casino de Biarritz le meilleur de leurs créations audiovisuelles et multimédia : film d'entreprise destiné à animer une convention interne, CD-ROM utilisé comme outil d'aide à la vente, ou site Internet de commerce électronique. Le 28e Festival de Biarritz de la communication audiovisuelle et du multimédia devait s'achever, vendredi 29 mai, avec la remise des prix traditionnelle, sous la houlette de Jacques Rigaud, président de RTL et président des jurys.

Créé en 1960 par le CNPF puis confié à Michel Frois, ex-directeur de la communication du patronat français, directeur de l'agence DGM Conseil, ce rendez-vous annuel est désormais géré par Bruno Berthet, Saturne Communication, propriétaire à 51 % de la manifestation. Le Festival, positionné comme *« une petite caisse de résonance consacrée aux supports de communication qui utilisent l'image »*, selon M. Berthet, veut privilégier les échanges d'expérience.

Au départ dédiée au film d'entreprise, la manifestation s'est ouverte depuis deux ans au multimédia et à l'international. Il ne continue, toutefois, à concerner qu'un petit nombre de spécialistes de la communication : ces deux disciplines représentent un volume d'activité de 2,5 à 3 milliards de francs sur un marché de la communication évalué à près de 12 milliards de francs en France. Au total, une centaine d'agences ou sociétés de production opèrent sur ce secteur. Après un cru 1997 qui a accordé une place importante au multimédia, sans forcément recueillir les visiteurs escomptés, les organisateurs ont tenté, cette année, de rééquilibrer le tout : *« L'audiovisuel est plus spécifiquement utilisé pour la communication interne pour raconter des histoires, faire passer des émotions ce que les CD-ROM et l'Internet ne savent pas faire »*, reconnaît Bruno Berthet. D'ailleurs, le nombre de réalisations est équivalent dans les deux catégories : quelque 315 programmes audiovisuels (image institutionnelle, marketing, communication interne, formation) et 300 créations multimédia (CD-ROM et sites Internet) sont décortiqués par différents jurys d'experts.

Le film d'entreprise se relève d'une période de morosité. Les annonceurs, au départ déboussolés par l'arrivée des techniques multimédia, réapprennent à utiliser les techniques audiovisuelles : le secteur affiche une croissance de 20 % en 1998. *« C'est typiquement français*, affirme Gérard Denis, le PDG du groupe Denis & Co. *Dès que quelque chose de nouveau apparaît, on oublie le reste. »* Lui continue à travailler principalement dans l'audiovisuel, le multimédia ne représentant que 10 % de son chiffre d'affaires. *« Le multimédia est le plus grand marché du monde à marge zéro »*, ironise-t-il.

COMPRENDRE LE MARCHÉ

Son groupe conçoit et produit des films que ses clients utilisent dans leurs conventions internes ; il a réalisé pour les centres Leclerc des « mallettes pédagogiques » contenant trois films de huit minutes et des brochures informatives sur l'euro. Ce matériel, édité à 12 000 exemplaires – *estampillé Leclerc – est actuellement distribué aux classes* de CM1 et CM2. *« On avait, au début, pensé faire un site Internet destiné aux enfants*, raconte M. Denis. *Puis on s'est rendu compte que la meilleure façon d'être utilisé par les instituteurs, c'était de proposer du matériel vidéo : toutes les écoles ont des magnétoscopes, peu ont des lecteurs de CD-ROM et encore moins ont accès à Internet. »*

Pour autant, les nouvelles techniques de communication multimédia conservent une place prépondérante à Biarritz. La journée du 28 mai était placée, pour la première fois, sous le signe de la convergence de la communication et des nouvelles technologies. « Comtek », autrement baptisé *« séminaire du nouveau monde »*, a été conçu comme un show télévisé. Ateliers, échanges, démonstrations, débats entre ingénieurs, techniciens et directeurs informatique, d'un côté, et directeurs de la communication, d'autre part, ont tenté de faire comprendre *« ce que pouvait être la communication de demain »*.

Concrètement, les CD-ROM ont trouvé leur place dans les secteurs de la formation, de l'éducation et d'aide à la vente. Ils sont principalement utilisés pour leur puissance : les images 3D leur sont encore réservées grâce à des capacités pouvant aller maintenant jusqu'à 4 giga octets de mémoire. Les sites Internet sont, eux, utilisés dans une proportion croissante par les collectivités locales et les médias. Les entreprises – de plus en plus de PME – y consacrent un budget pouvant aller de 150 000 à 1 million de francs. Les professionnels du secteur estiment à 84 % que l'activité liée à la création et la gestion de sites Internet est en croissance, selon un sondage réalisé par l'organisation du Festival et l'hebdomadaire professionnel *Stratégies*. La conception et la réalisation technique sont généralement confiées à des agences spécialisées, les annonceurs se chargeant, eux, d'animer leurs sites.

A l'instar de Pierre Louette, le patron de Connect World (Havas Advertising) qui participe pour la première fois au Festival, la plupart des participants sont venus cette année, parfois à la demande de leurs clients, pour tenter de *« se rendre compte du marché mais certainement pas pour vendre des produits packagés en deux minutes »*.

F. A.

TROIS QUESTIONS À...
JACQUES RIGAUD

1 Vous êtes président de RTL et président de l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (Admical). Pourquoi présidez-vous les jurys du Festival de Biarritz traditionnellement confiés à des cinéastes comme Claude Lelouch ou Alexandre Arcady ?

Je suis chef d'entreprise et je navigue depuis une vingtaine d'années dans le secteur de la communication. A l'Admical, j'ai toujours encouragé les entreprises à se développer dans des formes de communication spécifiques. Je viens à Biarritz depuis quinze ans, et je m'occupe de la compétition « politique de communication » depuis dix ans. Je crois que la *communication d'entreprise* fait appel à différentes techniques et que les critères essentiellement artistiques sur lesquels jugeaient les metteurs en scène ne suffisent plus.

2 Comment évaluer des disciplines – l'audiovisuel et le multimédia – qui sont, a priori, sans rapport ?

Il est très bon que chaque discipline conserve son propre jury car chacune a ses propres critères d'évaluation. Mon rôle est d'appréhender des critères communs à ces techniques qui risquent de devenir étrangères les unes aux autres si elles s'enferment dans leur propre grammaire. Le sens, le contenu des messages véhiculés par les entreprises à leurs cibles doit être privilégié sur la technique et le style qui parfois sont trop présents, surtout dans le multimédia.

3 Le Festival accorde-t-il trop de place au multimédia au regard de sa réalité économique qui, elle, reste marginale ?

Je suis frappé à RTL par l'extraordinaire engouement que suscite le site Internet que nous avons expérimenté lors des élections et que nous allons mettre en service pour la Coupe du monde de football. Il ne représente rien en audience, ni en rentabilité, mais l'intérêt qu'il génère montre que, là, il se passe quelque chose. Chez nous comme dans d'autres entreprises, la volonté de développer le multimédia devance la réalité. C'est le propre de toute innovation. Quelque part, je trouve cela rassurant.

Propos recueillis par Florence Amalou

Le CSA donne son aval à la privatisation de RMC

PLUS RIEN désormais ne s'oppose à la cession de RMC et de Nostalgie au trio NRJ, Sud-Radio, La Dépêche du Midi, et de Montmartre-FM à LV & Co, société du producteur de télévision Gérard Louvin. En effet, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), a donné, jeudi 28 mai, son avis qui était indispensable à la réalisation de l'opération.

« Au nom du respect de l'équilibre entre les opérateurs radiophoniques », les sages du CSA ont mis plusieurs conditions à leur agrément. Outre le respect des formats, notamment généraliste pour RMC, le CSA a posé des limites à la reprise de Nostalgie par NRJ *« qui s'est engagé à les respecter »*, selon le communiqué du CSA. Le groupe de Jean-Paul Baudecroux renonce à la publicité locale pour la totalité de son réseau Rire et Chansons ; par ailleurs dans les zones de Saint-Etienne, Annecy, Chambéry, Bourg-en-Bresse, Oyonnax et Chalon-sur-Saône, il devra supprimer la publicité locale dans une des stations de ses quatre réseaux (NRJ, Chérie-FM, Rire et Chansons et désormais Nostalgie). Ces mesures aboutissent au fait que les quatre réseaux du groupe NRJ ne peuvent jamais recueillir tous ensemble de la publicité dans un même endroit.

PROFONDS DÉSACCORDS

Ces décisions, qui s'ajoutent à la promesse de céder la régie de RMC, interviennent à la suite d'une longue polémique sur les risques que le rachat de Nostalgie par NRJ ferait peser sur la viabilité économique des radios indépendantes et même des autres groupes radiophoniques. Ils s'insurgeaient notamment contre le fait que l'ajout de Nostalgie au groupe NRJ mettrait ce dernier en position dominante dans certaines zones. Le GIE des Indépendants y voyait *« la fin du pluralisme »*. Dans un communiqué, publié jeudi, les Indépendants trouvent *« les contreparties insuffisantes »* et réclament au gouvernement *« d'arrêter des dispositions complémentaires indispensables en matière de concurrence et de concentration, en particulier sur les marchés locaux »*. En réalité, ce débat cache de profonds désaccords et divergences d'appréciations sur l'évolution du marché local de la publicité. Il s'agit en effet de mesurer jusqu'où l'achat de Nostalgie par NRJ donne à ce dernier une position dominante dans certaines zones. Si certains reprochent au CSA d'avoir essentiellement fondé sa position sur les démonstrations *fournies par le* groupe de Jean-Paul Baudecroux, les nombreuses opérations de lobbying menées par le groupe Europe 1, particulièrement inquiet de l'acquisition par NRJ d'un quatrième réseau, et les calculs effectués par le Groupe des indépendants auront eu leur utilité. Au cours des deux derniers mois, les neufs conseillers du CSA ont consacré sept réunions plénières à ce sujet et le « groupe radio » s'est réuni quatorze fois. Par ailleurs, outre les candidats à la reprise des stations de RMC, le CSA a reçu les responsables des groupes concurrents et les syndicats de RMC.

Il reste maintenant à attendre que Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, fasse connaître l'avis de la direction de la concurrence qui a aussi été consultée par les pouvoirs publics. La cession devrait ensuite avoir lieu rapidement. Déjà, jeudi après-midi, dès l'avis du CSA connu, un conseil d'administration de la Sofirad, propriétaire du groupe RMC, s'est réuni pour avaliser définitivement le schéma suivant : RMC serait détenu par la principauté de Monaco (16,7 %) et Sud-Communication, réparti entre Pierre Fabre (52,9 %), La Dépêche du Midi (27,11 %), NRJ (19,99 %). Nostalgie serait détenue à 80 % par le groupe NRJ, qui reprendrait ainsi les actions du groupe Alcatel et à 20 % par RMC.

En cédant cette entreprise pour une somme relativement faible, l'Etat sort enfin d'un gouffre financier qu'il ne maîtrisait plus. Il pourra désormais assister en tant que spectateur au redressement de ces stations, dont il tentait la privatisation depuis plus de dix ans.

Françoise Chirot

Des journalistes de la télévision israélienne mis à pied pour lèse-Nétanyahou

TEL-AVIV
de notre correspondant

« Pas de problème : qu'ils fassent grève. » Le ton est donné : le directeur général de la télévision publique israélienne, Uri Porat, n'a cure des protestations des journalistes de la chaîne et entend maintenir le licenciement de Nathan Guttman et d'Elisha Spiegelman, le rédacteur en chef du journal du soir *Mabat* et son adjoint. Il les accuse d'avoir diffusé un reportage monté de manière tendancieuse, montrant le premier ministre, Benjamin Nétanyahou, tout sourires devant une foule de supporteurs de football en délire criant *« Mort aux Arabes »*.

Les journalistes de la télévision sont unanimes à soutenir leurs collègues mis à pied et sont prêts à aller jusqu'à la grève pour obtenir qu'Uri Porat revienne sur sa décision. Pour l'heure, leur comité a obtenu, jeudi 28 mai, du tribunal des prud'hommes de Jérusalem, la suspension en référé du renvoi d'Elisha Spiegelman. Le tribunal doit se réunir, lundi 1er juin, pour traiter l'affaire sur le fond et statuer, aussi, sur le sort de Nathan Guttman.

Le quotidien *Haaretz* reproche à Uri Porat de *« faire régner une ambiance d'intrigue et de peur »*. Après la victoire du Bétar de Jérusalem dans le championnat israélien de football, le 9 mai, les supporteurs du club s'étaient rassemblés place Safra, au centre-ville. Le Bétar est un club proche du Likoud : aussi était-il naturel que son président, M. Nétanyahou, vienne encourager les supporteurs. Le reportage diffusé le lendemain par la première chaîne de télévision le montre saluant la foule tandis qu'on entend distinctement les cris *« Mort aux Arabes »* lancés par des supporteurs. Le premier ministre déclare ensuite : *« Yallah Bétar ! »* (en avant, Bétar !).

Dès la diffusion, la droite crie à la manipulation, affirmant qu'il s'agit d'un montage destiné à suggérer que le premier ministre encourage les cris racistes. Uri Porat annonce alors l'ouverture d'une enquête interne. La comparaison de l'enregistrement d'origine et du reportage tel qu'il a été diffusé par *Mabat* révèle qu'au montage quarante-cinq secondes ont été coupées entre les cris racistes et la déclaration de M. Nétanyahou. Pendant ces quarante-cinq secondes, un des autres slogans qui montent de la foule est *« Har Homah, Har Homah »*, le projet controversé de colonie juive à Jérusalem-Est à l'origine du blocage du processus de paix. Dans ses conclusions, publiées mercredi 27 mai, Uri Porat met en cause le montage et reproche aux journalistes de porter atteinte à la crédibilité journalistique de la chaîne. Ces conclusions ont été accueillies avec grand plaisir dans l'entourage de M. Nétanyahou. Le président de l'Association des journalistes israéliens, Arieh Avineri, a exprimé la crainte que cette affaire lance *« une nouvelle vague de haine des médias, qui sera accompagnée de violence »*. Lorsque M. Nétanyahou avait nommé Uri Porat à la tête de l'Office public de radiotélévision en février, nombreux avaient été les journalistes qui avaient prédit une mise au pas de la télé et de la radio publiques. Lors de son passage à ce même poste, de 1984 à 1989, sous un gouvernement Likoud, le même responsable avait modifié le vocabulaire des médias officiels en interdisant notamment l'usage à l'antenne du mot « Intifada », remplacé par « troubles de l'ordre public » ou « agitations ».

Les images de M. Nétanyahou devant des manifestants déchaînés ont un arrière-goût particulier en Israël depuis qu'en 1995 il avait été filmé, place Sion à Jérusalem, devant des manifestants de droite qui arboraient des photomontages du premier ministre Itzhak Rabin en uniforme SS. Après l'assassinat d'Itzhak Rabin, le chef du Likoud avait affirmé qu'il n'avait pas vu, alors, ces pancartes. – *(Intérim.)*

La fusion Havas-Vivendi soumise au Conseil de la concurrence

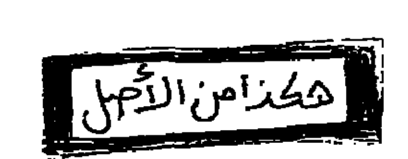
LA FUSION-ABSORPTION d'Havas par Vivendi (ex-Générale des eaux) continue à faire des vagues. Selon *Le Figaro* du vendredi 29 mai, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, a fait saisir le Conseil de la concurrence pour examiner les conséquences du rapprochement des deux groupes, notamment en matière de concentration.

Deux points pourraient attirer l'œil du Conseil de la concurrence : l'accord entre America on line (AOL), Canal Plus et Bertelsmann et le poids de la chaîne cryptée dans le cinéma français. Selon Marc-André Feffer, vice-président de Canal Plus, *« la saisine est limitée aux conséquences proches du rapprochement Havas-Vivendi. Cette fusion n'a pas changé la position concurrentielle de Canal Plus »*. Pour lui, *« il ne faudrait pas que la fusion Havas-Vivendi serve de prétexte »* à une attaque anti-Canal Plus.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le président du Syndicat des quotidiens départementaux (SQD), Alain Gascon, PDG de *L'Echo républicain*** (Chartres), a présenté sa démission, lors de l'assemblée générale du SQD qui a eu lieu du 25 au 27 mai à Bruxelles. Il a été remplacé par Alain Boulonne, directeur général de *L'Yonne républicaine* (Auxerre).

■ **Le groupe canadien Seagram, qui vient d'acquérir PolyGram, a vendu le reste de ses actions de Time Warner** à la banque d'affaires Goldman Sachs, a annoncé, mercredi 27 mai, Edgar Bronfman Jr, PDG de Seagram. Cette cession devrait rapporter 725 millions de dollars (4,3 milliards de francs). – *(AFP.)*



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **CEGELEC : le rachat du groupe d'installation électrique** par GEC-Alsthom est effectif depuis le 29 mai. Alcatel lui a cédé sa filiale pour un montant de 10,6 milliards de francs.

● **ROSNEFT : le premier ministre russe Sergueï Kirienko a limogé le 28 mai la direction du pétrolier Rosneft,** après l'échec de la privatisation de cette société faute de candidats. Ilia Lechtchiniets, un des vice-présidents de la compagnie, issu du ministère de l'énergie, a été nommé président en remplacement de Iouri Bespalov. *(Lire page 32.)*

● **FINMECCANICA : le conseil d'administration du groupe italien** a décidé, jeudi 28 mai, de céder sa participation dans Elsag Bailey Process Automation. Il a également décidé de redéfinir les termes du transfert de sa filiale Ansaldo (énergie, transports) dans une joint-venture à 50 % avec le sud-coréen Daewoo.

SERVICES

● **ALL NIPPON AIRWAYS : la deuxième compagnie aérienne japonaise.** déficitaire comme le numéro un du secteur, Japan Airlines, a décidé de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 1997-1998, et ce pour la première fois depuis trente ans.

● **CCMX : la mise en vente de la société de services informatiques** par le CDR, consortium chargé de céder les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais, va démarrer début juin.

FINANCE

● **GAN : la société GAN SA, l'Union européenne de CIC et l'UIC vont céder à DePfa Bank** Europe Plc trois prêts qu'ils avaient consentis à Bâticrédit finance et Cie dont l'encours cumulé au 31 décembre 1997 est de 10,854 milliards de francs, a annoncé le GAN jeudi 28 mai.

● **ASSURANCES : United Healthcare va devenir le premier groupe américain** d'assurance-santé en rachetant Humana pour 5,5 milliards de dollars (33 milliards de francs) en actions.

● **BANCA DI ROMA-COMIT :** Gianfranco Gutty, numéro deux de l'assureur italien Generali, a jugé qu'une fusion entre les banques Banca commerciale italiana (Comit), dont Generali est le premier actionnaire, et Banca di Roma, serait *« une opération d'une importance stratégique »*.

● **KBC-RABOBANK :** le groupe financier belge KBC et la banque néerlandaise Rabobank confirment qu'ils examinent toujours une *« éventuelle collaboration »*, a indiqué jeudi la Kredietbank, principale banque du groupe KBC.

RÉSULTATS

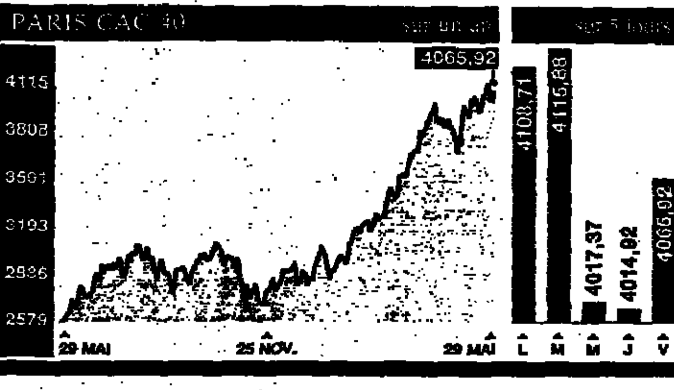
■ **MITSUBISHI ELECTRIC : le groupe japonais d'électronique** a annoncé, jeudi, la première perte de son histoire. Son déficit s'élève à 105,92 milliards de yens (4,9 milliards de francs).

■ **NESTLÉ : le groupe agroalimentaire suisse** a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 70 milliards de francs suisses (280 milliards de francs français) et un bénéfice net de de 4 milliards de francs suisses.

■ **EMIN-LEYDIER : le groupe** papetier a affiché pour l'exercice 1997 une perte de 17,3 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 352 millions. Le groupe, qui a lourdement investi l'an dernier, prévoit de redevenir bénéficiaire cette année.

■ **GROUPAMA : la première mutuelle d'assurances française, candidate au rachat du GAN** *(lire page 19)* a enregistré un résultat net consolidé part du groupe en hausse de 6,8 % en 1997 à 1,515 milliard de francs contre 1,418 milliard en 1996. Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 2,9 %, à 36,6 milliards.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

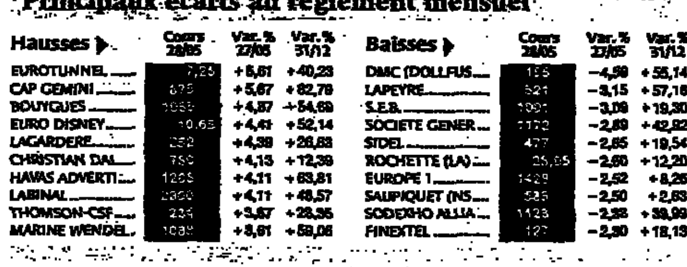


Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 29/05	Var. % 28/05	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4065,92	1,27	35,58
- SBF 120	2775,27	1,14	35,29
- SBF 250	2623,50	0,83	34,89
- SECOND MAR.	2433,22	0,23	34,42
- MIDCAC	2375,91	0,47	37,05
LONDRES FT100	5880,20	0,31	14,50
AMSTERDAM AEX	1195,24	0,55	30,83
BRUXELLES BEL	3236,22	0,15	33,82
FRANCFORT D30	5562,10	1,47	30,88
MADRID IBEX35	10692,60	0,39	39,19
MILAN MIB30	35237	0,70	41,28
SUISSE SMI	7570	0,85	22,42
STOXX 666	294,72	0,65	—
EURO STOXX 326	305,33	0,75	—
STOXX 50	3035,75	0,64	—
EURO STOXX 50	3397,03	0,85	—

Monde ▶	Cours 28/05	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8970,20	0,38	13,43
- SP 500	1097,09	0,49	13,10
- NASDAQ	1794,52	0,79	14,28
BUENOS-AIRES M.	609,50	1,07	−11,34
JOHANNESBURG	9174,20	0,61	23,55
MEXICO BOLSA	281,00	−0,57	−15,99
SANTIAGO IPSA	89,40	−0,58	−20,88
SAO PAULO BOU.	10152	4,15	−0,44
TORONTO FSE I.	7575,52	0,48	13,14
ASIE 10h15	29/05	28/05	31/12
BANGKOK SET	22,51	−3,02	−13,96
HONGKONG H.	8034,56	0,64	−16,68
SÉOUL	39,26	4,41	−7,23
SINGAPOUR ST.	1260,13	−0,12	−17,63
SYDNEY ALL O.	2715,70	0,04	3,79
TOKYO NIKKEI	15670,78	−0,80	2,70

Principaux écarts au règlement mensuel



Hausses ▶	Cours 28/05	Var. % 27/05	Var. % 31/12
EUROTUNNEL	7,25	+5,61	+40,23
CAP GEMINI	875	+5,67	+82,78
BOUYGUES	1052	+4,87	+54,69
EURO DISNEY	10,65	+4,41	+52,14
LAGARDERE	252	+4,39	+26,88
CHRISTIAN DAL	750	+4,13	+12,39
HAVAS ADVERTI	1268	+4,11	+63,81
LABINAL	2330	+4,11	+48,57
THOMSON-CSF	234	+3,87	+28,35
MARINE WENDEL	1085	+3,61	+59,06

Baisses ▶	Cours 28/05	Var. % 27/05	Var. % 31/12
DMC (DOLLFUS	155	−4,59	+55,14
LAPEYRE	521	−3,15	+57,16
S.E.B.	1091	−3,09	+19,30
SOCIETE GENER	1172	−2,89	+42,82
SIDEL	477	−2,65	+19,54
ROCHETTE (LA)	26,05	−2,60	+12,20
EUROPE 1	1429	−2,52	+8,25
SAUPIQUET (NS	535	−2,50	+2,63
SODEXHO ALLIA	1123	−2,38	+39,99
FINEXTEL	127	−2,30	+18,13

PARIS SBF 250 — 3 mois: 2623,50 (2656, 2564, 2472, 2380, 2288, 2196; 2 MARS, 14 AVRIL, 29 MAI)

NEW YORK Dow Jones 3 mois: 8970,20 (9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145; 2 MARS, 14 AVRIL, 29 MAI)

LONDRES FT100 3 mois: 5880,20 (6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115; 2 MARS, 14 AVRIL, 29 MAI)

FRANCFORT DAX 3 mois: 5562,10 (5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115; 2 MARS, 14 AVRIL, 29 MAI)

TOKYO Nikkei 3 mois: 15670,78 (18468, 16949, 15425, 13142, 11620; 2 MARS, 14 AVRIL, 29 MAI)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS progressait nettement, vendredi 29 mai, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait 1,30 %, à 4 067,01 points. Il avait ouvert en hausse de 0,71 %.
Les actions françaises profitaient du rebond du dollar, remonté à 5,98 francs, et de l'annonce d'une baisse de 0,4 % du taux de chômage en avril, revenu à 11,9 % de la population active.
Quelques titres se distinguaient, comme Gascogne, en hausse de plus de 3 % avec des échanges portant sur 1,2 % du capital du groupe. Le titre, à 611 francs, affiche un cours record.
Eurotunnel, qui a gagné plus de 30 % en quelques jours, continue sa progression avec une hausse de 7,75 %.
A la suite de rumeurs non confirmées d'une participation de plus de 10 % du fonds de pension américain Capital Research, Bouygues gagne près de 5 % à 1 107 francs.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en hausse, vendredi 29 mai. Après quelques minutes de transactions sur le système de cotations électroniques, l'indice DAX gagnait 0,92 % à 5 558,12 points, les opérateurs semblant moins inquiets à propos de la situation en Russie.

LONDRES

LA BOURSE de Londres avait terminé la séance du jeudi 28 mai en légère baisse, affectée par les risques de dégradation de la situation économique dans les pays émergents et l'annonce d'un tassement des carnets de commandes au Royaume-Uni.
L'indice Footsie des cent principales valeurs avait perdu 7,9 points, soit 0,13 %, à 5 862,3 points.
Les établissements financiers avaient été les plus touchés en raison de leur exposition en Asie.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du vendredi 29 mai en baisse, déprimée par l'annonce d'un chômage record au Japon en avril et par un nouveau décrochage du yen. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a perdu 125,77 points (0,80 %), à 15 670,78 points, après un creux de 15 604,70 points atteint dans la matinée.

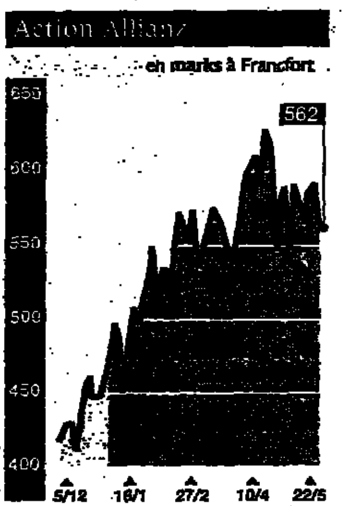
NEW YORK

WALL STREET avait légèrement monté, jeudi 28 mai, les opérateurs ayant peu réagi à la révision à la hausse de la croissance au premier trimestre et restant très nerveux face à la crise asiatique et aux remous sur les marchés financiers russes.
L'indice Dow Jones avait gagné 33,63 points (0,38 %) à 8 970,20 points, grâce à une chasse aux bonnes affaires et à la bonne tenue du marché obligataire.

Valeur du jour : Allianz va être coté à Paris

C'EST avec la satisfaction d'avoir retrouvé sa place de leader européen de l'assurance (devant AXA) que le groupe allemand Allianz a tenu sa conférence de presse annuelle à Munich. Une occasion pour détailler les résultats de l'exercice 1997 (un chiffre d'affaires en progression de 14,7 %, à 85,6 milliards de deutschemarks et un résultat courant en hausse de 20,4 %, à 5 milliards de deutschemarks) et révéler, pour la première fois, que ses réserves cachées s'élèvent à 87,7 milliards de deutschemarks (294 milliards de francs).

Henning Schulte-Noelle, le président du directoire, en a profité pour donner une idée de la puissance du groupe après l'intégration de l'assureur français AGF. Ce dernier, contrôlé à hauteur de 51 % depuis le début du mois d'avril, devrait contribuer à porter le chiffre d'affaires de l'ensemble à 107 milliards de deutschemarks (près de 360 milliards de francs) et le résultat net, à près de 3 milliards de marks. Ces estimations sont fondées sur la structure actuelle avant d'éventuelles rectifications de périmètres. Le nouveau groupe ambitionne *« de compter parmi les cinq premiers dans chacun des marchés clés d'Europe. Nous l'étions déjà en Allemagne, Italie, Suisse et Autriche et grâce aux AGF, nous le devenons en France, Espagne, Grèce, Belgique, Pays-Bas et Royaume-Uni »*. Par métiers, Allianz a renforcé sa position dans l'assurance de risques industriels, dans la gestion d'actifs (plus de 2 000 milliards de francs de fonds gérés) et dans l'assurance-crédit. Toutefois, ce dernier secteur pose problème. La Commission européenne s'est penchée sur l'adjonction des forces des AGF (Euler et Coface) et d'Allianz (Hermes). Et elle a réclamé la cession de la participation de 25 % dans la Coface. Allianz a précisé qu'aucune discussion n'est encore engagée. Car le groupe allemand entend conserver une grande liberté de manœuvre dans sa nouvelle filiale. *« Les AGF doivent rester les AGF »*, elles conserveront donc les marques et les responsabilités opérationnelles. Mais également leur place à la Bourse de Paris.



Mieux, le groupe allemand prévoit de s'introduire, le 12 juin 1998, sur le marché français, avant d'accéder à Wall Street dans un an ou deux. Allianz semble ne pas tenir rigueur à la place parisienne des conditions douteuses de son OPA sur les AGF. La Commission des opérations de bourse (COB) a enquêté sur les pratiques de banques qui ont apporté leurs titres à l'OPA d'Allianz avant de les reprendre pour profiter de la hausse de l'action AGF. Les résultats de cette enquête ont été transmis au Conseil des marchés financiers (CMF) qui devra décider d'éventuelles sanctions.

Enguérand Renault

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert était stable, vendredi matin 29 mai, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,78 deutschemark et 5,9675 francs.
● **Yen :** la monnaie japonaise s'inscrivait en forte baisse, vendredi matin, affectée par la publication de statistiques confirmant la dégradation de la situation économique dans l'archipel. Elle s'échangeait à 138,90 yens pour un dollar, son cours le plus faible depuis le mois de juillet 1991.
L'annonce d'une brusque poussée du chômage, d'une chute des mises en chantier de logements et d'un recul de la production industrielle a relancé les perspectives d'une réduction du taux d'escompte de la Banque du Japon, fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995. Un tel assouplissement monétaire aurait pour conséquence de diminuer la rémunération du yen et inciterait les investisseurs nippons à placer leurs capitaux en dehors de l'archipel.

Cours de change

29/05 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,99	6,61	9,73	4,06	2,98	4,32	0,34	3,35	—
DM	1,78	1,97	2,91	1,20	0,88	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1758,56	1942,32	2885,21	1185,53	874,61	1264,78	—	985,80	293,93
YEN (100)	139,06	153,59	228,58	93,73	69,14	—	7,91	77,94	23,25
FLORIN	2,01	2,22	3,28	1,36	—	1,45	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,48	1,64	2,42	—	0,74	1,07	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,68	—	0,41	0,31	0,44	0,03	0,34	0,10
ECU	0,91	—	1,48	0,61	0,45	0,65	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,10	1,63	0,67	0,50	0,72	0,06	0,56	0,17

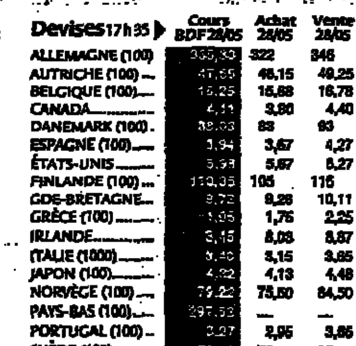
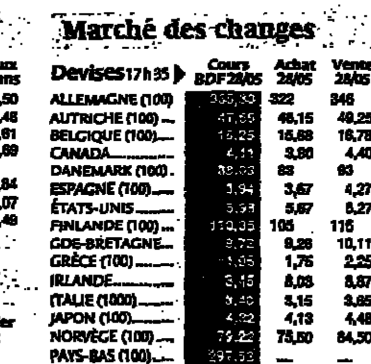
Taux d'intérêt (%)

Taux 28/05 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,38	3,40	4,96	5,50
ALLEMAGNE	3,34	3,60	4,90	5,48
GDE-BRETAG.	7,30	7,38	5,78	5,61
ITALIE	5,50	6,10	5,17	5,69
JAPON	0,45	0,39	1,50	—
ÉTATS-UNIS	5,59	5,07	5,56	5,84
SUISSE	1,12	1,58	3,04	4,07
PAYS-BAS	3,31	3,50	4,95	5,49

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 29/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	41703	104,12	104,03
Pibor 3 mois JUIN 98	6340	96,41	96,40

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 28/05	Achat 28/05	Vente 28/05
ALLEMAGNE (100)	335,39	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	4,11	3,80	4,40
DANEMARK (100)	88,03	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,93	5,67	6,27
FINLANDE (100)	110,35	105	116
GDE-BRETAGNE	9,72	9,28	10,11
GRÈCE (100)	1,95	1,76	2,25
IRLANDE	8,45	8,03	8,87
ITALIE (1000)	3,40	3,15	3,65
JAPON (100)	4,32	4,13	4,48
NORVÈGE (100)	79,22	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,58	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	75,45	72	82
SUISSE (100)	405,63	389	413

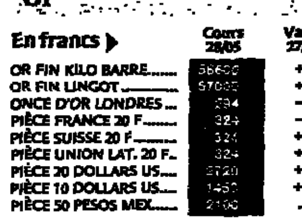
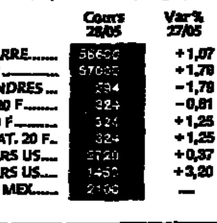
Matières premières

En dollars ▶	Cours 28/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,09
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,54
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,44
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	0,09
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,46
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,76
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	1,07
PLATINE A TERME	[illegible]	—
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	—
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	−0,52
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	−0,08
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−2
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	−0,08
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 28/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	−0,34
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−0,37

Or

En francs ▶	Cours 28/05	Var % 27/05
OR FIN KILO BARRE	56600	+1,07
OR FIN LINGOT	57000	+1,78
ONCE D'OR LONDRES	294	−1,78
PIÈCE FRANCE 20 F	324	−0,81
PIÈCE SUISSE 20 F	324	+1,25
PIÈCE UNION LAT. 20 F	324	+1,25
PIÈCE 20 DOLLARS US	2720	+0,37
PIÈCE 10 DOLLARS US	1450	+3,20
PIÈCE 50 PESOS MEX	2100	—

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en légère hausse, vendredi 29 mai. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 3 centièmes, pour s'inscrire à 104,07 points.
Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,93 %, soit 0,05 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.
La veille, la Bundesbank avait, sans surprise, décidé de laisser inchangés ses taux directeurs.
● **Etats-Unis :** les obligations américaines avaient terminé la séance du jeudi 28 mai en légère hausse, en dépit de l'annonce d'une forte révision à la hausse du produit intérieur brut au premier trimestre et d'une progression soutenue des commandes de biens durables en avril.
Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était inscrit à 5,84 % en clôture.

ÉCONOMIE

Chômage record au Japon

LE CHÔMAGE a continué à progresser à vive allure au Japon en avril, les sans-emploi représentant désormais 4,1 % de la population active, selon les données publiées vendredi 29 mai par l'agence gouvernementale de gestion et de coordination.
Le chômage n'avait jamais atteint un tel niveau depuis que le gouvernement nippon a commencé à compiler des statistiques dans ce domaine, en 1953. En avril, l'archipel comptait 2,90 millions de chômeurs, ce qui correspond à une hausse de 590 000 personnes (+25,5 %) sur un an.
« Le Japon doit faire face à une situation très difficile en matière de chômage », a reconnu la vice-ministre du travail Nobuko Matsubara. *« Il ne nous est pas possible d'être optimiste sur l'évolution à venir »*, a-t-elle admis.
■ **Les mises en chantier de logements** au Japon ont reculé de 16,1 % en avril par rapport à leur niveau d'il y a un an, a annoncé vendredi 29 mai le ministère japonais de la construction.
■ **Les prix à la consommation** au Japon ont fortement décéléré en avril, avec une hausse ne dépassant pas 0,2 % sur mars, qui ramène leur croissance en glissement annuel à 0,4 %.

■ **INDONÉSIE : une partie du plan de sauvetage international** à l'Indonésie nécessite des ajustements en raison de la détérioration de la situation économique, a indiqué, jeudi 28 mai, le responsable Asie-Pacifique du Fonds monétaire international (FMI), Hubert Neiss.

■ **PAKISTAN : la firme de notation financière Moody's** a annoncé jeudi 28 mai qu'elle abaissait la note des obligations et avoirs en devises du Pakistan de B2 à B3 à la suite des essais nucléaires effectués par ce pays. *(Lire pages 2 et 3.)*

■ **RUSSIE : l'agence de notation** financière Standard and Poor's a placé jeudi 28 mai sept banques russes sous surveillance avec implications négatives.
■ **Le Fonds monétaire international (FMI)** a démenti jeudi 28 mai l'information selon laquelle il allait mettre en place un *« fonds de stabilisation »* pour aider le gouvernement russe à défendre le rouble.

■ **ÉTATS-UNIS : les commandes de biens durables** ont progressé de 2,6 % en avril contre une hausse de 0,2 % en mars, a indiqué jeudi 28 mai le département du commerce.
■ **Le produit intérieur brut** (PIB) aux Etats-Unis a progressé de 4,8 % en rythme annuel au 1er trimestre, selon le département du commerce qui avait initialement fait part d'une progression de 4,2 %.

■ **FRANCE : le nombre de demandeurs d'emploi** a diminué de 0,4 % en avril, soit une baisse de 13 100 par rapport à mars, ce qui porte leur nombre total à 2 976 700, selon les statistiques publiées vendredi 29 mai par le ministère de l'emploi. *(Lire page 32.)*

■ **ROYAUME-UNI : le gouvernement de Tony Blair** s'oriente vers l'introduction d'un salaire horaire minimum de 3,60 livres (35 francs).
■ **La force de la livre** pèse toujours *« durement »* sur les industriels britanniques qui ont vu leurs commandes à l'exportation chuter en mai au plus bas depuis le mois de janvier 1983.

■ **UNION EUROPÉENNE : le produit intérieur brut (PIB)** moyen des quinze pays de l'Union européenne (UE) a augmenté de 2,6 % en 1997, selon les estimations révisées publiées jeudi 28 mai par Eurostat.

NOMINATIONS

■ **FICIME : Pierre Leboucher** a été élu à la présidence de la Fédération des entreprises industrielles et commerciales internationales de la mécanique et de l'électronique.
■ **CDC INNOVATION : Albert Ollivier** a été nommé président du conseil d'administration de la société de capital-risque.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 29 MAI

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,37 %
CAC 40 : 4069,96

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1053	1054	+ 0,09	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	965	941	– 2,48	1000
Renault (T.P.)	2833	2847	+ 0,49	1000
Rhone Poulenc(T.P)	3024	3100	+ 2,51	1000
Saint Gobain(T.P.)	1351	1351	—	1000
Thomson S.A (T.P)	1010	1013	+ 0,29	1000
Accor	1608	1644	+ 2,23	100
AGF	366,80	370	+ 0,87	35
Air Liquide	1185	1188	+ 0,25	70
Alcatel Alsthom	1279	1270	– 0,70	40
Altran Techno. #	1195	1213	+ 1,50	10
Atos CA	1060	1090	+ 2,83	10
Axa	684	688	+ 0,58	60
Bail Investis	970	980	+ 1,03	100
Bazar Hot. Ville	735	750	+ 2,04	50
Bertrand Faure	550	550	—	5
BIC	454,10	464	+ 2,18	25
BIS	690	674	– 2,31	20
B.N.P.	499	506	+ 1,40	25
Bollore Techno.	1244	1249	+ 0,40	50
Bongrain	3050	3025	– 0,81	50
Bouygues	1055	1097	+ 3,98	50
Bouygues Offs.	287	302,10	+ 5,26	10
Bull#	97,10	100,90	+ 3,91	10
Canal +	1086	1106	+ 1,84	20
Cap Gemini	875	910	+ 4	40
Carbone Lorraine	2652	2730	+ 2,94	50
Carrefour	3566	3690	+ 3,47	100
Casino Guichard	414,90	418,20	+ 0,79	10
Casino Guich.ADP	300	302	+ 0,66	10
Castorama Dub.(Li)	1028	1025	– 0,29	25
C.C.F.	457	457,70	+ 0,15	25
Cegid (Ly)	1307	1316	+ 0,68	25
Cerus Europ.Reun	41,95	42	+ 0,11	40
CGIP	3049	3120	+ 2,32	100
Chargeurs	513	495	– 3,50	100
Christian Dalloz	780	785	+ 0,64	10
Christian Dior	826	827	+ 0,12	52
Ciments Francais	364	363,60	– 0,10	25
Cipe France (Ly) #	229	[illegible]	—	10
Clarins	570	565	– 0,87	50
Club Mediterranee	602	606	+ 0,66	25
Coflexip	875	878	+ 0,34	10
Colas	1170	1170	—	40
Comptoir Entrep.	16,70	16,60	– 0,59	10
Comptoirs Mod.	3229	3270	+ 1,26	[illegible]
CPR	500	500	—	[illegible]
Cred.Fon.France	115	117,80	+ 2,43	100
Credit Lyonnais CI	597	593	– 0,67	100
CS Signaux(CSEE)	465	465	—	100
Damart	4602	4626	+ 0,52	50
Danone	1563	1615	+ 3,32	10
Dassault-Aviation	1960	1995	+ 1,78	50
Dassault Electro	713	740	+ 3,92	100
Dassault Systemes	279,50	286,70	+ 2,57	[illegible]
De Dietrich	435	435	—	25
Deveaux(Ly)#	892	919	+ 3,02	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	72,50	72	– 0,68	100
Dexia France	811	815	+ 0,49	100
DMC (Dollfus Mi)	166	165,20	– 0,48	25
Dynaction	205	202,50	– 1,21	35
Ecia	1918	1910	– 0,41	25
Eiffage	516	522	+ 1,16	50
Elf Aquitaine	846	846	—	50
Eramet	285	284,40	– 0,21	20
Eridania Beghin	1298	1320	+ 1,69	[illegible]
Essilor Intl	2468	2465	– 0,12	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2200	2210	+ 0,45	[illegible]
Esso	578	590	+ 2,07	[illegible]
Eurafrance	3405	3400	– 0,14	200
Euro Disney	10,65	10,70	+ 0,46	5
Europe 1	1428	1430	+ 0,14	[illegible]
Eurotunnel	7,25	7,55	+ 4,13	[illegible]
Fimalac SA	753	752	– 0,13	[illegible]
Finextel	127	126	– 0,78	[illegible]
Fives-Lille	487	490	+ 0,61	[illegible]
France Telecom	332,50	340,80	+ 2,49	25
Fromageries Bel	5100	5170	+ 1,37	50
Galeries Lafayette	5600	5690	+ 1,60	100
CAN	175,10	175,90	+ 0,45	10
Gascogne	593	610	+ 2,86	[illegible]
Gaumont #	491,90	495	+ 0,63	[illegible]
Gaz et Eaux	3540	3500	– 1,12	[illegible]
Geophysique	997	1001	+ 0,40	[illegible]
G.F.C.	693	690	– 0,43	[illegible]
GrandVision	243	245,50	+ 1,02	10
Groupe Andre S.A.	716	710	– 0,83	50
Groupe GTM	554	564	+ 1,80	50
Gr.Zannier (Ly) #	173	172,10	– 0,52	10
Guilbert	1097	1098	+ 0,09	10
Guyenne Gascogne	2190	2200	+ 0,45	100
Hachette Fil.Med.	1579	1640	+ 3,86	20
Havas ●	474	473	– 0,21	15
Havas Advertising	1265	1269	+ 0,31	50
Imetal	844	850	+ 0,71	50
Immeubl.France	492	496	+ 0,81	50
Infogrames Enter.	375,50	376,10	+ 0,15	20
Ingenico	181	180,10	– 0,49	10
Interbail	145,80	146	+ 0,13	100
Intertechnique	1650	1680	+ 1,81	100
ISIS	840	841	+ 0,11	50
Jean Lefebvre	494,90	495	+ 0,02	50
Klepierre	1145	1159	+ 1,22	100
Labinal	2300	2313	+ 0,56	100
Lafarge	600	600	—	25
Lagardere	252	265	+ 5,15	40
Lapeyre	521	520	– 0,19	[illegible]
Lebon (Cie)	287	289	+ 0,69	[illegible]
Legrand	1689	1683	– 0,35	[illegible]
Legrand ADP	1042	1067	+ 2,39	[illegible]
Legris indust.	330	335	+ 1,51	[illegible]
Locindus	860	860	—	[illegible]
L'Oreal	2926	2995	+ 2,35	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1249	1255	+ 0,48	[illegible]
Marine Wendel	1088	1088	—	[illegible]
Metaleurop	63	63,90	+ 1,42	[illegible]
Metrologie Inter.	19,60	19,60	—	[illegible]
Michelin	374,60	373,50	– 0,29	[illegible]
Montupet SA	2250	2236	– 0,62	[illegible]
Moulinex	170,80	165	– 3,39	[illegible]
Natexis	439,90	434,10	– 1,31	[illegible]
Nord-Est	136	136,50	+ 0,36	[illegible]
Nordon (Ny)	499	490	– 1,80	[illegible]
NRJ #	1000	995	– 0,50	[illegible]
Olipar	62,65	63,65	+ 1,59	60
Paribas	608	614	+ 0,98	[illegible]
Pathe ■	1148	1158	+ 0,87	[illegible]
Pechiney Act Ord A	299	302	+ 1	[illegible]
Pernod-Ricard	433,50	443	+ 2,19	[illegible]
Peugeot	1153	1169	+ 1,38	[illegible]
Pinault-Print.Red	4799	4883	+ 1,75	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	868	913	+ 5,18	[illegible]
Primagaz	518	514	– 0,77	[illegible]
Promodes	2970	2987	+ 0,57	[illegible]
Publicis #	884	888	+ 0,45	[illegible]
Remy Cointreau	132,80	133,60	+ 0,60	[illegible]
Renault	306,70	310,50	+ 1,23	[illegible]
Rexel	2498	2450	– 1,92	[illegible]
Rhone Poulenc A	323,10	333,80	+ 3,31	[illegible]
Rochette (La)	28,05	28,40	+ 1,24	[illegible]
Royal Canin	375,10	373,50	– 0,42	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	7400	7400	—	[illegible]
Sade (Ny)	254	258	+ 1,57	[illegible]
Sagem SA	4575	4545	– 0,65	50
Saint-Gobain	1159	1186	+ 2,32	100
Salvepar (Ny)	551	550	– 0,18	50
Sanofi	700	708	+ 1,14	25
Sat	2597	2590	– 0,26	[illegible]
Saupiquet (Ns)	585	607	+ 3,76	[illegible]
Schneider SA	492	501	+ 1,82	[illegible]
SCOR	378	381,40	+ 0,89	[illegible]
S.E.B.	1001	997	– 0,39	[illegible]
Sefimeg CA	494,70	489	– 1,15	[illegible]
SEITA	263,50	263,50	—	[illegible]
Selectibanque	78,95	78,20	– 0,94	[illegible]
SFIM	1030	1037	+ 0,67	[illegible]
SGE	275	284,50	+ 3,45	[illegible]
Sidel	477	488	+ 2,30	[illegible]
Silic CA	1065	1073	+ 0,75	[illegible]
Simco	521	520	– 0,19	[illegible]
S.I.T.A	1380	1382	+ 0,14	[illegible]
Skis Rossignol	122,80	120,90	– 1,54	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnai.#	968	969	+ 0,10	50
Societe Generale	1172	1195	+ 1,96	[illegible]
Sodexho Alliance	1128	1127	– 0,08	[illegible]
Sogeparc (Fin)	446,10	445	– 0,26	[illegible]
Sommer-Allibert	328	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Sophia	278	[illegible]	– 0,71	25
Spir Communic. # ■	495	[illegible]	+ 5,65	[illegible]
Strafor Facom	627	[illegible]	+ 0,15	25
Suez Lyon.des Eaux	1028	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Synthelabo	988	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Technip ■	861	[illegible]	– 0,34	[illegible]
Thomson-CSF	234	[illegible]	+ 3,71	20
Total	750	[illegible]	+ 0,53	50
UIF ■	494	[illegible]	+ 2,22	100
UIS	223,70	[illegible]	—	25
Unibail	839	[illegible]	– 1,07	100
Union Assur.Fdal	877	[illegible]	– 0,79	10
Usinor	102,40	[illegible]	+ 1,75	20
Valeo	562	[illegible]	+ 0,88	20
Vallourec	514	[illegible]	– 1,36	100
Via Banque	201,50	[illegible]	– 0,39	100
Vivendi (ex CGE)	1195	[illegible]	+ 0,33	100
Worms (ex.Someal)	114,80	[illegible]	—	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1747	[illegible]	– 0,34	[illegible]
Elf Gabon	1055	[illegible]	+ 3,31	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	145,50	[illegible]	– 0,13	[illegible]
Adecco S.A.	2590	[illegible]	– 1,93	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	1066	[illegible]	– 0,46	[illegible]
American Express	604	[illegible]	+ 2,81	[illegible]
Anglo American #	276	[illegible]	+ 2,53	[illegible]
Anglogold Ltd #	295	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Amgold #	280	[illegible]	– 0,35	[illegible]
Arjo Wiggins App.	24	[illegible]	—	[illegible]
A.T.T. #	361	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Banco Santander #	303,90	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Barrick Gold #	117	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
B.A.S.F. #	268,40	[illegible]	+ 2,42	[illegible]
Bayer #	274,70	[illegible]	+ 3,02	[illegible]
Crown Cork ord.#	301,20	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	272,50	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Daimler Benz #	654	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
De Beers #	124,20	[illegible]	– 0,96	[illegible]
Deutsche Bank #	518	[illegible]	—	[illegible]
Diageo PLC reg.#	71	[illegible]	– 0,42	[illegible]
Dresdner Bank	331,60	[illegible]	+ 2,53	[illegible]
Driefontein #	38	[illegible]	– 0,78	[illegible]
Du Pont Nemours #	482	[illegible]	– 0,41	[illegible]
Eastman Kodak #	417	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
East Rand #	1,47	[illegible]	– 4,08	[illegible]
Echo Bay Mines #	16,55	[illegible]	– 0,30	[illegible]
Electrolux #	600	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Ericsson #	330,50	[illegible]	+ 2,87	[illegible]
Ford Motor #	309	[illegible]	+ 2,16	[illegible]
Freegold #	33,50	[illegible]	– 1,19	[illegible]
Gencor act.regr.	11,65	[illegible]	—	[illegible]
General Elect. #	497	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
General Motors #	441	[illegible]	—	[illegible]
Gle Belgique #	1078	[illegible]	– 0,74	[illegible]
Harmony Gold #	26	[illegible]	– 2,69	[illegible]
Hitachi #	40,50	39,30	– 2,96	50
Hoechst #	280,70	294,60	+ 4,95	5
I.B.M #	715	722	+ 0,97	—
I.C.I #	119,50	119	– 0,41	1
Ito Yokado #	300	295	– 1,66	50
Kingfisher plc #	106	108,90	+ 2,73	—
Matsushita #	92,95	93,15	+ 0,21	50
Mc Donald's #	390	398	+ 2,05	—
Merck and Co #	708	712	+ 0,56	—
Mitsubishi Corp.#	37,30	36,60	– 1,87	50
Mobil Corporat.#	467,20	468	+ 0,17	1
Morgan J.P. #	759	759	—	2
Nestle SA Nom. #	12620	12780	+ 1,26	10
Nipp. MeatPacker #	81	79	– 2,46	50
Nokia A	395,90	397,70	+ 0,45	2
Norsk Hydro #	268	269	+ 0,37	20
Petrofina #	2403	2411	+ 0,33	—
Philip Morris #	221,90	224,50	+ 1,17	—
Philips N.V #	573	571	– 0,34	10
Placer Dome Inc #	74,95	76,90	+ 2,60	—
Procter Gamble	496	506	+ 2,01	—
Quilvest	345	340	– 1,44	—
Randfontein #	15,10	14,85	– 1,65	—
Rio Tinto PLC #	73	74	+ 1,36	—
Royal Dutch #	333,30	340,80	+ 2,25	1
Sega Enterprises	113	113	—	50
Schlumberger #	452	467,90	+ 3,51	—
SGS Thomson Micro.	485,50	499,30	+ 2,84	13
Shell Transport #	43,05	43,25	+ 0,46	—
Siemens #	387	393,50	+ 1,67	5
Sony Corp. #	504	505	+ 0,19	50
Sumitomo Bank #	54,70	—	—	50
T.D.K #	459,10	465	+ 1,28	50
Telefonica #	271,30	273	+ 0,62	500
Toshiba #	25,30	25	– 1,18	50
Unilever #	462,20	472	+ 2,12	1
United Technol. #	554	559	+ 0,90	5
Volkswagen A.G #	4900	4878	– 0,44	50
Western Deep #	152,30	154,10	+ 1,18	2
Yamanouchi #	137	134,40	– 1,89	50
Zambia Copper	12,80	12,75	– 0,39	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 29 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	5,922
CEPME 9% 89-99 CA#	105,67	7,726
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,532 d
CFD 9,7% 90-03 CB	121,20	3,162 d
CFD 8,6% 92-05 CB	121,45	2,606
CFF 10% 88-98 CA#	102,23	6,164
CFF 10,25%90-01CB#	113,75	2,285
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,32	0,171
CNA 9% 4/92-07	—	0,264
CRH 8,6% 92/94-03	116,81	8,021
CRH 8,5% 10/87-88#	103,18	2,389
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,85	2,568
EDF 8,6% 92-04 #	—	1,519
Finansder 9%91-06#	127	4,685
Finansd.8,6%92-02#	—	3,066
Floral9,75% 90-99#	—	2,474
OAT 9/85-98 TRA	100	3,732
OAT 9,50%88-98 CA#	100,38	0,852
OAT TMB 87/99 CA#	99,98	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,97	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,64	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	100,60	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	111,05	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,20	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,24	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,20	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,05	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1050	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	60	60
Baccarat (Ny) ◆	830	[illegible]
Bains C.Monaco	818	[illegible]
Bque Transatlantl.	272	[illegible]
B.N.P.Intercont. ●	1420	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy	579	[illegible]
Champex (Ny) ◆	18,30	18,30
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3250	3250
Generali Fce Assur	1700	1700
Continental Ass.Ly	621	622
Darblay ◆	500	[illegible]
Didot Bottin	890	890
Eaux Bassin Vichy ◆	2810	2800
Ent.Mag. Paris ◆	2011	2011
Fichet Bauche ◆	46	46
Fidei	62	61
Finalens	300	[illegible]
F.I.P.P.	233,90	[illegible]
Fonciere (Cie)	878	[illegible]
Foncina #	611	[illegible]
Francarep ◆	332,50	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	1051	[illegible]
Gevelot	1232	[illegible]
G.T.I (Transport)	450	[illegible]
Immobail	222,50	[illegible]
Immobanque	712	[illegible]
Lucia ◆	74,80	[illegible]
Monoprix ◆	450	450
Metal Deploye ◆	404	404
Mors	9,35	[illegible]
Navigation (Nle)	135	[illegible]
Optorg	518	[illegible]
Paluel-Marmont ech ◆	476,70	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1010	[illegible]
Parfinance	439	[illegible]
Paris Orleans	325	[illegible]
Promodes (CI)	2000	[illegible]
PSB Industries Ly	644	[illegible]
Rougier #	428	[illegible]
Saga	180	[illegible]
S.I.P.H. ◆	262	[illegible]
Sofragi ◆	5260	[illegible]
Taittinger	4848	[illegible]
Tour Eiffel ◆	545	[illegible]
Vicat	638	[illegible]
Caves Roquefort ◆	1996	[illegible]
Elyo ◆	340,50	[illegible]
Finaxa	530	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1601	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	210	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	[illegible]
Hotel Lutetia	516	[illegible]
Hotels Deauville	944	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	375	[illegible]
Lloyd Continental ◆	10760	[illegible]
Matussiere Forest	77,50	[illegible]
Moncey Financiere ◆	2901	[illegible]
M.R.M. (Ly)	513	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	125	[illegible]
Poliet ■	525	[illegible]
Sabeton (Ly)	828	[illegible]
Sanse (Ly)	1399	[illegible]
Sechilienne (Ly)	1409	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3111	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	270	[illegible]
Teleflex L.Dupont#	117	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	321	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	494,90	494,90
Fiat Ord.	26,50	26,50
Gold Fields South	105	105
Kubota Corp.	15,50	15,50
Montedison act.ep.	9,60	9,68
Olympus Optical	55	55
Robeco	647	639
Rodamco N.V.	163,10	162,90
Rolinco	586	587
Sema Group Plc #	249	250
Solvay SA	435	438

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 29 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	56,60	59
AFE #	938	929
Algle #	515	520
Albert S.A (Ns) ◆	230	230
Arkopharma #	506	495
Assystem #	283	289
Bque Picardie (Li)	951	950
Bque Tarneaud(B)#	390	385
Bque Vernes	157	156
Beneteau CB#	714	714
B I M P ◆	110	110
Boiron (Ly)#	436,10	441
Boisset (Ly) #	715	710
But S.A.	341	372
C.E.E # ◆	230	230
Change Bourse (M)	245	245
CNIM CA#	265	[illegible]
Codetour	400	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	347	[illegible]
Confiandey #	345	[illegible]
C.A. Hte Normandie	341	[illegible]
C.A. Paris IDF	874	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	310	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	300	[illegible]
C.A.Pas de Calais	592	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	499	[illegible]
C.A. Oise CCI	352	352
C.A. Somme CCI	344	340
C.A.Toulouse (B)	428	428
Groupe J.C.Darmon	628	628
Devanlay S.A. ◆	722	722
Devernois (Ly)	598	595
Ducros Serv.Rapide	38,70	38,50
Emin-Leydier (Ly)#	423	434
Europ.Extinc.(Ly)	504	500
Expand s.a	1770	1750
Factorem	865	865
Faiveley #	267,20	263,20
Finacor	37	38
Fininfo	965	970
Assur.Bq.Populaire	640	638
Gautier France	389	398
Gel 2000	41,85	41,85
GEODIS #	484	470,40
GFI Industries # ■	1614	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	24	[illegible]
GLM S.A.	227	[illegible]
Gpe Guillin # Ly ◆	310	[illegible]
Kindy #	157,80	[illegible]
Guerbet S.A.	255	[illegible]
Hermes internat.1#	469,10	[illegible]
Hurel Dubois	820	[illegible]
ICBT Groupe # ◆	237,90	[illegible]
I.C.C.# ◆	190	[illegible]
ICOM Informatique	629	[illegible]
Idianova	95	[illegible]
Int. Computer #	69	[illegible]
IPBM	62	[illegible]
M6-Metropole TV	880	[illegible]
Manitou #	1019	[illegible]
Manutan	600	[illegible]
Marie Brizard #	779	[illegible]
Maxi-Livres/Profr# ◆	40	[illegible]
Mecelec (Ly)	129,90	[illegible]
MGI Coutier #	370	[illegible]
Monneret Jouets Ly#	156	[illegible]
Naf-Naf #	110	[illegible]
Norbert Dentres.#	949	[illegible]
NSC Groupe (Ny)	965	[illegible]
Onet #	960	[illegible]
Paul Predault	165	[illegible]
P.C.W.	19	—
Petit Boy #	130,20	[illegible]
Phyto-Lierac #	284	[illegible]
Pochet	790	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	222	[illegible]
Radiall #	770	[illegible]
Robertet #	1330	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	300	[illegible]
Securidev #	113	[illegible]
Smoby (Ly) #	612	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	12,50	[illegible]
Sofibus	370	[illegible]
Sopra # ■	1976	[illegible]
Steph.Kelian #	74	[illegible]
Sylea	556	[illegible]
Teisseire-France	221	[illegible]
TFI	819	[illegible]
Thermador Gpe. #	401	[illegible]
Trouvay Cauvin #	219	[illegible]
Unilog	2180	[illegible]
Union Fin.France	740	[illegible]
Viel et Cie #	181,90	[illegible]
Vilmorin et Cie #	658	[illegible]
Virbac	511	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30

VENDREDI 29 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	47,60	[illegible]
Belvedere	1185	[illegible]
BVRP	360	[illegible]
Coil	384,90	[illegible]
Electronique D2	156	[illegible]
FDM Pharma n.	120	[illegible]
Genset	657	[illegible]
Guyanor action B	9,40	[illegible]
High Co.	349	[illegible]
Infonie	99	[illegible]
Joliez-Regol	100	[illegible]
Mille Amis ◆	59,95	[illegible]
Naturex	114	[illegible]
Olitec	1310	[illegible]
Picogiga	240	[illegible]
Proxidis	22,25	[illegible]
R21 Santé	560	[illegible]
Stelax ◆	6,20	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

VENDREDI 29 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	1012	1012
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 28 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	168,83	160,79
Agipi Actions (Axa)	155,76	148,34
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	908942	908942
Natio Court Terme	14583	[illegible]
Natio Court Terme 2	396068	[illegible]
Natio Epargne	2208,54	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4098,29	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	173,72	[illegible]
Natio Epargne Retraite	208,48	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11632,09	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1448,33	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1073,08	[illegible]
Natio Euro Opport.	1581,05	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2279,61	[illegible]
Natio Immobilier	1817,29	[illegible]
Natio Inter	1148,87	[illegible]
Natio Monétaire C	5584,50	[illegible]
Natio Monétaire D	5246,55	[illegible]
Natio Oblig. LT	230,80	[illegible]
Natio Oblig. MT C	896,54	[illegible]
Natio Oblig. MT D	866,52	[illegible]
Natio Opportunités	274,64	[illegible]
Natio Placement C	80685,56	[illegible]
Natio Placement D	75813,61	[illegible]
Natio Revenus	1119,41	[illegible]
Natio Securité	11487	[illegible]
Natio Valeurs	1858,41	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95003,09	95003,09
Oblig. tres caté.	289,98	285,69
CDC-GESTION (Groupe Caisse des Dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA	1142,54	1109,26
Nord Sud Dévelop. C ◆	2669,53	2664,20
Nord Sud Dévelop. D ◆	2390,95	2386,18
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	322,70	316,37
Patrimoine Retraite D	305,51	299,52
Sicav Associations C	2473,99	2473,99
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20206,13	20206,13
Mutual. dépôts Sicav C	19844,64	19844,64
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	390,50	382,84
Écur. Capitalisation C	268,84	268,84
Écur. Expansion C	85468,55	85468,55
Écur. Géovaleurs C	4723,76	4631,14
Écur. Investis. D PEA	309,78	303,71
Écur. Monépremière	11642,56	11642,56
Écur. Monétaire C	13326,87	13326,87
Écur. Monétaire D	12352,59	12352,59
Écur. Trésorerie C	326,99	326,99
Écur. Trésorerie D	306,60	306,60
Écur. Trimestriel D	2076,95	2076,95
Éparcourt-Sicav D	191,91	191,91
Géoptim C	13677,77	13475,64
Géoptim D	12563,59	12377,92
Horizon C	2968,88	2910,67
Prévoyance Écur. D	104,94	104,94
Sensipremière C	14273,08	14258,64
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12476,30	12451,40
Écur. Sécuripremière C	12355,79	12343,65
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Ampla ◇	122799,40	122799,40
Atout Amérique	216,35	210,87
Atout Asie	81,44	79,35
Atout France Europe	1189,39	1160,38
Atout France Monde	286,44	279,45
Atout Futur C	1171,06	1142,50
Atout Futur D	1090,87	1064,26
Coexis	2047,03	2012,51
Dièze	2799,30	2752,51
Elicash ◇	976315,49	976315,49
Eurodyn	3559,17	3472,36
Indicia ◆	2480,31	2435,46
Indocam Convert. C ◆	15909,24	15440,96
Indocam Convert. D ◆	14967,14	14451,20
Indocam Europe Nouv. ◆	14211,02	13872,10
Indocam Hor. Eur. C ◆	1232,34	1196,45
Indocam Hor. Eur. D ◆	1232,34	1196,45
Indocam Multi Oblig. ◆	991,04	962,17
Indocam Orient C ◆	173,28	168,23
Indocam Orient D ◆	158,85	154,22
Indocam UniJapon ◆	876,59	856,34
Indocam Str. 5-7 C	2002,34	1968,92
Indocam Str. 5-7 D	1432,45	1408,57
Moné.J C ◇	12225,20	12225,20
Moné.J D ◇	11581,21	11581,21
Oblifutur C	582,27	572,54
Oblifutur D	536,65	527,68
Oraction	1480,37	1444,26
Revenu-Vert	1194,74	1174,77
Sévéa ◆	127,23	124,73
Synthésis	19732,88	19383,57
Univers Actions	302,59	295,21
Uni Associations ◇	120,67	120,67
Uni-Foncier	1900,03	1853,69
Uni-Régions	2329,74	2272,92
Univar C ◇	316,81	316,81
Univar D ◇	305,61	305,61
Univers-Obligations	266,97	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	—	[illegible]
Indocam Val. Restr. ◆	—	[illegible]
Optalis Dynamiq. C ◆	121,30	[illegible]
Optalis Dynamiq. D ◆	121,30	[illegible]
Optalis Équilib. C ◆	116,76	[illegible]
Optalis Équilib. D ◆	116,76	[illegible]
Optalis Expansion C ◆	111,38	[illegible]
Optalis Expansion D ◆	111,38	[illegible]
Optalis Sérénité C ◆	109,38	[illegible]
Optalis Sérénité D ◆	109,38	[illegible]
Pacte Sol. Logem. ◆	515,54	[illegible]
Pacte Vert T. Monde ◆	545,01	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	217,79	[illegible]
Francic Pierre	187,51	[illegible]
Europe Régions	329,74	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1102,89	[illegible]
Cicamonde	1986,25	[illegible]
Converticic	494,59	[illegible]
Ecocic	2087,14	[illegible]
Mensuelcic	10089,03	[illegible]
Oblicic Mondial ◆	4163,27	[illegible]
Oblicic Régions	1245,62	[illegible]
Rentacic	165,82	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1415,57	[illegible]
Lion 20000 C	17542,43	[illegible]
Lion 20000 D	16412,49	[illegible]
Lion-Associations C	11386,35	[illegible]
Lion-Associations D	10790,85	[illegible]
Lion Court Terme C	27128,98	[illegible]
Lion Court Terme D	23900,92	[illegible]
LionPlus C	1668,47	[illegible]
LionPlus D	1528,35	[illegible]
Lion Trésor	2501,27	[illegible]
Oblilion	2315,81	[illegible]
Sicav 5000	1008,78	[illegible]
Slivafrance	1729,27	[illegible]
Slivam	674,64	[illegible]
Slivarente	266,07	[illegible]
Slivinter	961,69	[illegible]
Trilion	5165,29	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2736,66	[illegible]
CM Option Dynamique	180,47	[illegible]
CM Option Equilibre	306,92	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	217,53	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	951,86	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	207,73	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23488,30	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	2021,18	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1961,97	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1100,57	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	111,89	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	456,56	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21210,57	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	631,59	[illegible]
St-Honoré Pacifique	604,02	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2272,25	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1871,36	1871,36
Stratégie Actions	1276,12	1222,04
Stratégie Rendement	2103,77	2057,55
[illegible] — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	135,05	131,76
Amplitude Europe C	228,95	223,37
Amplitude Europe D	225,12	219,63
Amplitude Monde C	1239,56	[illegible]
Amplitude Monde D	1159,12	[illegible]
Amplitude Pacifique C	82,04	80,04
Elanciel D PEA	267,09	260,58
Géobilys C	706,32	695,88
Géobilys D	668,27	658,39
Kaleis Dynamisme C	1328,56	1302,51
Kaleis Équilibre C	1200,12	1176,59
Kaleis Sérénité C	1121,32	1110,22
Latitude C	152,02	152,02
Latitude D	134,98	134,98
Plénitude D PEA	272,53	265,88
Poste Gestion C	15269,32	15269,32
Revenus Trimestr. D	5259,58	5207,50
Solstice D	2379,87	2373,94
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38929,41	38929,41
Actimonétaire D	30842,25	30842,25
Cadence 1 D	1070,02	1059,43
Cadence 2 D	1058,08	1047,60
Cadence 3 D	1060,56	1050,06
Capimonétaire C	419,76	419,34
Capimonétaire D	369,57	369,20
Sogeoblig C/D	9727,80	9631,49
Interoblig C	314,89	311,77
Intersélection France D	488,10	478,53
S.G. France opport. C	2926,17	2868,79
S.G. France opport. D	2769,94	2715,63
Sogenfrance C	2855,39	2799,40
Sogenfrance D	2592,35	2541,52
Sogépargne D	308,32	305,27
Soginter C	337,53	330,91
Sogenfrance Tempo D	373,35	366,03

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Ces dernières années, de nombreux micro-organismes ont été découverts dans des lieux apparemment hostiles à la vie, tels que des lacs de soude ou les sources hydrothermales très chaudes, au fond des océans. ● LE SECRET de la résistance de ces bactéries à des températures de plus de 80 °C semble résider dans une enzyme particulière, la gyrase inverse, qui empêche la chaleur de dénaturer son ADN, le support de son hérédité. ● DES CHERCHEURS FRANÇAIS ont montré cependant qu'un de ces micro-organismes hyperthermophiles, *Thermotoga maritima*, possède aussi la gyrase, une autre enzyme ayant l'effet inverse sur l'ADN. ● CETTE DÉCOUVERTE suscite des interrogations sur les rôles respectifs de ces enzymes et sur la place des bactéries hyperthermophiles, considérées comme les premiers habitants de la Terre, dans l'évolution.

Les bactéries de l'extrême ne livrent pas facilement leurs secrets

La détection de deux enzymes censées avoir un rôle antagoniste dans la protection de l'ADN contre les hautes températures ébranle les convictions des chercheurs sur les fonctions de ces substances et sur les caractéristiques des premiers micro-organismes apparus sur notre globe

LA VIE a colonisé des zones de notre planète que l'on croyait totalement inhospitalières. Depuis plusieurs années, les scientifiques découvrent, fascinés, que des bactéries s'épanouissent dans des endroits aussi invraisemblables que les lacs de soude, les geysers aux eaux sulfureuses et acides, ou encore les sources hydrothermales très chaudes tapies au fond des océans, par 2 500 m de fond, où règnent une obscurité totale et des pressions de quelque 250 atmosphères.

Autour de ces dernières, les bactéries thermophiles et hyperthermophiles, qui s'épanouissent à des températures comprises entre 60 et 80°C pour les premières, entre 80°C et 110°C pour les secondes, retiennent tout particulièrement l'attention des chercheurs. Elles ouvrent en effet d'intéressantes perspectives concernant l'origine de la vie et l'évolution cellulaire et pourraient, de surcroît, avoir des applications prometteuses dans l'industrie.

Comment ces créatures de l'extrême parviennent-elles à proliférer dans un tel environnement ? Les dernières recherches montrent que les bactéries hyperthermophiles ont modifié leurs acides aminés pour permettre à leurs enzymes de rester fonctionnelles à haute température. Elles ont mis au point une parade qui protège des méfaits de la chaleur leur ADN (acide désoxyribonucléique), le support de l'hérédité.

Habituellement, quand un ADN bactérien « ordinaire » est soumis en laboratoire à une température supérieure à 80°C, la chaleur casse les liaisons chimiques faibles qui existent entre les deux brins torsadés de la double hélice, ce qui provoque leur séparation. Pour empêcher ce processus, les hyperthermophiles, et elles seules, mettent en œuvre une enzyme particulière, la gyrase inverse. Cette substance, découverte en 1984 par un Japonais, Akihiko Kikuchi, et isolée puis décrite un an plus tard par Patrick Forterre et Michel Duguet (Institut de génétique et microbiologie [IGM], du CNRS), provoque un surenroulement positif du brin d'ADN. *« Ainsi resserrée, la molécule en forme de double hélice de l'ADN est plus difficile à dérouler, ce qui empêche la séparation locale de ses brins »*, explique Patrick Forterre.

La gyrase inverse est l'exacte contrepartie d'une autre enzyme, la gyrase, découverte en 1976 dans les bactéries « traditionnelles », dites mésophiles. Elle provoque sur l'ADN de ces dernières un surenroulement « négatif » qui a tendance à desserrer la double hélice classique. Cette action *« met l'ADN sous tension et lui appporte l'énergie nécessaire pour séparer les deux brins localement et permettre ainsi le démarrage de la transcription génétique »*, explique Michel Duguet.

CURIEUSE COHABITATION

Jusqu'à ce jour, les rôles respectifs de la gyrase et de la gyrase inverse semblaient donc bien définis. La gyrase inverse ayant été trouvée uniquement chez les hyperthermophiles, on a pensé logiquement que son rôle était de protéger l'ADN contre la chaleur. C'était sans compter avec l'imagination de la nature. De nouveaux travaux, menés à l'IGM par deux chercheurs, Olivier Guipaud et Claire Boutier de la Tour, ont bousculé ce beau scénario en démontrant qu'une bactérie hyperthermophile – *Thermotoga maritima*, vivant dans des sources maritimes chaudes au large de l'Italie – possède les deux gyrases antagonistes, et que son ADN est surenroulé négativement, donc – en théorie – plus sensible à la chaleur !

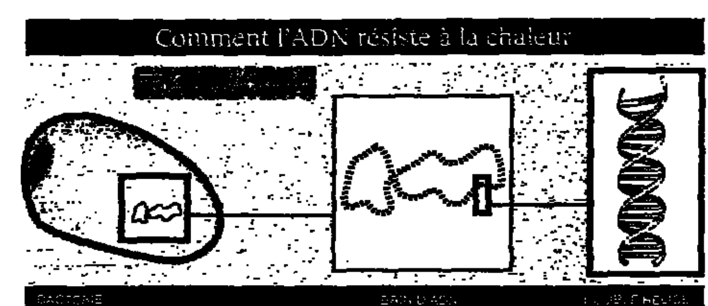
« C'est la première fois que nous rencontrons une telle situation, jubile Michel Duguet. *Cette découverte indique qu'un surenroulement négatif induit par une gyrase n'est pas désavantageux pour un organisme hyperthermophile »*. Les chercheurs en sont désormais réduits aux hypothèses sur les rôles respectifs de ces deux enzymes dans un même micro-organisme. *« La gyrase fonctionne peut-être à certains moments, lorsqu'il faut activer l'ADN pour la transcription génétique, et la gyrase inverse entre en action quand il faut verrouiller l'ADN pour empêcher les deux brins de se séparer*, estime Michel Duguet. *On peut imaginer aussi que ces deux enzymes fonctionnent alternativement. Ou sur des endroits différents de l'ADN. Peut-être l'une a-t-elle un effet local et l'autre un effet global. »* La curieuse cohabitation de ces deux enzymes antagonistes, spécifiques aux procaryotes et absentes chez les eucaryotes (qui regroupent les plantes et les animaux), pose de nouvelles questions sur l'origine de la vie et – en particulier – sur la recherche de la plus ancienne cellule, que les scientifiques ont baptisée LUCA (Last Universal Common Ancestor).

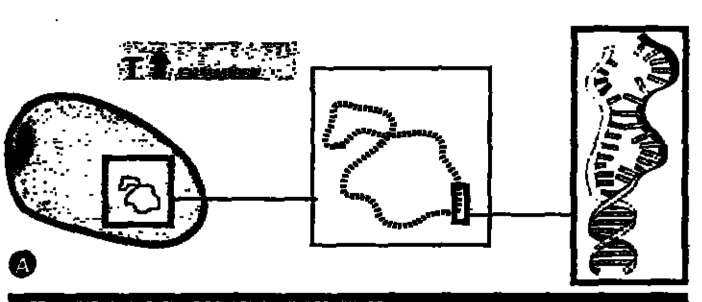
SÉQUENÇAGE

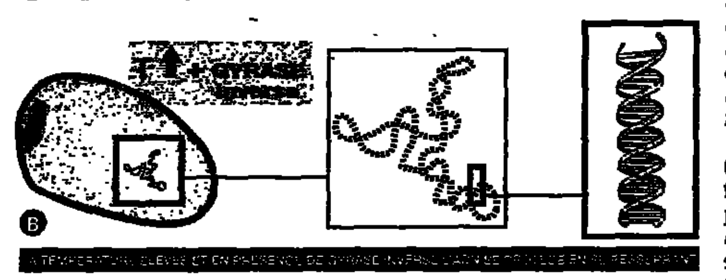
L'hyperthermophilie est-elle une des premières caractéristiques de la vie, comme le croyait jusqu'à présent la majorité des spécialistes, ou, au contraire, une adaptation plus tardive ? *« L'invention de la gyrase inverse a peut-être permis à certains procaryotes d'envahir les régions les plus chaudes de notre planète dans une seconde étape, certains d'entre eux perdant alors la gyrase. C'est une hypothèse iconoclaste, car le scénario évolutif le plus en vogue actuellement postule que l'ancètre commun à tous les êtres vivants est un procaryote primitif hyperthermophile »*, précise Patrick Forterre.

Le séquençage, au Génoscope (Centre national de séquençage français), d'une autre bactérie hyperthermophile marine, *Pyrococcus abyssi*, vivant sous une pression de 200 atmosphères et une température de 96°C, éclairera peut-être le débat. Deux autres espèces de *Pyrococcus* sont en cours de séquençage au Japon et aux Etats-Unis. *« Cela nous permettra d'étudier de plus près certains aspects de la microévolution chez des micro-organismes qui ont peu divergé génétiquement »*, explique Jean Weissenbach, directeur général du Génoscope.

Christiane Galus







A plus de 80 degrés, la chaleur casse les liaisons faibles des brins d'ADN de la bactérie (A). La présence de gyrase inverse, une enzyme, resserre la double hélice (B), rendant ainsi l'ADN plus résistant.

« Pyrococcus abyssi » au Génoscope

Le séquençage de la bactérie hyperthermophile marine, *Pyrococcus abyssi*, découverte sur des échantillons d'une cheminée hydrothermale du Pacifique, inaugurera les installations du Génoscope (Centre national de séquençage français), nouvellement installé à Evry (Essonne). *« Pour nous, c'est une double première, car* Pyrococcus abyssi, *isolée par un Français, sera le premier génome entièrement séquencé en France, et aussi le premier à être étudié dans notre centre »*, explique Jean Weissenbach, directeur général du Génoscope.

Les premières données de séquence devraient être prêtes à la fin du printemps. Commencera ensuite une longue phase *« d'interprétation et d'annotation »*. Le Génoscope, en fonctionnement depuis novembre dernier, a été doté d'un budget de 800 millions de francs sur dix ans par le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Une nouvelle voie dans la thérapeutique du cancer

UNE ÉQUIPE de biologistes français annonce, dans le dernier numéro des comptes rendus de l'Académie nationale américaine des sciences, avoir obtenu des résultats expérimentaux prometteurs dans le nouveau champ de la thérapie anticancéreuse qui vise à s'opposer au développement des vaisseaux sanguins. Cette approche a été récemment commentée lors de la présentation des derniers résultats du docteur Judah Folkman de l'hôpital pédiatrique de Boston, Massachusetts (*Le Monde* du 8 mai). L'originalité des travaux expérimentaux du docteur Folkman, conduits sur la souris, résidait dans l'usage conjoint de deux substances – l'angiostatine et l'endostatine – qui, après administration à des animaux de laboratoire porteurs d'une tumeur induite, permettaient d'observer une régression spectaculaire de cette dernière. Dans l'optique d'un passage à l'expérimentation humaine, l'un des obstacles à vaincre résidait dans la production de ces molécules. C'est cet obstacle que permet, entre autres, de contourner le travail publié dans la revue américaine.

Les auteurs – qui travaillent dans différentes unités de l'Inserm et du CNRS avec le soutien financier de la multinationale Rhône-Poulenc-Rorer – ont réussi une double démonstration. D'une part ils ont réussi à produire une version de l'une des deux substances (l'angiostatine) en intégrant le gène qui en dirige la synthèse au sein du patrimoine génétique d'un virus connu pour être un bon outil de thérapie génique. L'angiostatine, qui a été découverte et isolée en 1994 à partir de l'urine de souris atteinte d'une forme de tumeur pulmonaire, est un fragment d'une molécule naturelle. L'adénovirus, recombinant ainsi construit, a ensuite été injecté dans deux lignées de souris porteuses de lésions cancéreuses (un cancer du système nerveux central et un cancer du sein d'origine humaine) en espérant qu'il assure la production d'angiostatine et que cette dernière joue un rôle antitumoral.

Les auteurs expliquent que cette injection a été suivie d'un *« arrêt significatif »* de la croissance tumorale, phénomène associé à la suppression de la néovascularisation au sein et à proximité de la tumeur. L'injection de ce virus « thérapeutique » a aussi eu pour effet d'augmenter de manière massive les processus d'autodestruction (par apoptose) des cellules cancéreuses. Ces phénomènes n'ont pas été observés lorsque les chercheurs ont injecté un adénovirus identique mais dont le patrimoine génétique n'avait pas été modifié.

Pour les auteurs du texte, de tels résultats permettent d'envisager l'administration de molécules s'opposant à la formation des néovaisseaux irriguant les tumeurs cancéreuses par l'intermédiaire d'un vecteur viral recombinant. Compte tenu des difficultés rencontrées dans la production de ces molécules, ils ouvrent de nouvelles et solides perspectives thérapeutiques. *« Nous travaillons aujourd'hui à bâtir de nouveau vecteurs viraux qui pourront induire la production de plusieurs substances thérapeutiques*, a expliqué au *Monde* Franck Griscelli (Institut Gustave-Roussy), premier signataire de la publication. *Nous attendons la publication des derniers résultats obtenus par l'équipe de Folkman et nous avons bon espoir, après un an ou deux de travaux expérimentaux sur l'animal, de passer aux essais cliniques sur l'homme. »*

Jean-Yves Nau

Les risques sanitaires des aliments transgéniques inquiètent le Parlement

QUELLE PLACE faut-il accorder aux organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation ? Quels sont les enjeux et les avantages des plantes transgéniques, quels contrôles faut-il mettre en œuvre pour en estimer les risques ? L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst) a consacré, mercredi 27 et jeudi 28 mai, à l'Assemblée nationale, deux journées d'auditions *« publiques, pluralistes et contradictoires »* à cette nouvelle technologie.

A quelques semaines de la première conférence de citoyens prévue sur ce thème les 20 et 21 juin, cinq ministres (agriculture, consommation, santé, recherche, environnement) et une trentaine d'experts ont été entendus. Largement assez pour démontrer, une fois de plus, combien le consensus était loin d'être atteint en matière d'aliments génétiquement modifiés.

De fait, depuis l'autorisation donnée par le gouvernement français, en novembre 1997, de cultiver sur le territoire national une variété de maïs transgénique mise au point par la société suisse Novartis, les protestations contre cette décision n'ont cessé de se multiplier. Consommateurs, agriculteurs, chercheurs et défenseurs de l'environnement sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur l'enjeu de ces cultures génétiquement modifiées, dont seuls les grands groupes agrochimiques vantent sans réserve les mérites.

« AU CAS PAR CAS »

Pour le moment, le consommateur ne perçoit pas de « bénéfice » lié à l'utilisation de plantes transgéniques, a estimé le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec, à qui il semble *« essentiel que les innovations issues des biotechnologies participent à l'amélioration des qualités nutritionnelles et gustatives des produits »* et non pas seulement à une augmentation de la productivité. *« Si le seul avantage est une résistance aux herbicides, cela ne me semble pas suffisant »*, a-t-il ajouté, en précisant que les autorisations de nouvelles plantes transgéniques doivent être étudiées *« au cas par cas »* en fonction d'*« un bilan coûts/avantages de la lignée* [végétale] *présentée »*.

Cette prise en compte du consommateur semble d'autant plus nécessaire que l'innocuité des aliments transgéniques, de l'avis de plusieurs experts, est loin d'être absolue. Si les risques toxiques et allergiques de ces nouveaux produits restent à estimer, plusieurs études ont déjà souligné celui que représente la dissémination des gènes de résistance aux antibiotiques, introduits pour des raisons de commodité technique dans de nombreuses plantes transgéniques. Ces transferts de gènes ne vont-ils pas accroître la résistance aux antibiotiques des bactéries pathogènes pour l'homme, qui ne cesse déjà d'augmenter ? Le danger est ténu, mais non négligeable. Et il embarrasse d'autant plus le gouvernement que le maïs modifié de Novartis, le seul dont la culture en France est actuellement autorisée, contient précisément un tel gène de résistance à l'ampicilline.

En autorisant la culture et la dissémination de cette variété de maïs, *« on a créé délibérément un risque parfaitement inutile »*, estime Patrice Courvalin, chercheur à l'Institut Pasteur de Paris et responsable du Centre national de référence sur les mécanismes de résistance aux antibiotiques. Plus préoccupant encore : selon ce spécialiste, le « système de biovigilance » mis en place pour surveiller l'impact des OGM sur l'environnement et la santé sera incapable, dans les conditions naturelles, d'*« évaluer l'impact de ces constructions génétiques sur la dissémination de la résistance aux antibiotiques »*.

Dans le cas du maïs transgénique, *« le bon sens aurait été de respecter le principe de précaution »*, a conclu Patrice Courvalin, en rappelant qu'*« aucune nouvelle famille d'antibiotiques n'a pu être créée depuis plus de vingt ans »*. Le ministre de la santé, Bernard Kouchner, a réaffirmé que le danger était considéré comme *« très improbable par la quasi-totalité des experts »*. Pour que ces gènes puissent s'exprimer, il faudrait, *« d'une part que les protéines qui les constituent résistent aux processus de préparation des aliments et de la digestion et, d'autre part, qu'elles puissent se conjuguer à un vecteur susceptible de les introduire dans les bactéries présentes dans la lumière digestive »*, a-t-il précisé. Mais il n'en a pas moins estimé *« souhaitable, à l'avenir, d'abandonner l'utilisation de gènes de résistance aux antibiotiques »* dans la mise au point d'organismes transgéniques.

Catherine Vincent

L'Europe opte pour l'affichage obligatoire

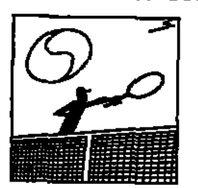
Les ministres de l'agriculture des Quinze ont décidé, mardi 26 mai, que les emballages des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés devraient désormais le mentionner explicitement. Cette décision entrera en vigueur quatre-vingt-dix jours après sa publication au *Journal officiel européen*, prévue dans les prochains jours. Devant la fronde d'une majorité d'Etats membres de l'Union, la Commission s'est résolue à opter pour un étiquetage plus strict que ne le prévoyait son projet initial (*Le Monde* du 22 mai). Adopté à la majorité qualifiée, ce compromis a été rejeté par trois pays. Pour la Suède et le Danemark, le texte n'est pas assez contraignant ; l'Italie le trouve trop difficile à appliquer pour les petits producteurs.

Selon le bureau européen des fédérations de défense de consommateurs, environ 60 % des produits d'usage courant vendus en supermarchés, comme le chocolat, la margarine ou l'huile de table, contiennent déjà des dérivés de soja ou de maïs génétiquement modifiés.

A trente ans, Thomas Muster avance avec un enthousiasme de junior

Le joueur autrichien a éliminé en deux heures et trois sets un jeune talent allemand, Nicolas Kiefer

IL ATTEND bras croisés, visage impassible. Bien malin qui pourrait deviner s'il a gagné ou perdu. Thomas Muster est comme ça : service-service. Pourtant, les années qui défilent ont adouci l'Autrichien, qui traîne le sobriquet railleur de « Musclor ».


ROLAND GARROS

Son ahanement consciencieux rythme toujours systématiquement les échanges. Comme pour traduire un autre combat que celui qu'il livre à l'adversaire. Il continue d'offrir cette familière image d'inépuisable mécanique, ce corps râblé à la musculature compacte évoquant le bulldozer.

Mais Thomas Muster sait qu'on ne dénigrera plus son style abrupt, ses coups à se démancher l'épaule. Désormais, il rassure. En domptant ici et là les jeunes fauves du tennis, il ménage une transition, enseigne l'humilité.

La presse ne le hérisse plus. Elle lui est devenue une vieille confidente. Il se laisse aller. Oui, malgré ses trente ans, il se réjouit d'être capable d'en remontrer à un Nicolas Kiefer, battu 6-2, 6-1, 6-3, *jeudi 28 mai. D'autant que* l'Allemand, âgé de vingt ans et classé juste derrière lui (numéro 24 mondial), se campe en digne héritier de ses vieux rivaux : Boris Becker et Michael Stich. D'autant qu'avec son compatriote Tommy Haas, Kiefer a joué les terreurs la semaine passée à Düsseldorf, où ils ont offert la Coupe du monde par équipe à l'Allemagne en étrillant, *sur terre battue, des joueurs* roués comme l'Espagnol Carlos Moya ou le Tchèque Petr Korda. D'autant que Kiefer l'avait battu sèchement au début de la saison, le disant *« cuit après un set »*, le *condamnant ouvertement et sans* appel à *« la retraite »*.

Son dernier succès fait bomber le torse à Muster. Pourquoi se priverait-il de jouer les « vieux beaux » ? Il doit bien être le seul ancien vainqueur de Roland-Garros (1995) encore en activité épargné par les doutes qui étreignent la garde vieillissante : les Bruguera, Courier et consorts éliminés prématurément.

« C'est purement et simplement la joie et le plaisir de jouer », dit-il. Là où le moindre détail perturbe le reste de sa génération, Thomas préfère serrer les dents. *« Je n'ai rien contre Suzanne Lenglen, qui était une grande joueuse »*, plaisante-t-il pour couper court aux jérémiades de ceux qui ont blâmé pour leur défaite la terre trop lente du court baptisé du nom de la championne française.

« QUI VEUT PEUT »

A *Paris*, Muster trouve tout merveilleux. Forcément. Il a décroché là son seul titre du Grand Chelem noyé au milieu de 43 couronnes plus modestes. Du coup, il perd toute mesure à l'évocation de ses séjours dans la capitale.

« Que je perde au premier tour ou que je gagne, dit-il, *j'éprouve toujours le même plaisir à baigner dans l'atmosphère de ce tournoi. »* Les Britanniques, vexés de son dédain pour Wimbledon, réclament sa venue dans trois semaines. Il argue des rebonds trop bas occasionnés par le gazon qui torturent son genou. En ce lieu *qui décerne selon tous les* joueurs la consécration suprême, Muster n'a daigné s'aligner que quatre fois (1987, 1992, 1993, 1994) en quatorze ans de carrière. Ravi de se faire prier, il minaude : *« Mon Dieu, je ne savais pas que je vous manquais autant là-bas. »* Il se rendra dans la banlieue londonienne en *guest star* pour siéger au conseil des joueurs professionnels.

Le chauffard-fuyard ivre qui lui a broyé le genou gauche en Floride en 1989, manquant à cette occasion de briser sa carrière, n'a réussi qu'à ancrer chez Muster une détermination inédite sur le douillet circuit professionnel. Dès qu'il a recouvré ses esprits, l'Autrichien a repris la raquette *dans sa chaise de rééducation*, mue par une seule devise, *« Qui veut peut »*. La sympathie tardive qu'on lui témoigne est une autre victoire. Lorsqu'il est devenu numéro un mondial en février 1996 pour six semaines, beaucoup l'ont traité d'usurpateur.

« Je n'attends pas grand-chose mais je suis animé d'une grande confiance », a-t-il déclaré après avoir battu Jonas Bjorkman, *tête* de série numéro 7, au premier tour. La formule est habile. Placé dans la partie supérieure du tableau, Muster est débarrassé de Pete Sampras.

Marcelo Rios ne devrait pas croiser sa route avant les demi-finales. Le défi lancé au Chilien, favori des pronostiqueurs, en dit long sur ses intentions. *« Je suis encore capable de le battre dans un match où nous jouerions tous les deux notre meilleurs tennis »*, affirme l'Autrichien, le visage à nouveau grave. Si l'affaire n'était que question de cœur à l'ouvrage, on le donnerait vainqueur sans hésiter.

Patricia Jolly


JÉRÔME PRÉVOST/TEMPSPORT

Marie Pierce s'en va sous les sifflets

Elle menait cinq jeux à un dans la première manche quand tout a dégringolé. Maria Serna a alourdi ses coups, réglé son jeu de jambes et Mary Pierce a commencé à accumuler les fautes directes. Les jeux ont défilé. Mary n'a plus été là, s'évanouissant devant une joueuse de dix-neuf ans qui n'a pas laissé passer sa chance. La Française, tête de série n° 11, a été éliminée, jeudi 28 mai. Elle a été accompagnée dans sa sortie par les sifflets d'un public unanime à lui dire sa déception. *« J'y suis habituée,* a-t-elle déclaré avec amertume. *Je reçois plus de soutien ailleurs qu'en France. Ici, lorsque je gagne, je suis française et quand je perds, je suis la Franco-Américaine. »*

Hicham Arazi joue avec ses souvenirs

LES LIEUX ont une mémoire, lui aussi. Lorsqu'il a frappé les premières balles de Nicolas Escudé, *Hicham Arazi a goûté un excellent* souvenir. Ce mémorable huitième de finale contre Marcelo Rios en 1997 à Roland-Garros, sur ce même court Suzanne-Lenglen. Il avait éliminé le Chilien, tête de série numéro 10. Jeudi 28 mai, tout a semblé se répéter : même temps de chien, même terre battue lourde, même plaisir de jouer, même tennis de gaucher asticoteur de lignes avec autant de variations que de nerfs irrités chez un adversaire jeté dans tous les recoins du court.

Cette fois, Hicham Arazi n'est plus ce joueur inconnu aux airs de boucanier qui avait fait chavirer les foules. Devant lui, un chouchou en devenir pour le public français : Nicolas Escudé qui avait créé la surprise en demi-finaliste des *Internationaux d'Australie, en janvier*. Et un excellent copain. Les deux hommes se sont souvent entraînés ensemble lorsqu'ils étaient derrière la barrière des cent meilleurs mondiaux et traînaient misère sur un circuit peu accueillant pour les dilettantes.

PARMI LES CINQUANTE MEILLEURS

Aujourd'hui, ils sont tous les deux parmi les cinquante meilleurs du monde : Nicolas, 32e ; Hicham, 46e. Aujourd'hui, ils avaient tous les deux quelque chose à prouver : *« Devant le public français, je voulais faire comme aux Internationaux d'Australie »*, a dit le Français. *« Je voulais confirmer l'an dernier »*, a *renchérit le Marocain.*

Nicolas Escudé a été le plus prompt à vouloir exaucer son voeu. Sous les vivas, il a déplié sa silhouette longiligne et décoché son revers cravaché pour prendre le service d'Hicham. L'espoir n'a *duré que deux jeux. Hicham n'était* pas seul. Avec ses souvenirs, il a joué un match presque parfait, s'ingéniant à laisser les balles aux mille effets dans les limites décentes du court, omniprésent quand Nicolas Escudé n'était plus là. A la nuit tombante, il a serré la main du Français et s'en est allé poursuivre son aventure.

Hicham Arazi rencontrera Mariano Zabaleta, un *qualifié*, argentin, tombeur de Petr Korda, tête de série numéro 2 au premier tour. Il voudrait au moins revenir en quart de finale, histoire de ne pas perdre de points et de ne pas dégringoler au classement.

Entre l'exploit de 1997 et le parcours 1998, le Marocain n'a pas changé et garde cette simplicité rare sur le circuit. Il ne dit plus de poèmes de Jacques Prévert avant les matches, il n'est pas avec son entraîneur habituel mais avec celui qui l'a vu grandir entre quinze et vingt ans, à *Saint-Rémy-lès-Chevreuse*. Qu'importe, il est en pleine forme. Oubliés ces six mois qui ont suivi sa performance passés à buter aux premières heures des tournois. Il parle d'une préparation hivernale intense et d'une récompense en forme d'un huitième de finale aux Internationaux d'Australie.

Bénédicte Mathieu

★ Sur Internet (http://www.lemonde.fr), vivez toutes les jour*nées du tournoi en images, découvrez* les résultats en direct, les récits et commentaires du *Monde*, parcourez le monde du tennis.

RÉSULTATS DU 28 MAI

SIMPLE MESSIEURS

Deuxième tour

Premier quart du tableau

S. Sargsian (Arm.) b. A. Gaudenzi (Ita.) 6-4, 6-2, 6-7 (5-7), 6-4 ; F. Santoro (Fra.) b. L. Arnold (Arg.) 4-6, 4-6, 6-4, 6-0, 6-3 ; F. Mantilla (Esp., n°15) b. B. Black (Zim.) 6-2, 6-2, 7-6 (7/2) ; C. Van Garsse (Bel.) b. S. Draper (Aus.) 6-3, 3-6, 6-7 (5/7), 7-6 (7/2), 6-2 ; T. Muster (Aut.) b. N. Kiefer (All.) 6-2, 6-1, 6-3.

Deuxième quart du tableau

C. Moya (Esp., n°12) b. P. Imaz (Esp.) 6-4, 7-6 (14/12), 6-2) ; A. Ilie (Aus.) b. M. Tillstrom (Suè.) 6-7 (7-9), 6-3, 6-3, 6-4.

Troisième quart du tableau

T. Enqvist (Suè.) b. Y. Kafelnikov (Rus., n°6) 4-6, 7-6 (12/10), 7-6 (7-4), 6-1 ; F. Dewulf (Bel.) b. M. Martelli (Ita.) 7-6 (7/5), 6-4, 7-6 (9/7).

Quatrième quart du tableau

G. Pioline (Fra.) b. J. Boutter (Fra.) 7-5, 6-0, 3-6, 6-4 ; R. Krajicek (P.B., n°10) b. R. Gilbert (Fra.) 7-5, 6-4, 6-1 ; H. Arazi (Mar.) b. N. Escudé (Fra.) 6-3, 6-4, 6-2 ; M. Zabaleta (Arg.) b. J. Tarango (E.U.) 6-0, 6-2, 6-2.

SIMPLE DAMES

Premier quart du tableau

H. Nagyova (Rép. Slov.) b. S. Plischke (Aut.) 6-4, 6-3 ; N. Dechy (Fra.) b. A. Wunderlich (E.U.) 6-1, 6-1.

Deuxième quart du tableau

A. Carlsson (Suè.) b. S. Jeyaseelan (Can.) 6-4, 6-0 ; A. Kournikova (Rus., n°13) b. K. Studenikova (Rép. Slo.) 6-2, 7-6 (7-2) ; C. Rubin (E.U.) b. T. Panova (Rus.) 6-1, 6-1 ; M. Saeki (Jap.) b. L. Andretto (Fra.) 6-1, 7-6 (7/5).

Troisième quart du tableau

R. Dragomir (Rou.) b. F. Perfetti (Ita.) 6-2, 6-0 ; M. Serna (Esp.) ; M. Serna (Esp.) b. M. Pierce (Fra., n°11) 7-5, 6-2 ; D. Van Roost (Bel., n°15) b. Els Callens (Bel.) 6-3, 6-0 ; S. Williams (E.U.) b. C. Morariu (E.U.) 6-1, 6-0 ; A. Fusai (Fra.) b. T. Snyder (E.U.) 6-4, 6-3 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., n°4) b. C. Cristea (Rou.) 6-2, 6-3.

Quatrième quart du tableau

C. Martinez (Esp., n°7) b. R. Grande (Ita.) 6-1, 6-2 ; S. Testud (Fra., n°14) b. E. Wagner (All.) 6-2, 6-0 ; G. Leon-Garcia (Esp.) b. P. Suarez (Arg.) 6-2, 1-6, 7-6 ; E. Likhovtseva (Rus.) b. C. Black (Zim.) 7-5, 7-5 ; L. Davenport (E.U., n°2) b. L. Horn (RSA) 6-2, 6-0.

L'escale marocaine d'Henri Michel ancien entraîneur des Bleus

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

On ne s'habitue pas à sortir sous une bronca. On apprend simplement à se donner une contenance. Les mains dans les poches, prenant bien soin de ne pas presser le pas, Henri Michel s'est *dirigé vers* la sortie du stade Mohammed-V, mercredi 27 mai, à Casablanca. Autour de lui, sifflets et projectiles pleuvaient des tribunes. Les spectateurs marocains exprimaient leur colère, après la défaite de leur équipe (0-1) face à l'Angleterre, à l'occasion de la Coupe internationale Hassan-II.

FOOTBALL

Il y a un an, le samedi 7 juin, le même public portait en triomphe le Français. L'équipe nationale venait de se qualifier pour la Coupe du monde, en battant le Ghana (1-0). Les 80 000 spectateurs exultaient et vingt-huit millions de Marocains exprimaient leur reconnaissance éternelle au sélectionneur. Mercredi, ils réclamaient avec la même ferveur sa démission. Dans une carrière d'entraîneur, *ce sont des choses qui arrivent*. Dans la vie nomade d'Henri Michel, c'est devenu une constante.

Dans sa bourlingue, l'homme a pris des coups. L'ancien international nantais a été débarqué de la tête de l'équipe de France en 1988 et traité au passage de *« sac à m... »* par l'expéditif Eric Cantona. En 1991, le Paris-Saint-Germain ne l'a gardé qu'une saison. Il a été viré sans ménagement du Cameroun après le calamiteux parcours de la World Cup 1994. Dans un épisode tragi-comique, il a été pris en otage, en 1995, par son club en Arabie saoudite. Depuis 1996, son errance l'a ramené en Afrique où il s'impose un nouveau péril à la tête des Lions de l'Atlas.

« Dans ce pays, le football, c'est du social à l'état massif », explique Michel Hidalgo, ancien sélectionneur des Bleus, débarqué lui aussi de l'autre côté du détroit de Gibraltar comme conseiller auprès de la fédération locale. Depuis trente ans, le Maroc a toujours été à l'avant-garde sur son continent. Après l'Egypte, *invitée à l'édition de 1934 au nom de* l'ouverture, il est le premier Etat africain à avoir gagné son billet pour les phases finales, en 1970. La sélection fut également la première à franchir le cap des poules, en 1986. Bien que placé dans un groupe qui comportait l'Angleterre, la Pologne et le Portugal, Abdelaziz Bouderbala, Mohamed Timoumi et leurs camarades accédèrent aux huitièmes de finale.

PRÉPARATION CHAOTIQUE

Vendredi 29 mai, en affrontant le Maroc à Casablanca, l'équipe de France devait pour la première fois de son existence se produire en match officiel en Afrique. Le roi Hassan II aurait également souhaité que son pays soit le premier du continent à accueillir une Coupe du monde. Mais, en 1992, la Fédération internationale de football (FIFA) préférait désigner son ancien protecteur. En obtenant l'un des cinq billets africains pour France 98, la sélection parvient en phase finale pour la quatrième fois après 1970, 1986 et 1994. Dans cette partie du monde, seul le Cameroun en a fait autant.

La campagne s'annonce difficile. Le Maroc s'est vu désigner le Brésil, la Norvège et l'Ecosse comme adversaires dans le groupe A. Le onze du royaume a entamé une préparation chaotique, contrariée par les blessures des deux vedettes, Noureddine Naybet (entorse) et Mustapha Hadji (fracture à un orteil). L'équipe n'a guère brillé lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). La mise à l'écart d'Ahmed Bahja, attaquant chéri du public, a contrarié un peu plus.

A la tête d'un groupe de 27 joueurs, le sélectionneur devrait annoncer sa liste de 22, samedi 30 mai. Son équipe entrera en compétition, le 10 juin, à Montpellier, face à la Norvège. Henri Michel espère que viendra enfin la reconnaissance qu'il quête depuis des années. Sinon, il lui faudra la trouver ailleurs.

Benoît Hopquin

Verre de Venise, nouvelle vague

Salviati dirigé par des Français, Venini repris par des Danois : l'Europe n'oublie pas les traditions de la lagune et relance le murano contemporain

VENISE
de notre envoyée spéciale

L'eau et le feu. Ni l'air frais de la lagune ni la vue qui file vers cette horizontale miroitant dans un gris-vert ne peuvent tempérer la fournaise de l'atelier Salviati, réinstallé à Murano dans ses propres murs depuis que la marque a été reprise par des Français, et relancée avec des méthodes et des collections actualisées.

Cueillie au bout d'une tige d'acier à four ouvert par le maître verrier, la boule de verre en fusion est tournée et mise en forme à l'aide d'outils fort rustiques, des pinces pour serrer le col, une louche de bois pour arrondir les flancs, une poignée de vieux journaux noircis pour araser plus finement la surface. En quelques dizaines de minutes, parfois un tour d'horloge selon la complexité du décor voulu, cannes de verre filé, asymétries, surfaces de couleur et de verre blanc superposées (jusqu'à cinq pour les effets opaline), la pièce prend tournure sous l'oeil exact et la main juste des experts, dans une voltige de gestes mesurés, et le silence actif et attentif des assistants. Jusqu'au partage entre tâches secondaires et moments décisifs, réglé comme un ballet, sous le contrôle impérieux du feu qui gronde et attend, toujours prêt à réchauffer, à redresser une forme qui songerait à s'échapper.

Deux époques se rencontrent en un seul lieu, brasier antique et précision électronique, comme celle du tunnel de cuisson et de refroidissement où les pièces acquièrent force et résistance, durant une douzaine d'heures, passant des mains des verriers à celles des polisseurs, puis des emballeurs qui boucleront les boîtes couleur d'ambre et de flamme, aux armes d'une marque renaissante.

Vieille maison vénitienne dont le nom s'inscrit en mosaïque d'or sur la façade d'un palais du Grand Canal, Salviati a été racheté en 1995 au groupe Gardini, à titre personnel, par un grand industriel du verre, Philippe Durand, par ailleurs président du directoire des Verreries et Cristalleries d'Arques dans le nord de la France. Dirigée par Jean-Claude Viodé, la petite entreprise vénitienne travaille selon trois lois : haut artisanat, design contemporain, diffusion selon les canons du marketing moderne.

Sous les plafonds peints d'un palais du campo San Angelo, la collection a repris les teintes vives et l'apparence d'un jeu, mise en valeur dans un damier mural de boîtes noires où chaque objet est éclairé pour lui-même. Les auteurs sont jeunes (Marc Coulon) ou déjà connus (Johanna Grawunder, associée de Memphis à Milan) ; ce sont des Nordiques, des Italiens, ou des Français. Avec eux, la modernité se retourne, s'ironise, se dédouble et parfois se cache dans la douceur simple de lignes retrouvées.



D.R.

COHÉRENCE ESTHÉTIQUE

Des techniques éprouvées viennent à la rencontre de formes nouvelles. Tel ce vase double (Strega, Marc Coulon) où une corolle de couleur vive se sépare à volonté du cône noir et mat (*battuto*, c'est-à-dire fini à la gouge) dans lequel on peut le glisser, bouquet immobile. Ou cette collection de grands verres transparents dont la paroi enferme des coulées de bleu, de jaune, de rouge, vagues aléatoires dessinées dans la nuit suédoise par une jeune femme, Berit Johansson (Sonata, Meteor, Diana). Ou cette gerbe de tiges colorées prisonnières d'un grand verre blanc (Stelo, de Giovanni Levanti) et qui attendent des fleurs, ou des poissons rouges.

Plus savantes, ces coupes d'opaline gris lagune doublées de vert ou de bleu, qui joueront avec la lumière du jour pour laisser deviner une ombre... Plus sobres, ces séries de verres et gobelets graphités, où des vagues, des stries mates apportent un relief, un dessin blanc sur blanc. Le plus difficile sans doute étant d'assurer, avec deux séries de nouveautés par an, la cohérence esthétique de l'ensemble du catalogue. C'est là que peuvent se rencontrer les tours de magie des verriers et l'amusement que l'époque réclame, par exemple avec ces effets de couleurs inversées dans la série Boston, où un fil de couleur apposé à main levée par les ouvriers sur un vase droit dessine une fine spirale en relief. Ligne légère dans l'air du temps.

Verre de Venise, verre de Murano, ce que l'on en voit généralement donne le tournis et provoque un mouvement de recul : la virtuosité débridée des verriers pour répondre au moment de vertige du touriste en proie à l'idée-cadeau ne suscite qu'une envie, la fuite. Sans retour. Ici, il s'agit d'autre chose, d'une discipline de l'art décoratif à laquelle les créateurs de toutes les époques n'ont pas dédaigné de s'affronter et qui a connu, même au XXe siècle, plusieurs saisons florissantes. Pour les années 30 ou les années 50, les grands noms se trouvent plutôt du côté de chez Venini, et c'est sans doute pourquoi l'industriel Raul Gardini, collectionneur et amateur, avait fait, quelques années avant sa mort, en 1993, l'acquisition de cette entreprise (qui a été rachetée par Royal Copenhagen) et de Salviati.

En trois ans, chez Salviati, la collection a été complètement rénovée et renouvelée. Maintien des meilleures créations contemporaines, qui dataient plutôt des années 60, sous l'impulsion de Sergio Asti, architecte et designer, et d'un peintre vénitien, Luciano Gaspari. Recherche de nouvelles signatures et embauche d'un directeur artistique, Marcello Ziliani. Aujourd'hui, la moitié des deux cents familles d'objets du catalogue sont des nouveautés : vases (entre 2 000 et 3 000 F), coupes, services de verres en cristal (450 F les deux), grandes pièces décoratives (5 000 F environ).

SUCCÈS DE LA PIÈCE UNIQUE

On y a ajouté, à des tarifs plus abordables, de nouvellles collections d'opalines doubles (Coloninno, à partir de 800 F) et des petits objets familiers comme ces galets de verre moucheté d'or qui contiennent une flamme (à partir de 350 F) ou des soliflores qui se retournent en bougeoir (Graffiati, 500 F).

Le marketing est adapté à l'exportation – jusqu'alors le Murano se vendait surtout autour de la place Saint-Marc – et à la distribution d'un produit de luxe abordable, sur un réseau, celui des objets de collection ou de décoration, qui s'adresse à une nouvelle catégorie d'acheteurs. Et qui répond à cet engouement pour la pièce unique, l'édition limitée – ou des objets plus modestes mais avec une idée – qui se développe au rythme où naissent de nouveaux magasins spécialisés comme Bleu Verre, Quartz, à Paris, et ces boutiques qui font place au design international, comme L'Eclaireur ou Colette.

A condition que le prix reste raisonnable pour une qualité de ligne, de fabrication et d'imagination qui, elle, ne doit pas se limiter. « C'est *un peu un retour aux sources*, commente Jean-Claude Viodé. *Le fondateur, Antonio Salviati, en 1859, avait cette volonté de relancer le verre de Venise, alors supplanté par le cristal d'Irlande et de Bohème, et il y parvint en introduisant de nouvelles techniques et surtout en lui assurant une large diffusion à l'étranger, notamment pour les mosaïques de verre, que l'on retrouve au Palais-Garnier ou ailleurs.* »

Mais, à la surprise générale, c'est une pièce d'exception, à un prix sommet (plus de 8 000 F) qui a connu, en 1996, un succès commercial inattendu : un grand vase en forme de coeur, rouge comme lui, et lourd, apporté comme une sculpture par son auteur, Maria Christina Hamel, pour couler un exemplaire unique destiné à une vente en faveur de la lutte contre le sida. Devenu best-seller, il existe maintenant en taille plus modeste et a aussi été présenté en petit format (1 300 F) comme porte-message. Reste à écrire le mot.

Michèle Champenois

★ A Paris, les créations Salviati sont en vente notamment au Printemps, bd Haussmann (75009) chez Bleu Verre, 11, rue Malebranche (75005), Quartz, 12, rue des Quatre-Vents (75006), L'Eclaireur, 3[er], rue des Rosiers (75004), Colette, 213, rue Saint-Honoré (75001).



D.R.

D.R.

Dessiné par Marc Coulon, le vase Strega (ci-dessus) est double (noir mat, avec un rouge, jaune ou vert vif, hauteur 33 cm, 2 950 F). Parmi les séries de verres en cristal strié, modèle Ondine (ci-contre, à gauche) de Piero Gaeta (450 F les deux, seau à glace, 700 F). Les vases Boston (ci-contre) (2 220 et 2 400 F, design Salviati) existent dans plusieurs gammes de coloris inversés.

Le design scandinave passe à table sur les Champs-Elysées

Une boutique regroupe sous l'enseigne Royal Scandinavia le classique et le contemporain des marques danoises

DES VASES et des verres qui jouent la transparence et les reflets pour exprimer le raffinement de la matière. Un service en faïence qui décale le regard par ses formes ovales, des vases et des coupes qui s'amusent à marier la délicatesse des formes et la fantaisie des motifs (rayures, étoiles...), des vases encore, qui dévient légèrement leur trajectoire pour mieux déjouer la classique droiture de l'objet et arborent de joyeuses couleurs vives et claires, des assiettes en verre peint à la main qui cassent le classicisme de fabrication par le trait naïf du dessin (des tulipes)...

Tous ces objets présentent une grande diversité, en même temps qu'une cohérence remarquable au premier coup d'oeil. Car ces vases, verres, coupes et services, quelle que soit la main qui les signe, ont en commun un style. Celui de la pureté des lignes qui nous parvient, depuis presque un demi-siècle, des pays scandinaves. Un style suffisamment affirmé et maîtrisé pour se permettre de glisser fantaisie et éléments ludiques, sans se compromettre ou seulement brouiller la forme initiale du projet.

Ces éléments d'art de la table qui reposent à la fois sur une tradition artisanale de longue date et une démarche de création contemporaine ont désormais leur boutique à Paris. Royal Scandinavia, au 142, avenue des Champs-Elysées, s'affiche désormais dans la capitale comme la vitrine de l'entreprise scandinave du même nom qui vit le jour à l'automne 1996, par le regroupement des sociétés Royal Copenhagen, Georg Jensen, Orrefors, Kosta Boda et l'entreprise vénitienne Venini. Des marques auxquelles sont attachés de nombreux designers : Per Lütken, Viviana Torun, Torben Jorgensen, Arne Jacobsen, Anne Nilsson, Nanna Ditzel, Gunnel Sahlin, Gianni Versace... pour n'en citer que quelques-uns.

La volonté du groupe est aujourd'hui de devenir le plus grand sur le marché de luxe des arts de la table, avec une gamme qui va de la tradition classique (porcelaine Royal Copenhagen, argenterie Georg Jensen) au modernisme. Elle s'accompagne d'une démarche qui consiste à réunir, en un même lieu, les créations contemporaines. Le concept est déjà en place dans plus d'une soixantaine de pays. A Paris, les bijoux, la porcelaine Flora Danica, l'orfèvrerie et la ligne bébé demeurent rue Saint-Honoré, chez Georg Jensen. Tandis que la boutique des Champs-Elysées propose une gamme plus colorée, plus gaie et moins chère ; un choix d'objets élaborés également en fonction du goût français qui se manifeste, depuis quelque temps, à travers une clientèle de jeunes couples attirés par ces lignes pures et sobres.

Dans les pays nordiques, la table est au coeur d'un art de vivre. Peu enclins à la sortie au restaurant, les Scandinaves cultivent plus aisément le plaisir de recevoir chez eux. Ce goût de l'hospitalité et du plaisir d'être *« à la maison »* dicte le désir d'intérieurs chaleureux, de tables élaborées et souvent soigneusement étudiées. En France, dit-on, cette culture est loin d'être si marquée. Surtout, elle a eu, en cette fin de siècle, la fâcheuse tendance à vouloir disparaître. Chez Jensen, pourtant, on note *« très nettement »* les frémissements d'une reprise avec, en 1997, une augmentation de plus de 50 % en un an du montant des listes de mariage.



D.R.



D.R.

Pichet et presse-agrumes en faïence jaune (Royal Copenhagen, design Ole Jensen).

FORMES RONDES ET LUDIQUES

Royal Scandinavia, avec cette nouvelle boutique, espère encourager le mouvement. Le vase en verre massif soufflé (11 000 F) de Paolo Venini, ou les pichets en verre soufflé (935 F à 1 135 F) de Gunnel Sahlin pour Kosta Boda pourront peut-être encore intimider les débutants en achat d'arts de la table, ne serait-ce que par le prix. En revanche, s'adressent plutôt à eux les coupes à champagne pois rouges (375 F) ou étoiles rouges (435 F) d'Anne Nilsson pour Orrefors, les assiettes Tulipa (525 F à 235 F) de Ulrica Hydman-Vallien pour Kosta Boda. L'ensemble des objets en faïence signés Ole Jensen pour Royal Copenhagen – pichet à eau culbuteur (272 F), égouttoir à trois positions (470 F), presse-citron (390 F), cafetière (585 F)... – devrait, lui aussi, rallier les plus novices et les moins aisés.

Les formes rondes et ludiques, les décrochements et poignées fonctionnelles, la prise agréable de cette gamme, qui existe en jaune et blanc, ont largement de quoi séduire les moins conventionnels. Les indécis pourront attendre. Les vitrines de la boutique sont en effet destinées à changer chaque semaine.

Véronique Cauhapé

★ Royal Scandinavia, 142, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 01-42-25-88-67.

★ Georg Jensen, 239, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 01-42-60-07-89.

Le crocodile fête ses 65 ans

PORTÉ avec la panoplie Roland-Garros – bermuda écossais, serre-tête et mocassins Weston – ou sur le dos des rappeurs avec un pantalon baggy, la chemise Lacoste monte au filet depuis 1933. Pour célébrer les soixante-cinq ans du polo-culte, la marque vient de rééditer cinq modèles créés entre 1958 et 1968, que les collectionneurs chinaient à prix d'or dans les boutiques de fripe.

Ces vieilles stars des courts de tennis et des greens reprennent un second souffle et s'adaptent à la mode *vintage* (millésimée) du moment. De Fleuret (1964), un modèle près du corps à col rond, à Lansquenet (1968), tee-shirt à encolure en V, orné d'un liseré bleu marine sur les manches et le col, ces rééditions s'offrent dans l'emballage cartonné de l'époque. Un parfum rétro pour évoquer l'histoire d'un enfant de la balle qui a traversé le siècle sans prendre une ride.

En 1927, le tennisman René Lacoste arrache la Coupe Davis aux Américains, ce qui lui vaut le surnom de « Crocodile » dans les journaux yankees. Le reptile fétiche en tissu brodé le suivra sur ses blazers avant de s'afficher par millions sur les fameux polos de maille piquée, lancés en 1933 avec le bonnetier André Gillier.

Créée pour supporter la canicule des étés d'outre-Atlantique, la chemise blanche en petit jersey piqué, inspirée des polos d'équitation, habille le corps d'un tissu aérien. A l'époque où les joueurs étaient coincés dans des blazers et des chemises de ville en chaîne et trame, il libère les mouvements avec cette maille souple jusqu'alors réservée aux sous-vêtements.



D.R.

Le modèle Lansquenet (encolure en V, liseré sur les manches et le col, 1968), qui vient d'être réédité.

Pour la première fois, une marque s'affiche à l'extérieur du vêtement. Rapidement, le polo – appelé 12/12 – sort des courts de tennis, prend des couleurs (40 nuances) et devient l'indispensable de la panoplie sportswear. Au début des années 50, le président Eisenhower le porte en couverture de *Life Magazine*. Aujourd'hui, c'est John Travolta qui parade en 12/12 bordeaux pour la promotion du film *Primary Colors*, dans lequel il incarne Bill Clinton.

Le crocodile a posé son empreinte dans 85 pays, et 120 millions de kilomètres de coton servent à tisser les 6 millions de polos vendus chaque année dans le monde. Avec 230 grammes, 20 kilomètres de fil, deux boutons de nacre taillés dans un coquillage des mers du Pacifique, chaque chemise exige quelques attentions comme le lavage à l'eau tiède et le repassage à l'envers.

Sous l'impulsion de Bernard Lacoste, le fils aîné de René Lacoste qui est à la tête de la société depuis trente-cinq ans, le crocodile s'est démultiplié en parfums (avec Jean Patou), sacs, lunettes, montres, chaussures. Jusqu'aux jeans lancés à l'automne 1997, et à une ligne pour femme, réalisée depuis quelques saisons par le styliste Gilles Rosier.

Aujourd'hui, 25 000 personnes travaillent pour la marque dans le monde, distribuée dans 500 boutiques, 1 200 *corners* et des magasins multimarques. Si le crocodile a été touché de plein fouet par la contrefaçon et la crise en Asie, il continue de croquer des parts de marché en Inde et en Chine autour d'une centaine de points de vente. Sereine, avec un tiers des volumes de vente de la marque, la chemise garde l'étoffe d'une battante.

Anne-Laure Quilleriet

Encore de la pluie

SAMEDI, un vaste système dépressionnaire reste bien installé à l'ouest de l'Europe. Après une courte accalmie vendredi, le temps se dégradera à nouveau. Une nouvelle perturbation active remontera rapidement du golfe de Gascogne. Elle apportera de grosses pluies sur une grande moitié ouest de la France. Le soleil et la douceur résisteront tant bien que mal sur les régions de l'Est où la pluie arrivera en fin de journée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Après une matinée pluvieuse, le temps s'éclaircira un peu l'après-midi près de l'Atlantique. Il fera 16 à 20 degrés.

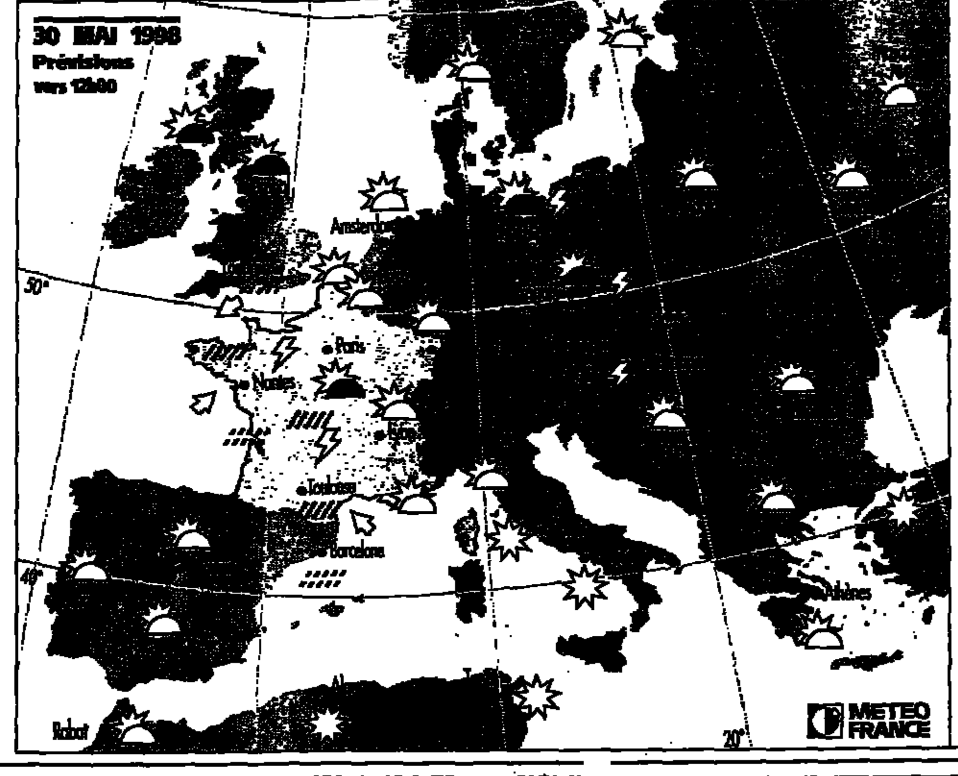
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée débutera sous le soleil mais se terminera souvent sous la pluie. On prévoit au maximum entre 20 et 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil brillera largement. Des nuages apparaîtront toutefois l'après-midi, annonçant la pluie pour la soirée en plaine. Des orages pourront éclater en montagne en cours d'après-midi. Il fera de 22 à 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps se gâtera rapidement. Les éclaircies seront rares, la journée sera souvent placée sous le signe de la pluie. Des orages pourront éclater notamment sur les Pyrénées. On attend 17 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – En Auvergne et Limousin, la pluie arrivera rapidement. En revanche, la région Rhône-Alpes profitera du soleil mais le ciel se voilera franchement l'après-midi. Il fera de 18 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le vent apportera beaucoup de nuages et de la pluie autour du golfe du Lion. Le soleil résistera plus longtemps de la Côte d'Azur à la Corse, mais des ondées se déclencheront l'après-midi. Il fera entre 18 et 23 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

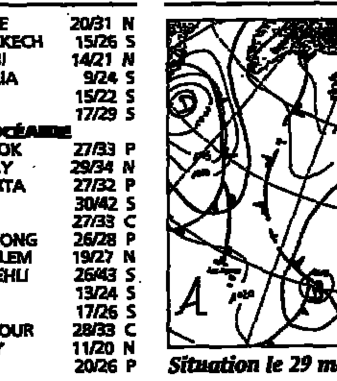
■ *ESPAGNE. Une grève* du zèle des contrôleurs aériens dans les *aéroports* espagnols retarde depuis le jeudi 28 mai le départ des avions. Le mouvement affectait surtout le trafic de l'aéroport El Prat de Barcelone, où les avions décollaient jeudi avec un retard moyen de près d'une heure. A Madrid-Barajas, les vols avec Barcelone ou à destination des Canaries et de l'Europe du Nord, décollaient avec un retard d'un quart d'heure à une demi-heure. L'action doit s'achever samedi.

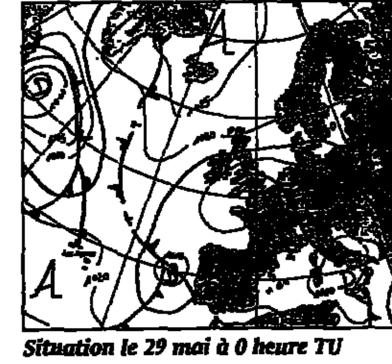
■ FRANCE. Le Guide 1998 des châteaux et hôtels indépendants présente l'histoire à travers les fleurons de l'architecture hexagonale pour un prix de 250 à 1 000 F en chambre double, 2 480 F en appartement. Différents types de forfaits (découverte, étape, golf) sont mentionnés. Il est envoyé sur demande au 01-40-07-00-20 (40 F pour l'expédition).

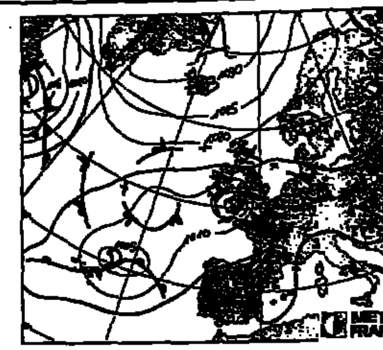
PRÉVISIONS POUR LE 30 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. *S* : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 S	KIEV	16/23 S	VENISE	16/20 N	LE CAIRE	20/31 N
				POINTE-A-PIT.	26/31 C	LISBONNE	13/19 N	VIENNE	14/25 P	MARRAKECH	15/26 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/27 N	LIVERPOOL	11/20 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/21 N
				EUROPE		LONDRES	11/20 S	BRASILIA	17/28 P	PRETORIA	9/24 S
				AMSTERDAM	13/21 C	LUXEMBOURG	11/21 S	BUENOS AIR.	7/16 S	RABAT	15/22 S
FRANCE métropole		NANCY	9/23 S	ATHENES	19/27 N	MADRID	10/17 S	CARACAS	26/32 C	TUNIS	17/29 S
AJACCIO	12/23 S	NANTES	9/18 P	BARCELONE	17/22 P	MILAN	15/25 N	CHICAGO	18/26 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	12/17 P	NICE	15/21 S	BELFAST	10/16 N	MOSCOU	14/21 S	LIMA	20/24 N	BANGKOK	27/33 P
BORDEAUX	13/18 P	PARIS	10/22 N	BELGRADE	15/24 S	MUNICH	11/21 P	LOS ANGELES	12/21 C	BOMBAY	29/34 N
BOURGES	12/19 P	PAU	11/15 P	BERLIN	17/24 N	NAPLES	16/25 S	MEXICO	15/29 S	DJAKARTA	27/32 P
BREST	9/13 P	PERPIGNAN	16/23 P	BERNE	11/22 N	OSLO	9/19 S	MONTREAL	12/21 S	DUBAI	30/42 S
CAEN	12/19 P	RENNES	10/19 P	BRUXELLES	12/22 C	PALMA DE M.	14/24 S	NEW YORK	21/29 N	HANOI	27/33 C
CHERBOURG	11/17 P	ST-ETIENNE	9/19 N	BUCAREST	15/26 S	PRAGUE	11/23 N	SAN FRANCIS.	12/17 S	HONGKONG	26/28 P
CLERMONT-F.	10/19 P	STRASBOURG	10/26 S	BUDAPEST	15/27 P	ROME	14/23 S	SANTIAGO/CHI	1/18 C	JERUSALEM	19/27 N
DIJON	9/21 S	TOULOUSE	14/20 P	COPENHAGUE	12/19 N	SEVILLE	16/22 N	TORONTO	13/23 S	NEW DEHLI	26/43 S
GRENOBLE	10/20 S	TOURS	11/20 P	DUBLIN	9/16 S	SOFIA	13/21 S	WASHINGTON	21/30 N	PEKIN	13/24 S
LILLE	10/21 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	10/23 S	ST-PETERSB.	7/13 P	**AFRIQUE**		SEOUL	17/26 S
LIMOGES	12/17 P	CAYENNE	24/29 C	GENEVE	10/22 N	STOCKHOLM	4/14 S	ALGER	16/25 S	SINGAPOUR	28/33 C
LYON	10/21 S	FORT-DE-FR.	26/30 C	HELSINKI	5/14 N	TENERIFE	14/18 N	DAKAR	23/27 S	SYDNEY	11/20 N
MARSEILLE	15/21 P	NOUMEA	21/25 N	ISTANBUL	13/20 S	VARSOVIE	14/26 N	KINSHASA	21/32 S	TOKYO	20/26 P






Situation le 29 mai à 0 heure TU



Prévisions pour le 31 mai à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Ciel de juin

JUIN revient. Les jours les plus longs, les nuits les plus courtes. Le *solstice d'été, c'est-à-dire le moment* où le Soleil se trouve le plus au nord *par rapport* à *l'équateur de notre* planète, aura lieu le 21 juin, à 16 h 03 min 38 s (heure de Paris) très précisément. Au cours de ce mois, les astronomes doivent se lever fort tôt ou se coucher très tard pour observer étoiles, planètes et nébuleuses. Tandis que disparaissent les Gémeaux, de l'autre côté du ciel, à l'est, les constellations de l'Aigle et du Cygne prennent leur envol.

Comme cela était le cas en mai, peu de planètes osent se montrer avant minuit. Seule Mercure sera observable à cet horaire, pendant la dernière semaine du mois : le 30 juin, la planète la plus proche du Soleil se couchera à 23 h 13, soit quatre-vingt-deux minutes après notre astre du jour. Pour la regarder, mieux vaut accepter un compromis heure/lumière. En effet, si l'on attend la fin du crépuscule pour bien la voir briller, elle sera trop basse sur l'horizon. En revanche, si l'on veut l'attraper haute dans le ciel, les derniers rayons de notre étoile empêcheront de la distinguer. Il est donc préférable de la chercher, du côté du Cancer, une demi-heure après le coucher du Soleil, avec l'aide recommandée d'une paire de jumelles.

Vénus en juin boude la nuit mais se fait belle d'aurore. Si Mars reste noyée dans la lumière solaire et donc invisible pour nous, Jupiter, elle, devrait être le chouchou des traqueurs de planètes. L'impératrice du système solaire n'apparaît qu'après minuit mais le spectacle en vaut la peine. Si vous devez lui réserver une plage d'observation, préférez l'aube du 17 juin. Jupiter se rapprochera alors à 5° de la Lune. Notre satellite, sous sa forme de croissant, sera décidément fort occupé, puisqu'il aura aussi rendez-vous le 20 juin avec Saturne, la planète aux anneaux, également à l'aube.

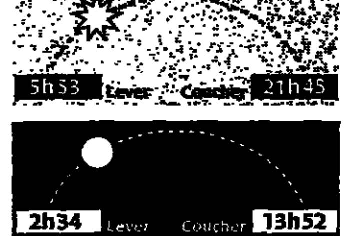
Enfin, ceux qui disposent d'un bon instrument tenteront, dès que le Capricorne aura fait sa réapparition, c'est-à-dire pendant la deuxième moitié de la nuit, d'y débusquer Uranus et Neptune, qui naviguent de conserve dans cette constellation.

Ce juin-ci sera mois de disette. Pas grand-chose à se mettre sous la lunette. Lot de consolation : le 16 marquera le maximum de l'essaim météoritique des Lyrides, qui, comme leur nom l'indique, filent du côté de la constellation de la Lyre. Bien que constituée de peu d'étoiles, la Lyre est aisément repérable dans le ciel grâce à son joyau, Véga, un des astres les plus brillants de nos nuits.

Tardivement découvert, en 1966, cet essaim des Lyrides ne se montre guère généreux : pas plus de huit à neuf traînées par heure – quand ce n'est pas moins – et pas des plus brillantes. Cela ne vaut pas – et de loin – les fameuses Perséides qui nous attendent en août. Mais en temps de pénurie, on se contente de peu.

Pierre Barthélémy

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• mardi 2 juin 1998 •



Les nuits les plus courtes

CIEL DU 15 JUIN À 23 HEURES (HEURE DE PARIS)

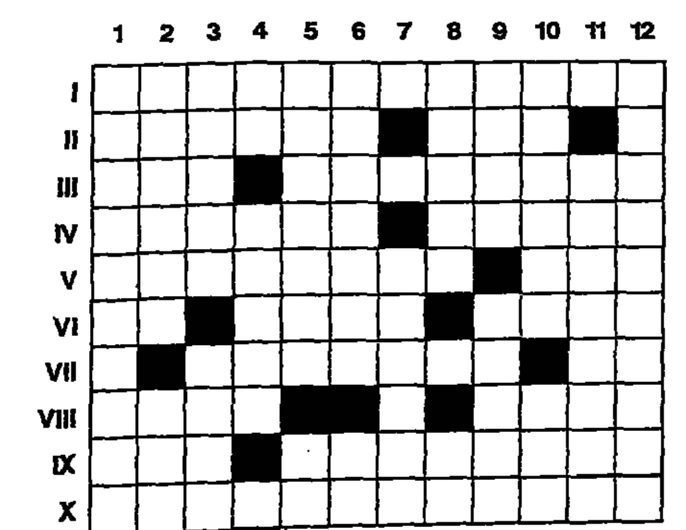
NORD
EST
Véga
OUEST
SUD

POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE NORD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98128

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Son voyage *commence* sur le bas-côté. – II. Se donner beaucoup de peine. Le gros, pour le gagnant. – III. Doublé, il se fait mieux entendre. Sale coup pour les bleus. – IV. Propos stupide. Servi à table ou ôté pour se mettre à table. – V. Travail en finesse. Souvent aux avant-postes sur le terrain. – VI. Pour interpeller. Circule en Amérique latine. Un os pour le chef. – VII. Ennuyeux quand ils ne font pas la peau. Tête d'ogive. – VIII. Arrivées jusqu'à nous. Bon endroit pour *faire du lard.* – IX. Réduit les distances en France et en Europe. Faire disparaître petit à petit. – X. Populaires, ils amènent la révolution.

VERTICALEMENT

1. Qui suscitent beaucoup d'intérêt. – 2. *Papillon malgache. Sujet* pensant. – 3. Informations londoniennes. *Corrigé.* – 4. *Un peu d'om*brage. Reviennent à heures régulières. – 5. *Suffisent pour les petites* récoltes. Note. – 6. Fait un choix. Passe en *revue.* – 7. La police vue du milieu. – 8. Mis à nu, avant de finir à la casserole. Club phocéen. – 9. Un camarade devenu symbole social. Le bon moyen pour s'échapper. – 10. Resté entier pour assurer la succession. Don mal réparti. – 11. Leur prix est bien plus grand que leur valeur réelle. – 12. Remises en place.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98127

HORIZONTALEMENT

I. Saint-bernard. – II. Algarade. Hue. – III. Lenticule. As. – IV. Ava. Colorado. – V. Mire. Ncg. Ter. – VI. Aneth. Œil. – VII. Li. Carrelage. – VIII. EEE. Nue. Non. – IX. Crus. Dépotât. – X. Sexagésimale.

VERTICALEMENT

1. Salamalecs. – 2. Alevinière. – 3. Ignare. Eux. – 4. Nat. Etc. Sa. – 5. Tric. Han. – 6. Bacon. Rude. – 7. Edulcorées. – 8. Relogée. Pi. – 9. Er. Il. OM. – 10. Ah. Atlanta. – 11. Ruade. Goal. – 12. Désorienté.

PHILATÉLIE

Le Mont-Saint-Michel

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 8 juin, un timbre à 3 F, *Le Mont-Saint-Michel,* dont la célèbre abbaye fut fondée par Aubert, évêque d'Avranches, au début du VIII[e] siècle.

Il s'agit du troisième timbre sur ce sujet, après un premier émis en 1930, réimprimé en 1935 à partir d'un nouveau poinçon, et un autre, paru en 1966 pour le millénaire du Mont-Saint-Michel, qui représente l'archange combattant le dragon d'après une miniature tirée d'un manuscrit du XI[e] siècle de la bibliothèque d'Avranches.

Le timbre, au format carré 36 × 36 mm, dessiné par Louis Briat, est imprimé en héliogravure en feuilles de trente.

P. J.

★ *Vente anticipée* au Mont-Saint-Michel (Manche), les 6 et 7 juin, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la salle de réunion située à l'entrée du Mont-Saint-Michel (porte du Roi). Louis Briat sera présent sur place, l'après-midi du 6 et le 7 au matin, pour une séance de dédicaces.

EN FILIGRANE

■ *TIMBRE ROND.* La Nouvelle-Calédonie émettra à son tour, le 5 juin, un timbre rond à l'occasion de la Coupe du monde de football. D'une valeur de 100 F CFP (5,50 FF), dessiné par Claude Andréotto, ce timbre représente un footballeur sur fond de ballon (Service philatélique OPT Magenta, 98802 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie).

■ *VENTES.* La *vente à prix nets* La Poste aux lettres (Vincent Pothion, tél. : 01-47-70-74-57) de mai disperse 1 026 lots, dont un ensemble de timbres à date principalement sur n° 60 entre avril et août 1876 et des lettres pour l'étranger.

Les deux ventes sur offres Cérès (23, *rue du Louvre,* 75001 Paris) clôturées les 9 et 23 juin *comptent près de 10 000 lots. On* notera de nombreux classiques de France, une importante sélection de non-dentelés et d'épreuves.

■ **POSTE FERROVIAIRE :** Pierre Lux signe *La Poste ferroviaire de 1871 à 1914,* remarquable ouvrage édité par l'Académie de philatélie, suite du premier tome – paru en 1992 –, qui traitait de la poste ferroviaire des origines à 1870. Les transports postaux par chemin de fer connurent leur apogée durant cette période, le nombre des bureaux ambulants (disparus depuis fin 1995) passant de 51 en 1870 à 175 en 1914 (représentant 700 wagons postaux). L'auteur dresse un état des lieux réseau par réseau, cartes et reproductions de lettres et cachets à l'appui (120 pages, 220 F + port 30 F, auprès de Vincent Pothion, 17, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

SUCCESSIONS Le docteur Claude Gubler a hérité de 82 tableaux de Hans Arp, Sophie Taeuber et Theo Van Doesburg, légués par la nièce d'Arp, Ruth Tillard-Arp. Il s'apprêtait à les vendre aux enchères le 21 juin lorsqu'une fondation a contesté la validité du testament devant le tribunal des référés, qui doit se prononcer aujourd'hui. ● LA FONDATION Arp et Sophie Taeuber, installée à Rolandseck, près de Bonn, n'accepte pas que Ruth Tillard-Arp ait modifié un testament qui était jusque-là en sa faveur. ● ELLE EST elle-même au centre d'un imbroglio judiciaire pour avoir tenté d'exporter, illégalement selon les douanes françaises, une centaine de plâtres d'Arp qui provenaient de la fondation Arp de Clamart. ● HANS ARP a en effet donné son nom à trois fondations, en Allemagne, en France et en Suisse, qui se disputent aujourd'hui ses œuvres.

Le docteur Claude Gubler, héritier contesté d'une collection d'œuvres d'Arp

L'ancien médecin de François Mitterrand s'apprête à vendre quatre-vingt-deux œuvres majeures, qui sont réclamées par une fondation allemande devant le tribunal de Paris

« JE NE CROIS PAS que le docteur Gubler soit un assassin de vieilles dames », déclare Mᵉ Georges Kiejman. *« Malgré les différends qui nous ont opposés, c'est plutôt un brave type. »* Les différends sont connus : Mᵉ Kiejman a plaidé avec succès en 1996 pour la famille de François Mitterrand, qui réclamait l'interdiction de la vente du *Grand secret,* le livre dans lequel Claude Gubler, médecin personnel du chef de l'Etat jusqu'en 1994, révélait avoir caché le cancer dont souffrait son patient. Le livre a été saisi et le docteur Gubler a été condamné à quatre mois de prison avec sursis pour violation du secret médical. Mᵉ Georges Kiejman devait plaider à nouveau contre lui vendredi 29 mai, devant le juge du tribunal des référés de Paris. Son client n'est plus la famille présidentielle, mais la Stiftung Hans Arp und Sophie Taeuber Arp, sise à Rolandseck, près de Bonn, qui conteste un testament.

Mᵐᵉ Tillard-Arp aurait été choquée par la campagne menée contre son ami lors de la publication de son livre, et aurait voulu compenser ces avanies

Car le docteur Claude Gubler a hérité. Plus de quatre-vingts œuvres de Hans Arp, de Sophie Taeuber, mais aussi de Theo Van Doesburg, sans oublier une aquarelle de Miro. Y figurent notamment *Composition statique,* une très rare peinture à l'huile de 1915, estimée de 1,5 million à 2 millions de francs ; un des premiers collages abstraits d'Arp, réalisé à Zurich en 1916, estimé de 500 000 à 600 000 francs ; *Fleur-marteau, formes terrestres,* un relief en bois peint de 1916, estimé de 1,8 à 2,2 millions de francs ; l'*Horloge* de 1924, également un relief en bois polychrome, estimé de 1,3 à 1,6 million... Un ensemble exceptionnel, qui avait appartenu au frère de Hans, François Arp, lequel l'avait légué à sa fille Ruth Tillard-Arp.

Ruth est morte le 28 janvier 1998. Et le docteur Gubler s'apprête à vendre les œuvres le 21 juin, par le ministère de l'étude Calmels, Chambre et Cohen, commissaires-priseurs à Paris, qui en espèrent 23 millions de francs, s'attendent à quelques préemptions des musées nationaux, voire à une dation de quelques chefs-d'œuvre aux musées, en paiement des droits de succession, et s'enorgueillissent à juste titre de pouvoir vendre à Paris une des plus importantes successions d'art moderne de ces dernières années.

Tout est désormais suspendu à la décision que le juge du tribunal des référés doit rendre ce vendredi soir. Car le testament qui profite à Claude Gubler en annule et remplace un précédent, fait en faveur de la fondation allemande. Lequel remplaçait lui-même un premier acte, qui donnait les tableaux à Johannes Wasmuth, le créateur de la fondation, décédé avant sa bienfaitrice.

Outre-Rhin, on n'apprécie guère. La fondation porte plainte, et le journal *Der Spiegel* publie un article incendiaire, qui laisse entendre que le docteur Gubler ne serait pas pour rien dans la fin prématurée, à 85 ans, de Ruth Tillard-Arp : *« Ce qui a provoqué la mort subite de la vieille dame, seul l'homme qu'elle appelait "mon docteur" le sait exactement. Il avait pris directement ses quartiers au-dessus de son appartement à Paris, la soignait avec dévouement cette dernière année, la protégeait des appels téléphoniques et veillait à ce qu'elle reçoive régulièrement ses piqûres... »*

D'ou la réflexion de Mᵉ Georges Kiejman, qui s'efforce de dépassionner le débat, et assure même avoir tenté une négociation amiable. Il invoque cependant l'article 909 du code civil, qui précise que les médecins ne peuvent hériter de leur clients. A quoi le docteur Gubler rétorque qu'il n'est plus médecin depuis 1986, date à laquelle il était devenu fonctionnaire à l'inspection des affaires sociales, ce qui lui interdisait d'exercer, exception faite toutefois de son plus célèbre et unique patient.

Il dément formellement avoir soigné Ruth Tillard-Arp. *« Ce n'est en aucun cas une spoliation,* explique-t-il au *Monde. Je reçois quatre-vingt-quatre pièces, estimées 23 millions de francs. La fondation de Rolandseck en reçoit dix-sept, qui sont bien plus importantes, puisqu'elles sont estimées 17 millions de francs. Il y a certes une condition suspensive : si le musée de Meier n'est pas construit d'ici deux ans, le legs ne se fera plus à la fondation, mais les œuvres iront au Musée national d'art moderne, au Centre Georges-Pompidou. »*

Pourquoi une telle générosité de la part de Ruth Tillard-Arp ? *« Nous nous connaissions depuis 1965. La famille Arp et la mienne se fréquentaient, à Zurich. Elle était très seule, depuis la mort de Johannes Wasmuth, et je la voyais souvent. Elle a voulu, je crois, faire un geste pour les gens qui lui ont été fidèles. Elle a ainsi légué une somme importante au gardien de son immeuble. Elle avait besoin d'affection, et une fondation ne sait pas procurer ce genre de chose. »*

Claude Gubler, si. Lors d'un des procès l'opposant à la famille de François Mitterrand, le professeur Adolphe Steg, chirurgien du président, l'avait décrit comme *« un homme droit, désintéressé. Il n'y a aucune motivation méprisable dans ce qui l'a conduit à trébucher »,* avait-il ajouté, avant de conclure: *« C'est un être d'une extraordinaire sensibilité. Il avait des liens affectifs extrêmement profonds avec le président... »*

Selon d'autres protagonistes de cette affaire, il y aurait d'autres raisons encore, que le docteur Gubler n'évoque pas. Ruth Tillard-Arp aurait été profondément choquée par la campagne menée contre son ami au moment de la publication de son livre, et aurait voulu, en quelque sorte, compenser les avanies qu'il avait eu à subir. Elle aurait également très mal vécu la polémique née en Allemagne autour des œuvres acquises par le Land de Rhénanie-Palatinat *(lire ci-dessous),* dont certaines se sont révélées être des réalisations posthumes fabriquées par la fondation au nom de son droit de reproduction.

La responsable de la fondation, Anna Krems, a refusé de se prononcer sur l'éventuelle influence qu'aurait pu exercer le docteur Gubler sur Ruth Tillard-Arp pour la faire tester en sa faveur. Elle a souligné que Mᵐᵉ Tillard-Arp était en pleine possession de ses moyens intellectuels à la fin de sa vie, et qu'il serait sans doute difficile de faire valoir les arguments de sa fondation.

La réflexion a le don d'énerver Mᵉ Georges Kiejman, qui estime avoir une chance sur deux de faire entendre ses arguments au tribunal. Ce dont doute un des commissaires-priseurs responsables de la vente, Mᵉ Cyrille Cohen : *« Le testament est authentique. Il a été dicté devant notaire, par une personne saine d'esprit. La fondation allemande n'est pas deshéritée, puisqu'il lui revient dix-sept œuvres. Elle n'a donc pas "intérêt pour agir". Même si le tribunal estime que le docteur Gubler ne doit pas hériter, le testament reste valable. Et la première phrase stipule qu'il annule et remplace les précédents, c'est-à-dire ceux qui faisaient hériter la fondation allemande. Elle ne peut donc prétendre récupérer ces œuvres. »*

Cette perspective ne semble pas inquiéter Mᵉ Georges Kiejman : *« Ce sont des œuvres qui ont leur place dans un musée. Ce qui importe avant tout, pour la fondation que je représente, c'est d'éviter qu'un tel ensemble soit dispersé dans une vente publique. »*

Harry Bellet



MAX SCHELER / MAGNUM

Hans Arp, photographié à Paris en 1949.

114 plâtres bloqués à Valenciennes

Le 22 mai 1996, les douanes françaises retiennent 114 plâtres et 32 reliefs d'Arp venant de la fondation de Clamart et destinés à celle de Rolandseck (Allemagne). Les douaniers pensent que certaines pièces excèdent le seuil de 50 000 écus (350 000 francs), qui nécessite la délivrance d'un certificat d'exportation. En attendant que le tribunal correctionnel se décide, les œuvres sont bloquées à Valenciennes. Une première expertise estime la valeur de certains plâtres aux alentours de 674 000 francs. Cette somme est contestée par les avocats de la fondation allemande, qui obtiennent la nomination d'un nouvel expert, Marie-Aline Prat, qui revoit l'estimation à la baisse.

Consultés, les conservateurs des Musées nationaux ont dit qu'il s'agit de plâtres originaux, de la main de l'artiste, d'une importance historique majeure, et qu'ils doivent être maintenus groupés. La direction de l'administration générale a donc porté plainte, au nom de la direction des Musées de France, pour exportation illicite. Le tribunal a désigné un nouvel expert, dont on attend les conclusions. Selon certaines sources, la fondation allemande accepterait que les plâtres reviennent à Clamart.

Poète, peintre, sculpteur, dadaïste et surréaliste

● **1886** : naissance à Strasbourg le 16 septembre. Prénommé Hans par un père allemand, Arp doit à sa mère alsacienne sa culture française.

● **1905-1908** : élève de l'Ecole des arts décoratifs de Weimar puis de l'académie Jullian à Paris.

● **1908-1910** : à une époque où le cubisme, le futurisme et l'expressionnisme sont en plein développement, Arp donne une orientation abstraite à ses recherches plastiques : ce sont ses *« premières tentatives pour dépasser les formes et les idées reçues ».* Il rencontre Max Ernst à Cologne, Max Jacob, Apollinaire et Picasso à Paris.

● **1915** : réfugié en Suisse durant la guerre, Arp expose à Zurich ses premiers collages, faits de papiers et d'étoffes imprimées, différents des collages cubistes par l'absence de référence à un objet. Il rencontre Sophie Taeuber, peintre abstrait, qu'il épouse en 1921.

● **1916** : il participe à la fondation du mouvement dada à Zurich, avec Tzara, Ball, Janco et Hülsenbeck. Arp se délivre du géométrisme absolu en introduisant le hasard dans la composition de ses collages, qu'il nomme *Suivant les lois du hasard.* Il assimile le processus de création artistique aux phénomènes productifs de la nature et préfère le terme art concret à celui d'art abstrait pour caractériser ses œuvres.

● **1925** : le dadaïsme est absorbé par le surréalisme. Arp fréquente Kurt Schwitters et El Lissitzky. Il participe à la première exposition surréaliste tenue à Paris et s'établit à Clamart, dans une maison-atelier dont les plans sont dessinés par Sophie Taeuber.

● **1930-1931** : la sculpture devient son activité principale. Fin de la période surréaliste : la narration disparaît de ses reliefs, remplacée par des sculptures rondes et lisses qui *« s'intègrent naturellement à la nature ».*

● **1943** : il se réfugie dans le midi de la France.

● **1954** : Arp reçoit le Grand Prix international de sculpture de la Biennale de Venise. Il s'installe en 1959 près de Locarno, en Suisse.

● **1966** : Arp meurt à Bâle.

Trois fondations se disputent l'artiste

IL EXISTE trois fondations dédiées à Hans Arp, qui entretiennent les pires relations qui soient. L'une est basée en Allemagne, à Rolandseck, près de Bonn, sur les bords du Rhin. Elle est baptisée Stiftung Hans Arp und Sophie Taeuber Arp. Il s'agit d'une association de droit privé créée en 1977 par un ancien organisateur de concerts nommé Johannes Wasmuth, décédé en septembre 1997. Il avait aidé la veuve d'Arp à résoudre quelques tracas causés par le fisc français, et Marguerite Arp-Hagenbach, reconnaissante, lui avait cédé non seulement des œuvres d'Arp et de Sophie Taeuber, sa première épouse, mais aussi les droits d'édition et de reproduction les concernant.

Pour l'instant, la fondation est installée dans une gare désaffectée. Les œuvres y sont exposées dans deux petites salles latérales, sans cartel explicatif, sans même qu'en soient mentionnés le titre ou la date. La place d'honneur de l'ancienne gare est réservée à la maquette du musée que doit construire à proximité l'architecte new-yorkais Richard Meier, auteur des nouveaux bâtiments du Musée Getty à Los Angeles. Les autorités locales, le Land de Rhénanie-Palatinat en l'occurrence, envisagent d'en subventionner la construction.

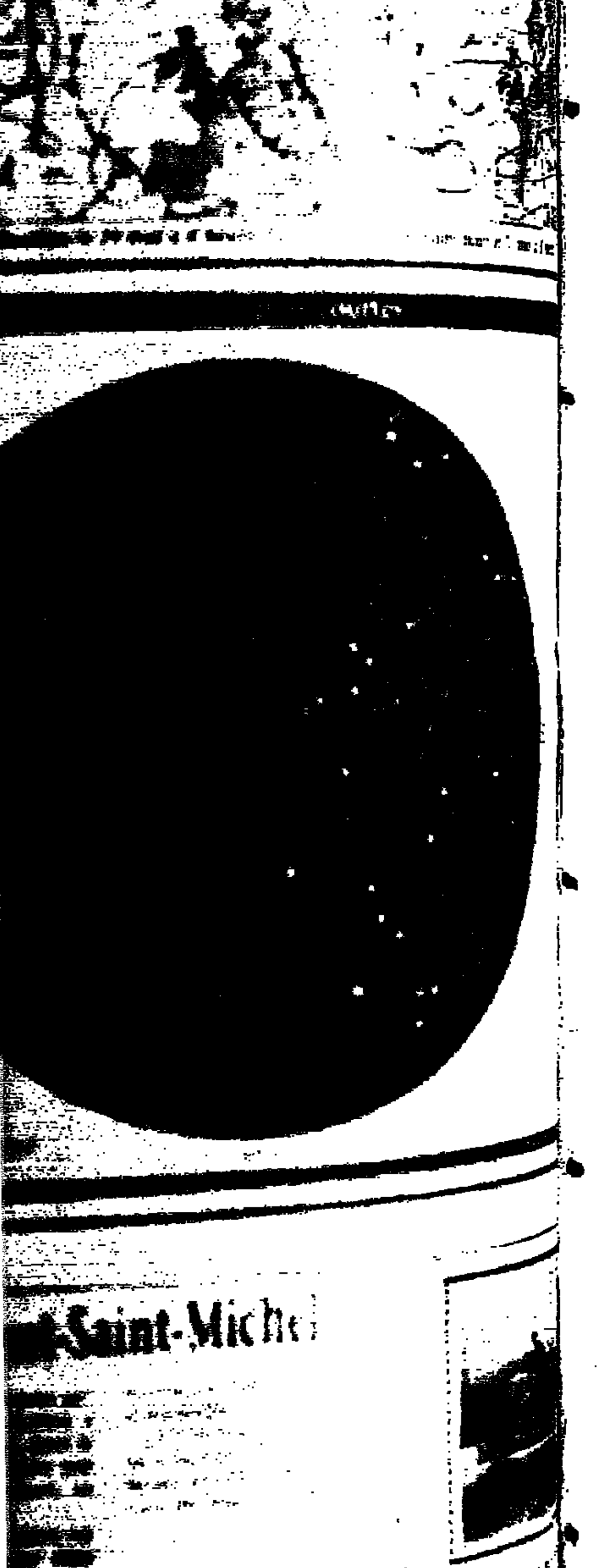
La deuxième fondation est installée à Clamart, dans la maison qu'avaient bâtie Arp et Sophie Taeuber. Le docteur Claude Gubler en a présidé le conseil d'administration durant une dizaine d'années, jusqu'en juillet 1997. Elle a été reconnue d'utilité publique en mars 1979, mais les autorités n'ont pas fait grand-chose pour la soutenir depuis. D'une part, les Musées nationaux n'aiment guère les fondations dédiées à un artiste : ils préfèrent de beaucoup les donations ou les dations enrichissant leurs propres fonds. D'autre part, le statut de la fondation française est extraordinairement complexe, puisqu'elle n'est que locataire des immeubles, qui appartiennent à la fondation allemande. Cette dernière s'était engagée à la subventionner, ce qui avait permis d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique. Mais la subvention s'est interrompue en 1988, et les Allemands refusent depuis de verser les arriérés, qui s'élèvent aujourd'hui à 5 millions de francs. La fondation de Clamart est condamnée à vivre d'expédients et à vendre des œuvres pour couvrir ses dépenses. Elle survit grâce à une association d'amis très active, qui a en particulier établi un plan de redressement, un budget prévisionnel et fait avancer l'étude des nouveaux statuts, qui supprimeraient l'allégeance à la fondation allemande.

DROIT DE REPRODUCTION

Il existe une troisième fondation Arp en Suisse, à Locarno. Elle a été créée en 1988, à l'initiative de l'avocat de Marguerite Arp, Mᵉ Christian Englert. Selon les statuts, toutes les œuvres qui ne figurent sur aucune liste de donation dans les deux autres fondations lui appartiennent. Elle revendique ainsi la propriété de 295 œuvres d'Arp et 53 de Sophie Taeuber qui sont à Rolandseck. Elle possède des œuvres majeures d'Arp, mais aussi de ses amis Max Ernst, Raoul Hausmann, Magnelli et Miró. Elle revendique également la possession du droit moral sur l'œuvre d'Arp, ce qui l'a conduit à s'interroger, dans une lettre ouverte au ministre de la culture du Land de Rhénanie-Palatinat, sur la provenance de sculptures acquises par le Land pour le futur musée de Rolandseck : neuf d'entre elles (et quinze reliefs) ne figurent dans aucun inventaire, ni au catalogue raisonné.

La fondation suisse jugeait également que le prix des œuvres était surestimé et citait en exemple un verre soufflé par le Vénitien Egidio Constantini d'après une maquette d'Arp, payé 50 000 deutschemarks par le Land, qu'elle comparait aux 9 500 marks qu'un exemplaire similaire avait atteint lors d'une vente publique en 1995. A ces reproches se sont ajoutées les critiques de l'historien d'art de Karlsruhe, Gert Reising, qui estime que certaines éditions posthumes ne respectent pas les proportions du modèle original. Car la sculpture peut être multipliée, même après la mort d'un artiste, jusqu'à douze exemplaires, sans perdre son caractère d'authenticité. C'est le fameux droit de reproduction, dont bénéficiaient Johannes Wasmuth et la fondation de Rolandseck.

Ha. B.



Cinq pianistes de jazz jouent leur cinéma

Un projet de Paul Bley, Alain Jean-Marie, Steve Kuhn, Stephan Oliva et Martial Solal

CE PROJET – cinq pianistes, en solo ; thématique, le cinéma – vient de loin. Avec la projection des premiers films muets, la musique a été mise à l'épreuve, en direct, de sa capacité à accompagner les images mais aussi à les dépasser. C'est cela qu'il faut entendre et attendre avec Paul Bley, Alain Jean-Marie, Steve Kuhn, Stephan Oliva et Martial Solal. Avec des thèmes connus ou obscurs, les cinq pianistes avancent des possibles, vision d'un film, évocation d'une séquence, résumé d'une intrigue, rappel d'un genre, d'une atmosphère, d'un personnage. Peut-être aussi en profitent-ils pour revenir sur les écrans noirs de leurs nuits blanches, lorsque adolescents ils devenaient cinéphiles en même temps que musiciens.

Ce *Jazz' (e)motion* – jazz et émotion/jazz et cinéma (le terme anglais pris à « motion pictures », les images qui bougent) – est un tout *cohérent, un passage dans le piano* moderne et dans le cinéma depuis les années 30. Jean-Jacques Pussiau en est le producteur, le metteur en scène. Avec son label Owl Records, il avait permis de grandes œuvres en solitaire (Michel Petrucciani, Ran Blake, Eric Watson...). Il touche juste à nouveau.

Paul Bley se tient à un bout, Stephan Oliva à l'autre. L'Américain a puisé dans le répertoire des comédies musicales, Broadway, le film noir des années 40. C'est de là que sont venus les standards du jazz. Il y a *Laura* (de David Raskin et Johnny Mercer, le thème qui hante, comme son personnage, le film d'Otto Preminger), *All the Things You Are*, de la paire Hammerstein et Kern, *As Time Goes By* (de Hugh Hupfeld) qui a fait vaciller Bogart et Ingrid Bergman dans *Casablanca*, de Michael Curtiz. Il y a *Someday My Prince Will Come* chanté par Blanche-Neige, illuminé par Miles Davis. On est dans le répertoire et Bley continue de l'explorer.

Dans la même veine, Steve Kuhn joue *Emily* (Johnny Mandel et Johnny Mercer), *Lonely Town* (Leonard Bernstein, Adolph Green) de la comédie musicale *On the Town*, de Stanley Donen et Gene Kelly. Il pénètre plus hardiment dans les années 60 et 70, jusqu'au *Last Tango In Paris*, de Gato Barbieri, aride, sans le pathos du saxophoniste, tout en *conservant la crudité* du film de Bernardo Bertolucci.

Kuhn est peut-être celui qui, avec Martial Solal, se place le plus en pianiste. Solal, rien ne semble impossible à ses doigts ; sa participation va surprendre. Il joue l'exotique *Carioca, Brazil* – avec au coin de l'oreille Carmen Miranda, ses costumes délirants et ses coiffures qui montent au ciel, – *Strike Up the Band*, (des frères Gershwin pour Busby Berkeley). Solal aime les jolies gambettes et les ritournelles. Il a écrit la musique d'*A Bout de souffle*, de Jean-Luc Godard, avec un Belmondo bravache, clope au bec, adepte du clin d'œil, de la petite phrase qui fait mouche. Solal recrée son *A Bout de souffle*, il est voyou, en liberté, ludique (son film imaginaire est un *Hommage à Tex Avery*, l'homme des dessins animés explosifs) ; poète et tendre aussi avec *Que reste-t-il de nos amours ?*, la chanson de Charles Trenet pour *Baisers volés*, de François Truffaut.

Alain Jean-Marie est tout de grâce pianistique, tout en swing, celui des grands musiciens de jazz, indéfinissable, qui prend au corps. Il est dans le film noir à la française (*Touchez pas au grisbi, Les Liaisons dangereuses...*), au cœur des ultimes comédies musicales (*West Side Story, Les Parapluies de Cherbourg*), dans la bossa (*Orfeo Negro*) ou la ballade (*Limelight*, de Charlie Chaplin). Les pièces se complètent, elles sont autant le portrait d'un musicien – dans ses origines, ses références – que d'une époque où les codes *cinématographiques* s'inscrivaient avec netteté.

Et puis il y a Stephan Oliva. Il a composé une œuvre parfaitement construite, crépusculaire, étrange, où chaque note est un frisson. Un film unique à partir d'autres films. Entouré par *Rosemary's Baby* écrit par Krzystof Komeda pour Roman Polanski, Oliva a surtout choisi des films d'auteurs, avec des musiques à l'avenant : c'est *Vertigo* (Bernard Herrmann/Alfred Hitchcock), *Casanova* (Nino Rota/Federico Fellini), *L'Etat des choses* (Jürgen Knieper/ Wim Wenders). Il met à nu les mélodies, les décompose en improvisateur et les réinvente en compositeur. Cela devient alors « sa » musique, retenue et fantomatique (*India Song, Le Mépris*), intensément personnelle, tout en gardant, avec ses leurres et ses fausses pistes, un écho des œuvres appelées.

Sylvain Siclier

★ Paul Bley, Alain Jean-Marie, Steve Kuhn, Stephan Oliva et Martial Solal, *Jazz' (e)motion, Film Music on the Piano*, chez RCA-Victor, distribués par BMG. Textes de Thierry Jousse. Regroupés en coffret avec un sixième CD.



Stephan Oliva, pianiste, improvisateur et compositeur.

MEPHISTO

DÉPÊCHES

■ **Hervé Lasseigne a démissionné** le 14 mai de ses fonctions de PDG de BMG France, société née de la fusion en 1987 des activités liées à la musique du groupe de communication allemand Bertelsmann avec RCA, label discographique américain. Agé de quarante-trois ans, Hervé Lasseigne avait été nommé en janvier 1995. Son départ serait imputable aux contre-performances rencontrées depuis plusieurs mois par BMG France.

■ **Le groupe britannique de production et d'éditions musicales** EMI Group a réalisé un bénéfice de 307,1 millions de livres (3 milliards de francs) au cours de l'exercice clos fin mars, en baisse de 19 %. Selon le groupe, les performances ont été affectées par des mouvements de change désavantageux et par les effets de la crise asiatique. A taux de changes constants, les ventes ont pourtant progressé de 5,8 %, soit plus que les 3,2 % de croissance du marché mondial de la musique. EMI estime avoir augmenté sa part du marché à 14,8 % contre 14,3 % l'année précédente et conforte sa place de numéro trois mondial.

■ **Avec l'arrivée à hauteur de 10 % dans son capital du banquier Edouard Stern**, Naïve, l'entreprise « multiculturelle » lancée en septembre 1997 par Patrick Zelnik, ex-président de Virgin France, et Eric Tong Cuong, coprésident d'Euro RSCG, a bouclé son tour de table. Gilles Paire (ex-président de PolyGram France) et Frédéric Rebet (créateur de Saint-George, filiale de Sony) rejoignent Naïve comme associés fondateurs. Naïve mènera une double activité de producteur phonographique et d'éditeur de livres. Naïve disques, première filiale de la nouvelle société, sera opérationnelle en septembre.

SÉLECTION DISQUES

GIOACCHINO ROSSINI
Il Turco in Italia

Avec Cecilia Bartoli, Michele Pertusi, Alessandro Corbelli, Laura Polverelli, Roberto de Candia, Ramon Vargas, Orchestre et chœur de la Scala de Milan, Riccardo Chailly (direction).

Peut-on rêver d'une Fiorilla plus enchanteresse que Cecilia Bartoli ? Le timbre est velouté, charnel, avec de beaux graves et des aigus qui s'épanouissent comme des fleurs. Dans ce rôle écrit à l'origine pour une soprano, la mezzo italienne se joue des difficultés avec une aisance confondante : trilles, vocalises, roulades sont exécutées avec une précision et une justesse impressionnantes. Mais cette virtuosité n'est pas gratuite. L'intelligence avec laquelle elle conduit ses deux duos face à son soupirant turc et son mari cornard, l'ingénuité dont elle colore un *« Perchè ? »*, le désarroi, non feint, qui rend presque tragique l'air *« Squallida veste »* dessinent un personnage partagé entre le désir et le devoir, l'aventure et la sécurité. Ses partenaires sont à la hauteur, notamment Alessandro Corbelli, lui aussi perdu dans ses incertitudes et ses exaspérations d'époux, Michele Pertusi, Sélim sonnant, mais non tonnant, Laura Polverelli, Zaïde touchante. Riccardo Chailly imprime à l'œuvre le brio et la vivacité théâtrale indispensables, mais aussi la tendresse, l'émotion trop souvent occultées par les éclats de rire de l'opéra-bouffe.

Pierre Moulinier

★ Un coffret de 2 CD Decca 458-924-2.

ENSEMBLE ALEPH
Arrêts fréquents

Le genre de la miniature n'attire que rarement les créateurs d'aujourd'hui. Résolument à contre-courant, le dynamique ensemble Aleph a donc bousculé les habitudes en commandant à soixante-huit compositeurs une création d'une durée maximale de trente secondes (certains ont un peu triché) ! La collecte a donné lieu à un spectacle, *Arrêts fréquents*, qui « passe » magnifiquement au disque. Aux côtés d'Anton Webern, *nec plus ultra* de l'expression concentrée, et de Kurt Schwitters, référence latente de cette entreprise d'esprit dadaïste, figurent quelques nouveaux maîtres de l'aphorisme musical, connus (Jacques Rebotier, Claude Ballif) ou non (Adrien Hermans, Denis Badault). Bien que l'effectif instrumental varie de pièce en pièce, trois tendances se dégagent avec de notables réussites : la pirouette anecdotique (Nicolas Vérin, Bruno Giner), le tableau abstrait (Jean-Luc Hervé, Aurel Stroé) et la saynète humoristique (Richard Dubelski, Dominique Clément).

Pierre Gervasoni

★ 1 CD Vand'œuvre 9813.
Distribué par Disques Concord.

ARETHA FRANKLIN
A Rose is still a Rose

Annoncé comme le grand retour d'Aretha Franklin, *A Rose is still a Rose* est un enterrement de première classe, orchestré par Puff Daddy, producteur de hip-hop à la mode, qui préside à la carrière du défunt Notorious BIG, Mase, et Jay-Z. Après un passage à vide terrible durant les années 80, Aretha cherche à se réinventer. La rencontre d'une chanteuse de gospel avec une orchestration rap pouvait produire des étincelles. Mais le très surévalué Puff Daddy s'est contenté de plonger dans le patrimoine de la chanteuse – des titres comme *Never Leave You Again* et *Every Lil'Bit Hurts* font allusion à sa grande période sur le label Atlantic – pour la transformer en une Whitney Houston *bis*, c'est-à-dire une machine FM destinée à pondre des tubes et chanter des âneries.

Samuel Blumenfeld

★ 1 CD BMG/Arista.

LO-FIDELITY ALLSTARS
How to Operate with

On se souvient des Happy Mondays, ces hooligans de Manchester (rebaptisée *Madchester* à l'époque) plongeant le rock de la fin des années 80 dans un bain d'ecstasy. Les enfants de ce *baggie groove* ont déménagé à Brighton et s'appellent les Lo-Fidelity Allstars. Comme la cité cotonnière était hier la capitale de l'acid house, la station balnéaire du sud de l'Angleterre est aujourd'hui celle du big beat, cette célébration orgiaque des rythmes – hip-hop, techno, funk, rock – les plus efficaces. Le groupe investit ce genre habituellement réservé aux DJ, vient y plaquer ses déhanchements paillards et ses textes décérébrés. Quand l'énergie de ces délires hédonistes ne s'éparpille pas vainement, elle peut atteindre une forme de génie « j'm'en foutiste ». Comme en témoignent les très jouissifs *Kool Roc Bass, Battle Flag* ou *Vision Incision*.

Stéphane Davet

★ 1 CD Skint brassic8cd.
Distribué par Small/Sony.

SIX BY SEVEN
The Things We Make

Disciple d'un psychédélisme britannique qui a déjà enfanté les Spacemen 3 ou Spiritualized, ce groupe de Nottingham mise, comme ses aînés, sur les vertus hypnotiques du minimalisme et de la répétition. Un riff de guitare lentement martelé, des boucles d'orgue acide, le flottement continu d'un larsen, un chant qui tourne comme un mantra... Prenant leur temps (quatre chansons font près de huit minutes), les morceaux décollent entre vapeur lysergique et tension nerveuse (réminiscente également de Sonic Youth et Mogwai). L'effet ne pourrait être que narcotique, mais Six By Seven ayant aussi un faible pour l'émotion et le lyrisme, ces refrains obsessifs s'humanisent, *European Me, Candlelight, Something Wild, Oh ! Dear, 88-92-96* constituant les plus somptueuses envolées de cet excellent premier album.

S. D.

★ 1 CD Mantra 724384591922.
Distribué par Labels/Virgin.

ALLAIN LEPREST
Nu

Allain Leprest, chanteur français, donnait au Printemps de Bourges son premier vrai concert en solo. Souvent apparu aux côtés de Romain Didier, qui compose pour lui, Allain Leprest a du Ferré dans l'attitude (antibourgeoise, anticléricale...), du Léotard (Philippe) dans la dégaine et la revendication du droit à l'ivresse *(Les Chiens d'ivrogne)*. Avec une formation strictement acoustique (batterie, contrebasse, accordéon, piano), des arrangements livrés à cru – c'est la nouvelle tendance –, Allain Leprest décline d'une voix brisée les maux du temps (*SDF* : *« Allez, j'vous laisse, aisse, aisse, J'vais jouer aux dés, dés, dés, dés, chez Youssef, ef, ef, SDF »*), et ceux d'un mal-être plus traditionnel (la jalousie, la cigarette, la colère, le poing levé). Ecorché, Leprest, quarante-trois ans, une fraîcheur d'écolier dans la tête, une fatigue de bourlingueur sur les épaules, est parfois vaincu par la vie avant l'âge. Il reprend *Melocoton* de Colette Magny (avec Monique Froidevaux, chanteuse du groupe suisse Le Soldat inconnu), donne des aspérités à une chanson de facture classique où la pop anglo-saxonne n'a jamais pu entrer, non par sectarisme, mais par éloignement culturel. Kent signe la musique de *Nu*, la chanson naufragée et tendre qui donne son titre à l'album, Yves Duteil celle de *Garde-moi la mer* et Gilbert Lafaille celle de *Quand j'ai bu, j'bois double* (Azzola est à l'accordéon).

Véronique Mortaigne

★ 1 CD INCD018.
Distribué par Night & Day.

KENT
Métropolitain

Kent, version techno, drum'n'bass, big beat, bref, nouvelles tendances urbaines. Avec sa voix de charbonnier, Kent se prend les pieds dans le piège de l'évolution des espèces. La chanson française, pour se moderniser, n'est pas pour autant assujettie au devoir de promiscuité. *Métropolitain*, petit catalogue des mixages possibles (les *samples*, sifflements, cassures et nappes), a été enregistré très vite, en six jours, avec François Bréant et Jacques Bastello (par ailleurs accordéoniste) aux programmations, sorte de mini-expérience appliquée à de nouvelles chansons, au nombre de sept, certaines heureuses (*Ton bonheur*), d'autres trop intello (*Rebelle nouveau*) par curiosité pour les musiques électroniques. Kent ne s'est jamais figé, c'est un atout. De là à s'affranchir de soi-même...

V. Mo.

★ 1 CD Barclay 557215-2.

TARAF DE HAIDOUKS
Dumbala Dumba

Le Taraf de Haidouks, tsiganes roumains du village de Clejani dans la plaine de Valachie, a été révélé au grand public par *Balada Conducatorului*, balade composée à la chute de Ceausescu. Il a depuis parcouru l'Europe dans tous les sens, sans pour autant sortir tout à fait de la condition misérable réservée aux tsiganes d'Europe centrale. Habitués des quêtes après-concert, de la vente des violons à la sortie, le Taraf est une sorte de grande famille de frères ennemis, menée par des anciens, qui ont parfois décroché en route, tel Nicolae Neacsu, édenté sous un chapeau immémorial, et capable de tirer des larmes aux midinettes sur ce crin laissé pendant au violon, qui sonne comme une gorge rauque. Personnage-clé, Nicolae est toujours là (en coulisse, sur scène pour un titre ou deux, dans l'introduction de l'album), mais son absence de fait a obligé le Taraf à puiser chez les voisins une diversité qui lui aurait autrement fait défaut. Voici donc apparaître une chanteuse, Viorica Rudareasa, forte, régnant sur deux titres, dont *Dumbala Dumba* (*« Margareta, retourne-toi, viens tout contre moi, qu'on s'envoie en l'air, tralalalalère »*), des *lautari* (musiciens ambulants) de Mirsa, le bourg d'à côté, et des plus pauvres, les *ursari*, anciens montreurs d'ours, qui faute d'argent pour acheter des instruments, sont passés maîtres dans l'art des cuillers, bidons, chaudrons. Napoléon est l'un de ceux-là, qui rompt le déroulé des violons, accordéons, cymbalum aux couleurs multiples. Les voix, notamment celles de Rosoriu ou de Mitica Cacurica, sont en parfaite symbiose avec les instruments qu'elles suivent comme maîtres. Flambant, plus anarchique encore que le précédent, *Bandits d'honneur, chevaux magiques*, ce troisième album s'envole hors les murs.

V. Mo.

★ 1 CD Crammed 489875-2.
Distribué par Columbia.

Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE OU GROUPE	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1	LOUISE ATTAQUE	5	Louise Attaque	ATMOSPHERIC
2	PASCAL OBISPO	2	Live 98	EPIC
3	SUPRÊME NTM	4	Suprême NTM	EPIC
4	ZAZIE	3	Made in love	MERCURY
5	LARA FABIAN	7	Pure	POLYDOR
6	GARBAGE	1	Version 2.0	MUSHROOM
7	BANDE ORIGINALE DU FILM	8	Titanic	SONY
8	CÉLINE DION	11	Let's talk about love	COLUMBIA
9	BANDE ORIGINALE DU FILM	13	Taxi	SMALL
10	ANDRÉ RIEU	32	Bel à V[illegible]	PHILIPS

Période du 17/05 au 23/05 inclus
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

هكذا من الأمل

Une première biennale de l'image à Paris résolument high-tech et déshumanisée

Une trentaine de jeunes artistes, entre photo et vidéo, à l'Ecole des beaux-arts

La première biennale de l'image de Paris affiche un programme généreux : faire découvrir au grand public une cinquantaine de jeunes artistes américains et européens. Le visiteur en sera *pour ses frais : perdus dans l'entrechoquement* **des images, dans les records de virtuosité high-tech dépourvue de sentiments, les auteurs sont** *peu identifiables, semblent être les faire-valoir* **d'une manifestation plus triste que stimulante.**

BIENNALE DE L'IMAGE PARIS 98, Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Tous les jours, de 13 heures à 19 heures. Fermé le lundi. Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris 6e. Tous les jours, de 12 heures à 18 h 30. Métro Saint-Germain-des-Prés. Jusqu'au 12 juillet. Catalogue, éd. CNP-Actes Sud, texte de Régis Durand, 114 p., 120 F.

C'est la première biennale de l'image, elle cherche ses marques et affiche un programme généreux : faire découvrir une cinquantaine de jeunes artistes, pour la plupart de moins de trente-cinq ans, originaires d'Europe et d'Amérique, connus des cercles de l'art contemporain, méconnus au-delà. Les œuvres sont exposées ou projetées à l'Ecole des beaux-arts de Paris tandis que Martine Derain et Laure Maternati (collectif Casa Factori) affichent leur production sur quelques murs autorisés de la capitale – notamment le quai Malaquais – et que le film de Johan Grimonprez est projeté à la Caisse des dépôts et consignations. Son thème : « Une histoire non officielle des pirates de l'air des années 60 à nos jours ».

Le terme image est commode parce que consensuel, à la mode tant il colle à une société post-pop dominée par les médias, la publicité, les nouvelles technologies. Donc à l'art contemporain. Il n'y a pas un tableau peint parmi la centaine d'œuvres rassemblées dans cette académie des beaux-arts, mais des photographies argentiques ou numériques, des diapositives, un projecteur pivotant qui balaie l'espace, des photocopies lasers, des vidéos sur écran ou sur moniteur, des films et CD-ROM interactifs... Des images timbre-poste ou de plusieurs mètres, des images seules ou associées à du son, des voix, de la musique, de la typographie, des mots, des installations : une vidéo projetée depuis le plafond sur un cercle de sable blanc (Ramona Ramlochand), des archives photos tenues par un élastique (Susa Templin), un intérieur reconstitué avec clé au mur et liquide vaisselle dont la bouteille se dessine au mur en ombre chinoise (Eulàlia Valldosera).

Pour que le spectateur ne s'arrête pas à ces procédés et pour l'inciter à percer le propos des artistes, un thème a été défini : « De très courts espaces de temps ». La formule est empruntée à *Ulysse*, de Joyce, par Régis Durand, directeur du Centre national de la photographie (CNP) et organisateur de la manifestation, jamais à court d'une référence (Joyce, Aristote, Deleuze, Bourdieu, Agamben) pour justifier dans le catalogue un thème suffisamment large pour y mettre tout et n'importe quoi.

BOUILLIE VISUELLE

Peu importe, puisque le temps et le texte de Durand ne sont pas vraiment ce à quoi l'on pense devant les œuvres. L'impression est d'abord générale, sorte de bouillie visuelle à partir d'images qui s'entrechoquent, incitent à zapper en se laissant porter par le « comment c'est fait » et non le « qu'est-ce que ça dit ». Les auteurs sont peu identifiables, n'ont que peu d'images à donner à voir. Ils semblent être les faire-valoir d'une biennale plus triste que stimulante. Déshumanisée. Sans doute le poids de l'institution (Ecole des beaux-arts, CNP) finit par enfermer dans un ghetto des « jeunes artistes » et une manifestation que l'on attendait bien plus libre et insolente.

Qui s'en sort ? Franck Scurti, parce que sa vidéo *Chicago/Flipper* s'impose par KO : grand écran dans l'escalier, son envahissant, énergie, images spectaculaires. Difficile à éviter. Mais ce n'est que justice. *Cette balade dans l'architecture* monumentale de Chicago se développe au ras du sol avec une caméra qui percute les gens, voitures, panneaux, escaliers roulants, portes, immeubles. Une caméra qui engrange les informations, les chiffres (les multiples zéros du flipper) et définit une ville à la fois par ses strates et son économie.

Dans un autre genre, Denis Darzacq est le seul à faire surgir des sentiments avec ses diapositives colorées et nocturnes prises dans les bars, night-clubs, bals, raves, fêtes... Il y a du désir, des rencontres, de l'intime et de la retenue, de la pudeur et des excès, de la sensualité et de l'ambiguïté. Il y a surtout du souffle dans une manifestation qui en manque beaucoup, où s'accumulent des images banales, répétitives sur le thème du corps et de l'identité, de l'environnement personnel, de l'espace public et du quotidien. Des images qui s'ajoutent à ce que l'on a déjà vu cent fois, des tics high-tech, des poncifs portés par des déclarations prétentieuses et vides. La palme à Susa Templin, épinglée par l'AFP : *« Mon propre travail porte sur l'espace d'exposition et s'inscrit contre toute idée de forme achevée et définitive en art. »*

Michel Guerrin

T & M Nanterre en phase de transition

SONGS'98 : HI-TEXT 3 – OLGA NEUWIRTH : ***Spleen*** **– GEORGES APERGHIS :** ***Monomanies*** **– HELMUT LACHENMANN :** ***Pression.*** **Vidéos de Jean-Baptiste MATHIEU, textes d'Olivier CADIOT, danse improvisée de Boris CHARMATZ. Avec Richard Dubelski, Mathias Jung, Isa Lagarde, Aïcha Sif, Valérie Philippin (voix), Carol Robinson (clarinette basse), Elena Andreyev (violoncelle). Production T & M Nanterre. THÉÂTRE DES AMANDIERS, Nanterre (92), le 26 mai. Prochains spectacles : Trio Voyage (29 et 30 mai) et** ***A-Ronne II*** **de Luciano Berio (du 2 au 6 juin). Prix des places : 75 F et 100 F. Tél. : 01-46-14-70-00.**

Avec des spectacles tels que Sextuor ou Conversations, le Planetarium du Théâtre des Amandiers est devenu au cours des années 90 un lieu emblématique de l'ATEM (Atelier théâtre et musique) de Georges Aperghis. Cette salle de poche, qui favorise les relations bon enfant entre acteurs et public, accueille actuellement plusieurs productions (réunies sous le titre de *Songs'98*) révélatrices de l'esprit qui anime l'équipe de T & M Nanterre, structure issue de l'Atem après le départ d'Aperghis (*Le Monde* du 26 avril 1997). Présentées comme des manifestes de T & M, les soirées Hi-Text *conçues par Richard Dubelski tablent sur une* dynamique confrontation des arts sous une forme qui évite l'apparence figée du concert autant que la libre énergie de la performance. Le genre semble préoccupé de transition, tout comme l'expression d'ensemble, prudemment étirée entre référence et nouveauté.

CONVULSIONS PROMÉTHÉENNES

Hi-Text 3 rend ainsi hommage au pionnier Aperghis (qui, au cours d'un entretien filmé à Avignon, dévoile ses motivations artistiques), directement (ses *Monomanies* déployées avec une irrésistible ingénuité par Valérie Philippin constituent le fil rouge du programme) ou non (l'une de ses marques de fabrication, le hoquet polyphonique et prosaïque, donne le ton du générique signé Dubelski). Parcours divertissant de créations contemporaines, Hi-Txt 3 ne cherche pas cependant à délivrer de message et ne défend pas d'esthétique donnée. Sa relative continuité provient toutefois de l'engagement extrémiste des différents intervenants. L'écrivain Olivier Cadiot illustre cette orientation à travers trois extraits de son livre, *Le Colonel des Zouaves*, servis avec une vertigineuse volubilité et une maîtrise impressionnante de l'effet de distanciation. Le vidéaste Jean-Baptiste Mathieu s'investit dans la fusion, spirituelle (le rapprochement des gestes du violoncelliste Anssi Karttunen et de la flûtiste Camilla Hoitenga dans de tumultueuses arabesques) autant qu'organique (la sensualité ruisselante de la musique de Kaija Saariaho traduite par des images en permanente liquéfaction).

Deux pièces instrumentales – l'une péniblement académique, l'autre authentiquement novatrice – insistent enfin sur la matérialité du phénomène musical. *Spleen* d'Olga Neuwirth (habituellement plus inventive) multiplie les clichés modernistes (jusqu'à l'usage de trois pupitres pour asseoir la partition !) du solo de clarinette basse avec des pointes de poésie animalière (barrissements d'éléphants par exemple).

En principe défini selon des critères encore plus bruitistes (à partir de sons extirpés de nombreuses zones inédites du violoncelle), *Pression* d'Helmut Lachenmann réussit, dans l'épure (magnifiquement obtenue par Elena Andreyev), à restituer l'évidence magique du son produit par un instrument de musique. Idéale coda de l'œuvre de Lachenmann, la danse improvisée ensuite par Boris Charmatz s'apparente à une série de convulsions prométhéennes que l'on imagine – comme la soirée Hi Text pour les jeunes de T&M Nantere, symboliquement conflictuelle et émancipatrice.

Pierre Gervasoni

Le « Wozzeck » expressionniste de William Friedkin

WOZZECK, d'Alban Berg. Orchestre et Chœur du Mai musical, Zubin Mehta (direction). William Friedkin (mise en scène). THÉÂTRE COMMUNAL DE FLORENCE. Prochaines représentations, les 1er, 3, 5 et 8 juin, à 20 h 30. Tél. : 00-39-55-27-791.

FLORENCE
correspondance

Berg recommandait de représenter *Wozzeck* avec réalisme, un réalisme qui n'a *nul besoin d'être souligné*. La cohabitation entre les deux personnages essentiels de l'œuvre est réalisée dans ce spectacle du metteur en scène américain William Friedkin (réalisateur au cinéma de *L'Exorciste* et de *French Connection*), dont c'est la première mise en scène lyrique. Francesco Zito, dont l'intervention comme celle de Rick Fisher aux lumières est fondamentale, a situé les décors dans la banlieue d'une petite ville d'Allemagne de l'entre-deux-guerres, créant des perspectives angoissantes comme celles des *Prisons* de Piranèse.

« Wozzeck *nous parle d'un mystère, du destin qui nous poursuit tout au long de la vie* », dit Friedkin. Dans les quinze scènes des trois actes qui se succèdent sans entracte avec la force d'un théorème, une lumière est toujours présente sur scène. Un phare, un lampion, d'innombrables ampoules que les policiers, cherchant Wozzeck au bord du lac qui l'a englouti, dirigent tout à coup vers le public. Un décor sombre, gris, brumeux, où les contours des objets s'estompent comme les frontières entre la folie et l'ordre ; un décor allumé cependant jusqu'à l'éblouissement dans la scène du bordel fortement déformée, semblable à une image expressionniste. *Cette déformation* nous saute aux yeux dès le premier tableau où nous voyons dans un miroir concave le reflet de Wozzeck rasant le capitaine, presque un tableau de Francis Bacon. Les excès de *Friedkin* sont ailleurs, commes de petits commentaires, par exemple l'assistante du docteur qui semble venir du cabinet du Docteur Mabuse, une femme étranglée dans le quartier populaire où vit Marie, des bousculades d'estropiés. Mais la dernière image est d'une grande efficacité ; seul aux limites de la scène, l'enfant resté orphelin transforme son petit cheval de bois en fusil qu'il met en joue. Il nous apparaît déjà prêt pour les futurs massacres qui ensanglanteront l'Europe.

Zubin Mehta lit cette musique à la lumière des leçons de Karl Böhm nous restituant un Berg classique replacé dans un contexte symphonique d'un romantisme finissant. Et pourtant les moments où la syntaxe dodécaphonique émerge en protagoniste sont limpides. Mehta est autant attiré par la rigueur de la partition que par la séduction du timbre de Berg. Dans un spectacle où prédomine la cohérence d'ensemble, les chanteurs sont homogènes. Pavlo Hunka exploite avec intelligence le contraste que la grande masse de son corps instaure avec les humiliations auxquelles son personnage est soumis et qu'il exprime avec une efficacité introspective. Katarina Dalayman *cherche l'équilibre entre l'intimité*, le désir et la rage – un incident dans les aigus ne suffit pas à occulter ses qualités. Quant à la voix âpre et glaçante de Rudolph Mazzola, elle dessine un *Doktor* justement sadique dont Friedkin, qui va maintenant s'intéresser à *Lulu*, dit : *« Lui, il a-sûrement la carte n° 1 du Parti nazi. »*

Sandro Capelletto

NOUVEAU FILM

ZERO EFFECT

■ C'est une petite variation post-moderne autour de la magie perdue du polar d'antan, avec ses intrigues parfaitement aléatoires, aux enchevêtrements complexes et illogiques, la transcendance de sa mise en scène et le charisme de ses personnages. Tout le jeu de Jake Kasdan consiste à respecter la première partie du programme, et à mettre la seconde au goût du jour, sous le signe du second degré et de l'ironie. Son privé, Daryl Zéro, est donc le meilleur enquêteur du monde, mais plus encore, et là est le véritable sujet du film, un phobique et un obsessionnel qui se claquemure derrière la rationalité de ses méthodes d'investigation et la performance de ses ordinateurs, tout en étant incapable de nouer la moindre relation humaine digne de ce nom. Une sorte d'adolescent génial comme les aime aujourd'hui le cinéma américain, et qui va connaître au cours de l'enquête son premier choc amoureux. On en aurait volontiers accepté l'augure si, du point de vue de la mise en scène, le fils de Lawrence Kasdan n'était au fils de Walter Huston ce que Bill Pullman est à Humphrey Bogart : pas même une pâle imitation, un contre-sens total.

J. M.

Film américain de Jake Kasdan. Avec Bill Pullman, Ben Stiller, Ryan O'Neal, Kim Dickens. (1 h 56.)

SORTIR

PARIS

Coldcut, Chocolate Weasels
Duo innovateur et décisif à la fin des années 80. Coldcut l'est redevenu dans la seconde moitié des années 90 après un passage par les cases *« succès grand public »* et *« traversée du désert »*. Ces alchimistes techno d'avant-garde *entretiennent* également un passionnant label, Ninja Tune, d'où sont issus les Chocolate Weasels.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 29 mai, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 135 F.

Elliott Smith
Révélé par la bande originale de *Will Hunting*, ce *songwriter* américain, auteur de trois albums introspectifs (*Roman Candle, Elliott Smith, Either/or*), compose des *chansons folk d'une fragilité* bouleversante. Le génie de Nick Drake n'est pas loin...
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 29 mai, à 19 heures. Tél. : 01-43-87-97-13. 90 F.

Yllen 4 et Thierry Madiot
Venu du collectif lorrain Emil 13, créé en 1993, le groupe Yllen 4 mène avec constance son chemin sur les terres de l'improvisation. Le quartette aime confronter sa musique à l'expérience et aux propositions d'autres musiciens. Ainsi, le tromboniste Thierry Madiot viendra rejoindre François Guell (saxophone), Pierre Boespflug (piano), Jean-Philippe Morel (basse) et Chardy Davot (batterie). Une rencontre qui clôt un programme aux Instants chavirés depuis le 27 mai, en avant-première du festival Les 100 ciels à Nancy, du 3 au 6 juin.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Le 29 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Clic, Sister Iodine, Pluramon
Après son coup d'envoi à succès le 10 mai (*Le Monde* du 12 mai), Büro organise une autre soirée consacrée aux nouvelles musiques électroniques et expérimentales. La programmation sera plutôt centrée sur des formations « maison », l'occasion d'entendre et voir ce que le courant français peut proposer. Pour les oreilles : Clic, projet de manipulations sonores de Samon Takahashi, par ailleurs responsable, avec Lionel Fernandez, des mixes *avant et après chaque concert* ; Sister Iodine, groupe phare du genre ; Pluramon de Marcus Schmickler, versant allemand, avec guitare préparée et samples. Pour les yeux : films et interventions de l'Allemand Jürgen Reble, du Canadien Chris Gallagher, du Français Yves Pélissier et des Danois Henrik Brahe et Jan Krogsgard. Le tout pouvant se mélanger au cours de la soirée.
Renseignements sur le lieu du concert prévu le 31 mai, à partir de 19 heures, et prévente : Magasin Wave, 36, rue Keller, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-40-21-86-98, www.icono.org/buro.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Deep Impact
de Mimi Leder (américain, 2 h 01).
Eskiya le bandit
d'Yavuz Turgul (turco-franco-bulgare, 2 h 01).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Firelight
de William Nicholson (britannique, 1 h 42).
Kundun
de Martin Scorsese (américain, 2 h 17).
La Méthode zéro
de Jake Kasdan (américain, 1 h 57).
La Pomme
de Samira Makhmalbaf (iranien, 1 h 25).
Sitcom (*)
de François Ozon (français, 1 h 25).
Terminale (*)
de Francis Girod (français, 1 h 40).
Un tueur pour cible (*)
d'Antoine Fuqua (américain, 1 h 27).
La Vieille Dame et les Pigeons
de Sylvain Chomet (dessin animé franco-belgo-canadien, 25 min).
(*) *Films interdits aux moins de 12 ans.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

Falstaff
d'Orson Welles.
Espano-suisso-français, 1965, noir et blanc (2 heures).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Tant qu'il y aura des hommes
de Fred Zinnemann.
Américain, 1953, noir et blanc (1 h 58).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour *vendues à moitié prix* (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Anticonstitutionnellement
mise en scène de Laurent Sauvage, avec Rémi Claude, Philippe Cherdel et Olivier Dupuy.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 35 F et 50 F.*

Ensemble Aleph
Spälinger : *128 erfüllte Augenblicke.* Hüber : *Schattenblätter.* Crumb : *Apparition.* Aperghis : *Trio.*
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Roméo et Juliette
Etoiles, premiers danseurs, ballet et Orchestre de l'Opéra de Paris. Vello Pähn : *direction.* Rudolf Noureev : *chorégraphie.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Le 29, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 50 F à 395 F.

Compagnie Pierre Doussaint
L'Pain d'alouette.
Orly (94). Centre culturel Aragon-Triolet, 1, place du Fer-à-Cheval. Le 29, à 21 heures. Tél. : 01-48-90-24-20. 80 F.

Leïla Haddad
La Danse des sept voiles.
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. Le 29, à 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. 120 F.

Gil Scott Heron Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 29, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Carte blanche à Sylvain Marc
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 29, à 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71.

David Lynx et Diedrick Wissel Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 29, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Prysm
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 29, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Soulfly, Cold, Limp Bizkit
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 29, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 120 F.

Michel Udiany
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-42-36-37-27.

Mimi Bastille
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.

Nicolas Reggiani
Ailleurs, 13, rue Jean-Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-44-59-82-82.

Patrick Artero Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 29, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Trio Voyage
Nanterre (92). Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Neruda. Mo RER Nanterre-Préfecture. Le 29 et 30, à 17 heures. Tél. : 01-46-14-70-00.

Le Bal Loa
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 29, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. De 100 F à 120 F.

Vilokan et James Germain
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 29, à 21 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. De 100 F à 120 F.

Tabou Combo
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 29, à 22 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. De 100 F à 120 F.

Cheikh Zeïn
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.

RÉSERVATIONS

Ensemble InterContemporain
Bartok : *Divertimento pour orchestre à cordes.* Mahler : *Lieder eines fahrenden Gesellen.* Bonnet : *La Terre habitable, extraits.* Schoenberg : *Symphonie de chambre n° 2.* Matthias Goerne (baryton), Cordes de la Camerata Academica de Salzbourg, Pierre Boulez (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 4 juin, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Andras Schiff (piano)
Bach : *Intégrale des partitas pour claviers.*
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 6 juin, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.

Ballett Frankfurt
William Forsythe : *Isabelle's Dance.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Du 4 au 10 juin. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 190 F.

Grupo Corpo
Rodrigo Pedemeiras : *7 ou 8 Pièces pour un ballet, Parabelo.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 6 juin, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.
(*) *Tarif réduit*

1.25 Antonia et ses filles ■ ■ Film. Marleen Gorris (v.o.).

Tarrega, Rodrigo, Webern.
22.30 Da Capo. Archives Wilhelm Kempf. Œuvres de Beethoven, Bach, Mozart, Haendel, Fauré.

هكذا من الأصل

EN VUE

■ Jeudi 28 mai, à l'annonce des essais nucléaires pakistanais, des pétards ont éclaté au Cachemire indien.

■ *Des centaines de milliers* d'enfants de 5 à 14 ans sont forcés de travailler, en Inde, dans l'industrie des feux d'artifice.

■ Dans les départements de l'Ouémé, du Mono et du Zou, trois foyers sur cinq possèdent un vidomégon qui sert à balayer les cours, laver le linge et la vaisselle, à porter les glacières sur les marchés. Un coup, et le vidomégon repart. La direction de la protection sociale en a dénombré 400 000, en 1998. On appelle vidomégons, « personnes à charge » en langue fon, les petits esclaves du Bénin.

■ Sa hérarchie poussant des cris d'orfraie, **Shmuel Boteach**, rabbin britannique, auteur du *« sexe casher »*, guide détaillé des pratiques sexuelles selon la loi hébraïque, vient de claquer la porte de la synagogue. Il recommandait pourtant d'éteindre la lumière pendant l'acte amoureux.

■ Une Israélienne de 75 ans, reprenant espoir, a demandé au tribunal rabbinique de Haïfa l'annulation d'une procédure de divorce, après avoir trouvé une pilule de Viagra dans la poche de son mari.

■ Le Père dominicain allemand **Heinrich Basilius Streithofen** encourage les caisses d'assurance-maladie, *« qui n'ont rien à voir dans l'augmentation personnelle des désirs charnels »*, à ne pas rembourser *« Le Viagra, engrais chimique pour les reins masculins »*.

■ Un foetus habillé de vêtements de bébé a été découvert à Saint-Arnoult, Seine-Maritime, mardi 26 mai, dans le congélateur d'un mage parisien. *Sur dénonciation.*

■ Lundi 25 mai, **Lucia B.**, qu'un prêtre de Lioni, en Italie, venait d'exorciser pour la délivrer du démon, s'est pendue en rentrant chez elle.

■ L'ambassade de France à La Haye vient d'éditer à 500 000 exemplaires une brochure à l'intention des touristes néerlandais : *« Nous avons tous une douche, nous sommes aussi propres que vous, même les toilettes des autoroutes ont fait des progrès .»*

■ Une directive gouvernementale américaine rappelle aux patrons empêchant leurs salariés de se rendre aux toilettes qu'*« il ne s'agit pas d'une faveur mais d'un droit »*. Le texte, qui reste flou sur l'exercice de ce droit, suggère un système de signaux manuels *« selon le besoin »*, inspiré de la signalétique maritime.

Christian Colombani

Les hauts et les bas de la France dans « Le Nouvel Obs »

Notre confrère fait le point sur l'état économique, musical, social et intellectuel du pays un an après la victoire de la gauche. Pessimistes, optimistes, les arguments foisonnent

LE NOUVEL OBSERVATEUR consacre un numéro spécial exceptionnel à l'état de la France un an après l'arrivée au pouvoir de la gauche plurielle et de Lionel Jospin. Pour saluer cet événement imprévisible, notre confrère a mis le paquet : 70 pages d'enquêtes, de reportages et d'analyses sur *« un pays que vous ne connaissez plus : la France »*. Ce vaste dossier, éparpillé au gré des pages d'une livraison ordinaire (datée 28 mai-3 juin) mais reconnaissable au fil d'Ariane d'un logo tricolore, ornithologique et phrygien, est une réussite.

Bernard Guetta, directeur de la rédaction, présente ce travail conformément aux lois de la dialectique. Rien ne va. *« A entendre les Américains, nous sommes les affreux du monde atlantique, toujours à nous pousser du col en travers de leur chemin, toujours incapables d'admettre qu'il n'y ait qu'une seule superpuissance à laquelle nous n'avons pas les moyens de faire contrepoids. Nos prétentions agacent d'autant plus que, des deux côtés de l'Atlantique, nous passons pour les cancres de l'époque. Nous sommes, dit-on, anachroniques, accrochés à un étatisme, à une organisation du travail et à un modèle social que la mondialisation, le recul des Etat-nations et le déclin de la classe ouvrière condamneraient. »* Tout va bien. *« La France, toute cette France que les Français ont voulu réunir par la cohabitation, a un rôle international à remplir, qu'elle seule peut aujourd'hui jouer. Sans elle, sans cette ambition d'universalisme et ce volontarisme qui agacent tant, pas d'Europe politique, c'est-à-dire pas d'autre puissance capable d'offrir au monde un autre pôle économique, militaire et social, que les Etats-Unis.*



Un pays qui traite mal ses jeunes ? C'est vrai, statistiquement, car on assiste à l'apparition d'une jeunesse à deux vitesses. Mais pour les *« battants »*, quel enthousiasme impatient ! Agathe Logeart a rencontré deux jeunes gens, Thomas et son frère Tanguy, ainsi que Liliane, *« une drôle de concierge parisienne, une jeune fille aux yeux verts qui rient tout le temps »*, qui illustrent cette catégorie. On apprend, selon un sondage réalisé par la Sofres pour *Le Nouvel Obs*, que les Français âgés de 18 à 30 ans préfèrent nettement la liberté à la fraternité.

Non, l'école n'est pas coupable, affirme le sociologue Christian Baudelot. Les jeunes gens de notre temps ont entendu parler de Pierre Bourdieu, maître à penser du *« mouvement social »*, mais ils n'ont pas pu lire une ligne de ses ouvrages abscons. *« Pourquoi Bourdieu est-il le gourou de la contre-pensée unique ? Grâce aux médias qui en ont fait une star... Ces médias à qui Bourdieu reproche d'être les complices de toute la misère du monde »*.

« POUSSÉE D'ÉTHIQUE »

Pas mal, ce vieux pays rajeuni par ses jeunes « battants », ses immigrés, ses musiciens inattendus. Pas mal, ce numéro foisonnant du *Nouvel Obs*. Les Français *« aiment les fromages qui puent et le chocolat fort de cacao »*. Dans les rayons des hypermarchés, *« on assiste à une formidable poussée d'éthique et de spiritualité chez le consommateur »*, comme le montre le fait que *« plus d'une personne sur deux se dit disposée à acheter une produit dont le fabricant soutient une cause humanitaire »*.

Le rap français prend des chemins imprévus. Il célèbre la mère. *« Perdre sa mère / c'est pire que tout, / demande à Pit, j't'assure. / T'as pas saisi ; / Enlève la mer de la Cote d'Azur »*, chante Oxmo Puccino.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

RFI
Jacques Rozenblum

■ Le Pakistan a fait sauter l'équivoque nucléaire qu'il laissait planer depuis que l'Inde a commencé à jouer avec le feu voici trois semaines. Aucune pression, mise en garde, exhortation, menace, incitation, rien n'y a fait. Islamabad, pourtant confronté à une grave crise économique a préféré affronter des sanctions internationales plutôt que de ne pas relever le gant. D'ailleurs, ce ne sont pas les réactions trop timides de la communauté internationale vis-à-vis d'une Inde ouvrant la boîte de Pandore qui pouvaient inciter le Pakistan à la retenue. Ni les Européens, ni la Russie n'ont en effet suivi les Américains dans leurs sanctions contre l'Inde. Et ces sanctions, de toute façon n'ont pas remis en cause le principe d'une visite de Bill Clinton à New Delhi. De la même manière, la visite du président américain à Pékin ne devrait pas souffrir de la nouvelle situation alors même que la Chine est le principal pourvoyeur de technologie nucléaire du Pakistan.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Ce qui se passe en Inde et au Pakistan est d'autant plus frustrant, irritant et inquiétant qu'il s'agit là du scénario le plus classique, le plus attendu, le plus souvent décrit par les experts, donc en théorie le plus évitable du nouvel âge nucléaire. Rien de plus banal en effet que les relations belliqueuses entre l'Inde et le Pakistan : deux pays qui se sont construits l'un en même temps que l'autre, l'un par rapport à l'autre, l'un contre l'autre, sur les vestiges de l'empire des Indes britanniques. Deux religions antagonistes, deux types d'alliance hostiles, deux fortes instabilités internes, deux gouvernements désormais très nationalistes, ce qui est habituel au Pakistan mais beaucoup plus neuf en Inde, tous les ingrédients d'une compétition redoutable sont en place.

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
Philip Bowring

■ Les essais nucléaires pakistanais ont, d'une façon générale, quelques conséquences heureuses. Ils rétablissent l'équilibre nucléaire du sous-continent. Ils donnent à un pays musulman une capacité nucléaire. Or le monde musulman était, à juste titre, scandalisé par les suggestions selon lesquelles on ne peut pas confier à des musulmans, et uniquement dans le cas des musulmans, des armes nucléaires. (...)Le nouveau monde multipolaire qui résulte de cette situation implique que les Etats-Unis et les autre *« vieilles »* puissances nucléaires doivent user de leur influence pour maintenir l'équilibre.

L'HUMANITÉ
Claude Cabanes

■ Il y a déjà plusieurs années que les communistes français ont lancé comme un défi : *« zéro arme nucléaire en l'an 2000 ! »*. On en a ici et là ricané. Les ricaneurs ricanent un peu moins depuis hier. L'an 2000, c'est demain : le défi n'a jamais été aussi pressant à relever.

www.igc.org

Un site d'information sur les droits de l'homme, l'écologie, le syndicalisme et les luttes des femmes

DEPUIS sa création, en 1986, l'Institute for Global Communications (IGC), basé à San Francisco (Californie), s'est donné pour mission d'aider *« les mouvements du monde entier travaillant pour la paix, la justice économique et sociale, les droits de l'homme et la protection de l'environnement »*, en leur facilitant l'accès aux réseaux électroniques. IGC se méfie des étiquettes politiques, mais n'hésite pas à se définir comme *« progressiste, syndiqué et sans but lucratif »*. Aujourd'hui, il compte plus de 15 000 membres actifs et ses serveurs Internet hébergent les sites web de près de 300 associations militantes américaines et étrangères.

Grâce à ce réseau sans équivalent, IGC peut alimenter son propre site, organisé autour de cinq « communautés en ligne » : PeaceNet (pacifisme), ConflictNet (résolution des conflits et aide aux victimes), EcoNet (environnement), LaborNet (syndicalisme) et WomenNet (lutte des femmes). Seuls les adhérents ont accès aux forums de discussion, mais IGC a créé en parallèle un vaste site d'information ouvert à tous, proposant deux fois par semaine une sélection des meilleurs articles et documents de travail mis en ligne par les participants, ainsi que des dépêches provenant d'agences de presse alternatives et spécialisées.



On y retrouve quelques événements médiatisés, comme cette semaine la grève des mineurs russes ou la menace de sanctions contre le Nigeria, mais la priorité revient aux informations que les grands médias internationaux ont tendance à négliger : au Brésil, plusieurs chefs indiens qui tentaient de récupérer leurs terres, confisquées par des grands propriétaires, ont été assassinés. En Jamaïque, une révolte des sans-abri a été réprimée brutalement. Le gouvernement allemand menace de ne plus aider les pays refusant d'accueillir leurs ressortissants expulsés d'Allemagne. En Arizona, un plan de protection du désert a été adopté pour la première fois, malgré les lobbies miniers et immobiliers. Les syndicats sud-africains tentent de s'opposer à la privatisation des services des eaux. Dans ses usines des Philippines, le fabricant de blue-jeans Levi-Strauss ne respecte pas le code de bonne conduite qu'il s'était fixé...

Au-delà de l'actualité immédiate, le site IGC tente à présent de s'imposer comme un lieu de référence : chaque rubrique propose des dossiers de fond et des présentations des actions en cours, et donne accès à ses archives des deux derniers mois.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

CESSION AVANT FUSION

■ Le groupe américain de télécommunications MCI a accepté de vendre l'ensemble de son infrastructure internet à la société britannique Cable and Wireless pour 625 millions de dollars. C'était l'une des conditions posées par le gouvernement américain et la Commission européenne pour que MCI puisse fusionner avec la société WorldCom, afin d'éviter les risques de concentration excessive. – *(AFP)*

IMMOBILIER

■ *La Lettre d'information de l'immobilier* a ouvert un site web, proposant notamment un répertoire d'autres sites français consacrés à ce secteur d'activité.
www.lettrem2.com

AVOCATS

■ L'ordre des avocats à la cour de Versailles est désormais présent sur le Web. Son site propose des informations sur l'aide juridictionnelle, les commissions d'office et les consultations juridiques en mairie, un glossaire des différentes juridictions et un répertoire des avocats du barreau de Versailles, classés par ordre alphabétique, par ville ou par spécialité.
www.avocats-versailles.com

Derrière Ronaldo, Dracula

par Alain Rollat

LES VAMPIRES adorent le football. C'est très juteux, le football. Surtout au Brésil, où les perles rares abondent dans la jungle des *favellas*. Là-bas, on les appelle d'ailleurs les *garimpeiros*, par analogie avec les chercheurs d'or. Jeudi soir, sur France 2, « Envoyé spécial » les montrait en action. C'était très instructif sur la réalité festive de ce sport de masse monétaire.

Ces chasseurs de « gamins aux pieds d'or » contrôlent le marché. Ils sont partout où il y a un ballon et des gosses qui jouent avec. Tous ne sont pas aussi renommés que Reinaldo et Alejandro. Ces deux-là ont décroché le jackpot quand ils ont « découvert » Ronaldo. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut acheter à un club l'exclusivité de commercialiser un prodige de treize ans pour la bagatelle de 45 000F. Puis le revendre 180 millions en gardant l'avantage de prélever 10 % sur tous ses contrats. Mais il n'y a jamais de disette chez les suceurs de misère. Celui qui vient de dénicher « Léo », la nouvelle coqueluche de l'équipe de Vasco de Gama, ce gamin de quatorze ans qui a déjà marqué plus de buts que Ronaldo au même âge, ne se plaint pas. Certes, il a déboursé 170 000F pour en devenir le propriétaire légal. Mais, dans trois ou quatre ans, *« Léo » pèsera 120 millions* au bas mot. En outre, ses parents sont moins exigeants que ceux de Ronaldo, auxquels il avait fallu offrir un logement décent...

Les vampires font donc équipe avec les marchands de ballons. Le Las Vegas de ces derniers s'appelle Sialkot. Cette ville-champignon du lointain Pakistan – judicieusement visitée par Arte – s'enorgueillit d'être la *« capitale mondiale du ballon cousu main »*. Elle mérite ce titre. Le prix de revient y défie toute concurrence depuis que deux cents firmes internationales s'y sont délocalisées. Car, là-bas, ce ne sont pas les pieds, mais les mains, que les gosses ont « en or » : sept mille enfants y cousent chaque jour un minimum de quatorze mille ballons.

Or, fabriquer un ballon, c'est assembler trente-deux morceaux de cuir en faisant sept cents points de couture sur un fil de dix-huit mètres. Cela rapporte 1,50 F par jour. De quoi faire *« vivre »*, paraît-il, soixante-quinze mille familles. Et même semer du progrès social : officiellement, on ne trouve plus d'enfants de moins de quatorze ans dans les usines urbaines. Les pratiques esclavagistes sont sous-traitées... à la campagne ! Pas grave. La banderole de tous ces bienfaiteurs de l'humanité enfantine est déjà prête : *« Mieux vaut coudre un ballon que mourir de faim ! »*. Le jour de la finale, au Stade de France, ils l'accrocheront à leur loge d'honneur...

VENDREDI 29 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Un nommé Joe ■ ■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 125 min). Ciné Cinéfil
21.00 Calme blanc ■ ■ Philip Noyce (Australie, 1989, 95 min). Ciné Cinémas
23.55 Northern Lights ■ ■ John Hanson et Rob Nilsson (EU, 1978, N., v.o., 95 min). Arte
0.05 Alphaville ■ ■ Jean-Luc Godard (France, 1965, N., 100 min). Ciné Cinéfil
0.05 Les Abysses ■ ■ Nico Papatakis (France, 1962, N., 90 min). RTL 9
0.20 Sang pour sang ■ ■ Joel Cohen (Etats-Unis, 1984, 95 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Gil Scott Heron (live), Renaud Van Ruymbeke, B. Bertossa. Canal +
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Paroles de mai. La révolution introuvable. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Best of. Paris Première
21.00 Thalassa. Chili con dollars. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. De Sokarno à Suharto, avec Gunawan Antara et Françoise Cayrac-Blanchard. Les nouvelles maladies, avec Mirko Grmek et Bernard Surugue. Histoire
22.00 Paris modes. Les années 50. Paris Première
22.05 Faut pas rêver. Escapade en Camargue. Russie : Les châles d'Orenbourg. France : Mon village. Chine : Les rizières du ciel. Invité : Lucien Clergue, photographe. France 3
23.00 Bouillon de culture. Voix d'Amérique. Avec Toni Morrison, Jérôme Charyn, David Treuer, Pierre-Yves Pétillon. France 2
23.40 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Mémoire Gay. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 Indochine. De Dien Bien Phu à Dien Bien Phu. Odyssée
18.30 Les Lapins d'Australie. La Cinquième
18.45 Glastonbury. Le film. Planète
19.00 Aux guerriers du silence. Odyssée
19.45 Enquêtes médico-légales. [13/13]. E-Coli, une bactérie mortelle. Planète
19.55 Avec Matisse à Tanger. Odyssée
20.00 Cités et merveilles. La Valette. Téva
20.15 Des religions et des hommes. [10/46]. Catacombes et persécutions. Histoire
20.35 Oser lutter, oser vaincre. Flins 15 mai - 18 juin 1968. Planète
20.50 Hongkong : une subtile trahison. Odyssée
21.00 The Art Ensemble of Chicago, portrait. Muzzik
21.30 Au cœur des Dolomites. Odyssée
22.05 Le léopard qui voulait vivre sa vie. Planète
22.25 Grand format. Soleil noir. Les racines mythologiques du nazisme. Arte
22.25 Rencontres avec les baleines. Odyssée
23.00 La Commune de 1871. Histoire
23.15 Arctique. [9/13]. Le chant du beluga. Odyssée
23.30 Oye Barra. Planète
23.45 La Conquête spatiale en Union soviétique. [3/3]. La mission. Odyssée
23.55 Underground USA. [6/14]. Body Art - Sexes ambigus. Planète
0.25 Le pouvoir est dans la rue. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.25 Cyclisme. Tour d'Italie. 13e étape : Carpi - Schio. A Schio (164 km). TSR - Eurosport
17.00 Tennis. Internationaux de France. Eurosport
22.45 Football. Tournoi Hassan II. Match amical. Maroc - France. A Casablanca. TF 1

MUSIQUE

19.25 Virtuoses. Bryn Terfel. Mezzo
20.15 Yehudi Menuhin et Viktoria Postnikova. Muzzik
21.30 The Art Ensemble of Chicago & Cecil Taylor. Muzzik
22.30 Virtuoses. Hakan Hardenberger, trompettiste. Mezzo
23.00 Don Giovanni. Mise en scène. Michael Hampe. Dir. James Conlon. Paris Première
0.05 Beethoven par Otto Klemperer. Muzzik

THÉATRE

23.15 Les Caprices de Marianne. Alfred de Musset. Mise en scène. Bernard Murat. Festival

TÉLÉFILMS

20.45 Le Drame de Sheffield. Charles McDougall. Arte
20.50 Peur blanche. O Olivier Chavarot. M 6
21.00 Tekwar. William Shatner. 13e Rue

SÉRIES

20.35 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Disney Channel
20.55 Cybill. Ah, les hommes ! Téva
21.00 Frères et flics. Paparazzi. Plage interdite. France 2
21.00 Stargate SG-1. Hathor. Série Club
21.20 Dharma & Greg. Dharma & Greg's First Romantic (v.o.). Téva
21.50 Father Ted. Kicking Bishop Brennan up the Arse (v.o.). Canal Jimmy
22.05 Au cœur du temps. Le duel. Disney Channel
22.25 Dream On. Eddie, le petit orphelin (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Buffy contre les vampires. Alias Angelus. Série Club
22.55 Seinfeld. L'échange (v.o.). Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. Those Lips, That Eye. Téva
23.15 Le Prisonnier. Echec et mat (v.o.). Série Club
0.05 Brooklyn South. Cinnamon Buns (v.o.). Série Club
0.15 Friends. Celui qui savait faire la fête (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Star Trek, la nouvelle génération. L'enfant stellaire (v.o.). Canal Jimmy
1.25 New York Police Blues. Une sombre histoire de boîte (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 21.00 13e rue
Tekwar
En l'an 2045, la réalité virtuelle domine le monde grâce au tek, une puissante drogue contrôlée par le crime organisé. Après quatre ans d'emprisonnement cryogénique, Jake Cardigan, un ancien flic injustement condamné pour trafic de tek, est engagé par Walter Bascom, le directeur d'une agence qui combat les patrons du tek. Cette fiction (4 x 90 min) est adaptée des romans écrits par Ron Goulart mais signés par William Shatner, l'acteur, qui incarnait le capitaine Kirk dans « Star Trek » et qui est ici producteur, réalisateur et interprète (Bascom). Une épopée galactique, combinaison de polar, de SF et de BD, qui vaut surtout pour ses effets spéciaux conçus par images de synthèse. – *J.-J. S.*

● 0.15 France 2
Interview
C'est l'histoire surprenante et cruelle d'un jeune journaliste qui a décroché une interview avec Ava Gardner, quelques semaines avant sa disparition. Au-delà de l'anecdote, l'enjeu c'est le cinéma, la projection amoureuse jusqu'au fétichisme que suscite non seulement le corps inaccessible et paradoxal de la star, mais l'image cinématographique elle-même. En ce sens, *Interview* est un souriant et judicieux hommage à *La Comtesse aux pieds nus*, l'un des plus beaux rôles de Gardner, fondé sur le même thème du risque mortel qu'il y a à confondre le monde et ses images. L'enthousiasme inquiet de Mathieu Amalric, son étrange faculté à représenter une naïveté intelligente fournissent le carburant de cette brève parabole de Xavier Giannoli. Cet élégant coup de chapeau à l'ironie incisive et mélancolique vient d'obtenir la Palme d'or du court métrage à Cannes. – *J.-M. F.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 Drôle de planète. La télé la plus folle du monde.
22.45 Football. Tournoi Hassan II : Maroc - France.
1.00 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.15 et 22.55 Un livre, des livres.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Enquêtes en série : Frères et flics. Paparazzi. Plage interdite.
23.00 Bouillon de culture. Voix d'Amérique.
0.15 Histoires courtes. Interview.
0.30 Journal, Météo, Côté court 2.
0.55 Ciné-club. L'enfance cruelle.
1.00 Amis pour la vie ■ Film. Franco Rossi (v.o.).

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.15 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Côté court. Consomag.
21.00 Thalassa. Chili con dollars.
22.05 Faut pas rêver. Escapade en Camargue. Russie : Les châles d'Orenbourg. France : Mon village. Chine : Les rizières du ciel.
23.15 Météo, Soir 3.
23.40 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Mémoire Gay.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 L'Ultime Souper ■ Film. Stacy Title.
22.35 L'Effaceur. Film. Charles Russell.

ARTE

19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Atome : le risque slovaque. Danger foot : Foot et travail des enfants au Pakistan.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Le Drame de Sheffield. Téléfilm. Charles McDougall.
22.25 Grand format. Soleil noir : les racines mythologiques du nazisme.
23.55 Northern Lights ■ ■ Film. John Hanson et Rob Nilsson (v.o.).
1.30 Le Dessous des cartes. Kosovo.
1.45 Court circuit. Spécial cinéma muet.

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Décrochages info, Hot forme.
20.50 Peur blanche. Téléfilm O. Olivier Chavarot.
22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue.
23.35 Le Prophète du mal. Téléfilm O. Jud Taylor.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Musiques à la russe au XIXe siècle. 5. Rimski-Korsakov : le médiateur.
20.30 Agora. Yves Bottineau (*Velasquez*).
21.00 Black and blue. Maxwell Roach.
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. Dir. Robin Gritton, Laura Aikin et Deborah York, sopranos, Markus Schaefer, ténor : œuvres de Villa-Lobos, Copland, Bernstein, Mozart.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Carter, Johanson.
23.07 Jazz-club. Le Trio Prysm.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. - Mendelssohn et Schumann.
22.30 Les Soirées... (suite).

SAMEDI 30 MAI

FILMS DU JOUR

13.00 Australia ■ ■ Jean-Jacques Andrien (France - Belgique, 1989, 120 min). Cinéstar 1
13.20 The Hit ■ ■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, v.o., 95 min). Ciné Cinémas
15.00 Le Cran d'arrêt ■ ■ William Dieterle (Etats-Unis, 1952, N., 85 min). Cinétoile
16.25 Une histoire d'amour ■ ■ Guy Lefranc (France, 1951, N., 95 min). Cinétoile
18.00 Viridiana ■ ■ ■ Luis Bunuel (Espagne, 1961, N., v.o., 90 min). Cinétoile
23.00 Epouses et concubines ■ ■ Zhang Yimou (Chine - Taïwan, 1991, 120 min). Cinéstar 1
23.05 Denise au téléphone ■ ■ Hal Salwen (Etats-Unis, 1995, 80 min). Ciné Cinémas
23.10 Ludwig van B. ■ ■ Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 115 min). Cinéstar 2
23.15 Les Innocents aux mains sales ■ ■ Claude Chabrol (France, 1974, 120 min). Cinétoile
1.25 Antonia et ses filles ■ ■ Marleen Gorris (Pays-Bas, 1996, v.o., 100 min). Canal +
2.40 Bad Lieutenant ■ ■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1992, 95 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 16.10 Le Monde des idées. LCI

MAGAZINES

13.30 Mai 68. La révolte contre l'autorité et l'Etat. Invités : Bernard Guetta, Jacques Sauvageot, Jean-Pierre Le Goff. Histoire
13.40 Savoir plus santé. Le pied dans tous ses états. Avec le professeur François Schernberg. France 2
14.10 Strip-tease. Divertimento. Ticket de faveur. Il était un petit navire. Hôtel junior. RTBF 1
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Mai 68. Invités : Michel Winock, Henri Weber, Danièle Tartakowsky. Histoire
16.30 Les Dossiers de l'Histoire. Paroles de mai. La révolution introuvable. Histoire
19.00 T.V. +. Canal +
19.00 20h Paris Première. Best of. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 30 mai 1948. L'URSS et ses républiques. Invité : Olivier Roy. Arte
20.00 Thalassa. Boulogne business. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Avec Stéphane Lebecq, Ester Benbassa, Michel Pastoureau, Roger Duchêne. Histoire
20.45 Le Club. Invité : Thierry Arbogast. Ciné Cinéfil
21.00 Faut pas rêver. Mexique : Châteaux de feu. France : Le pain bouilli de Villar-d'Arène. Thaïlande : Combats de taureaux. Invité : Bernard Clavel. TV 5
21.40 Metropolis. Rencontres théâtrales à Berlin. Ouverture de la Gemäldegalerie. Karl Hartung. Peinture : la «Nouvelle Académie» de Saint-Pétersbourg. Visions 2000 : Rigoberta Menchu. L'actualité culturelle à Berlin. Arte
23.40 Du fer dans les épinards. France 2
23.50 Paris modes. Les années 50. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.15 Israël : les origines de la mer Morte. [11/13]. La Cinquième
17.30 Baignade interdite. Attention requins. Planète
17.40 Lieux mythiques. Saint-Jacques de Compostelle. La Cinquième
18.05 Cybersecret. Odyssée
18.10 Nomades. Les Turkana du Kenya. La Cinquième
18.15 Où vas-tu, Albanie ? Planète
18.30 La Commune de 1871. Histoire
19.00 Hongkong : une subtile trahison. Odyssée
19.40 Gwoka l'âme de la Guadeloupe ? Planète
19.40 Le Feu de la Terre. [4/6]. Cordillère des volcans. Odyssée
20.00 La Salsa du bourgeois. Paris Première
20.35 Glastonbury. Le film. Planète
20.35 Aux guerriers du silence. Odyssée
20.45 L'Aventure humaine. Il était une fois la Mésopotamie, le pays entre les deux fleuves. Arte
21.30 Américains et pygmées, une vie de famille. TMC
21.30 Avec Matisse à Tanger. Odyssée
21.35 Enquêtes médico-légales. [13/13]. E-Coli, une bactérie mortelle. Planète
22.25 Oser lutter, oser vaincre. Flins 15 mai. 18 juin 1968. Planète
22.25 Voyage au royaume des dieux. [1/13]. Jérusalem, une mosaïque de foi. Odyssée
22.45 Aux p'tits bonheurs la France. Ramdam sur terre et mer. France 3
22.50 Les Grands Compositeurs. [6/12]. Schubert. Odyssée
23.00 Menahem Begin. Histoire
23.25 Music Planet. Maceo Parker. My First Name Is Maceo. Arte
0.00 Vespa Story. Canal Jimmy
0.00 La Montée au pouvoir des femmes. [1/3]. La révolte des poupées. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Internationaux de France. France 3
14.00 Basket-ball. Pro A. Finale : Match d'appui éventuel. Pau-Orthez - Limoges. Canal +
14.00 Motocyclisme. Grand Prix de France. Essais des 500 cc et 250 cc. Au Castellet. Eurosport
14.45 Tennis. Internationaux de France. France 2
15.10 Cyclisme. Tour d'Italie. 14e étape : Schio - Piancavallo. TSR
16.15 Cyclisme. Tour d'Italie. Eurosport
17.00 Tennis. Internationaux de France. Eurosport
20.00 Football. Championnat d'Europe des moins de 21 ans. Match pour la 5e place. A Bucarest. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Oregon. Avec Ralph Towner, Paul McCandless, Glen Moore, Trilok Gurtu. Muzzik
18.30 Concert européen au Théâtre Mariinski. Mezzo
19.20 Symphonie nos 3 et 4 de Brahms, par Masur. Muzzik
20.30 Opéra : Henry Purcell. *Didon et Enée*. Mise en scène. Peter Manlura. Dir. Richard Hickox. Mezzo
21.55 Les Bacchantes. Mise en scène. Ingmar Bergman. Dir. Kjell Ingebretsen. Muzzik
22.40 Morcheeba en concert. Nancy Jazz Pulsations 97. Paris Première

TÉLÉFILMS

18.30 Un étrange trio. Ted Kotcheff. Ciné Cinémas
20.13 Cauchemar. John Pasquin. 13e Rue
20.30 Last Wish. Jeff Bleckner. Ciné Cinémas
20.30 Trois saisons. Edwyn Bally. Festival
20.45 Les Grands Enfants. Denys Granier-Deferre [1 et 2/2]. RTBF 1
23.40 L'Inconnu. Youri. Festival
0.55 Les Gens d'en face. Jesus Garay. Arte

SÉRIES

19.00 Absolutely Fabulous. L'hôpital (v.o.). Arte
20.40 Derrick. Renata. La femme d'un meurtrier. RTL 9
20.55 FX, effets spéciaux : La série. Production avec préméditation. M 6
21.00 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. [1 et 2/8] France 3
21.00 The Lazarus Man. D'entre les morts. Canal Jimmy
21.30 Buffy contre les vampires. Alias Angelus. Série Club
21.45 The Sentinel. Vœu de silence. M 6
21.45 Stargate SG-1. Enfants des dieux. TSR
22.13 New York Undercover. Carton rouge. 13e Rue
22.15 Brooklyn South. Cinnamon Buns (v.o.). Série Club
22.35 L'Hôpital et ses fantômes. [7/11] Les oiseaux de passage. Arte
22.45 La Rivière Espérance. [4/9]. TV 5
22.50 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Panique aux urgences. RTL 9
23.00 Kindred, le clan des maudits. Pleine lune néfaste (v.o.). 13e Rue
23.15 Star Trek, la nouvelle génération. L'enfant stellaire. Canal Jimmy
23.45 Homicide. La veuve noire. Série Club
23.45 Earth II. Un tunnel vers la terre promise. 13e Rue
0.30 Chapeau melon et bottes de cuir. La mandragore (v.o.). 13e Rue

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
Il était une fois la Mésopotamie

La grande aventure des fouilles

LES SABLES du désert et les marais du Sud. C'est là, dans « le pays entre deux fleuves », qu'ont dormi pendant plus de cinq millénaires les vestiges de la première civilisation écrite. Ce n'est qu'au début du XIXe siècle que des chercheurs s'interrogent sur la réalité historique des récits bibliques et commencent de se pencher sur ces Assyriens qui auraient dévasté le royaume d'Israël et Ninive. Ils vont découvrir (près de Persépolis) des inscriptions cunéiformes en trois langues. Les épigraphistes se mettent au travail. De son côté, Paul-Emile Botta, consul de France à Mossoul (nord de l'Irak), tente de retrouver Ninive, sans succès. Mais il exhume, à Corsabad, les ruines d'un palais et les sublimes taureaux qu'il fera transporter au Louvre. L'aventure archéologique commence...

Français et Anglais rivalisent désormais. Ils explorent la région de Mossoul, dégagent Ninive, tombent sur les 30 000 tablettes de la bibliothèque d'Assurbanipal. Histoire, mathématiques, astronomie, médecine, tout est inscrit dans l'argile, dont le récit d'un déluge antérieur à celui de l'Ancien Testament. Découverte capitale. Petit à petit, on reconstitue le puzzle, jusqu'aux Sumériens.

Le film de Jean-Claude Lubtchansky est le premier d'une série adaptée des livres de la collection « Découvertes » (Gallimard). Le réalisateur s'est appuyé sur les ouvrages de l'assyriologue Jean Bottéro. Aux dessins, aquarelles et photos des archéologues, il a associé les trésors des musées et les paysages irakiens. Musiques, voix se superposent pour composer un triple récit. La civilisation mésopotamienne se découvre à travers l'histoire des fouilles et la chronique des dieux et des rois. Le film n'a pas la vivacité du conteur qu'est Bottéro. Trop de couchers de soleil et un étrange silence sur l'Irak d'aujourd'hui. Reste une formidable aventure et une initiation à cette civilisation qui a fécondé quelques-uns de nos grands mythes.

Catherine Humblot

★ Rediff. (en deux volets) dans « Les Ecrans du savoir », La Cinquième, jeudi 4 et vendredi 5 à 9 h 20.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.15 Reportages. Un curé à tout casser.
13.55 MacGyver.
14.50 Alerte à Malibu.
15.45 Enquêtes à Palm Springs.
16.40 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.10 Hercule.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Melrose Place.
20.00 Journal, Allez les bleus.
20.40 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 La Fureur. Les meilleurs moments.
23.10 Hollywood Night. Haute infidélité. Téléfilm. Δ Jim Wynorski.
0.45 TF1 nuit, Météo.
1.00 Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.25 Reportages. L'Or des terroirs.

FRANCE 2

13.30 L'Esprit d'un jardin.
13.35 Consomag.
13.40 Savoir plus santé.
14.45 Tennis. Internationaux de France.
18.55 1000 enfants vers l'an 2000.
19.00 Farce attaque... les îles.
19.45 et 20.55 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 L'Image du jour : Roland-Garros.
20.45 A cheval.
21.00 Faites la fête. Best of.
23.40 Du fer dans les épinards.
1.15 Journal, Météo, Côté court 2.
1.35 Les 30 Dernières Minutes.

FRANCE 3

13.00 Tennis. Internationaux de France.
14.50 Keno.
14.55 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.13 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 et 1.00 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Mister Fowler, brigadier chef.
20.35 Tout le sport, Côté court.
21.00 ▶ Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. [1/8]. 1870-1871. [2/8]. 1874-1894.
22.45 Aux p'tits bonheurs la France. Ramdam sur terre et mer.
23.40 Météo, Soir 3.
0.05 Musique et Cie.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.50 Le Journal de l'emploi.
13.55 Basket. Pau-Orthez - Limoges.
16.05 Les Superstars du catch.
16.50 Rugby. Super 12. Finale : Auckland Blues - Canterbury Crusaders.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.50 et 22.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 L'Heure de la vengeance. Téléfilm. William Graham.
22.00 Billard.
23.00 Assassin(s) ■ Film. Mathieu Kassovitz.
1.05 Surprises. Spécial Festival d'Annecy.
1.25 Antonia et ses filles ■ ■ Film. Marleen Gorris (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Correspondance pour l'Europe. Hosto Blues.
14.00 Fête des bébés.
14.30 Le Journal de la santé.
15.00 Fenêtre sur court.
15.30 John Steinbeck.
16.15 L'Ozone.
16.30 Sur les chemins du monde. 16.40 Les Dernières Frontières de l'Himalaya : Une réalité en transition. 17.15 Israël : les origines de la mer Morte. 17.40 Lieux mythiques : Saint-Jacques de Compostelle. 18.10 Nomades : Les Turkana du Kenya.
19.00 Absolutely Fabulous.
19.30 Histoire parallèle.
20.15 Le Dessous des cartes. Liberia : histoire d'un conflit.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Il était une fois la Mésopotamie, le pays entre les deux fleuves.
21.40 Metropolis.
22.35 L'Hôpital et ses fantômes. [7/11].
23.25 Music Planet. Maceo Parker. My First Name Is Maceo.
0.55 Les Gens d'en face. Téléfilm. Jesus Garay.

M 6

13.15 Code Quantum. Episode pilote.
15.15 Les Aventures de Brisco County.
16.10 Les Têtes brûlées.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Les Piégeurs.
20.40 Ciné 6.
20.54 La Trilogie du samedi. 20.55 FX, effets spéciaux. Production avec préméditation. 21.45 The Sentinel. Vœu de silence. 22.40 Players : les maîtres du jeu. Faux ce qu'il... «faux».
23.35 Machination perverse. Téléfilm. Δ Jag Mandhra.
1.10 Gloria Estefan.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. *L'Eveil du printemps*, de Frank Wedekind.
22.35 Opus. Philippe Eidel, un musicien voyageur.
0.05 Le Gai Savoir. Véronique Molinié, ethnologue.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Prélude.
19.31 Opéra. *Salammbô*, de Fénélon. Donné en direct de l'Opéra national de Paris-Bastille, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Gary Bertini. Nora Gubisch (Salammbô), Patrick Raftery (Mathô), Stephen O'Mara (Narr'Havas).
23.07 Présentez la facture. Les sons du Philharmonique de Vienne.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Nielsen, Gade, Crusell, Goldmark.
20.40 La Musique dans l'œuvre de Juan Gris. Œuvres de Gounod, Chabrier, Satie, Stravinsky, Poulenc, Tarrega, Rodrigo, Webern.
22.30 Da Capo. Archives Wilhelm Kempf. Œuvres de Beethoven, Bach, Mozart, Haendel, Fauré.

هكذا من الأمل

Le Monde

SAMEDI 30 MAI 1998

EDF décide de décharger à Civaux et à Chooz les cœurs de trois réacteurs nucléaires

C'est la première opération de ce type menée à la suite d'un incident, qualifié de préoccupant

L'AFFAIRE de la centrale de Civaux (Vienne) où une fissure de 18 centimètres a été découverte le *13 mai sur un circuit de refroidissement* du réacteur nº 1 prend des proportions *« gênantes »* pour l'exploitant (EDF) et le constructeur (Framatome) de la centrale. Ce qui, hier, n'était qu'un *« incident préoccupant »*, soit dans la langue des spécialistes un incident très sérieux, devient *« de plus en plus préoccupant »*. Pour la première fois dans l'histoire du parc nucléaire français, EDF et la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) ont décidé de vider de leur combustible les trois centrales actuellement en service de Civaux-1 et de Chooz-1 et 2 (Ardennes). Trois tranches de *1 450 Mw qui étaient à l'arrêt pour* maintenance.

Il s'agit d'une mesure de précaution, insiste EDF, qui préfère prendre toutes les mesures néces*saires pour ne pas avoir à faire face* à un autre problème et permettre ainsi à ses équipes de travailler dans de meilleures conditions sur des machines totalement inertes. *Là où le bât blesse, c'est que* de tels déchargements de combustibles ne se font que lors de très grandes campagnes de maintenance décidées longtemps à l'avance *où lors de recherche de* corps migrants circulant dans un circuit.

Cette fois, ce sont trois tranches identiques (Civaux-2 n'est pas en service), *et pas n'importe* lesquelles puisqu'il s'agit du tout dernier modèle de réacteur français, qui sont d'un coup vidées de leur cœur. *« Une mesure inédite dans ces conditions »*, dit-on à la DSIN où l'on craint que cette nouvelle série de centrales ultramodernes et très informatisées ne soit victime *d'un problème générique*.

En effet, le coude d'acier d'un des deux circuits de refroidissement à l'arrêt (RRA) de la centrale de Civaux sur lequel est apparue la fuite du 13 mai, maîtrisée au bout de neuf heures, n'est pas le seul de cette nature. Il en existe trente-neuf analogues dans cette tranche de Civaux dont EDF et les autorités de sûreté veulent connaître l'état. Là ne s'arrête pas leur curiosité dans la mesure où les circuits RRA de la centrale de Chooz, conçus également par Framatome, *« ont le même design, mais ont fait l'objet d'une fabrication différente »*.

Le problème n'est pas simple. Pour Yves Corre, directeur délégué du parc nucléaire d'EDF, la cause de cette fissure et de celles découvertes récemment sur la partie voisine de la tuyauterie sur laquelle on n'a pu encore ressouder un coude neuf, est *« vraisemblablement due à un problème de fatigue thermique. A de mauvais mélanges de flux de fluides froids et de flux de fluides chauds qui soumettent les différentes parties de la pièce à des températures trop différentes ». « Bien sûr,* ajoute-t-il prudemment, *il ne faut rien écarter et j'attends beaucoup des conclusions de notre laboratoire des matériaux irradiés de Chinon auquel la pièce a été envoyée pour expertise. »* Mais, insiste André Claude Lacoste, directeur de la DSIN, *« c'est un défaut quand même très intriguant »*. Le choix qui a été fait est donc celui de la précaution maximale. Quelles qu'en soient les conséquences économiques. *« Il faut se mettre dans les conditions les plus calmes possibles. Réacteur à l'arrêt et inerte, ce qui permet de travailler et d'enquêter dans les meilleures conditions »*, explique M. Lacoste, pour qui la première des priorités est de décharger les cœurs de ces trois réacteurs pour qu'on puisse intervenir. Pour Civaux-1, cela pourrait commencer dans une semaine, le temps de souder sur la partie défaillante du RRA un nouveau coude après avoir éliminé les fissures du tuyau sur lequel il sera fixé.

Au cours de la semaine suivante, les 125 tonnes *du combustible* seront transférées dans les piscines de la centrale. Parallèlement, la même opération sera engagé à Chooz ; mais un réacteur après l'autre. *Quoi qu'il en soit*, les conséquences de cette affaires devraient s'étendre sur plusieurs mois. Il est en effet difficile *« de ne pas prendre son temps »* pour faire la lumière sur un incident anormal dans un réacteur qui a été mis en service le 29 novembre 1997. Pour le reste, ce n'est qu'affaire de répartition de la production nationale d'électricité et de budget. *« L'arrivée de l'été est une période plutôt favorable »*, fait remarquer un expert qui ajoute que le parc *« est correctement dimensionné pour faire face à cette situation »*, même si le manque à gagner pour ce type de centrale est de 1 à 1,2 million de francs par jour.

Jean-François Augereau

Un problème découvert il y a seize jours

● **Mardi 12 mai :** à 19 h 46, une *fuite importante – environ* 30 mètres cubes par heure – est détectée sur le circuit de refroidissement à l'arrêt (RRA) du réacteur numéro 1 de la centrale de Civaux (Vienne). Mise en service le 29 novembre 1997, cette unité est arrêtée depuis cinq jours pour maintenance. C'est précisément dans cette *configuration* que le circuit RRA est nécessaire pour évacuer la chaleur résiduelle dégagée par le combustible du cœur.

● **Mercredi 13 mai :** à 5 heures, la *fuite est colmatée*, et l'eau, légèrement radioactive, du circuit fuyard est récupérée dans une fosse. On s'aperçoit que la tuyauterie est percée sur une longueur de 18 *centimètres et* sur 1 à 2 millimètres de large.

● **Vendredi 15 mai :** la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) autorise EDF à réparer en remplaçant le tronçon percé par un neuf, mais exige un contrôle du reste du circuit.

● **Samedi 23 mai :** les techniciens d'EDF détectent *« un réseau de microfissures »* sur l'extrémité des tuyauteries restant en place.

● **Jeudi 28 mai :** après avoir entendu les responsables techniques d'EDF, la DSIN donne dans la matinée son accord à la proposition de décharger le combustible du cœur du réacteur de Civaux-1, mais aussi des deux réacteurs de la centrale de Chooz (Ardennes) faisant partie de la même série.

Le taux de chômage passe en dessous de 12 % en avril

Les chômeurs de longue durée n'en profitent pas

QUAND Lionel Jospin est arrivé à Matignon, le 3 juin 1997, le chômage frappait 12,6 % de la population active. Ce taux est tombé à 11,9 % en avril (contre 12 % en mars), selon les statistiques mensuelles publiées, vendredi 29 mai, par le ministère de l'emploi et de la solidarité.

Le recul du chômage s'est bien poursuivi en avril. Il confirme la tendance amorcée en septembre 1997, sans pour autant marquer une accélération. *« Si l'on prend les données du Bureau international du travail, le nombre de chômeurs a baissé de 153 000 au cours des six derniers mois »*, se félicite-t-on au ministère de l'emploi, où l'on assure que *« ce rythme de baisse est sans précédent »*. Le *mois dernier*, le recul a essentiellement profité à la tranche d'âge 25-49 ans (– 0,8 %), alors que le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a, lui, augmenté de 0,8 %. *Il n'est pas étonnant, dans ces* conditions, que le chômage de longue durée (un an au moins), qui frappe surtout des salariés âgés, résiste toujours : il a progressé de 0,2 % en un mois et de 4,5 % en un an, et il touche 1 150 500 personnes (39,2 % du nombre des chômeurs).

Le chômage des jeunes, qui reculait globalement depuis octobre 1997, n'a pas baissé en avril : celui des hommes de moins de 25 ans se réduit de 0,4 %, mais celui des femmes enregistre une hausse de 0,5 %. Reste que, sur les douze derniers mois, le nombre de ces demandeurs d'emploi s'est réduit de 11,8 % : 12,7 % pour les hommes, 10 % pour les femmes. Faut-il y voir une montée en régime moins rapide que prévu des emplois-jeunes créés dans les secteurs public et parapublic ? Fin mai, 60 000 de ces emplois étaient pourvus et *« 40 000 autres emplois sont décidés »*, a précisé Martine Aubry dans un entretien publié, jeudi, par *Le Parisien*.

Un indicateur intéresse particulièrement le gouvernement : la baisse des licenciements économiques. De 27 253 en avril 1997, ils sont tombés à 20 545 un an plus tard (– 24,6 %). Les offres de l'ANPE restent, en valeur absolue, concentrées sur les emplois de plus de six mois, mais leur nombre augmente peu (+ 1,6 % en un an). En revanche, les emplois de moins de six mois, voire de moins d'un mois sont en progression de 5,9 % et 13,3 %, confirmant le très fort développement de l'intérim depuis un an.

Le premier ministre a le triomphe modeste. Il sait qu'il s'agit moins d'une véritable victoire que de quelques points marqués dans un combat de longue haleine contre le fléau national : si le nombre de demandeurs d'emploi a baissé en avril de 13 10[illegible] (– 0,4 %) en données corrigées de[s] *variations saisonnières*, la Franc[e] en compte encore 2 976 700.

Faut-il y ajouter les chômeu[rs] de la catégorie 6 – ceux qui so[nt] inscrits à l'ANPE mais qui ont tr[a]vaillé *plus de 78* heures dans [le] mois ? Leur nombre, qui dépas[se] désormais 500 000, a progressé [de] 0,2 % en un mois, et si on l[es] ajoute aux autres demandeu[rs] *d'emploi*, le nombre de chômeu[rs] atteint 3 486 300. Il faudra bie[n] un jour, ouvrir la boîte noire [de] cette catégorie 6, non pour rela[n]cer la polémique sur les « fa[ux] chômeurs », mais pour affiner [la] notion même de chômage. C[ar] dans cette catégorie, une prop[or]tion non négligeable travaille p[lus] de 30 heures par semaine. [Le] temps partiel est souvent su[bi,] mais quand un certain nombre [de] *salariés* seront passés a[ux] 35 heures, ces chômeurs insc[rits] dans la catégorie 6 *seront, de f[ait,]* des « chômeurs-travailleur[s] » quasiment à temps complet.

Jean-Michel Bez[illegible]

Nouvelle amélioration

DEMANDEURS D'EMPLOI

données CVS en millions

Depuis 1981, les salaires nets n'ont pas augmenté

Selon une étude publiée, jeudi 28 mai, par l'Insee, la hausse régulière du salaire moyen observée de 1951 à 1976 – de l'ordre de 4 % par an en francs constants – s'est brisée à partir de 1977, avec une progression annuelle de 0,5 %, en raison notamment de l'augmentation des cotisations sociales. Depuis 1981, l'évolution du salaire moyen net est pratiquement nulle en francs constants. 1997 devrait être marquée par une amélioration sensible du pouvoir d'achat des salariés. L'Insee a relevé aussi un accroissement de l'éventail des revenus, même si l'écart au détriment des femmes tend à se réduire.

Le premier ministre russe limoge la direction de la dernière société pétrolière publique

MOSCOU
de notre correspondante

Réagissant à la crise financière qui frappe la Russie, son premier ministre, Serguei Kirienko a limogé, jeudi 28 mai, la direction de Rosneft, la dernière société pétrolière aux mains de l'Etat. Cette décision a *été prise en raison des mauvais « préparatifs »* de l'appel d'offre sur sa privatisation, qui, en échouant mardi faute de candidats, a précipité le lendemain la chute des marchés russes. Ceux-ci se sont calmés jeudi, la Banque centrale ayant triplé la veille son taux de refinancement, mesure extrême qu'elle ne peut maintenir longtemps.

Les investisseurs s'attendent à un renflouement des caisses russes par des créditeurs étrangers, dont le FMI. Son directeur, Michel Camdessus, a pris le relais des efforts de Boris Eltsine pour désamorcer la crise. Le président avait affirmé que *« les finances russes ne vont pas s'écrouler »*, ayant *« suffisamment de réserves pour y faire face »*. M. Camdessus, qui se trouvait jeudi au Kazakhstan, a précisé que le FMI *« n'a pas commencé de discussions »* avec Moscou sur l'octroi d'un prêt exceptionnel de stabilisation du rouble. *« Je n'ai pas de raisons de penser qu'un tel besoin existe »*, a-t-il ajouté.

A Moscou, un vice-président de la Banque centrale a affirmé, jeudi, que le triplement des taux *d'intérêt a provoqué un « tournant radical »* sur le marché des changes, la Banque centrale ayant *« acheté, et non vendu, des dollars aujourd'hui », poussant ses réserves à 14,5 milliards de dollars.*

La fuite des investisseurs du marché russe mercredi est la plus importante de celles qui ont lieu depuis le début de la crise asiatique en octobre 1997. Leurs craintes viennent du fait que les réserves de la Banque centrale sont inférieures aux 20 milliards de dollars que détenaient les non-résidents, étrangers ou russes, en bons du Trésor russe (GKO). Ces investisseurs semblaient convaincus que le FMI « bluffait » et allait annoncer le déblocage d'une tranche de crédits de 700 millions de dollars.

BORIS ELTSINE FAIT DU TÉLÉMARKETING

Boris Eltsine a parlé au téléphone jeudi avec Bill Clinton et devait appeler vendredi Helmut Kohl pour les *« persuader qu'investir en Russie n'est pas dangereux »*. Le renvoi de la direction de Rosneft est une *mesure qui devrait rassurer les investisseurs*. Cette direction avait manifesté *« une résistance active aux plans de privatisation de la société »*, a précisé le cabinet du premier ministre. Celui-ci avait cependant reconnu que le prix de vente de Rosneft, 2,5 milliards de dollars, était trop élevé à un moment où les prix du pétrole ont fortement chuté.

Sophie Shihab

Un médiateur pour les grévistes de la faim de Lyon

LE GOUVERNEMENT a nommé, jeudi 28 mai, un médiateur chargé de trouver une issue, à Lyon, à la longue grève de la faim contre la « double peine » de dix Algériens et Tunisiens menacés d'expulsion. Jean-Michel Galabert, président de section honoraire au Conseil d'Etat, a rencontré, jeudi, les grévistes, puis a tenu une réunion à la préfecture du Rhône avec la délégation chargée par eux de négocier. Une nouvelle rencontre devait avoir lieu vendredi matin. Les responsables de six associations nationales de défense des droits de l'homme demandent à Jacques Chirac de *« faire sans tarder usage de* [son] *droit de grâce »*.

DÉPÊCHES

■ **MUSÉES : la direction du Musée du Louvre** a décidé de reporter ses expositions temporaires à venir afin de réaliser des travaux de sécurité dans certaines salles. Une seule exposition est maintenue : « Momies de l'Egypte ancienne et leurs parures ». D'autre part, une expertise a été demandée à une société extérieure afin de localiser les points faibles de la sécurité du musée.

■ **JUSTICE : l'écrivain Paul-Loup Sulitzer a été placé en garde à vue,** mercredi 27 mai, à Nanterre (Hauts-de-Seine). M. Sulitzer a été interrogé durant vingt-quatre heures à propos de ses relations avec l'homme d'affaires Michel Coencas (*Le Monde* du 30 juillet 1997).

Tirage du *Monde* daté vendredi 29 mai : 524 714 exemplaires. 1 - 3